TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 154 — 48 PAGES — JEUDI 22 SEPTEMBRE 1977



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,20 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 16
5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

D'ICI A 2020

Les besoins mondiaux en énergie seront multipliés par 3 ou 4

LIRE PAGE 43

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Manœuvres électorales à Pretoria

M. Vorster a subitement annoncé, le 20 septembre à Pretoria, la dissolution de l'Assemblée nationale et des quatre conseils provinciaux. Pour la troisième fois depuis 1970, la population blanche se voit appelée le 30 novembre à des élections générales anticipées. Le premier ministre sud-africain a choisi l'offensive sur deux fronts. A l'intérieur, il invite la minorité européenne à resserrer les rangs derrière le parti gouvernemental. Face à la communauté internationale, qui exige l'abandon de la politique d'apartheid, il entend renforcer sa position personnelle pour mieux résister aux pressions extérieures, dont le renouvellement lui paraît inéluctable.

Depuis des semaines, les dirigeants de Pretoria ont fait savoir qu'ils n'avaient aucune intention de céder aux pressions, d'où qu'elles viennent. On ne doit pas compter sur eux, disent-ils, pour amener à résipiscence leur allié rhodésien, pressé par les diplomates anglo-saxons d'accepter un plan de règlement qui mettrait fin à la domination blanche. A plus forte raison refusent-ils de céder à un quelconque « diktat » extérieur qui les obligerait à modifier leur politique de ségrégation. Dans une interview au « New York Times », M. Vorster avait déjà haussé le ton la semaine dernière en dénonçant les « ingérences flagrantes » de Washington. Reprenant ce thème, il a critiqué, mardi, « certains gouvernements et organisations mondiales influentes qui s'arrogent le droit de nous dire comment nous devrions gouverner notre pays ».

Depuis la sanglante révolte de Soweto, en juin 1976, les capitales occidentales — et surtout Washington — ont multiplié les mises en garde à l'intention du gouvernement sud-africain, qui se voit sommé d'accorder à la majorité africaine les droits politiques et sociaux dont elle est privée. En mai dernier, à Vienne, le vice-président américain, M. Mondale, avait préconisé l'adoption rapide en Afrique du Sud du principe « un homme, une voix ». Depuis, au grand dam de M. Vorster, qui aurait souhaité voir le président Carter le désavouer, les Etats-Unis n'ont pas modifié leur position. Plus récemment, ils se sont même élevés, avec l'Union soviétique, contre l'éventualité d'une expérience nucléaire sud-africaine.

M. Vorster ne pouvait rester insensible à ce harcèlement. En appelant aux urnes ses compatriotes blancs, alors que son parti dispose déjà d'une majorité confortable au Parlement (cent dix-sept sièges sur cent soixante-cinq), il table sur un sursaut nationaliste, et leur demande du même coup un chèque en blanc pour poursuivre une politique à laquelle ils sont en majorité attachés.

Le calcul est assez habile, du moins à court terme. Il connaît les faiblesses d'une opposition libérale, certes hostile à l'apartheid, mais qui se contente le plus souvent de préconiser une lente évolution constitutionnelle. M. Vorster espère aussi apaiser une opposition d'extrême droite qui le juge trop « mou ».

Pourtant, même si sa victoire électorale ne fait pas de doute, les « grandes manœuvres » éludent l'essentiel du débat politique. Les timides concessions que le nouveau projet de Constitution accorde aux métis ont déjà été rejetées par les principaux intéressés. Est-il surprenant que le scrutin de novembre ait été dès mardi soir qualifié d'« exercice futile » par les dirigeants noirs ?

LIRE PAGE 8 :

M. Vorster justifie la dissolution de l'Assemblée.

Une interview du porte-parole du Congrès national africain.

Nouvelle tension au Sud-Liban

Le Caire dénonce l'« intervention » d'unités israéliennes

Tandis que le président Carter reprend ce mercredi 21 septembre ses consultations sur le Proche-Orient avec M. Ismaïl Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères, la situation s'aggrave au Sud-Liban avec l'entrée d'unités israéliennes en territoire libanais. Cette information, rapportée par les agences de presse, n'a été ni confirmée ni démentie par les milieux militaires israéliens.

Le premier ministre, M. Menahem Begin, a cependant affirmé, mardi soir, qu'Israël était « prêt à œuvrer pour l'établissement d'un cessez-le-feu général au Sud-Liban ».

Au Caire, le président Sadate a chargé son ministre des affaires étrangères, M. Ismaïl Fahmi, d'évoquer devant M. Carter le problème de l' « intervention israélienne ». *Avant de gagner Washington, M. Fahmi avait été reçu mardi à Paris par M. Louis de Guiringaud, ministre français des affaires étrangères. A l'issue de ces entretiens il a affirmé qu'à propos du Proche-Orient les points de vue français et égyptien coïncidaient* « sur presque tous les points ».

De notre correspondant

Washington. — Avant de laisser la place à son homologue égyptien, M. Fahmi, qui devait rencontrer, ce mercredi 21 septembre, M. Carter à la Maison Blanche, le général Dayan, ministre israélien des affaires étrangères, a dressé le bilan de ses entretiens, ou plutôt des positions israéliennes, au cours d'une conférence de presse donnée mardi dans un hôtel de Washington.

Pour cette rentrée sur la scène américaine, mais aussi pour atténuer la réputation d'intransigeance que son gouvernement s'est acquis depuis quelques semaines, le héros de la guerre de six jours s'était composé une image modérée. Il parut même, sur certains points, en retrait sur ce qu'avait dit le premier ministre, M. Begin, en affirmant qu'Israël ne se reconnaissait pas de *« droits historiques »* sur la Cisjordanie, mais seulement des *« sentiments »* et des *« liens »*. Il se montra par ailleurs optimiste sur les perspectives de reprise de la conférence de Genève, assurant qu'une solution finirait bien par être trouvée au problème de la représentation palestinienne.

S'il ne s'agissait, en effet, que de rechercher un compromis entre les positions américaine et israélienne, cette solution serait assez aisément trouvée. M. Dayan récuse seulement l'O.L.P. et non *« des Palestiniens »* avec lesquels, a-t-il dit, il faudra s'entendre pour trouver les moyens de coexister sur la rive occidentale du Jourdain.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 3.)

La rencontre au « sommet » de la gauche

Le P.C. et le P.S. s'opposent plus sur l'interprétation du programme commun de 1972 que sur son actualisation

MM. Robert Fabre, Georges Marchais et François Mitterrand ont repris, mercredi 21 septembre, les négociations « au sommet » sur l'actualisation du programme commun interrompues huit jours auparavant par le départ de M. Fabre et des représentants du Mouvement des radicaux de gauche.

Les discussions devaient être suspendues en début de soirée si elles n'étaient pas terminées à ce moment-là. Le premier secrétaire du P.S. comptait en effet participer à 20 h. 30, sur Antenne 2, à l'émission « Cartes sur table », dont il est l'invité.

Le principal dossier soumis aux négociateurs est celui des nationalisations. Il s'agit moins, pour eux, d'actualiser le texte de 1972 que de se mettre d'accord sur son interprétation au sujet des filiales des groupes voués à passer dans le secteur public. En ce qui concerne l'élargissement de ce secteur, le P.C.F. a d'ores et déjà accepté de ne plus revendiquer la nationalisation immédiate de Peugeot-Citroën et de la Compagnie française des pétroles. Mais il maintient sa demande pour la sidérurgie.

Le débat sur la politique de défense n'est, lui non plus, pas clos. M. Jean Kanapa, membre du bureau politique du P.C.F., a reproché à nouveau mercredi à M. Mitterrand de ne pas vouloir définir la position de la gauche dans ce domaine.

Les trente négociateurs des trois partis de gauche qui se sont retrouvés mercredi 21 septembre, à 14 heures, au siège du P.C.F. pour un nouveau « sommet » sont placés dans une bien étrange situation. L'essentiel de leur négociation va en effet porter sur l'interprétation du programme commun signé en 1972. Comment un gouvernement de gauche aurait-il, en 1973 ou 1974, procédé aux nationalisations ?

Cinq ans après, la question se pose encore : qu'est-ce qu'un « groupe » (industriel) selon les signataires du programme commun ? On ne le sait toujours pas. Les communistes estiment qu'il s'agit de la société-mère, de l'ensemble des filiales à plus de 50 % et de quelques filiales dites « stratégiques ». La majorité du P.S. déclare qu'il s'agit de la société-mère, des filiales entièrement contrôlées par elle (à 98,5 %) et de certaines filiales « stratégiques ». La minorité du P.S. pense qu'un groupe comprend, outre la société-mère, un nombre minimum de filiales pouvant inclure certaines entreprises économiquement importantes dans lesquelles les capitaux privés bénéficient de la minorité de blocage de 34 %.

S'il est déjà étonnant que ce point n'ait pas été éclairci en 1972, il est encore plus gênant que, depuis cinq ans, les trois partis de gauche n'aient pas tenté d'harmoniser leurs conceptions.

Pour justifier leur point de vue sur la définition des « groupes », les socialistes s'appuient sur les notes qu'ils ont prises lors des négociations de 1972.

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 10.)

UN ARTICLE DU PRÉSIDENT CARTER

Un régime qui viole systématiquement les droits de l'homme trahit sa légitimité

Le Baltimore Sun *vient de publier un article du président Carter.* Le Monde *le reproduit ici intégralement, en exclusivité, pour la France.*

D'une façon générale, l'« Américain-type » n'existe pas.

Par nos origines, nos religions, nos couleurs, nos accents, nos cultures — et même nos terres natales — nous sommes aussi variés que l'humanité elle-même. Mais si une chose nous unis c'est une croyance commune en certains droits fondamentaux de l'homme.

Depuis huit mois que j'occupe ce poste, j'ai essayé de donner à ces droits toute l'attention qui leur est due dans notre politique étrangère. L'un des effets secondaires de ces efforts, qui en sont encore à leurs débuts, a été la naissance d'un débat national — et même international — sur la nature des droits de l'homme et sur la façon de les promouvoir.

Définir les droits de l'homme est extrêmement difficile. On court à la fois le danger de laisser de côté des choses essentielles et d'y inclure des éléments qui, bien que très souhaitables, ne sont pas vraiment des « droits ». La meilleure définition que j'en connaisse — certainement la plus succincte — est la phase que Jefferson a utilisée dans la déclaration d'indépendance : *« La vie, la liberté et le droit au bonheur. »* Le principal d'entre eux est la vie — le droit à l'intégrité de la personne. C'est le droit pour tout individu de vivre sans être inquiété, menacé d'une exécution arbitraire, ou d'être torturé ou emprisonné.

Personne ne conteste ces droits parmi les hommes de bonne volonté, quelles que soient leurs idéologies politiques. C'est la base même, irréductible, du contrat social. Un régime qui les viole systématiquement, et d'une manière répétée, trahit sa légitimité.

(Lire la suite page 8.)

Lire page 2 :

CHRISTIANISME ET MARXISME

les points de vue du Père CARDONNEL et de Maurice CLAVEL

AU JOUR LE JOUR

PARITÉS

Il y a bien des années, je me souviens d'une photographie, largement diffusée, de M. Giscard d'Estaing brandissant la nouvelle pièce de 1 franc comme un symbole de la parité européenne retrouvée. Renouant par la vertu de la Semeuse avec la grande tradition monétaire, cette pièce était l'équivalent du mark, du florin, du franc suisse.

C'est peut-être parce qu'il peut renouveler ce geste vainqueur que le gouvernement veut frapper le doublon de 2 francs, qui nous rendra notre fierté, sinon notre pouvoir d'achat. Mais qu'il se hâte, au train où vont les choses, ce ne sera bientôt plus la peine : nous avons déjà une pièce de 5 francs.

ROBERT ESCARPIT.

BANQUE A PART

L'année 1977 laissera aux banquiers suisses un souvenir désagréable : un peu de honte mêlée à beaucoup d'indignation. Dans un pays où l'actif des banques représente plus de deux fois la valeur du produit national brut, où les établissements bancaires jouissent en commun d'un patrimoine moral constitué par la durable et parfaite confiance des capitalistes déclarés ou dissimulés, les scandales du Crédit Suisse et de la banque Leclerc ont été douloureusement ressentis. Ce fut un peu comme si, au sein d'une honorable famille puritaine, la fille aînée faisait une fugue avec le chauffeur, tandis que la cadette vendait en douce les bijoux de maman !

I. — Des guichets par milliers

De notre envoyé spécial
MAURICE DENUZIÈRE

Genève. — Une statistique peu répandue dans le grand public et émanant de l'Institut d'économie bancaire de l'université de Zurich établissait, en 1973, d'une manière incontestable, l'importance quasi démesurée du secteur bancaire dans l'économie helvétique. Il s'agissait des rapports comparés, dans différents pays, entre le total du bilan des banques et le produit national brut (P.N.B.). Aux Etats-Unis, l'avoir des banques représentait 65 % du P.N.B. ; au Japon, 102 % ; en Allemagne fédérale, 127 % ; en Grande-Bretagne, 138 %, et en Suisse, tous records battus, 208 %.

Bien que ne possédant pas d'études plus récentes, les experts estiment que la proportion s'est encore élargie et que les actifs des banques suisses doivent représenter aujourd'hui près de 350 milliards de francs suisses (700 milliards de francs français), soit deux fois un quart le P.N.B.

La densité du réseau bancaire est une autre caractéristique de ce secteur de l'économie helvétique qui emploie plus de 70 000 personnes. On dénombre en Suisse 456 banques et caisses d'épargne, 15 succursales de banques étrangères, 35 banquiers privés, ce qui représente plus de 4 600 guichets. Il existe donc au pays de Guillaume Tell un guichet de banque pour 1 350 habitants !

Il faut savoir reconnaître, à travers les appellations et les classifications, différents types de banques. On connaît d'abord les banques cantonales, au nombre de 28, dont l'actif représente environ 20 % du bilan total ; les grandes banques, au nombre de 3, instituts d'émissions publiques et de placements privés, qui sont la Société de banque suisse (S.B.S.), l'Union des banques suisses (U.B.S.) et le Crédit suisse (C.S.). Ces trois géants, en compétition permanente, mais toujours prêts à s'épauler, détenaient au 30 juin 1977 plus de 151 milliards de francs suisses, soit près de 50 % des actifs du secteur bancaire. Viennent ensuite les banques régionales et caisses d'épargne, qui détiennent environ 12 % des avoirs ; la Caisse de crédit mutuel (2,6 %) ; les « autres banques », qui représentent 14 % du bilan général ; les succursales de banques étrangères — on en compte quinze, — qui font 2,3 % du bilan général, et les banques privées, qui n'apparaissent qu'avec 1 % seulement du total des actifs, ce qui ne signifie rien, les banques privées ne produisant pas de bilan.

(Lire la suite page 44.)

LES MUSIQUES POPULAIRES

« La country-music »

Véhicules privilegiés des passions, des colères et des révoltes, des misères et des joies des peuples, en prise directe sur la réalité quotidienne, les musiques populaires apparaissent à l'évidence comme des voix essentielles permettant de comprendre à leur manière une communauté.

Reflet d'une certaine Amérique qui n'est pas sortie du mythe développé au siècle dernier et propagé au cinéma par le western, la « country music » — qui est l'une des sources du rock — continue de fleurir à l'ouest du Mississippi à travers l'énorme « show-business » de Nashville mais aussi parmi des « old-timers », des hommes qui n'ont pas été touchés, ou si peu, par le monde moderne et vivent parmi ce qui peut encore subsister de l'esprit de l'Ouest.

Le style cajun fait partie intégrante de la « country music ». Certains, parmi ses plus célèbres représentants (Jimmy Newman, Doug Kershaw) travaillent en permanence à Nashville. Mais aujourd'hui, à côté du vieil accordéoniste Nathan Abshire, de l'honorable violoniste Merlin Fontenot, de Clifton Chenier et de son accordéon chromatique, il est apparu à Lafayette, capitale de la communauté des Acadiens de la Louisiane, un mouvement de jeunes qui revendiquent fièrement la communauté cajun dans la musique.

CLAUDE FLÉOUTER.

(Lire page 25.)



idées

L'ÉGLISE ET LE MARXISME

LES deux documents sur le marxisme récemment publiés par les évêques français (« le Marxisme, l'Homme et la Foi chrétienne », publié par le conseil permanent de l'épiscopat et « Foi et Marxisme en monde ouvrier » par la commission épiscopale du monde ouvrier (voir « le Monde » des 8 et 9 juillet)) continuent d'alimenter un large débat sur la compatibilité entre le marxisme et la foi chrétienne, quelques mois avant les élections législatives en France.

Après avoir publié les réactions de MM. Roger Garaudy, André Piettre et Marc Oraison (« le Monde » du 27, du 28 et du 29 juillet) et l'article d'Henri Fesquet sur le livre de Philippe Warnier « Marx pour un chrétien (« le Monde » du 30 juillet), nous publions les chroniques de Maurice Clavel et du Père Jean Cardonnel, *ainsi qu'une* réaction de M. Jean-François Zorn, pasteur protestant, animateur du centre « Rencontre et recherche » de Pau.

Marx prophète de l'athéisme du chrétien

par JEAN CARDONNEL

LE brouillard s'amasse comme à plaisir mais non point sans malignité, quelques mois avant les élections législatives en France, autour des notions et réalités : foi, athéisme, Marx, le ou les marxismes. C'est ainsi que le conseil permanent de l'épiscopat français met le comble au vague de ses formules qui n'a d'égale qu'une intransigeance apparente, celle-ci d'ailleurs n'est que le camouflage d'une manière de ménager la clientèle de droite d'Eglise. La phrase-clé du nid des malentendus est la suivante : « *Si l'Eglise refuse le marxisme, c'est au nom de l'incompatibilité entre l'athéisme et la foi.* » Le texte épiscopal nous parle d'athéisme et de foi qui seraient incompatibles sans que l'on puisse savoir quels sont le Dieu nié par le premier, le contenu d'adhésion de la seconde.

Pour ma part, je refuse la distinction commode et hypocrite entre croyants et incroyants.

Les bons apôtres voudraient nous faire admettre qu'il existe des croyants ou des incroyants tout court sans aucune référence à ce qu'ils croient ou ne croient pas. J'énonce une vérité fort simple en déclarant qu'il ne se trouve pas le moindre point commun qui pourrait unir l'athée militant et l'athée libertin, indifférent à l'égard du sort d'un autre que lui. Pas plus de ressemblance entre ces deux types d'hommes — pourtant l'un et l'autre athées — que je ne peux englober dans la même appellation le chrétien conséquent, passionné d'humanité chaleureuse, et le pratiquant d'un culte traversé de bribes d'Evangile démenties par le comportement égoïste. Cependant, des deux hommes, le vocabulaire irréfléchi dira qu'ils sont chrétiens. Dans les deux cas, chrétien et athée sont des termes équivoques : ils unissent en un seul mot des réalités sans commune mesure entre elles...

Le conseil permanent de l'épiscopat français glisse *en une phrase* furtive comme allant de soit ce qui précisément constitue l'énormité de l'unique question : « *Pour le chrétien... Il n'y a qu'une histoire, celle d'une humanité créée par Dieu et appelée dans l'Esprit à rencontrer son Fils. C'est le même Dieu qui est créateur de la matière et de l'esprit et sauveur de la destinée des hommes. Car il s'est fait homme, c'est-à-dire acteur de l'histoire dont il est, en tant que Dieu, et le centre et la fin.* » Voilà typiquement l'os. Et j'emploie ce mot en toute rigueur d'os et de chair et de sang, donc d'incarnation.

C'est aller très vite, trop vite en besogne, que d'affirmer au détour d'une phrase ce qui constitue le grand problème théologique, non pas au sens des spécialistes mais des hommes du commun. Il n'apparaît pas du tout — mais alors pas du tout — que l'opération création soit identique à l'opération salut. Je comprends qu'un génie aussi éclatant et dangereux que saint Augustin ait été manichéen, comme nos cathares, avant d'essayer d'être chrétien. Voltaire met sur les lèvres du dénommé Martin, dans *Candide*, la plus logique des professions de foi manichéennes... « *Je vous avoue qu'en jetant la vue sur ce globe, ou plutôt sur ce globule, je pense que Dieu l'a abandonné à quelque être malfaisant...* » La plus grave des erreurs qui n'a pas fini de produire ses terribles effets me semble celle-ci : confondre la création avec un acte de fabrication initiale. Autrement dit, admettre que la création se situe au départ, à l'origine. La création aurait déjà eu lieu, elle serait faite, passée. Le monde est ainsi fait. On pourrait le retoucher, l'améliorer, le réformer, mais, fondamentalement, il n'y a plus rien à faire. C'est déjà fait. Dans cette perspective, les « *nouveaux philosophes* » ne font que revenir à une très vieille théologie : au commencement *était la paranoïa*, chantent en chœur Bernard-Henry Lévy et Philippe Sollers. D'où la révolution impossible. Et la conservation seule possible.

Le conseil permanent de l'épiscopat français reflète la majorité de la clientèle d'Eglise, substantiellement déiste et accidentellement chrétienne : ils situent la Perfection au départ, à l'origine, au début. Au commencement, est Dieu, qui fait tout très bien et voit que c'est bon. Après, l'ensemble se dégrade, va de décadence en décadence à cause de l'homme pécheur, créature tirée du néant par pure grâce, culpabilisé indéfiniment d'être lui. C'est le type même de la vision conservatrice : si la Perfection surgit au début, il faut justifier à tout prix le monde tel qu'il est. Nous ne sommes pas sortis de cette théologie barbare, justificatrice de la cruauté sans nom du réel. Nul ne l'exprime mieux qu'un proverbe riche de l'intelligence du peuple, répandu dans l'Avignonnais : « *Dieu s'est fait d'abord Lui, il ne nous a faits qu'ensuite. Aussi sommes-nous coincés.* » Je réponds : « *Non. Dieu ne s'est pas fait Lui d'abord pour ne nous faire qu'ensuite. Il s'est fait homme d'un trait.* »

Le don total de soi a lui seul puissance créatrice. Ne faire capital de rien constitue l'acte créateur. Jamais un auteur ne domine, n'écrase, ne surplombe son œuvre. L'auteur est présent à son œuvre, a partie liée avec son œuvre, fait corps avec son œuvre. Il y a exigence d'incarnation, de passion ressuscitante, destructrice des forces de tuerie, de la création. C'est ainsi que le monde est créé par la Passion d'humanité du Christ qui se révèle du même coup Fils, non pas de la Force élémentaire, primitive, manipulatrice des origines, mais de l'Auteur-Acteur à l'œuvre dans le passage d'une masse d'opprimés de la servitude aux gestes de Libération. Jésus le Christ, en unité de passage, de la Pâque, est dans le droit fil de l'Exode, non de l'acte d'une fabrication initiale, enfouie au plus épais de la préhistoire.

De qui Marx est-il athée ?

C'est le coup de génie d'un Karl Marx que d'avoir vu à quel point notre monde n'était pas créé, qu'il constituait le contraire même de la création : un univers infléchi, inverti en économie où la valeur d'échange étouffe, paralyse, asphyxie, torture, pire, réifie, convertit en chose, enterre vivante la valeur d'usage. Le problème n'est donc absolument pas l'incompatibilité de l'athéisme et de la foi mais celui d'une autre incompatibilité : celle de la masse des hommes à l'image et ressemblance créatrice du créateur, donc eux-mêmes créateurs, dieux en puissance — et de l'argent. C'est dans ce sens que *le Capital* de Marx représente le seul commentaire d'ampleur contemporaine de l'une des paroles centrales, méconnues, de l'Evangile du Christ : « *Nul ne peut servir deux maîtres : Dieu* (qui en grec veut dire le Voyant, le rassembleur des siècles) *et l'argent* ». Impossible de miser sur les deux tableaux : si l'on s'attache à l'un, on méprise l'autre. Marx se refuse à voir Dieu là où prolifèrent les forces obscures qui sécrètent un monde anti-création en forme de capital. Si c'est là être athée, je le suis avec Marx, actualisateur d'Evangile.

Aussi quoi qu'en écrive M. Piettre, le conseil permanent de l'épiscopat français ne fait preuve d'aucun courage en condamnant le marxisme : il se met au contraire à la remorque de la dernière mode. Je constate que le monde existe toujours en forme de marché, donc de jungle. Les marxismes eux-mêmes ont, pour la plupart, capitulé devant la puissance paralysante du capitalisme d'où, péniblement, sans s'attaquer à sa racine, ils avaient tenté d'émerger.

Mais il est un point où le conseil permanent de l'épiscopat français révèle sa dépendance à l'égard d'une majorité qui entend rester la majorité. Ceci à la veille des élections législatives : sa dénonciation d'un danger des privilèges du prolétariat... « *Cette appréhension totale de l'histoire* (celle de Marx) *est établie à partir de la pratique révolutionnaire du prolétariat et de ses intérêts particuliers... Organiser cette vision prolétarienne du monde en position dominante, c'est exclure les autres catégories sociales...* »

Ainsi, pas un mot sur la dictature de la bourgeoisie, organisatrice du pillage des peuples systématiquement affamés. La seule menace principale qui pèserait sur nous, ce serait celle du monopole des prolétaires. Nous connaissons ce langage qui ne diffère de celui du prélat d'Ecône que par l'attitude disciplinaire à l'égard du pape. Ce langage, c'est celui de la grande peur des bien-pensants, affolés par la promesse qui se rapproche : « *Il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'aux riches d'entrer dans le Royaume des Cieux. Parce qu'Heureuses êtes-vous, masses des pauvres, car le Royaume des Cieux est pour vous.* »

Marx est grand

par MAURICE CLAVEL

J'AI rêvé, ou plutôt j'ai bricolé un rêve. J'ai fantaisistement bâclé une construction de pensée où la plus rigoureuse et formidable métaphysique de l'humanité, la dernière, l'hégélianisme, se parachevait, s'actualisait, s'abolissait en marxisme — sans Marx : je veux dire sans la coupure marxiste, sans la brutalité naïve, précritique, intellectuellement si misérable, où la dialectique est « *remise sur ses pieds* », où ce moteur purement logique et spirituel — qui ne peut avoir de validité qu'à ce titre — se transplante tel dans la Matière, qu'il mobilise bizarrement, au grand scandale de tout matérialiste conséquent : Freud, entre autres...

Entre nous, quel intellectuel sérieux n'a pas fait ce rêve ? Et cela se conçoit. Cela marche à peu près. On sait que, pour Hegel, l'homme naturel — conscience obscure où l'Esprit dialectiquement aboli en Matière commence à se récupérer — peu à peu s'investit, se perd, se retrouve, se dépasse en des « *médiations* » sociales qui sont autant d'étapes dans la réalisation de sa Raison, de sa Liberté et de son Savoir absolu : la propriété, le droit, l'art, la religion, l'Etat... L'Etat, l'Etat moderne, où s'accomplissent substantiellement liberté et conscience humaine, est dernier. l'Histoire ne va guère au-delà, sinon pour le généraliser, le mondialiser...

Mais la société civile hégélienne laisse toutefois en dehors d'elle une marge, un vaste résidu sans liberté ni conscience, « *le peuple, la partie qui ne sait pas ce qu'elle veut* ». Hegel aura eu même la gloire d'annoncer le prolétariat, en lequel, Marx l'a vu, tous les acquis hégéliens de l'humanité et même l'humanité elle-même semblent se nier. Dès lors, il apparaît fort hégélien qu'à la fin, une fois de plus, la négation se nie et cette fois tout se renverse ; que cette classe nouvelle et apparemment résiduelle se généralise (prolétarisation universelle) et qu'ainsi l'humanité tout entière s'accomplisse en renversant propriété, droit, religion, Etat : le néant ou le nihilisme de la révolution mondiale et finale rend à l'homme sa plénitude absolue et définitive...

***

Cela peut se rêver. Cela tient à peu près. Mais au fait pourquoi n'est-ce pas cela Marx ? C'est, selon moi, qu'il lui fallait à tout prix une negation de Dieu non dialectique : un refus personnel, absolu, passionné, je dirais presque mystique. Et là, il me faut entrer dans sa vie.

Voici d'abord un fort beau texte religieux : « *Par l'amour dont nous aimons le Christ, nous orientons en même temps nos cœurs vers nos frères qui nous sont intimement liés et pour lesquels il s'est donné lui-même en sacrifice.* » De qui est-ce ? De Marx, âgé de quinze ans. Notons l'amour du prochain, qui ne se démentira guère. Et, de la même époque : « *La religion elle-même nous enseigne que l'Idéal s'est sacrifié lui-même pour l'humanité. Nous ne pourrons donc jamais plus être écrasés sous le fardeau.* » Ici on sent déjà Hegel. Mais le Christ à jamais nous allège et nous libère !

Que s'est-il passé ensuite ? A coup sûr un événement immense, dont le récit nous manque et dont il faut chercher les signes. Sa thèse, à vingt ans, exprime dans un texte son adhésion totale au matérialisme et dans son épigraphe sa « *haine de tous les dieux* ». On ne peut donc parler d'un insensible et paisible éloignement de la foi, comme chez tant... Fut-ce une découverte des excès et méfaits de la religion ? Peut-être, mais il y a plus. Ses poèmes nous attestent une *contre-convention* totale et tragique, où le défi et la déclaration de guerre à Dieu, traité de puissance à puissance, l'emportent infiniment sur la négation de l'athéisme. « *Je veux me bâtir un trône dans les hauteurs.* » Et ailleurs : « *Les vapeurs infernales me montent à la tête et la remplissent jusqu'à ce que je devienne fou et que mon cœur soit complètement changé.* »

***

Ici on peut rire, alléguant qu'il s'agit de lieux communs répandus chez dix mille étudiants romantiques. Mais voici un autre texte :

« *Je jetterai mon gant à la face du monde et je verrai s'effondrer ce géant pygmée... Ensuite je marcherai sur ses ruines, et, donnant puissance d'action à mes paroles, je me sentirai l'égal du Créateur.* »

Là on ne peut plus rire. On doit admirer, stupéfait. Pourquoi ? Parce que le projet historico-mondial et cosmique qui s'y livre — et qui semble bien être le « *projet existentiel* », le « *choix des choix* » de Karl Marx — est aujourd'hui presque intégralement réalisé sur la terre... Notons que l'expression « *donnant puissance d'action à mes paroles* », non seulement imite et inverse à la fois l'action créatrice du Verbe divin, mais annonce le thème si connu de « *la théorie pénétrant les masses* ». C'est admirable, sublime. Je crains que ce ne soit par soucis dérisoires, de type électoralistes, que les marxistes nous dissimulent à quel point de combien Marx est l'homme le plus puissant et le plus haut de l'humanité, ayant à peu près réalisé en moins d'un siècle, sur elle, un projet non seulement prométhéen, mais luciférien. Lucifer, son nom l'indique, est un suprême porteur de Lumière...

Projet originel ? Oui. On va voir que toute la doctrine de Marx en découle, dans une clarté parfaite sans autre « *adjonction extérieure* » que la méthode hégélienne, alors universellement répandue, qu'il n'abandonnera jamais.

***

Il s'agit de supprimer non seulement la religion mais Dieu. En premier lieu *l'hegélianisme* sera tronqué de toute sa tête spirituelle, de la grande logique. D'abord, la matière. Ensuite, et corrélativement, l'homme surgissant dans la nature ne sera plus, comme chez Hegel, un être inchoatif que les médiations sociales accompliront, mais un être complet, heureux, libre, spontanément sociable, que les médiations sociales perdront, dégraderont, *aliéneront*, et qui, naturellement ou plutôt dialectiquement, au terme, se récupérera d'un seul coup par la Révolution.

Encore faut-il, si nous sommes près du terme, qu'une force sociale potentiellement révolutionnaire soit déjà là, lisible, à l'œuvre dans l'Histoire : Marx n'est pas plus volontariste ni intellectualiste que Hegel. Mais voici justement le prolétariat, néant d'humanité, summum d'aliénation, puissance purement négative, et qui donc se n era en plénitude d'humanité enfin reconquise Comment ? Puisqu'il n'a d'existence ou de néant d'existence que dans l'économie — où il fait tout et n'est rien, — cela se passera *économiquement* : par la récupération des instruments de production qu'il anime et qui l'exténuent. D'où la nécessité absolue pour Marx de se faire économiste et d'inventer à l'économie capitaliste, avec la théorie de la plus-value, une contradiction mortelle à brève échéance. Il l'attendit en 1853, 1857, 1863, etc.

Et, dès lors, si l'on songe que dans l'hegélianisme la propriété est à la fois le début et la base des *médiations* — donc aliénations — sociales, toutes les autres s'écrouleront d'un coup avec elle. Feuerbach vient à point, lui aussi, pour qui Dieu est un fantasme, une projection où l'homme épuise ses forces, mais il est vain de lutter idéologiquement pour que l'homme réintériorise la projection et réduise le fantasme. *L'abolition de la propriété dissipera* d'un seul coup la religion. Elle « *tombera comme une écaille* ».

C'est beau, c'est grand, c'est écrit, c'est déjà presque advenu... La « *suppression de Dieu* » est bien la cause finale de ce prodigieux système et qui l'éclaire. Le communisme — rendons cet hommage à Marx, bientôt et désormais militant sincère — n'est pas seulement un prétexte et un appât pour les masses, mais le moyen, le vecteur et le détour nécessaire de son projet fondamental. Je déplore que les dissimulations tactiques de ses fidèles atténuent et dégradent sa grandiose effigie.

Est-elle ainsi trop belle, trop *simple* ? *Il me fallait, à coup sûr*, simplifier, dans le cadre d'un article. Mais rien n'est trop beau pour rendre hommage à cet homme, le plus grand de l'Histoire. Au reste, l'interprétation où il apparaît le plus cohérent n'est-elle pas son interprétation la plus cohérente ? Quelle unité, songez-y ! Bienheureux, a-t-on dit, ceux qui réalisent en leur vie et survie le rêve de leur jeunesse ! A plus forte raison s'il est théologique et cosmique !

***

Connaît-on, en effet, ce portrait de Marx à vingt-trois ans ? « *L'homme sombre de Trèves. Un monstre remarquable. Il ne marche ni court. Il pivote sur les talons, battant l'air de ses bras, les étirant très haut, plein de rage, comme s'il voulait attraper l'immense tente des cieux et la jeter sur la terre.* » Image saisissante... Le portrait est d'Engels. C'est de leur première rencontre...

A chacun de conclure. Je n'ai voulu ici que fournir des pièces aux chrétiens pour les éclairer sur leur devoir, qui reste ambigu : Marx est évidemment l'ennemi absolu, mais comment traiter en chrétien un ennemi absolu ? Je souhaite que l'amour les détourne de l'exorcisme et de l'anathème. Mais je désire aussi que la coupe de leur cervelle cesse de se remplir au cocktail écœurant des syncrétismes vulgaires, du type garaudysiaque. Marx est trop dur et grand pour cela. Dieu aussi, ma foi...

L'OPINION D'UN PROTESTANT : une argumentation anachronique

Je suis toujours surpris, quand sort un document catholique officiel sur les grandes questions, que les références théologiques soient beaucoup plus ecclésiastiques que bibliques. Loin d'être cependant un littéraliste, je pense que le terreau biblique doit demeurer le lieu d'où parle l'Eglise sans quoi celle-ci risque d'être anachronique ou alors soumise à la conjoncture.

Le document sur le marxisme redoute, en substance, que si les chrétiens collaborent avec des marxistes qui ont une vision « réduite » de l'homme, ces chrétiens ne perdent la vision totale de l'homme qu'ils sont censés avoir présent à l'esprit. Avec discrétion, mais fermeté, quand même, le document sous-entend que les chrétiens ont, par rapport aux marxistes, une dimension de plus qui devrait les empêcher d'adhérer sans réserve à une doctrine de l'homme tronqué : le matérialisme historique...

Je pense que cette argumentation est anachronique concernant le marxisme, et peu fondée concernant la dimension en question qui ne serait autre que l'espérance chrétienne.

Tout d'abord, la référence au marxisme qui est faite est certainement sommaire. Même un marxiste orthodoxe ne se reconnaît plus guère dans cette vision mécaniste du marxisme qui est donnée et qui n'était sans doute pas celle de Marx.

D'autre part, insinuer que les chrétiens ont, par rapport aux marxistes, une dimension de plus qui est l'espérance chrétienne, constitue un usage *abusif*, historiquement et théologiquement de la notion. Historiquement, car nous savons bien, nous pasteurs catholiques et protestants, combien le peuple chrétien, dont nous sommes, a de la peine à intégrer à son univers religieux (individualiste, spiritualiste...) la dimension d'un Evangile pour tout homme (collectif, *matériel*...). Théologiquement, je crains que de tels sous-entendus manquent de *fondements* bibliques : les chrétiens peuvent-ils prétendre contre les marxistes, et grâce à la théologie, posséder la connaissance d'une vision totale de l'homme ?

Le vieux mythe biblique de la chute, illustrée par saint Paul qui dit que « *nous voyons comme dans un miroir, c'est-à-dire imparfaitement* », nous rappelle que la vérité, autrement dit la *totalité*, n'est pas à la *portée de* l'homme. Il ne peut pas « l'avoir », il ne peut qu'y tendre... *Certes*, « *nous verrons* »... dit Paul. Mais, ce futur nous met singulièrement en situation d'égalité avec tous les hommes. Rappeler à ces hommes qu'il leur manque une dimension, comme le font les évêques, même s'ils prétendent ne s'adresser qu'aux chrétiens, exigerait que l'on commence par dire — plus explicitement qu'au travers d'autocritiques concernant le passé — qu'elle nous manque à nous aussi les chrétiens, cette dimension !

« L'homme tronqué » des marxistes n'est peut-être en réalité que « l'homme déchu » des chrétiens... Confusionnisme ou correspondance ?

JEAN-FRANÇOIS ZORN.

هكذا من الأصل

isme du chrétien

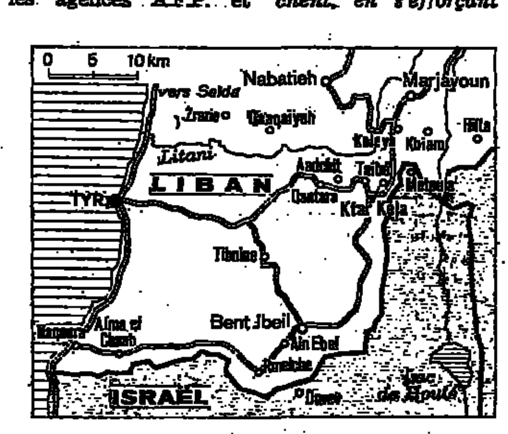
ISRAËL ET L'AGGRAVATION DE LA SITUATION AU SUD-LIBAN

SELON LES MILIEUX AUTORISÉS DE BEYROUTH

Trois positions d'artillerie auraient été installées à Kfar-Kela

Des forces israéliennes ont pénétré mardi 20 septembre dans le village libanais de Kfar-Kela, au centre de la région frontalière. Selon l'agence Reuter, qui cite des sources libanaises autorisées, une unité blindée a installé trois têtes de pont sur les collines dominant le village de Kfar-Kela, enclave tenue par la droite libanaise située à environ 500 mètres de la frontière. Selon les mêmes sources, des vedettes de combat israéliennes ont pénétré dans les eaux libanaises au large du port de Tyr, où, selon la droite libanaise, sept navires transportant des armes destinées aux palestino-progressistes étaient récemment arrivés.

Selon les agences A.F.P. et A.P., les forces israéliennes ont installé sur les collines de Kfar-Kela des pièces d'artillerie qui pilonnent les positions palestino-progressistes, notamment le quartier général palestinien de Nabatieh et le château de Beaufort. Aucune précision n'a pu être obtenue des autorités libanaises sur l'importance de ces forces israéliennes ni sur leurs intentions. On rappelle seulement à Beyrouth que des unités israéliennes étaient déjà entrées dans ce secteur du Sud-Liban au cours des derniers mois pour de brèves incursions.



Dans ce même secteur, la bataille pour le village de Khiam se poursuit. Les tirs d'artillerie ont continué mardi autour de Nabatieh et dans la région orientale du Sud-Liban sans que des changements de position significatifs aient été observés. De nouveaux échanges de tirs ont eu lieu autour du pont stratégique de Khardali, situé entre le château de Beaufort et la place forte conservatrice de Marjayoum. Mais le pont, qui se trouve au fond d'une gorge, demeure inaccessible pour l'une et l'autre partie, en dépit d'une poussée des forces conservatrices.

A Beyrouth, la presse libanaise reproduit largement les informations concernant la participation des troupes israéliennes aux combats. En revanche, notre correspondant Lucien George nous signale que la censure a supprimé systématiquement dans les informations tous les passages concernant la participation des chrétiens de droite à ces mêmes combats.

M. Yasser Arafat, président de l'O.L.P., a, pour sa part, adressé, mardi, aux rois et chefs d'Etat arabes un nouveau message, dans lequel il affirme que *« l'ennemi sioniste ainsi que ses alliés cherchent, en s'efforçant d'envahir certaines régions du Sud-Liban, à créer une nouvelle réalité susceptible de torpiller les efforts de paix au Proche-Orient »*.

● A TEL-AVIV, la radio israélienne, citant des sources autorisées, a annoncé, mardi, qu'Israël avait *« mis en garde »* la Syrie, l'avertissant qu'il ne tolérerait aucun mouvement de troupes syriennes au Sud-Liban. Cet avertissement a été transmis par voie diplomatique par le canal des Etats-Unis. La radio a ajouté qu'Israël avait fait également savoir qu'il n'avait *« nullement l'intention d'assumer le contrôle de zones au Sud-Liban »* et qu'il *« ne se propose pas d'intervenir dans les engagements entre fedayin et chrétiens »* dans cette région.

● AUX NATIONS UNIES, le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, a fait appel à toutes les parties pour qu'elles cessent les hostilités et s'abstiennent de tout ce qui pourrait aggraver *« une situation que l'escalade des combats rend particulièrement dangereuse »*. — *(A.F.P., U.P.I., Reuter.)*

Le Caire dénonce l'« intervention »

(Suite de la première page.)

Ces Palestiniens, que M. Moshe Dayan souhaite voir dans la délégation jordanienne à Genève, ne devront pas être *« enregistrés »* comme membres de l'O.L.P., mais Israël ne cherchera pas à savoir où vont *« leurs sympathies »*.

En revanche, le général Dayan a écarté catégoriquement la suggestion antérieure du président américain en faveur d'un *« foyer »* palestinien. Un tel foyer, même s'il commençait son existence sous des auspices modérés, se transformerait vite en Etat, qui deviendrait une plate-forme d'agression contre Israël, a-t-il dit en substance. Ce serait *« désastreux »*.

Quant aux colonies juives établies dans les territoires occupés, le général Dayan n'a donné aucun apaisement en réponse aux critiques américaines. Il a fait valoir, au contraire, que cette pratique est poursuivie depuis dix ans. Il a admis seulement que ces colonies ne préjugeaient pas le tracé des futures frontières, et que certaines d'entre elles pourraient se trouver sous juridiction étrangère après un règlement de paix, à moins qu'elles ne soient tout simplement démantelées.

Le ministre israélien a refusé de répondre aux questions sur ses mystérieuses escales de Paris et de Zurich avant son arrivée aux Etats-Unis, mais il a admis avoir eu des rencontres — sans préciser leurs dates — avec des représentants arabes. Il a fait aussi un éloge du président Sadate et du roi Hussein qui, à son avis, veulent sincèrement la paix, *« même si c'est leur paix »*. Il n'a fait, par ailleurs, aucun commentaire sur les affrontements au Sud-Liban dont on sait seulement qu'ils ont été évoqués lundi à la Maison Blanche. Dans un commentaire prudent, le département d'Etat s'est borné à prôner la *« modération »* aux diverses parties en conflit dans cette *« région sensible »*.

MICHEL TATU.

● *M. Moshe Dayan*, ministre israélien des affaires étrangères, a rencontré en Europe, M. Moudar Badrane, premier ministre jordanien, le 16 septembre, affirme mardi « La voix de la Palestine » émettant du Caire. C'est à la suite de cette entrevue, ajoute la radio, que M. Dayan est rentré inopinément à Tel-Aviv pour s'entretenir avec M. Menahem Begin. Selon la radio palestinienne, le *« projet Dayan »* concernant notamment la Cisjordanie figurait au centre de l'entretien du chef de la diplomatie israélienne avec M. Badrane, qui fait suite à ses conversations avec le roi Hussein le mois dernier, à Londres. « La voix de la Palestine » déclare enfin que le roi Hussein a chargé son chef de cabinet, M. Abdel Hamid Charaf, de transmettre au président Carter un message concernant la rencontre Dayan - Badrane. — *(A.F.P.)*

UNE MISE AU POINT DE M. RAYMOND EDDÉ

A la suite du point de vue de M. Paul Giniewski, sur la frontière israélo-libanaise (*le Monde* du 21 septembre), M. Raymond Eddé, député libanais, leader du bloc national libanais, nous adresse la mise au point suivante :

« M. Paul Giniewski écrit qu'Emile Eddé, alors président de la République libanaise, aurait rencontré à Paris M. Weizmann (en 1937) *et salué en lui « le futur président de l'Etat juif ». Je n'ai pas souvenance que mon père ait eu une telle rencontre ou fait une telle déclaration. Il incombe à M. Giniewski d'en apporter la preuve s'il ne veut pas induire en erreur les lecteurs du* « Monde ».

Le patriarche maronite en visite officielle en France

Le patriarche maronite du Liban, Mgr Antoine Pierre Khoraïche, était attendu ce mercredi 21 septembre, à Paris, pour une visite officielle d'une semaine en France. Mgr Khoraïche, qui est l'invité de M. Giscard d'Estaing, sera reçu à déjeuner, vendredi, par le chef de l'Etat. La veille, il aura été l'hôte de M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères. Jeudi, en fin d'après-midi, il recevra, à l'Hôtel de Ville de Paris, la médaille de vermeil des mains de M. Jacques Chirac.

Dans un message aux Libanais, Mgr Khoraïche a indiqué, le 17 septembre, qu'il comptait s'entretenir avec les dirigeants français du « présent aussi bien que de l'avenir » du Liban. « Nous avons confiance, a-t-il dit, notre parole trouvera un accueil favorable auprès des hauts responsables de France, qui jouissent d'un crédit particulier au milieu des nations. »

Mgr Khoraïche sera au Vatican le 27 septembre, pour prendre part aux travaux du synode des évêques et participer, à partir du 9 octobre, aux solennités de canonisation du bienheureux Charbel Makhlouf.

Droit à la différence et aspiration à l'unité

par l'abbé YOUAKIM MOUBARAC

Dans sa chronique de l'an 89 de l'Hégire (708 de l'ère chrétienne), l'historien arabe el-Balâdhuri (mort en 1926) relate qu'une peuplade guerrière des marches septentrionales de l'empire reçoit du calife omeyyade al-Walîd (705-715) la proposition de s'établir à son gré en Syrie, contre la rupture de son allégeance à Byzance. Nul n'y serait contraint d'embrasser l'islam, ni de payer la *jizya*, impôt de capitation réclamé aux « gens du Livre ». Ces chrétiens ne paieraient que ce qui est imposé aux musulmans et ils seraient complètement assimilés. Ils s'habilleraient comme eux, feraient la guerre avec eux et garderaient leur part du butin.

Ces guerriers des confins des empires arabe et byzantin que les musulmans appellent *garâgima* et les grecs *mardaïtâ* sont arabisés par les historiens maronites traditionnels en *marada* et reconnus par eux, ainsi que par les miliciens d'aujourd'hui et d'hier, comme leurs propres ancêtres. S'il est peu probable qu'il en soit ainsi, comme l'ambassadeur Ismail l'a montré dans une thèse naguère soutenue à Paris, il est non moins certains que dans le chassé-croisé des ethnies de type religieux, occasionné par les luttes christologiques, puis par la conquête arabe, la condition d'insoumission a été assumée par les maronites dès la plus haute époque et qu'ils sont en cela les héritiers légitimes des mardaïte, alors qu'ils n'en seraient que partiellement les descendants.

Une rébellion périodique

Dans une histoire du Liban allant de la conquête arabe à la conquête ottomane (Beyrouth, Dâr-al-Nahâr, 1977), le professseur Muhammad Ali Makki, de l'Université libanaise, a pris soin de souligner en de nombreuses périodes l'irréductibilité de la condition maronite. Après avoir relevé le statut particulier que les maronites s'octroient sous les Omeyyades, il souligne de nouveau leur combativité à propos des révoltes qui ont marqué l'avènement des Abbassides, notamment en 758, à Moneïtra, le futur Monastir des Croisés, dans le haut Kesrouan, et relate la survivance des rebelles au massacre ordonné par le califat de Bagdad et noblement contesté par le grand juriste de Baalbek, Awzâ'î (707-774).

Lors des Croisades, notre auteur ne manquera pas de faire discrètement remarquer que les Maronites ne furent pas la seule population locale à faire cause commune avec les Francs, mais qu'un certain nombre de sectes ou de régimes musulmans ont trouvé auprès d'eux un recours salutaire à l'incertitude qui a régné en terre d'Islam après la période que Louis Massignon a appelée son « siècle ismaélien ».

C'est d'autant plus vrai que, lorsque les Ayyoubides, puis les mamelouks d'Egypte prendront sur eux de restaurer l'unité de l'empire musulman sous une stricte orthodoxie sunnite, les maronites ne seront pas plus durement molestés que les populations dissidentes avec lesquelles ils cohabitaient et luttaient, chiites, nosaïris et druzes

La première autonomie

C'est avec les druzes que, dès l'aube des Temps modernes, les maronites s'emploient à instaurer le premier régime national d'autonomie au sein de l'empire ottoman. Cette entreprise précède de plus de deux siècles le mouvement analogue qui donnera naissance, après la campagne de Bonaparte, à l'Egypte moderne. L'émirat druzo-maronite qui s'établit avec les Ma'an, du temps d'Henri IV, et s'affirme avec les Chéhab au siècle suivant, connaîtra, au milieu du dix-neuvième siècle, un dénouement tragique Mais ce sont les interventions ambiguës de la Sublime Porte et leurs interférences avec les puissances qui entraînent les massacres de 1860.

D'ailleurs, on sait mieux, depuis les travaux de Dominique Chevallier, les composantes sociales de ces « mouvements de libération » avant la lettre, notamment de la paysannerie maronite soutenue par le patriarcat, qui ont accompagné et suivi une période des plus troublées. Pour avoir été confiné dans un Petit Liban de la montagne, puis livrés au cours de la première guerre mondiale à une tentative ottomane d'extermination par la famine, les maronites n'en auront que mieux contribué, à partir de Paris aussi bien que du Caire, à l'émergence de l'arabisme et à la promotion de la renaissance tant politique que culturelle qu'il représente.

Des revendications communes

C'est maintenant cette option précise qui est en cause et, par là même, l'ensemble de la relation islamo-chrétienne à la hauteur de la coexistence libanaise. Pour autant qu'un consensus semble toutefois se dégager, des rangs des combattants, à l'encontre des sectaires, et d'une pensée engagée, en dépit des esprits chagrins, on peut repérer un certain nombre de revendications maronites communes à tous les chrétiens d'Orient et parfaitement accordées avec le meilleur des aspirations musulmanes.

Il y a assurément au Liban, comme un peu partout dans le monde, la revendication du droit à la différence. Mais, si cette différence ne prend pas chez les maronites le caractère d'un irrédentisme absolu à l'endroit du monde arabo-musulman, ce qui serait un démenti à leur histoire et un défi absurde à la réalité, elle rejoint ce qui dans l'ensemble du monde arabe aspire à une unité organique dont on a dit qu'elle n'était pas faite pour uniformiser, mais pour personnaliser.

Ce n'est assurément pas le moins paradoxal qu'on ait pu présenter les derniers événements du Liban, comme un conflit islamo-chrétien, ni le moins tragique qu'ils aient été vécus comme un duel libano-palestinien. Mais l'Eglise maronite continue à être représentée par la modération les derniers événements du Liban uni par la volonté du président Sarkis.

Le passage de l'arabisme à l'arabité

A partir d'un ensemble où la religion ou l'idéologie d'un groupe, quel qu'il soit, est considérée comme le bien commun et supérieur, l'unité de la « nation arabe » sans cesse en gestation est appelée en ce moment à s'affirmer, à l'instar de l'unité européenne, sur le plan politique. Dans une reconnaissance gaullienne des Etats, elle doit pouvoir valoriser, dans une nouvelle synthèse, tant les options modernes que les richesses anciennes assumées par l'Islam naissant et portées par lui à l'apogée d'une des civilisations les plus prestigieuses de l'humanité. On rappellera à cet égard qu'entre les deux grands moments arabes de l'empire musulman, à Damas et à Bagdad, ce sont des chrétiens et des juifs qui ont été, au même titre que les musulmans, les promoteurs de cette civilisation L'Occident a d'ailleurs commencé d'en hériter dès le haut Moyen Age, et des maronites ont contribué à la faire redécouvrir au temps de l'orientalisme.

A l'opposé d'une convergence analogue dans l'actualité, il y a maintenant le danger certain de voir les trois grandes composantes religieuses et socio-culturelles de l'Orient se durcir sur des positions de fondamentalisme doctrinal et d'agressivité réciproque. Pour le dire en plus clair, il y a un risque réel à voir des chrétiens d'Orient prendre une attitude de refus à la kurde et les juifs s'aligner sur les positions maximalistes du sionisme israélien. Dans ces conditions, il ne faudrait pas s'étonner de voir les options de l'Islam contemporain en faveur du libéralisme et de la modernité s'estomper derrière l'exaspération de ses masses et un intégrisme salafi des plus étroits surgir en face des intégrismes juif et chrétien correspondants

Si, malgré les conséquences désastreuses d'une pareille perspective, il semblerait qu'elle ne soit pas exclue dans la stratégie de telle grande capitale de l'Occident, la responsabilité de la France n'en serait que plus grande et, pour symbolique qu'elle soit, la visite à Paris du patriarche maronite en revêtirait le caractère d'un avertissement solennel.

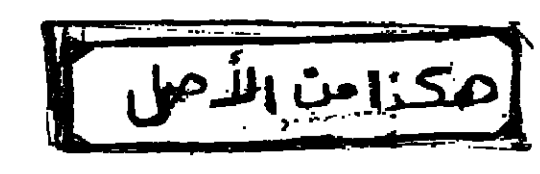
Le rôle de la France

C'est, en toute hypothèse, le cas, dans la mesure où il faudrait aujourd'hui faire porter leurs fruits aux liens traditionnels des maronites avec la France, lesquels n'ont jamais fait abstraction de leurs relations communes avec l'Islam. Il serait d'ailleurs facile de mettre les gestes de la France à l'égard et, parfois, au bénéfice des chrétiens d'Orient sur le compte de l'interventionnisme occidental dans la région. Il est plus juste de les situer dans ce que Louis Massignon appelait, à l'instar de sa vocation chrétienne, la politique musulmane de la France. On remarquerait alors que, de François Ier à Charles de Gaulle, ce pays a eu besoin d'un point d'appui en Orient pour tenir tête aux hégémonies qui menaçaient l'équilibre de l'Occident et la rectitude de sa relation au reste de l'univers. Or c'est ce que l'Orient ottoman, puis arabe, a parfaitement bien compris et c'est cette politique que des musulman éclairés ont envisagée et servie, aussi bien que des maronites.

Son enjeu actuel revient à savoir si le dialogue franco-arabe, épine dorsale des relations de l'Europe avec le tiers-monde, a un contenu politique propre face à l'emprise des blocs et si une politique française d'indépendance, d'équilibre et d'échanges entre les rives d'une Méditerranée soustraite aux hégémonies a une portée décisive pour la paix. Si cela n'était pas le cas, il faudrait alors avouer que le Proche-Orient est livré au jeu des puissances, voire à l'une d'entre elles, ce qui, dans l'exclusion de la France, représenterait au Levant un phénomène de discontinuité historique sans précédent et une rupture d'équilibre international chargée des plus sombres possibilités

L'appel de l'Orient et le rêve occidental

Mais il n'y a pas que l'équilibre politique de l'Occident à considérer dans les relations que la France entretient avec le monde musulman, directement ou par le truchement des chrétiens d'Orient. Il y a aussi une opération sous-jacente d'affinité spirituelle et d'épanouissement culturel, dans la promotion même de la différence.



EUROPE

LES GRECS AU SEUIL DE L'EUROPE

III. — Adieu à l'Enosis

M. Caramanlis vient d'annoncer la dissolution anticipée du Parlement grec élu en 1974 et la convocation des électeurs pour le 20 novembre. Dans ses deux premiers articles (« le Monde » des 20 et 21 septembre), André Fontaine a évoqué l'arrière-plan économique et diplomatique de ces élections, dans lesquelles le problème de Chypre est appelé à jouer un grand rôle. Il expose aujourd'hui comment se présente la situation dans l'île après le décès soudain de Mgr Makarios.

Paphos. — Est-il dans toute la Méditerranée paysage plus tendre, mariage plus réussi de la mer et du ciel que l'immense plage du sud de Chypre où Aphrodite naquit à l'ombre d'un rocher ? Lorsqu'on a les oreilles toutes pleines encore du vacarme du tourisme de masse, quel plaisir valérien que de retrouver un peu plus loin pour soi seul, sous la caresse cuivrée du soleil déclinant, les hypogées, les églises byzantines et les mosaïques romaines de Paphos ! Mais les toits qui protégeaient celles-ci des intempéries ont disparu et l'on remarque au milieu des petits cubes aux teintes fanées, les longues tâches brunâtres d'un mastic encore frais. L'aviation turque est passée par là. Les combats d'hier, *l'occupation d'aujourd'hui sont* trop proches pour que l'île puisse s'abandonner à cette douceur de vivre pour laquelle il semblerait que les dieux l'ont faite.

A Nicosie, dont toutes les routes d'accès, sauf une, sont coupées par les forces d'invasion, le drame est présent à chaque instant au bout de la rue. Sans transition, on passe de l'aisance d'une ville grecque, c'est-à-dire commerçante, aux trottoirs bordés de voitures pare-choc à pare-choc et aux vitrines remplies de tous les produits de la société de consommation à un paysage de guerre : barrages de sac de sable à meurtrières, soldats casqués, guérites d'observation.

A quelques mètres de là, de l'autre côté d'un *no man's land* où les rideaux de fer tordus portent la marque des pillages, flotte le drapeau rouge, frappé du croissant et de l'étoile, des soldats de M. Demirel. L'aérodrome sert de quartier général aux forces des Nations unies, qui occupent également le Ledra Palace, jadis voué au plaisir des vacanciers fortunés. A la sortie de la capitale, sur une plaine que la sécheresse persistante a transformée en un morceau de Sahara, tout un quartier neuf a été bâti, avec sur les toits les inévitables chauffe-eau solaires, à l'intention des réfugiés.

Qu'il s'agisse de maisons individuelles ou d'immeubles collectifs, ces bâtments confortables et

De notre envoyé spécial
ANDRÉ FONTAINE

relativement spacieux, que leurs occupants entretiennent avec un soin jaloux, n'ont pas grand-chose à voir avec les clapiers où s'entassent tant de réfugiés dans le monde, pour ne pas parler des Palestiniens. Des fleurs ou des arbustes poussent souvent devant le seuil. Le gouvernement de Chypre a bien vu ce que sa cause risquait d'y perdre devant l'opinion mondiale : on n'a pas trop tendance à s'apitoyer devant ces personnes déplacées convenablement logées, habillées et nourries, qui ont souvent quitté leur ville ou leur village d'origine au volant de leur voiture. Courageusement, il s'est refusé à jouer la carte du sentimentalisme, sachant très bien au demeurant qu'elle n'a pas suffi à arracher à leur misère les Palestiniens ou les fugitifs d'Indochine. De toute façon, contrairement à ses espoirs, il n'aura pas réussi avant l'hiver à réinstaller les quelque quinze ou vingt mille personnes qui vivent encore sous la tente.

Ce relatif échec est bien modeste au regard de l'extraordinaire performance accomplie par le peuple chypriote grec et par son gouvernement. Ils ont perdu soudain près de 40 % du territoire national, dont les régions les plus fertiles — notamment toutes les plantations de citronniers — et la ville de Famagouste, la seule organisée pour le tourisme de masse. Il leur a fallu accueillir deux cent mille réfugiés, soit près de la moitié de la population grecque chypriote totale. Et pourtant, trois ans après l'invasion, le taux de chômage n'est que de 8 %. Le produit national brut, qui était inférieur de 31 % en 1975 au niveau d'avant l'invasion, a remonté de 13,8 % en 1976. Les exportations ont augmenté de quelque 90 % en valeur absolue par rapport à la période antérieure à l'occupation. La balance des paiements, déficitaire en 1975, est redevenue largement excédentaire, et la hausse des prix n'a été en 1976 que de 3,8 %.

Tous ceux qui ont l'occasion de franchir la ligne de démarcation sont frappés par le contraste existant, plus encore qu'au temps des *« enclaves » turques*, entre la prospérité de la zone laissée aux Grecs chypriotes et la pauvreté de celle qu'occupent leurs adversaires. Quels que soient les mérites de la très libérale politique d'investissements du ministre des finances, M. Patsalidès, et la rigueur de sa gestion, quelle que soit l'utilité de l'aide de la Grèce et du haut commissariat des Nations unies aux réfugiés, il va de soi que de tels résultats n'auraient pu être obtenus sans l'exceptionnelle vitalité d'un peuple qui a surmonté après l'épreuve la tentation du découragement.

L'impasse

Il s'en faut que sur le plan politique résultats et perspectives soient aussi brillants. La presse de Nicosie a beau trouver moyen chaque matin de présenter sous de gros titres les derniers développements du problème de Chypre, force est de constater que celui-ci est tout bonnement dans l'impasse. La mort de Mgr Makarios, dont personne dans l'île ne peut prétendre égaler la stature, n'a évidemment rien arrangé.

L'actuel président de la République, l'ex-ministre des affaires étrangères Kyprianou, n'est pas en bonne santé et a du suspendre ses activités. Très affecté par la *disparition du prélat*, il paraissait avoir quelque peine à se faire à ses nouvelles fonctions. Le docteur Lyssaridès, qui était à la fois le médecin et le conseiller de Makarios, et le chef du parti socialiste, s'est opposé avec vivacité à l'élection à la présidence de la Chambre de M. Mikhaïlidès, directeur d'hôtel à Paphos, qui passe pour avoir la faveur de l'Eglise mais n'était ni de près ni de loin un proche de l'archevêque défunt. C'est un premier *signe* de désunion au sein de l'*establishment*. Il faut aussi tenir compte de l'existence d'un courant d'extrême droite groupé autour de M. Clèridès, qui assura l'intérim de la présidence de la République après l'échec du putsch de juillet 1974, et qui bénéficie, dit-on, d'encouragements de la part de certains officiers de la garde nationale venus du continent (1).

De toute façon, l'élection de *M. Kyprianou, s'il est assez remis* de ses ennuis de santé pour demeurer à son poste, doit être confirmée en février, époque ou aurait expiré le mandat de Mgr Makarios. Le scrutin ne devrait pas faire difficulté à moins que M. Papadopoulos, l'alerte chef de la délégation aux pourparlers intercommunautaires, se décide à faire acte de candidature. Il se peut, d'autre part, que les communistes posent quelques conditions à leur soutien, ce qu'ils ne pouvaient pas faire avec l'archevêque, dont le prestige ne comptait pas pour peu dans les quelque 40 % de suffrages sur lesquels ils pouvaient compter. Il faut dire que le P.C. chypriote grec, l'Akel, s'intéresse moins à la lutte idéologique qu'à la politique extérieure.

Peu lui importe que l'Eglise orthodoxe soit le principal propriétaire foncier du pays, et que les capitaux étrangers y soient très libéralement accueillis, du moment que Chypre reste en dehors du pacte atlantique. Inutile de dire qu'une telle position satisfait tout à fait l'U.R.S.S., dont l'Akel n'a d'ailleurs pas hésité à approuver l'intervention en Tchécoslovaquie.

L'adhésion au pacte résulterait logiquement d'un éventuel partage de l'île entre la Grèce et la Turquie. Nul doute que Washington, dans le passé, y ait fortement songé. C'est sûrement ce qui se serait passé si les colonels *d'Athènes avaient réussi dans* leur tentative de putsch, menée de notoriété publique avec le soutien de la C.I.A., qui leur avait juré que la Turquie ne bougerait pas. Pour beaucoup de gens à Nicosie, et aussi à Athènes, surtout dans les milieux de gauche *bien entendu, le but ultime de* la politique américaine n'a pas changé. Mais dans les cercles gouvernementaux des deux capitales on ne partage guère cette opinion.

Il va de soi que l'U.R.S.S., en tout état de cause, n'est pas disposée à laisser faire une telle opération, qui aboutirait à remettre en question l'existence d'un Etat souverain, membre des Nations unies. Et Chypre ne perd pas une occasion de rappeler que son *sort doit être réglé dans le* cadre de l'organisation internationale, non par un accord entre deux ou même trois pays étrangers, même si l'un de ces pays lui est attaché par les liens du sang.

Le temps où la cause de l'Enosis, du rattachement à la mère patrie, enflammait les Grecs de l'Hellade et de Chypre, est décidément bien loin. Non seulement les deux Etats grécophones ont suivi, à l'époque des colonels, des politiques intérieures qui les ont beaucoup différenciés, mais les habitants de l'île ne peuvent oublier que la junte est directement responsable de l'occupation turque. De même ne peuvent-ils ignorer que, malgré toutes les assurances officielles, il y a de bons esprits à Athènes, jusque dans des postes de haute responsabilité, pour déclarer sans ambages, en privé, que *le partage de fait qui* existe actuellement à Chypre sanctionne une initiative insensée des colonels et qu'il serait tout aussi insensé de payer de concessions sur la question de la mer Egée une amélioration de la situation dans l'île.

Ce désintérêt de la métropole a évidemment ses limites, mais il contribue peut-être à expliquer pourquoi les drapeaux grecs, si nombreux jadis à Chypre, y sont devenus aujourd'hui si rares, pourquoi aussi tant de responsables confessent leurs inquiétudes. Quel que soit le soutien que l'U.R.S.S. a donné et continue de *donner aux positions du gouvernement* de Nicosie, notamment aux Nations unies, ils savent bien qu'il ne faut pas compter sur elle pour faciliter un règlement, dont le premier effet serait de détendre les relations entre deux alliés des Etats-Unis, aujourd'hui à couteaux tirés.

Optimistes et pessimistes

Les plus optimistes reconnaissent qu'à court terme il n'y a pas grand-chose à espérer. Mais ils veulent croire que les difficultés économiques très graves que connaît aujourd'hui la Turquie, et qui devraient, selon eux, s'aggraver, fournissent aux Occidentaux la possibilité d'exercer sur elle des pressions suffisantes pour l'amener à prendre enfin en considération les propositions chypriotes. *L'idée est de créer un Etat fédéral* — qui serait en réalité confédéral — et consacrerait la mainmise des Turcs après rétrocession d'une partie assez modeste de leur zone d'occupation, sur un tiers de l'île. On est loin des positions adoptées par Makarios avant l'invasion, et dont beaucoup admettent, à présent, qu'elles étaient bien trop intransigeantes. C'est dans cette perspective d'une action sur la Turquie que Nicosie a amorcé, déjà du temps de l'archevêque, un discret rapprochement avec les Etats-Unis, quitte à provoquer quelques grincements à gauche. On cite avec insistance à Chypre le propos de M. Clifford, envoyé spécial du président Carter, selon lequel la partition *« serait la plus mauvaise solution »*, et, avant de tomber malade, M. Kyprianou l'avait invité à revenir ces jours-ci dans l'île. De même a-t-on accueilli avec satisfaction le vote du Conseil de sécurité invitant, la semaine dernière, les Turcs a interrompre la *« colonisation »* de la ville de Famagouste.

Ces espoirs semblent parfaitement vains au clan des pessimistes, convaincus que rien ne fera jamais renoncer les Américains à soutenir la Turquie, quand ce ne serait que parce qu'elle a quarante millions d'habitants et *qu'elle contrôle les Détroits*. A leurs yeux le statu quo a toutes chances de durer longtemps, à moins que la Turquie n'entreprenne d'occuper toute l'île ou que les deux parties n'acceptent, de guerre lasse, un compromis qui laisserait à Ankara l'essentiel de ses conquêtes, tout en permettant à la bonne conscience universelle de se rassurer à peu de frais. Fidèles à la stratégie de la « lutte longue » exposée par Makarios dans son dernier discours, ils se refusent cependant à s'incliner devant un sort adverse. Certains *envisagent même de recourir au* terrorisme.

Ainsi la tragédie de Chypre s'éternise-t-elle, en pendant à celle qui, à l'autre bout de l'Europe, désole l'Irlande du Nord. Deux communautés, qui durant des siècles avaient vécu en bonne harmonie, y compris au temps des guerres gréco-turques, sont devenues des ennemies, séparées par un mur aussi infranchissable que celui de Berlin ou que le 38e parallèle. Quelles que soient les erreurs commises par les chefs de l'une et de l'autre, il est manifeste que l'on n'en serait pas arrivé là si le cynisme des grandes puissances, et pour commencer des Etats-Unis, n'avait pas ajouté son poids à la folie d'une junte aux abois.

L'Europe des Neuf, il n'y a pas si longtemps, s'est félicitée de s'être enfin entendue sur un problème de politique étrangère. Il se trouve qu'il *s'agissait de* Chypre, qui est, par parenthèse, un Etat associé au Marché commun. Mais quel sens aurait l'entente sur les mots si elle ne débouchait pas sur une action ? L'injustice est là, à nos portes, qui crève les yeux. La Communauté, le Conseil de l'Europe, si attachés à la cause des droits de l'homme, ne feront-ils rien pour aider ce peuple malheureux qui a donné depuis trois ans tant de preuves de son courage et de sa bonne volonté ?

FIN

(1) La garde nationale chypriote grecque est *encadrée* en grande partie, aux termes des accords de Zurich et de Londres, par des officiers grecs.

Le président de Chypre doit interrompre ses activités

De notre correspondant

Nicosie. — Le président de la République chypriote, M. Kyprianou, est à nouveau malade et son cardiologue, le docteur Kalbian, lui a conseillé « un repos de quelques jours » (nos dernières éditions du 21 septembre). Selon un communiqué officiel, M. Kyprianou souffre d'un « malaise dû au surmenage ».

Ce n'est pas la première fois que le chef de l'Etat chypriote est obligé de s'aliter pour des raisons de « surmenage » depuis son retour sur la scène politique en septembre 1976, en tant que président de la Chambre des représentants.

Lors de la mort de Mgr Makarios, le 3 août dernier, M. Kyprianou avait dû quitter la chambre pour assumer les fonctions de président intérimaire de la République. Sa nouvelle maladie compromet le voyage à New-York qu'il devait faire le 27 septembre prochain pour prendre la parole devant l'Assemblée générale des Nations unies.

Les rencontres prévues de M. Kyprianou avec les officiels américains pour examiner une nouvelle initiative à Chypre seront remises à une date ultérieure.

La santé précaire du nouveau président de la République ébranle sérieusement le climat politique et compromet les chances de M. Kyprianou d'être réélu à la magistrature suprême en février 1978. Serait-il en mesure d'entreprendre la campagne électorale, qui s'annonce particulièrement difficile, et d'assumer pour cinq années encore les fonctions présidentielles en des circonstances particulièrement délicates ?

C'est en fait le problème aigu de la succession de Mgr Makarios, qui resurgit plus vite que ne le pensaient les formations politiques chypriotes (parti démocratique de M. Kyprianou, parti socialiste de M. Vassos Lyssarides et le parti *communiste de M. Papaioannou*).

DIMITRI ANDREOU.





Matignon

19, Av Matignon

هكذا من الأصل

EUROPE

Portugal

M. Mario Soares espère que le président de la République s'engagera plus activement aux côtés du gouvernement socialiste

Lisbonne. — S'ils n'avaient, en trois ans d'une histoire mouvementée, pris la mesure de ces moments qu'on leur dit « décisifs » et qui passent insensiblement dans l'ordinaire quotidien, les Portugais auraient quelque raison de se montrer déçus.

De notre envoyé spécial

N'a-t-on point promis, avec force « manchettes » et titres redondants dans la presse de Lisbonne, un « *tournant dans la crise* », une « *nouvelle formule* » (de gouvernement) pour remplacer l'ancienne, vieille de quatorze mois et usée ? Le week-end dernier quinze socialistes, dirigeants du parti au pouvoir, se sont réunis à la campagne. Pour dire finalement que rien n'était changé, qu'ils continuaient à gouverner : jusqu'à nouvel avis...

Etrange climat, tiède comme l'été finissant. Des faux airs de Ve République, en demi-teinte, sur fond de crise. Lisbonne a des coulisses bruissantes de rumeurs et d'intrigues, éventées sitôt nouées, tant le monde politique est petit, peuplé de vieilles connaissances de la « fac » ou de l'exil, parfois des deux. L'équilibre précaire à l'Assemblée autorise, dans les salons, les jeux les plus subtils, les querelles les plus vaines, et les interminables constructions de majorités multiformes.

Mais ce n'est là que le reflet à peine déguisé des joutes en cours. La fragilité du pouvoir des socialistes, dépendant d'appuis extérieurs pour conduire leur politique, entraîne, à la veille de la rentrée parlementaire, une vague de spéculations sur la « longévité » que l'on peut et doit accorder à l'expérience de gouvernement minoritaire. Chacun à sa place, tout le monde s'observe. D'où cette atmosphère équivoque où les « non » ressemblent à des « oui, mais », où les reculs répondent aux avances trop franches, où les portes ne sont jamais grandes ouvertes ni totalement fermées.

Une dissidence à gauche

Réaffirmant, le 18 septembre, leur détermination de gouverner seuls, les socialistes auraient-ils donc bloqué le jeu et fait taire les convoitises ? En apparence seulement. Car ils savent mieux que d'autres que la situation s'est peu à peu modifiée au cours des dernières semaines. La longue série de lois votées au début de l'été — pour réglementer le droit de grève, favoriser l'investissement étranger, élargir et rentabiliser le secteur privé, indemniser les patrons d'entreprises nationalisées, et corriger la réforme agraire — révélaient trop ostensiblement une volonté d'épurer les séquelles d'une « révolution emballée » pour ne pas provoquer la foudre des communistes et de nouveaux remous au sein du P.S.

Depuis longtemps inquiets de l'orientation prise par leur parti, devenu, selon eux, « l'otage de la droite », des militants et des cadres socialistes sont alors entrés en dissidence ouverte. Groupés derrière M. Antonio Lopes Cardoso, ancien ministre de l'agriculture, ils sont aujourd'hui sommés par la direction du parti de choisir entre le P.S. et la « Fraternité ouvrière », association qu'ils avaient créée pour faire entendre leur voix « *hors de la social démocratie et du stalinisme* ». Très minoritaires, la plupart sont d'ores et déjà à demi exclus du parti ou incapables de s'organiser. L'aile gauche, morcelée, a finalement fondu au rythme de départs plus ou moins silencieux. Pour M. Mario Soares, le parti y a gagné son homogénéité, même si, en cette période difficile, sa base militante paraît être rétrécie.

Plus grave par ses conséquences est la réaction des communistes à ce qu'ils appellent la « *contre-révolution législative* » et aux mesures draconiennes d'austérité. Non que les socialistes se soient véritablement émus de l'offensive du P.C., qui demandait aussitôt la démission du gouvernement, la dissolution de l'Assemblée et de nouvelles élections, mais ils ont, du même coup, perdu dans l'immédiat la possibilité d'user du jeu de balancier qui, depuis un an, leur permettait de gouverner et de légiférer en allant chercher tour à tour à droite et à gauche les voix qui leur assuraient la majorité.

Les communistes eux-mêmes, qui ont dû se mettre dans une position de « hors jeu » parlementaire, proposent aujourd'hui au pouvoir en place un « compromis social », en échange d'une pause qui préserve les « *conquêtes du 25 avril* ». Et, à la clé, un « *gouvernement de plate-forme* » aux contours mal définis. « *Jamais !* réplique M. Mario Soares. *Cunhal et ses amis veulent revenir au gouvernement, bien sûr, mais s'ils reviennent, ce sera pour détruire de nouveau l'Etat que nous avons peine à reconstruire.* »

Ainsi bloqués à gauche, les socialistes doivent donc se tourner sur leur droite pour y glaner les bases d'un accord parlementaire durable. Mais le jeu se complique étant donné les appétits grandissants du parti social-démocrate, qui, devenu la charnière indispensable, attend d'être payé en retour.

Par un gouvernement de coalition ? M. Mario Soares, qui s'était engagé à ne passer d'alliance ni avec la droite ni avec la gauche, s'estime lié par ses promesses aux électeurs. Il se refuse à toute idée d'ouvrir son équipe, sinon, comme c'est déjà le cas, à quelques personnalités indépendantes. Le P.S., pense-t-il, y perdrait sa crédibilité et la plus grande partie de ses forces. Le passage est étroit qui permet de gouverner à l'abri des obstacles, entre un P.C. campé dans son opposition et une droite qui entend bien « vendre ses voix » au prix coûtant et qui garde par-devers elle l'arme redoutable de la censure.

Le mystère Eanes

Refus de voir trop loin un avenir incertain ? Les socialistes portugais croient pouvoir maintenir la formule actuelle en la consolidant. Ils ont pour ce faire mis au point un plan à quatre étages :

1) Trouver d'abord un nouveau souffle et « relancer la machine » par un remaniement ministériel qui rende à l'équipe gouvernementale l'homogénéité et une efficience dont beaucoup commencent à douter.

2) Définir avec le monde du travail les termes d'un « *pacte de progrès* » qu'il faudra négocier, « *de façon purement tacite* » avec les syndicats, et surtout avec la puissante C.G.T.P. où l'influence du P.C. est prédominante.

3) Maintenir avec le P.S.D. un dialogue préférentiel et, grâce à un accord, conserver l'appui parlementaire indispensable.

4) Enfin, et surtout, obtenir du président de la République un soutien plus direct et plus ostentatoire à la politique suivie.

Visage de glace et verbe rare, le général Ramalho Eanes entretient à plaisir, sous les lambris dorés du palais Belem, où il s'est presque cloîtré, le mystère qui plane autour de lui et de ses intentions. Il n'ignore rien, bien sûr, de ce que lui suggère maintenant son premier ministre : mais « de Soares + Belem = formule 2 », comme on dit aujourd'hui à Lisbonne, selon l'expression de l'hebdomadaire *Expresso*, le chef de l'Etat n'a rien dit, publiquement du moins. Pourtant certains signes apparaissent qui montrent, encore timidement, que, malgré les pressions de toute sorte, il n'est peut-être pas resté sourd aux propos du dirigeant socialiste.

Ainsi un groupe d'économistes vient d'être formé sous l'autorité du président pour « *étudier la situation et proposer des remèdes* ». Hâtivement interprétée à droite comme une sorte de confiscation de prérogatives gouvernementales, l'initiative pourrait bien au contraire être le fruit d'une entente entre le chef de l'Etat et le premier ministre qui marquerait le premier pas du président de la République vers un soutien accru au futur gouvernement. Préparé par des spécialistes, pour la plupart assez proches du P.S., le document économique revêtu de l'autorité du chef de l'Etat deviendrait alors l'essentiel du « programme d'urgence » que M. Soares se propose de défendre.

Comment des partis qui se réclament d'une majorité présidentielle pourraient-ils donc demain contester à un premier ministre une base d'accord frappée du sceau de celui qui fut et reste leur propre candidat ?

La dissuasion

En confiant récemment qu'il sentait venue l'heure où il ne devait plus être seulement un arbitre mais aussi un « porteur de dynamisme », le général Ramalho Eanes a encore souligné son désir de sortir — prudemment — de sa réserve naturelle.

Il n'en fallait pas plus pour que pointent et s'expriment publiquement, çà et là, l'espoir ou la crainte de voir naître « *un présidentialisme à la portugaise* ». La Constitution, certes, le rendrait parfaitement légitime. Mais s'il existe bien au sein de chaque parti et en dehors d'eux des « eanistes » prompts à en défendre l'idée et même la nécessité, une telle évolution bute sur un obstacle essentiel : le général lui-même n'est, de l'avis de tous, pas... « eanistes ». Pas encore ! Les pressions sont aujourd'hui d'autant plus fortes que les querelles de partis se sont aiguisées et qu'aucune « formule » ne peut prétendre, d'emblée, à une longue pérennité.

Face aux « palabres » et à l' « incompétence », il pourrait, demain, plaire à certains — civils et militaires — d'appeler un peuple, las d'un régime essoufflé, au « rassemblement », derrière l'image encore intacte d'un général « honnête et démocrate ». Les états-majors politiques ont-ils senti le risque ? Afin d'asseoir leur politique et de prouver que nulle autre n'est possible, les socialistes voudraient bien convaincre leurs partenaires que pour les mois et les années qui viennent il n'y a d'autre alternative à leur « formule » que ce « bonapartisme d'autant plus incertain qu'il cherche encore son Bonaparte ». Combien de temps jouera la dissuasion ?

DOMINIQUE POUCHIN.

Espagne

Communistes et socialistes sont divisés sur le futur statut des syndicats

Madrid. — Le gouvernement Suarez n'a pas réussi à rallier les principales centrales ouvrières à son plan de limitation des hausses de salaires, destiné à freiner l'inflation. En revanche, il a beaucoup progressé dans les discussions engagées pour normaliser la vie syndicale. Des élections doivent avoir lieu dans les entreprises avant le 15 novembre et les seules divergences qui subsistent portent sur le futur rôle des sections syndicales dans les négociations de salaires. Le projet gouvernemental a obtenu l'adhésion des commissions ouvrières (communistes) mais pas celle de l'Union générale du travail (U.G.T., socialiste). S'il était adopté, il contribuerait à placer le syndicalisme espagnol à mi-chemin du syndicalisme français et du syndicalisme italien, si l'on en croit M. Nicolas Sartorius, l'un des dirigeant nationaux de l'organisation communiste.

De notre correspondant

Environ six mois après leur légalisation, les centrales ouvrières sont donc près d'occuper la place qui leur revient dans la vie du pays. Déjà elles ont vu monter en flèche leur nombre d'adhérents. Les commissions ouvrières annoncent environ 1 million 300 000 affiliés, contre 268 000 en mai dernier et 30 000 en décembre 1976. L'U.G.T. en revendique plus de 700 000. L'Union syndicale ouvrière (U.S.O., socialiste autogestionnaire), la Confédération nationale du travail (C.N.T., anarchiste), la Confédération des syndicats unitaires de travailleurs (C.S.U.T., extrême gauche), le Syndicat unitaire (S.U., également d'extrême gauche), réunissent plusieurs centaines de milliers de syndiqués. Si l'on se fie aux chiffres donnés par les centrales, environ 30 % des 11 millions de salariés espagnols sont actuellement membres d'un syndicat. Des estimations plus modestes, et sans doute plus réalistes, font état de 20 %, pourcentage déjà fort honorable en comparaison du taux d'affiliation français (25 %).

Tout en précisant que la vie syndicale devra être réglementée par la future Constitution, le ministère du travail prévoit, à titre temporaire, de faire du comité d'entreprise le principal interlocuteur du patron pour les négociations de salaires et le déclenchement des grèves. En outre, il fait de l'assemblée « *l'organe souverain de la volonté des travailleurs* ». Les comités seront créés dans les entreprises de plus de cinquante salariés. Les travailleurs non syndiqués pourront en faire partie au même titre, ou presque, que les candidats présentés par les sections syndicales.

Les commissions ouvrières, ainsi que l'U.S.O. et les syndicats d'extrême gauche, ont déjà donné leur accord sur ce projet, qui favorise l'unité syndicale, chère aux communistes (ils se sont déclarés, en effet, partisans d'un syndicat unique) et qui permet à tous les travailleurs, à travers le comité de participer aux discussions de salaires. En revanche, l'U.G.T. souhaite donner aux sections syndicales le monopole des négociations, du moins si c'est conforme aux vœux de la majorité. La centrale socialiste voit là, en effet, un moyen de renforcer l'activité syndicale, et sans doute de mieux marquer l'influence des différentes centrales.

La pratique de la démocratie à l'usine

Querelle de doctrine ? Conceptions divergentes sur la pratique de la démocratie au bureau ou à l'usine ? Sans doute. Mais certains observateurs vont plus loin. « *Le régime d'assemblée*, disent-ils, *favoriserait les communistes qui sauraient mieux que personne influencer ou manipuler les travailleurs non syndiqués. En revanche, les socialistes ont tout intérêt à particulariser l'action de leur centrale. Celle-ci va servir, en effet, de relais syndical au parti socialiste ouvrier, qui est la principale force d'opposition. Et grâce à la réunification prévisible avec l'USO — du moins avec une bonne partie de ses militants, — l'U.G.T. a toutes les chances de disputer l'hégémonie syndicale aux commisisons ouvrières.* »

Si les centrales ne parvenaient pas, avant les élections, à se mettre d'accord sur le projet du gouvernement, celui-ci laisserait aux Cortès le soin de trancher. Sur un autre point, en revanche, les syndicats n'ont pas eu grand mal à faire l'unanimité : après plusieurs semaines de conversations, ils continuent de repousser la compression salariale que l'équipe économique estime nécessaire pour freiner l'inflation. La hausse des prix sera probablement d'environ 30 % en 1977 (elle a été de 17 % de janvier à juillet). Or le plan d'austérité gouvernemental prévoit une revalorisation salariale uniforme de 50 000 pesetas (1) par an, ce qui correspond à une augmentation de 20 % pour les bas salaires et de 10 % pour les plus élevés et à une hausse moyenne de 17 %. Selon les calculs officiels, ce serait là le seul moyen de ramener l'an prochain la hausse des prix aux environs de 20 %.

« *Nous serions d'accord pour faire un certain effort si le gouvernement engageait tous les secteurs de la société dans la solution de la crise économique*, dit M. Sartorius, *s'il demandait à tous des sacrifices, et s'il s'attaquait aux autres causes de l'inflation, c'est-à-dire à la spéculation sur les sols urbains, à l'archaïsme des structures agraires, à la gestion immorale de la sécurité sociale ainsi qu'à un système financier inadéquat.* »

La grande épreuve gouvernement-syndicats aura sans doute lieu en novembre, quand deux millions et demi de travailleurs environ renouvelleront leurs conventions collectives.

CHARLES VANHECKE.

(1) La peseta vaut environ 16,5 centimes.

EUROPE

Espagne

LE DÉBAT DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE AU PARLEMENT

Les partis de gauche demandent une révision de l'accord de 1975 sur le Sahara occidental

Madrid. — Les députés n'attendaient sans doute pas de grandes révélations de l'exposé de M. Marcelino Oreja, ministre des affaires étrangères, le mardi 20 septembre aux Cortès, sur l'activité de son ministère. Du moins espéraient-ils quelques éclaircissements sur un aspect de l'activité gouvernementale qui n'a pratiquement jamais été exposé au public depuis l'avènement du franquisme. Or c'est par un discours qualifié de « *totalement vide* » par M. Felipe Gonzalez, secrétaire général du parti socialiste ouvrier (P.S.O.E.), que M. Marcelino Oreja a répondu aux nombreuses préoccupations exposées par les porte-parole des différents groupes parlementaires.

Par exemple, quelle est la position du gouvernement Suarez sur le Sahara occidental, occupé militairement par le Maroc et la Mauritanie ? La réponse a été vague. Les partis de gauche ont été una-

De notre correspondant

nimes à dénoncer les accords de Madrid du 14 novembre 1975 par lesquels l'Espagne a renoncé à administrer le Sahara occidental et cédé le territoire de son ancienne colonie aux deux Etats voisins, le Maroc et la Mauritanie. Une décision « immorale », a dit M. Raul Morodo, secrétaire général du parti socialiste populaire, un accord « obscur » dont le texte n'a jamais été révélé, et qui se trouve en contradiction flagrante avec les engagements pris auparavant par le gouvernement français sur le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

Le Maroc avait profité du vide du pouvoir créé à Madrid par l'agonie de Franco, en novembre 1975, pour organiser sa fameuse « marche verte » sur le Sahara et créer un fait accompli. Des documents de l'ONU ont révélé, par la suite, assure la presse espagnole, que la marche avait été décidée de connivence avec le gouvernement Arias Navarro. Celui-ci avait promis de ne pas riposter militairement si les manifestants respectaient certaines limites territoriales. Toujours selon la presse madrilène, plusieurs amis espagnols du roi Hassan II sont intervenus de façon décisive dans les négociations.

C'est pourquoi socialistes et communistes demandent la publication de l'accord de 1975, ainsi que sa révision ou son annulation. Le P.C.E. exige même la création d'une commission d'enquête. La gauche demande également la reconnaissance du Polisario. Une délégation du Front, qui a un bureau à Madrid, a été longuement reçue, il y a deux semaines, par les principaux partis d'opposition. Mais l'existence du Polisario n'est toujours pas reconnue officiellement par le gouvernement espagnol.

La réponse de M. Oreja

En réponse aux prises de position de la gauche, M. Oreja a indiqué que l'Espagne était liée à la fois par les accords conclus avec le Maroc et la Mauritanie et par les résolutions de l'ONU. Or ces textes aboutissent à cette situation contradictoire que le peuple sahraoui, tout en étant reconnu apte à l'autodétermination, est en fait privé de ce droit par les deux puissances occupantes. « *Le gouvernement est disposé à collaborer avec tous les partis intéressés pour trouver une solution au conflit* », a déclaré M. Oreja. Cette formule, ajoutée à d'autres aussi abstraites, a fait dire à M. Carrillo, secrétaire général du P.C.E. : « *Si, avant le discours du ministre, je savais quelque chose en politique étrangère, maintenant je ne sais plus rien.* »

Sur les autres grands thèmes internationaux, les différents partis ont réaffirmé des positions connues : Gibraltar et le Marché commun font l'unanimité. Chacun revendique le départ des Britanniques de la « *dernière colonie d'Europe* » et défend l'adhésion espagnole à la Communauté européenne. Le P.S.O.E., quant à lui, a demandé l'établissement de relations diplomatiques avec Israël.

Communistes et socialistes sont d'accord pour rejeter une éventuelle adhésion de l'Espagne à l'OTAN, que l'Alliance populaire (droite) de M. Fraga Iribarne est seule à réclamer ouvertement. Les partis de gauche sont également hostiles à la présence de bases américaines sur le territoire, mais le P.C.E. apporte, sur ce point, une nuance : la suppression de toutes les bases existant en Europe, dit-il, conditionne la disparition de celles qui sont maintenues en Espagne. Le porte-parole communiste a confirmé publiquement ce que M. Carrillo déclare quand on l'interroge sur son prochain voyage aux Etats-Unis : l'administration Carter semble adopter une attitude plus réaliste à l'égard des partis comme le P.C.E., mais les « *effets pratiques* » d'un tel réalisme ne sont pas encore perceptibles. — C. V.

● *Un attentat à la bombe* contre l'hebdomadaire libéral humoristique de Barcelone *El Papus* a eu lieu le mardi 20 septembre. Il a été revendiqué par un mouvement d'extrême droite intitulé Alliance anticommuniste apostolique. Un colis piégé, déposé au journal, a tué le portier, blessé une employée et provoqué d'importants dégâts. Tous les journaux de Barcelone devaient faire grève ce mercredi en signe de protestation. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

« L'UNITA » : les lecteurs français sont mal informés de la situation italienne.

L'Unita n'a pas manqué de réagir au « point de vue » de M. Félix Guattari et de Mme Maria Antonietta Macciocchi sur l'Italie, publié dans *le Monde* du 21 septembre. Sous la plume de son correspondant à Paris, le quotidien officiel du P.C.I. écrit notamment ce mercredi 21 septembre : « *Adressé aux lecteurs français, toujours mal informés de la situation italienne, cet article ne dit pas un seul mot du terrorisme sous tous ses aspects, des violences dont Bologne — et pas seulement elle — a été le théâtre, du sérieux de l'engagement et de l'ouverture avec lesquels l'administration et les forces démocratiques de Bologne ont engagé le débat sur la préparation de la rencontre internationale. De ce point de vue, cet article constitue un des honteux exemples de désinformation qui ne sont pas rares dans la grande presse française quand on parle de l'Italie. Pour le reste, nous semble-t-il, l'article se passe de commentaires.* »

L'ÉGLISE CATHOLIQUE DANS LES PAYS DE L'EST

POLOGNE : les évêques réclament le libre accès à la radio-télévision

Vienne. — A l'occasion de la journée de la presse, célébrée dimanche 18 septembre, les évêques polonais ont fait lire en chaire, apprend-on à Vienne, une lettre pastorale dans laquelle ils critiquent très vivement la politique officielle en matière d'information.

La presse, soulignent les évêques, est, en fin de compte, « *au service d'une propagande favorable à une idéologie sans dieu, du culte de l'homme robot, de l'idéalisation d'une morale laïque et de la justification de la violence politique, de la haine de classe et de la guerre* ». Elle mène « *le combat contre Dieu, la religion, l'Eglise et tout ce qui est cher aux croyants* ».

De notre correspondant en Europe orientale

Il est du devoir des catholiques, insistent les évêques polonais, de considérer d'un œil critique tout ce qu'ils lisent ou entendent dans les publications officielles. Ils ne doivent surtout jamais oublier que la presse de leur pays se trouve « *dans les mains d'hommes qui propagent les principes de l'athéisme et d'une idéologie hostile à toute religion* ».

Les croyants sont invités à protester chaque fois que la radio ou la télévision diffuse des pièces ou des informations « *qui représentent une offense à la foi et aux bonnes mœurs et concernent la religion et l'Eglise* ». Les évêques s'adressent aux autorités pour leur demander d'interdire d'une façon générale la diffusion de tels films ou articles. Au nom de la justice et de l'égalité dans la société, ils réitèrent leur requête, déjà ancienne, d'accès libre à la radio et à la télévision.

TCHÉCOSLOVAQUIE : la plupart des diocèses sont privés de titulaire

Vienne. — Une délégation gouvernementale tchécoslovaque, conduite par M. Karel Hruza, chef du secrétariat pour les affaires religieuses, s'est rendue à Rome en début de semaine pour s'entretenir avec des représentants du Vatican.

La Tchécoslovaquie est l'un des pays de l'Europe de l'Est où la situation des catholiques est la plus difficile. Toutefois ces derniers temps, certains gestes ont pu faire penser à une détente. Ainsi, Mgr Tomasek, administrateur apostolique de Prague, a obtenu au mois de juin des autorités de son pays le visa nécessaire pour aller au Vatican recevoir la pourpre cardinalice, dignité à laquelle le pape avait révélé, le 2 juin, qu'il l'avait élevé « *in pectore* » antérieurement. Après avoir participé au consistoire, Mgr Tomasek a assisté à Rome aux cérémonies de béatification de l'évêque originaire de Bohême, Jean Nepomuk Neumann.

A son retour à Prague, le nouveau cardinal a donné le 1er juillet, dans le palais épiscopal, une réception en l'honneur des représentants du gouvernement. *Une telle* rencontre entre la hiérarchie catholique et de hauts fonctionnaires de l'Etat tchécoslovaque n'avait pas eu lieu depuis la guerre.

Déjà, l'embassade de Tchécoslovaquie à Rome avait, pendant le séjour de Mgr Tomasek dans la capitale italienne, et en son honneur, ouvert ses portes au corps diplomatique.

Autres signes de bonne volonté : au mois de juin, le Père John Boukovsky, proche collaborateur de Mgr Casaroli, secrétaire pour les affaires publiques de l'Eglise, a pu visiter six des huit diocèses actuellement sans évêque. Les autorités de Prague ont aussi autorisé, pour la première fois depuis vingt ans, un groupe de huit franciscaines à se rendre à Rome, avec une garantie de retour, pour participer au chapitre de leur ordre.

Dans une lettre datant du début du mois de juillet, M. Husak, chef du parti et de l'Etat, a exprimé au cardinal Tomasek son intérêt pour un « *développement positif* » des conversations avec le Saint-Siège. Le contenu entier de cette lettre n'a pas été révélé, mais les extraits publiés sont interprétés comme un signe supplémentaire de détente de *la part du secrétaire général du* P.C., dont les sentiments anticléricaux sont connus.

Si, au « *sommet* », une certaine amélioration des rapports entre l'Eglise et l'Etat semble donc s'être manifestée, à la « *base* », en revanche, peu de choses ont changé. Les pressions individuelles de la part des autorités n'ont guère diminué. Le *numerus clausus* pour l'entrée dans les séminaires est toujours aussi strict : cinquante à soixante autorisations d'entrées sont délivrées par an, alors que l'Eglise catholique souffre d'un grave manque de prêtres et que le clergé aurait besoin d'être sérieusement rajeuni. Au total, mille six cents cures, soit le tiers de l'ensemble, ne sont pas pourvues d'un prêtre. On estime d'autre part à quelque cinq cents sur quatre mille le nombre des prêtres qui, pour diverses raisons, sont mis dans l'impossibilité d'exercer leur ministère. Au mois de mai les ordres religieux ont protesté, dans un mémorandum adressé au secrétariat pour les affaires du culte, contre les mesures discriminatoires et les tracasseries qui aboutissent, selon eux, à leur « *liquidation de fait* ».

Pour le Vatican, la situation ne sera pas normalisée, avec Prague, *aussi longtemps que les autorités* tchécoslovaques continueront à s'opposer à la nomination d'évêques dans les diocèses qui en sont privés. Sur les treize diocèses du pays, huit n'ont pas de titulaires et deux sont dirigés par un administrateur apostolique. La situation n'est à peu près normale que dans les trois diocèses restants (Banska-Bystrica, Nitra et Trnava, en Slovaquie). Aucun archevêque n'a pu être nommé à Prague depuis vingt ans, le dernier prélat élevé à cette fonction par le pape, Mgr Beran, ayant été placé pendant une dizaine d'années en résidence surveillée dans un village de Bohême, avant d'être autorisé, en 1965, à quitter la Tchécoslovaquie sans espoir de retour. Une situation aussi déplorable de la hiérarchie catholique est unique en Europe de l'Est, à l'exception de l'Albanie.

MANUEL LUCBERT.

A travers le monde

Argentine

● M. ALFREDO BRAVO, secrétaire général du Syndicat des enseignants argentins et coprésident de l'assemblée permanent des Droits de l'homme, est detenu, « *a la disposition du pouvoir exécutif* », a indiqué le ministère de l'intérieur, qui n'a toutefois pas précisé le motif de son arrestation. M. Bravo a été arrêté le 8 septembre, mais on n'avait pu, jusqu'ici, obtenir d'éclaircissements sur son sort. — *(A.F.P.)*

Chine

● LE PRESIDENT DE GUINEE - EQUATORIALE, M. Francisco Macias Nguyema Biyogo, est arrivé mardi 20 septembre à Pékin, en visite officielle, après s'être rendu en Corée du Nord et au Vietnam. Il a été accueilli par M. Hua Kuo-feng. Des mesures de sécurité inhabituelles avaient été prises à sa demande. Au cours d'un banquet donné en son honneur, M. Macias a violemment attaqué les « *activités criminelles de l'Espagne* », ancienne puissance coloniale. — *(A.F.P.)*

Finlande

● M. PEKKA TARJANNE, chef du parti libéral finlandais, a démissionné mardi 20 septembre de son mandat de député, pour devenir directeur général des services postaux. Comme il avait été élu sur une liste d'union électorale, son siège échappe aux libéraux, qui n'auront plus que huit députés, et revient aux centristes, qui auront de ce fait quarante représentants. — *(Reuter.)*

Grande-Bretagne

● LA MANIFESTATION DU PARTI D'EXTREME DROITE NATIONAL FRONT, qui devait avoir lieu le 8 octobre, à Manchester, a été interdite par les autorités locales. L'interdiction d'une manifestation particulière n'étant pas possible aux termes de la loi sur l'ordre public, les autorités ont décidé d'interdire toutes les manifestations publiques à Manchester du 21 septembre au 21 octobre. — *(A.F.P.)*

Italie

● LE GOUVERNEMENT ITALIEN A REÇU UNE NOTE DIPLOMATIQUE allemande, l'informant que la R.F.A. ne peut extrader Herbert Kappler, aux termes mêmes de la Constitution. La Chambre des députés italienne a d'autre part conclu les débats sur l'évasion du criminel de guerre en entérinant le transfert de M. Lattanzio du ministère de la défense à celui des transports (*le Monde* du 20 septembre). — *(A.F.P.)*

Ouganda

● *LE GOUVERNEMENT A INTERDIT*, mardi 20 septembre, vingt-sept organisations et sectes religieuses, parmi lesquelles l'Armée du salut, les Adventistes du septième jour et la foi Bah'ai. Le ministère de l'intérieur a affirmé que l'Ouganda respectait la liberté du culte, mais qu'un certain nombre de sectes constituaient un danger pour la sécurité, la santé et le bien-être des Ougandais, car elles s'opposent à ce que leurs fidèles prennent des médicaments. Officiellement, la liberté du culte reste garantie aux adeptes des quatre grandes religions : protestante, islamique, catholique et orthodoxe.

D'autre part, les parents des quinze condamnés à mort fusillés en public le 9 septembre à Kampala, ont été contraints d'assister aux exécutions, a affirmé, le 17 septembre, un témoin direct cité par l'agence Associated Press (nos dernières éditions du 21 septembre). — *(A.F.P., A.P.)*

Union soviétique

● Mme PATRICIA ROBERTS-HARRIS, secrétaire américain au logement et à l'urbanisme, a été reçue par M. Kossyguine, chef du gouvernement soviétique, à Moscou, où elle participe à la deuxième réunion d'une commission mixte de coopération. — *(Reuter.)*

Uruguay

● LE PORTUGAL A ACCORDE L'ASILE POLITIQUE A M. LEONEL BRIZOLLA, ancien gouverneur de l'Etat brésilien de Rio-Grande-du-Sud, qui a été expulsé le 19 septembre d'Uruguay. M. Brizolla vivait dans ce pays depuis le coup d'Etat militaire qui, en 1964, avait renversé, le président Joao Goulart, son beau-frère. — *(Reuter.)*

Yougoslavie

● LE PRESIDENT TITO, qui fera une visite officielle en France dans le courant du mois d'octobre, se rendra également au Portugal à une date non précisée, annonce-t-on à Belgrade. Enfin, du 22 au 24 septembre, il recevra à Belgrade M. Janos Kadar, premier secrétaire du parti socialiste ouvrier hongrois. — *(U.P.I.)*



هكذا من الأصل



ASIE

Chine

PÉNURIE D'ÉLECTRICITÉ

(De notre correspondant.)

Pékin. — Une grave pénurie d'énergie électrique sévit actuellement en Chine. *Le Quotidien du peuple* en a fait état mardi 20 septembre dans un éditorial appelant cadres, techniciens et ouvriers à *« mettre les bouchées doubles »* pendant les cent derniers jours de l'année.

Parmi les *« maillons faibles »* de l'économie chinoise à l'heure actuelle, le journal cite le charbon, les transports et l'électricité. Mais il insiste particulièrement sur ce dernier secteur en demandant que tout soit fait pour éviter les gaspillages et en préconisant la mise en œuvre d'un *« plan d'économie rigoureux »*.

La pénurie d'énergie électrique est sensible à Pékin depuis plusieurs semaines, même au niveau de l'électricité domestique. De fortes baisses de tension sont en effet enregistrées. Par mesure d'économie, des quartiers sont même privés de courant un ou deux soirs par semaine et leurs habitants s'éclairent à la bougie.

Les raisons de cette situation sont diverses. Pour une part, il s'agit encore des séquelles du séisme de juillet 1976, qui a détruit les houillères de Kailuan, près de Tangshan. Au début de l'année on avait appris que l'aciérie de Pékin, par exemple, avait dû mettre en panne certaines de ses installations, faute de pouvoir alimenter normalement sa centrale thermique. Or les mines de Kailuan, a-t-on appris récemment de source chinoise, ne doivent en principe retrouver qu'à la fin de cette année le niveau de production atteint avant le tremblement de terre de juillet 1976.

De source chinoise également, on observe toutefois que la raison essentielle et plus générale de la pénurie actuelle tient au fait que des installations industrielles, qui ne fonctionnaient pas en 1976 à pleine capacité, ont fortement augmenté cette année leur cadence et consomment de ce fait une quantité d'énergie très supérieure. On retrouverait ici un phénomène de goulot d'étranglement caractéristique de l'industrie chinoise, qui ne parvient pas à utiliser la totalité de son potentiel de production faute de pouvoir l'alimenter suffisamment en énergie ou en matière première.

ALAIN JACOB.

AFRIQUE

Le conflit de l'Ogaden

LE FRONT DE LIBÉRATION SOMALI EST PRÊT A NÉGOCIER AVEC L'ÉTHIOPIE

Le Front de libération de la Somalie occidentale (F.L.S.O.), qui contrôle désormais l'essentiel de la province éthiopienne de l'Ogaden, a invité l'Ethiopie à entamer des négociations *« pour éviter d'autres massacres »* dans cette région. Cette offre a été annoncée le 20 septembre à Rome par M. Mohamed Aden, porte-parole du président somalien. M. Aden a néanmoins précisé que le F.L.S.O. exigeait que soit reconnu le droit à l'autodétermination des populations de l'Ogaden. Affirmant que l'armée régulière de Mogadiscio n'intervenait pas dans les combats, il a ajouté : « *Notre objectif est d'arriver à une négociation sur le sort des populations de la Somalie occidentale et sur leur nécessité de se libérer, et cela sans compromettre les rapports avec l'Ethiopie.* »

Sur le terrain, les raids aériens éthiopiens paraissent avoir stoppé l'avance des forces somaliennes dans la région de Dire-Daoua et Harrar. La situation demeure cependant assez sérieuse pour inciter les autorités françaises à évacuer par avion le personnel du centre de vacances de Harrar réservé aux militaires en garnison à Djibouti.

Sur le plan diplomatique, tandis que le président somalien poursuit à Qatar sa tournée des pays arabes, plusieurs pays ont lancé des appels à la négociation. M. Pham Van Dong, premier ministre vietnamien, a souhaité, mardi, que le conflit entre l'Ethiopie et la Somalie soit *« équitablement et logiquement réglé »*. Le président gabonais, M. Bongo, a invité le chef de l'Etat du Nigéria, le général Obasanjo, à exercer ses bons offices. Enfin, le secrétaire général de l'O.U.A., M. William Eteki enfin, qui, dans une interview au quotidien *le Matin*, se déclare *« pessimiste »*, a adressé un message personnel au président Syaad Barre. A Mogadiscio, le chef de la délégation chinoise, qui vient de séjourner une semaine en Somalie, a dénoncé *« l'intervention des super-puissances »* dans ce conflit, faisant ainsi allusion à l'U.R.S.S. — *(A.F.P., U.P.I., Reuter.)*

République Sud-Africaine

« Seule la lutte armée peut conduire la majorité noire au pouvoir »

nous déclare le porte-parole du Congrès national africain

De passage à Paris, M. Mfanafuthi Makatini, porte-parole de l'African National Congress (A.N.C.), principal parti nationaliste noir en République Sud-Africaine (fondé en 1912), en exil à l'étranger depuis plus de quinze ans, a répondu à nos questions quelques heures avant que la décision de M. Vorster de dissoudre le Parlement ne soit rendue publique.

« Peut-on connaître votre point de vue sur la disparition tragique du militant nationaliste noir Steve Biko ?

— Comme beaucoup d'autres militants noirs sud-africains, Steve Biko a été délibérément assassiné. Réformiste à l'origine, il avait commencé à évoluer sérieusement. Il considérait que la lutte armée était désormais le seul moyen de libérer la majorité noire sud-africaine du joug colonial. C'est d'ailleurs pourquoi il a été liquidé. Il faut que l'opinion internationale, qui, à l'occasion de sa mort, a commencé à dénoncer avec vigueur le régime Vorster, se mobilise pour exprimer plus concrètement encore sa solidarité avec le nationalisme noir sud-africain.

— Que pensez-vous du « code de conduite » à l'égard de l'Afrique du Sud que les Neuf viennent d'adopter à Bruxelles ?

— Pour nous, il n'existe qu'un seul code de conduite : celui que les Nations unies ont adopté, à savoir la rupture de toute forme de relations commerciales, économiques, financières, militaires, diplomatiques, nucléaires, avec l'Afrique du Sud. Et, d'ailleurs, comment prendre au sérieux certains Etats signataires du « code de conduite » des Neuf qui continuent de collaborer avec l'hydre sud-africaine et la maintiennent ainsi en vie... Embargo et sanctions économiques, tels sont les deux points essentiels du « code de conduite » des Nations unies. Or, faut-il rappeler, une fois de plus, que certains des Neuf ne respectent ni l'un ni les autres...

— Que pensez-vous du dialogue engagé entre le président ivoirien Houphouët-Boigny et M. Vorster ?

— Nous y sommes catégoriquement opposés comme nous n'avons cessé de le répéter au président Houphouët-Boigny, dont nous respectons pourtant l'intégrité intellectuelle. Nous espérons que le chef de l'Etat ivoirien se rendra compte que toute discussion avec Vorster est rigoureusement stérile.

— Condamnez-vous aussi le dialogue entre le chef de l'opposition blanche sud-africaine, M. Colin Eglin, et le président sénégalais Léopold Sedar Senghor ?

— Nous y sommes également formellement opposés. Nous l'avons dit à plusieurs reprises au président Senghor avec lequel nous restons en étroit rapport, comme avec le président Houphouët-Boigny. L'Organisation de l'unité africaine ne reconnaît comme interlocuteurs valables en Afrique australe que les mouvements de libération. Si le dialogue devait s'engager avec Colin Eglin, c'est à nous qu'il incomberait de le faire — si nous estimions cela encore utile. — mais la phase du réformisme est close. Les gens comme Colin Eglin ou Harry Oppenheimer (président de l'Anglo-American) mène un vain combat d'arrière-garde. Désormais, seule la lutte armée peut, en Afrique du Sud, conduire la majorité noire à prendre le pouvoir.

— Etes-vous prêt à faire l'union avec les autres mouvements nationalistes noirs d'Afrique du Sud ? Si oui, sur quelles bases ?

— Pourquoi poser cette question alors que, comme la SWAPO en Namibie ou le Frelimo au Mozambique par exemple, l'A.N.C. peut être considéré en Afrique du Sud comme l'unique porte-parole du nationalisme noir... »

Propos recueillis par
PHILIPPE DECRAENE.

M. Vorster justifie la dissolution de l'Assemblée

« Le moment est venu d'ajouter les voix des électeurs à nos protestations »

M. Vorster, premier ministre sud-africain, a annoncé mardi 20 septembre, à Pretoria, sa décision de dissoudre l'Assemblée nationale et les quatre conseils provinciaux (Natal, Cap, Etat libre d'Orange et Transvaal), et d'organiser de nouvelles élections le 30 novembre prochain.

Il a justifié cette décision soudaine en invoquant les pressions extérieures, le changement de Constitution et la restructuration de l'opposition. « Il y a, *a-t-il dit*, certains gouvernements et des organisations mondiales influentes, des groupements et des individus qui s'arrogent le droit de s'immiscer dans les affaires intérieures sud-africaines, mais aussi de nous dire comment nous devrions gouverner notre pays. Certaines de leurs demandes sont en faveur du vote pour tous en Afrique du Sud et pour un seul Parlement. Moi-même, tout comme d'autres ministres, avons de temps en temps jugé nécessaire de répondre fermement à ces demandes. Nous sentons cependant que le moment est venu d'ajouter les voix des électeurs à nos protestations... »

« Je veux, *a-t-il ajouté*, également souligner le fait que les congrès du parti national ont très récemment adopté une nouvelle Constitution qui d'un côté sauvegarde les intérêts des Blancs, mais d'un autre côté donne des droits et des privilèges conséquents aux communautés indiennes et métisses. Il a été dit que nous n'avions pas le droit de continuer dans ce processus, à moins de présenter auparavant le projet devant les électeurs sous forme de référendum ou d'élections. De plus, depuis les dernières élections, certains partis ont changé de nom et de politique, et des membres ont rejoint des partis pour lesquels ils n'étaient pas élus... »

La décision de M. Vorster a surpris tout le monde, non sur le fond mais quant au moment choisi. Le leader du South African Party, M. Myburgh Streicher, a qualifié de « bonne surprise » *l'annonce des élections. Sir de Villiers, ancien leader de l'opposition officielle modérée, estime, quant à lui, que cette décision est* « un signe de faiblesse », « la situation économique, le rejet de la nouvelle Constitution par les métis et les gaffes des ministres ont placé le premier d'entre eux dans une position de faiblesse », *ajoute-t-il.*

PLUS FAVORABLE AUX MÉTIS ET AUX INDIENS

Le projet de constitution ne remet pas en cause la suprématie des Blancs

De notre correspondante

Johannesburg. — Le projet de Constitution adopté par les membres du parti national (au pouvoir), réunis en congrès provinciaux ces dernières semaines, concerne une minorité de Sud-Africains, à savoir les Blancs (4,2 millions), les métis (2,3 millions) et les Indiens (727 000). Elle laisse de côté les 18 millions de Noirs.

Si elle accorde plus de pouvoirs aux Indiens et aux métis que l'ancien texte, la nouvelle Constitution perpétue la politique gouvernementale de *« développement séparé »*, condamné par l'immense majorité d'Africains. Au lieu d'un seul Parlement et d'un seul gouvernement, Pretoria se propose d'en créer trois, coiffés par une superstructures détenant tous les pouvoirs exécutifs : le président de la République et *son conseil* de cabinet.

Il y aura donc à la base trois Parlement : un blanc (avec 165 membres élus et 20 nommés par le parti majoritaire ; un autre, métis (82 élus et 10 nommés) ; et le dernier, indien (41 élus et 5 nommés). Chaque Parlement élira son premier ministre, qui formera son cabinet. Celui-ci comprendra 17 personnes pour les Blancs, 5 pour les métis et 3 pour les Indiens.

Chaque Parlement s'occupera des affaires de sa propre communauté, tandis que les affaires communes passeront devant le conseil de cabinet qui rassemblera les trois premiers ministres et certains de leurs ministres.

Le président, élu pour cinq ans par un collège électoral de quatre-28 membres (50 parlementaires blancs, 25 métis, 13 indiens), présidera en même temps le conseil de cabinet, tiendra les rênes du pays et possédera tous les pouvoirs de décision. « *Tout membre du conseil de cabinet qui ne sera pas d'accord avec lui n'aura qu'à démissionner* », a expliqué le ministre de l'intérieur, M. Connie Mulder.

Le conseil représentatif des métis, au sein duquel le parti travailliste, opposé à l'apartheid, est majoritaire, vien de se prononcer contre cette nouvelle Constitution à laquelle il reproche essentiellement d'oublier les Noirs. Les Indiens, très partagés, ne se sont pas prononcés définitivement.

Avec ou sans l'accord des métis et des Indiens, la nouvelle Constitution risque fort d'être mise en place dès l'an prochain.

C. C.

● *Le premier ministre sud-africain, M. J. Vorster*, et les représentants des cinq pays occidentaux — France, Grande-Bretagne, Etats-Unis, Canada et République fédérale d'Allemagne — engagés dans une tentative de règlement en Namibie, se rencontreront jeudi 22 septembre à Pretoria, a confirmé vendredi 16 septembre un porte-parole du gouvernement sud-africain. — *(A.F.P.)*

● *M. David Owen, secrétaire au Foreign Office*, dans un discours prononcé dimanche 18 septembre, à Basildon, dans le sud-est de l'Angleterre, a lancé un avertissement à l'Afrique du Sud à propos de la violence des droits de l'homme. « *Le fait que la population noire jouit, en Afrique du Sud, d'un niveau de vie plus élevé qu'ailleurs ne justifie nullement la politique d'apartheid*, a-t-il dit. *Les droits économiques et sociaux sont fondamentaux, mais n'ont guère de sens dans des sociétés où la loi est imparfaite ou arbitraire, et ferme les yeux sur l'usage de la torture.* » — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

États-Unis

La Maison Blanche soutient avec prudence les programmes destinés à faciliter l'accession des Noirs à l'enseignement

De notre correspondant

Washington. — Est-il suffisant, pour promouvoir l'égalité des races, d'éliminer, par les voies légales, toute discrimination ou bien faut-il mettre en œuvre des programmes *« positifs »* favorisant délibérément les Noirs ou les Mexicains américains (chicanos) ? Ces faveurs peuvent-elles aller jusqu'à l'établissement de quotas visant, par exemple, à assurer l'accès d'un nombre déterminé de Noirs à l'enseignement supérieur ? Ne risque-t-on pas, dans ce cas, d'instaurer une sorte de discrimination à rebours et de léser les intérêts des *« Blancs méritants »* ? *Telles sont les questions* très controversées que soulève l'« affaire Bakke » et à propos de laquelle le gouvernement, par la voix du ministre de la justice, du procureur général et de leurs assistants, vient de prendre position avec l'assentiment de M. Carter. Autant dire que le cas est intéressant non seulement du point de vue juridique, mais par l'éclairage qu'il jette sur la politique raciale de la nouvelle administration.

M. Allan Bakke est un ingénieur blanc de trente-sept ans, qui souhaite se reconvertir dans la médecine. Ayant échoué deux années consécutives, en 1973 et en 1974, à l'examen d'entrée à l'école de médecine de Davis, dépendant de l'université de Californie, il déposa une plainte contre ce qu'il estimait être une discrimination raciale à son détriment. Sa moyenne de notes était de 3,5 sur un maximum de 4 alors qu'un certain nombre de candidats noirs ou chicanos avaient été admis avec une moyenne de 2,5 et même moins. Il gagna en première instance, la Cour ayant estimé que l'établissement d'un quota sur des bases raciales violait notamment le quatorzième amendement de la Constitution des Etats-Unis.

L'école de Davis ne nie d'ailleurs pas que, dans le cadre d'un *« programme spécial d'admission pour candidats défavorisés »*, seize *places sur un total de cent sont* réservées chaque année aux représentants de groupes minoritaires.

Ce chiffre correspond exactement au pourcentage de ces minorités dans la population totale de Californie et il n'y avait donc pas de quoi faire un scandale. Toutefois, la nature des *« coups de pouce »* donnés par les autorités pour parvenir à ce résultat était, et reste toujours, un sujet de contestation. Un appel à la Cour suprême de Californie aboutit à un résultat défavorable à l'école : la Cour jugeait que ce programme spécial d'admission n'était pas nécessaire et que l'égalité raciale devait être réalisée par d'autres moyens. L'école n'ayant pas été en mesure de prouver que M. Bakke aurait été exclu sans l'existence de ce programme, elle recommanda dans un second jugement son admission.

Le dossier se trouve maintenant à la Cour suprême fédérale, qui doit s'en saisir le 12 octobre. C'est ici que le gouvernement intervient, car le ministre de la justice a décidé, sans anticiper le jugement de cette instance indépendante, de lui adresser une lettre pour lui exposer sa position. Il ne faisait que grossir le flot des quelque soixante lettres analogues que de très nombreux groupes publics ou privés ont envoyées à la Cour suprême sur cette affaire.

Une pudeur remarquée

Comme l'a résumé le porte-parole de M. Carter, la position officielle consiste à *« soutenir fermement les programmes d'action positive visant à éliminer les conséquences de la discrimination passée »*, mais aussi à *« s'opposer aux quotas rigides et exclusifs qui font de la race le seul facteur »*. La lettre du ministre de la justice développe, sur soixante-quatorze pages, le même argument avec, pourtant, une pudeur remarquée sur la question des quotas. Le mot lui-même est à peine prononcé, et le document fait même un pas vers la justification de cette pratique, en avançant que *« des objectifs quantitatifs raisonnablement sélectionnés pour l'admission des minoritaires peuvent être utiles pour mesurer l'efficacité des programmes »* visant à promouvoir la cause des Noirs.

Pour le reste, la lettre du ministre est une vigoureuse justification de ces programmes. *« Du fait que les effets de la discrimination raciale ne sont pas faciles à éliminer*, déclare le texte, *une attitude de stricte neutralité envers la race est souvent insuffisante pour rectifier ce qui s'est passé auparavant. »*

La pratique de l'admission spéciale dans les instituts d'enseignement pour ces catégories doit donc être considérée comme conforme à la Constitution, de *même que celle qui consiste à* attribuer des notes différentes aux candidats : *« Une moyenne de 2,6 obtenue par un candidat appartenant à une minorité peut indiquer autant de capacités à être médecin qu'une moyenne de trois pour un candidat blanc, car le minoritaire a démontré non seulement sa capacité d'obtenir un diplôme, mais aussi sa détermination et sa capacité à surmonter des handicaps non universitaires. »* Des exemples sont fournis en grand nombre pour démontrer que le gouvernement a édicté des règlements favorisant les Noirs pour l'obtention des emplois publics et pour aider au développement du *« business noir »*. Des chiffres suivent aussi pour illustrer le retard pris en ce domaine par la médecine : actuellement encore, deux écoles en tout et pour tout forment 90 % des médecins noirs américains, lesquels ne sont que 2,2 % du total du corps médical (une proportion inchangée depuis 1950, alors que les Noirs représentent plus de 12 % de la population).

Ces arguments ont fait impression sur les leaders de la communauté noire et sur les avocats des droits civiques qui ont salué l'apparition du document avec soulagement. Un premier projet, qui avait circulé de manière non officielle il y a une dizaine de jours, les avait, en effet, alertés, car il prenait beaucoup plus nettement position contre le système *des quotas*.

En sens inverse, les organisations conservatrices et certaines associations d'hommes d'affaires plaidaient pour une condamnation de ce système. Certaines organisations juives importantes se sont, elles aussi, rangées dans ce camp, arguant que toute discrimination fondée sur la race leur rappelait les discriminations antisémites d'autrefois en Europe. Dans des couches importantes de la population, l'impression prévaut également que ces *« coups de pouce »* donnés à la cause des Noirs vont à l'encontre de la *« méritocratie »*, qui sert de base au système américain.

La cour suprême se prononcera vraisemblablement au début de l'an prochain, mais ce sont surtout ses considérations sur les questions de principe qui sont attendues avec intérêt. M. Bakke et ses ambitions médicales passent, pour le moment, au second plan dans l'affaire, et le ministre de la justice a d'ailleurs refusé de se prononcer sur son cas. Il reste à déterminer, selon lui, si vraiment le candidat aurait été admis sans l'existence d'un *« programme spécial d'admission »* pour ses collègues et concurrents non blancs, ce que les documents du dossier ne permettent pas d'établir.

MICHEL TATU.

UN ARTICLE DU PRÉSIDENT CARTER

(Suite de la première page.)

Le second « droit inaliénable » de Jefferson, la « liberté » comprend les libertés civiques incluses dans de nombreux documents historiques de notre Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies. La plus importante de ces libertés est la liberté de conscience avec ses corollaires, la liberté de parole et la liberté de la presse.

Le troisième droit est le droit au bonheur. Et c'est un trait du génie particulier de Jefferson que de l'avoir exprimé ainsi au lieu d'utiliser la froide formulation de son époque : le « droit à la propriété ».

Dans un contexte moderne, la plupart d'entre nous admettent que le droit au bonheur inclut le droit à un niveau d'existence matérielle minimum, le droit à la nourriture, à un toit, à la santé et à l'instruction. Ce troisième droit, qui est moins une liberté qu'une affaire de justice sociale et économique, est aussi exprimé dans la seconde partie de la Déclaratino universelle des droits de l'homme.

S'il est difficile de définir les droits de l'homme, les promouvoir l'est davantage. Les droits de l'homme ne peuvent pas être le seul but de notre politique étrangère — en tout cas pas dans un monde où la paix est littéralement une question de survie. Nous sommes freinés par les limites de notre puissance et aussi par le fait que nous concentrer sur l'un de nos objectifs risque de nous éloigner d'un autre. Dans ce monde imparfait, les résultats de nos initiatives ne peuvent qu'être limités, même lorsque nos motivations sont claires.

Certains progrès ont été obtenus par des discussions publiques. Mais nous ne pouvons pas espérer de résultats rapides et faciles dans notre lutte pour les droits de l'homme, une lutte qui dure depuis des siècles.

Finalement, la meilleure façon que nous ayons de faire avancer la cause des droits de l'homme à l'étranger est de la faire avancer au mieux chez nous. Il n'y a pas de comparaison possible entre la situation des droits de l'homme dans les pays totalitaires et dans le nôtre. L'histoire américaine n'offre aucun exemple de destruction systématique de la liberté par un Etat tout-puissant.

Il est bon, cependant, de se rappeler que, il y a encore quinze ans, des citoyens américains étaient privés du droit de vote à cause de leur couleur. Et aujourd'hui encore, la troisième des « libertés » de Jefferson est imparfaitement assurée pour de nombreux Américains.

La lutte se poursuit ici chez nous. Et si cela reste vrai pour les Etats-Unis, dont les libertés démocratiques remontent à deux siècles, cela est encore plus vrai pour le monde tout entier, dont de nombreuses régions n'ont jamais connu ces libertés.

Je suis optimiste à long terme. Les changements ne viendront pas vite, mais ils viendront. L'histoire évolue lentement et par à-coups. Mais tant que nous serons fidèles à nous-mêmes, et aux droits de l'homme, nous resterons dans le cours de l'histoire.

JIMMY CARTER.



DIPLOMATIE

Les ministres des affaires étrangères de la C.E.E. demandent à la Commission de donner son avis sur la candidature de l'Espagne

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres des affaires étrangères de la Communauté, réunis mardi 20 septembre, ont accusé réception de la demande d'adhésion de l'Espagne et invité la Commission à lui donner un avis sur cette candidature, décision qui, conforme aux dispositions du traité de Rome, ne préjuge pas de la suite. C'est seulement lorsque le Conseil aura reçu cet avis qu'il se prononcera sur la demande d'adhésion, la date d'ouverture des négociations et la manière de les concevoir.

Il faut noter que la demande d'avis à la Commission n'est assortie d'aucun commentaire. Avant la réunion, les Français avaient souhaité que le Conseil adopte simultanément une déclaration selon laquelle les négociations ne pourraient s'engager qu'après que la Communauté se fut mise d'accord sur une série de dossiers, et en particulier celui d'une nouvelle réglementation de l'agriculture méditerranéenne. Les autres Etats membres ont refusé parce qu'aucun préalable de ce genre n'a été opposé aux candidatures de la Grèce et du Portugal, et parce qu'il leur semblait difficile d'indiquer aussi nettement que l'adhésion de l'Espagne pourrait être retardée du fait des difficultés des Neuf à s'entendre sur leurs propres problèmes.

Les Français ont accepté ce point de vue. M. Taittinger, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a rappelé la position exprimée après la visite de M. Suarez, chef du gouvernement de Madrid, à Paris : il faut commencer par assurer aux producteurs méditerranéens des avantages comparables à ceux des autres agriculteurs de la Communauté.

Les ministres ont donné mandat à la Commission pour négocier au titre du futur accord multifibre (A.M.F.) des accords bilatéraux avec ses vingt-cinq principaux fournisseurs de textile du tiers-monde et de l'Europe de l'Est. La position et la tactique adoptées par la Commission dans cette affaire ont été approuvées par le Conseil, ce qui montre le caractère peu fondé de l'obstruction faite par la France lors de la première phase de la négociation en juillet. L'objectif de la Commission sera de stabiliser les importations des produits textiles au niveau de 1976 et d'en prévoir, pour la suite, une progression très modérée. Cette volonté de stabilisation se reflétera dans les contingents d'importation que la Communauté proposera pour chaque produit aux fournisseurs extérieurs (35 000 opérations mathématiques sont nécessaires). Les négociations s'engageront en octobre.

En contrepartie de l'effort demandé aux fournisseurs (pour certains d'entre eux — Hongkong, Corée du Sud, Taiwan — le dispositif contractuel ainsi mis en place se traduira par la réduction de leurs exportations en direction de la C.E.E.), la Communauté leur offre la sécurité juridique de continuer à exporter à un niveau raisonnable.

Les ministres ont aussi fait le point sur les ratifications de l'accord sur l'élection du Parlement européen. Pourra-t-elle avoir lieu en avril 1978 ? Seuls les Britanniques font problème. N'étant pas parvenus à faire adopter, avant les vacances parlementaires, la loi nécessaire, il leur faut reprendre la procédure. M. Owen, le secrétaire au Foreign Office, a répété que son gouvernement ferait tout pour que les délais soient tenus. Dans le cas contraire, il conviendrait, a expliqué M. Taittinger, de retarder la date des élections, plutôt que de les fragmenter.

Le régime intérimaire de pêche appliqué aux pays tiers dans la zone de 200 milles communautaire a d'autre part été prorogé. Les difficultés concernent l'U.R.S.S. Les négociations d'un accord de pêche euro-soviétique piétinent. La Commission a été chargée de faire savoir à Moscou que le régime intérimaire actuel ne pourrait indéfiniment être prorogé.

Le « code de conduite » en Afrique du Sud

Le « code de conduite » pour les entreprises de la C.E.E. en Afrique du Sud a été adopté. Il ne comporte que sept points, et non huit comme initialement prévu, l'invitation (controversée) aux entreprises à éviter de nouveaux investissements a été abandonnée. Commentant ce « code », M. Taittinger a dit qu'il s'agissait d'« *un pas essentiel* ». Les gouvernements membres, après avoir expliqué sa signification aux entreprises et aux syndicats, ont la ferme intention « *de faire passer ce* code de conduite *dans les faits* » ; il y a là pour eux « *une obligation morale, un point d'honneur* », a-t-il ajouté. M. Taittinger a observé que tout ce qui est recommandé dans ce « code » « *est réalisable et peut immédiatement être mis en vigueur* ». Il a insisté sur la nécessité d'obtenir des autres pays industrialisés qu'ils agissent de même.

PHILIPPE LEMAITRE.

Le différend sur la mer d'Iroise

LONDRES DEMANDE UNE RECTIFICATION DE LA CARTE

La Grande-Bretagne a demandé lundi 19 septembre à la France des rectifications à la carte qui accompagne l'arbitrage du tribunal international sur le plateau continental franco-britannique (*le Monde* du 26 juillet). Londres ne conteste pas la décision du tribunal — très favorable aux thèses françaises — mais estime qu'il y a des « *contradictions* » entre ce verdict et le tracé de la carte : les cartographes n'auraient pas tenu exactement compte de la courbure terrestre. Les revendications de la Grande-Bretagne portent sur environ 500 kilomètres carrés en mer d'Iroise (approches atlantiques de la Manche) et sur deux zones plus réduites au nord-ouest de Guernesey et au nord d'Aurigny (îles Anglo-Normandes). Si la France rejetait la demande britannique, le gouvernement de Londres en référerait au tribunal avant d'être forclos, le 18 octobre. L'arbitrage rendu le 18 juillet est sans appel. Cependant, les parties peuvent porter devant lui, dans un délai de trois mois, tout litige sur « *sa signification et sa portée* ».

● *La commission politique de l'assemblée de l'Atlantique nord* (réunie à huis clos mardi 20 septembre à Paris) a rejeté le rapport général de M. Dankert (socialiste néerlandais), jugé trop conciliant à l'égard de l'eurocommunisme. M. Dankert a décidé de soumettre à titre personnel son rapport à l'assemblée plénière, qui s'ouvre ce mercredi au Sénat.

UN ACCORD POURRAIT ÊTRE NÉGOCIÉ ENTRE LE COMECON ET LA COMMUNAUTÉ

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — Un dialogue constructif rendant possible la normalisation des rapports entre la Communauté et les pays du Comecon (Organisation économique de l'Europe de l'Est) va-t-il enfin s'engager ? C'est ce qu'on est en droit d'espérer de la rencontre qui se déroule, le 21 septembre à Bruxelles, entre M. Simonet (Belgique) qui préside les travaux des Neuf, et M. Marinescu, vice-premier ministre roumain et président du comité exécutif du Comecon. Ces entretiens devraient déboucher sur la négociation d'un accord entre la C.E.E. et le Comecon. La proximité de la conférence de Belgrade devrait logiquement accroître les chances de succès, mais on se garde, à Bruxelles, de tout pronostic.

Il ne déplairait pas à la Communauté d'être enfin reconnue par les pays de l'Est. Mais elle n'a pas l'intention de « surpayer » ce résultat. Elle entend que les Soviétiques et leurs alliés ne cherchent pas à contourner les règles institutionnelles de la C.E.E., notamment qu'ils n'ignorent pas les compétences de la Commission. Surtout, elle désire ne pas contribuer à renforcer le rôle du Comecon, considéré comme un des instruments dont se sert l'U.R.S.S. pour contrôler la politique économique de ses voisins. Dans cet esprit, à la proposition que lui a faite le Comecon, en février 1976, de négocier un vaste accord incluant des dispositions commerciales, elle a répondu, en novembre, qu'elle était prête à conclure un arrangement pour de simples relations de travail, mais a rappelé que, pour les relations commerciales — le point le plus important, — elle désirait traiter avec chacun des pays de l'Est séparément. — Ph. L.

UN NUMÉRO SPÉCIAL DE LA REVUE « POUVOIRS » SUR LE PARLEMENT EUROPÉEN

MM. Couve de Murville, Spinelli, Vedel, Picard, Lesguillons, Dabezies, Portelli, Rabier, Germain, Poulantzas, figurent à l'affiche de ce deuxième numéro de la revue *Pouvoirs* (1) consacré au « Parlement européen ». Le « dossier » n'a pas la sécheresse des ouvrages de ce type parce qu'il a réussi à faire alterner le débat et les articles de fond sur les questions institutionnelle et politique, les données de base du sujet et le dessin (Piem), le scénario, l'entretien et l'enquête d'opinion.

Il y en a pour tous les goûts, et Dieu sait s'ils sont variés sur le chapitre européen ! Le R.P.R. côtoie ici le marxiste, le « croisé » européen, le sceptique, et c'est ce qui fait la richesse de ces cent quarante pages qui préparent une opinion encore peu remuée par le sujet à le regarder d'un peu plus près. Après tout, c'est l'an prochain — au printemps, à l'automne ? — que les citoyens des Neuf seront appelés à venir vers des urnes qui n'auront pas, certes, la couleur verte de l'Europe, mais d'où sortiront des élus dont l'horizon dépassera pour la première fois les frontières nationales.

(1) Presses universitaires de France.

ONU

OUVERTURE DE LA 32e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Djibouti et le Vietnam deviennent membres de l'Organisation mondiale

De notre correspondant

New-York (Nations unies). — L'ouverture de la trente-deuxième Assemblée générale des Nations unies s'est effectuée, mardi 20 septembre, avec deux heures de retard sur l'horaire prévu, par suite d'un incident. En application de l'article 19 de la charte, qui stipule qu'un Etat membre n'ayant pas payé sa cotisation pendant deux ans voit son droit de vote suspendu, le secrétariat avait fait savoir à la délégation du Cambodge qu'elle ne serait pas autorisée à participer aux travaux tant qu'elle n'aurait pas versé les 34 984 dollars qu'elle devait à l'organisation internationale. Le Cambodge — ne reconnaissant pas le principe de la succession des gouvernements — a refusé de payer les cotisations pour l'époque où son pays était représenté à l'ONU par « *la clique de Lon Nol* ». Chacun est resté sur ses positions et, d'un commun accord, il a été décidé d'escamoter le problème, du moins pour l'instant, en supprimant les votes à l'Assemblée. C'est ainsi que M. Lazar Mojsov, vice-ministre des affaires étrangères de Yougoslavie, a été « *élu par acclamations* » président de l'Assemblée et que Djibouti et le Vietnam ont été admis en tant que cent quarante-huitième et cent quarante-neuvième membres de l'ONU, par acclamations également. Si le Cambodge obtient, comme on en prête l'intention à l'Assemblée, d'être exonéré de sa dette, ce précédent pourrait avoir de grandes conséquences pour l'avenir.

Dans son discours, M. Mojsov a fustigé en particulier la course aux armements et l'équilibre de la terreur, système qui, a-t-il dit, ne saurait assurer l'instauration d'une paix stable. Truffé de vœux pieux, son discours n'a pas apporté d'idées nouvelles concernant le Proche-Orient, l'Afrique australe et le désarmement.

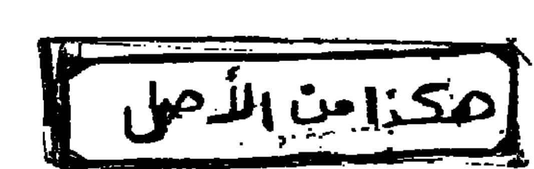
M. Nguyen Duy Trinh, vice-ministre des affaires étrangères du Vietnam, a déclaré que son pays « *aurait dû occuper depuis 1945 la place qui lui revient aujourd'hui au sein de l'ONU* ». Il a affirmé que, « *du fait de l'obstruction des forces impérialistes et colonialistes obstinées, les résultats des activités des Nations unies n'ont pas encore correspondu de manière adéquate aux espoirs que les peuples du monde avaient placés en eux* ». Le délégué des Etats-Unis, M. Young, n'a pas fait référence au passé, ni au veto utilisé par son pays l'an dernier pour empêcher le Vietnam d'être admis à l'ONU. Il a déclaré : « *Les Etats-Unis se tournent vers l'avenir et espèrent que des relations constructives pourront s'établir au sein de l'ONU à l'heure où le Vietnam se joint aux efforts communs en vue de réaliser les aspirations de la charte.* »

LOUIS WIZNITZER.

UN PRÉSIDENT MACÉDONIEN

M. Lazar Mojsov, vice-ministre des affaires étrangères de Yougoslavie, qui vient d'être élu président de la trente-deuxième Assemblée générale des Nations unies, est, pour parler comme l'un de ses compatriotes, « un diplomate pour diplomates ». *Il a exercé les fonctions de représentant permanent de son pays auprès de l'ONU de 1969 à 1974, et s'y fit de nombreux amis. Il s'y est taillé la réputation d'un négociateur souple et imaginatif, et d'un exécutant méthodique et ferme.*

Né le 19 décembre 1920, à Negotino (Macédoine), il a fait des études de droit à l'université de Belgrade. De 1948 à 1951, il a occupé les fonctions de ministre de la justice de Macédoine, avant de présider la Cour suprême de cette République. Après avoir dirigé tour à tour les quotidiens Nova Makedonija *et Borba, il s'est orienté vers la diplomatie. Il a été successivement ambassadeur en U.R.S.S. et en Autriche, vice-président de la vingt-quatrième session de l'Assemblée des Nations unies, vice-président de l'ECOSOC (en 1970) et président du Conseil de sécurité en juin 1972 et en septembre 1973. C'est lui qui a eu l'idée alors d'envoyer à Suez une partie des « casques bleus » stationnés à Chypre.* — L. W.



LE « SOMMET » DE LA GAUCHE

Le P.C.F. ne demande plus la nationalisation immédiate de Peugeot-Citroën et de la C.F.P.

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C.F., a annoncé, mardi 20 septembre en fin d'après-midi, les nouvelles propositions de son parti en matière de nationalisations. Il a déclaré :

« 1) *Tout en conservant notre point de vue, nous avons décidé de ne plus faire de la nationalisation immédiate de la C.F.P. et de Peugeot-Citroën la condition d'un accord. Nous allons étudier les propositions de nos partenaires ;*

» 2) *Nous continuons par contre à demander la nationalisation immédiate de la sidérurgie, qui est un impératif économique, social et national dont, sans aucun doute, la majorité des Français estiment qu'il faut y répondre sans perdre plus de temps ;*

» 3) *Concernant les filiales, nous ne saurions accepter une remise en cause du texte de 1972. Nous tenons au principe fondamental qu'il a défini : les sociétés mères et les filiales des neuf groupes contrôlées de façon majoritaire à la suite de l'application des dispositions du programme commun et un nombre très restreint de filiales stratégiques doivent être nationalisées.*

» *Après une étude serrée, et dans le souci de prendre en compte les préoccupations exprimées par nos partenaires, l'application du principe énoncé ci-dessus nous conduit à une liste de sept cent vingt-neuf entreprises non financières, auxquelles il faudra naturellement ajouter la sidérurgie.*

» *Cela signifie que nous acceptons que, dans deux cent soixante-dix-neuf entreprises importantes qui devraient être nationalisées, essentiellement en raison de la nationalisation du secteur bancaire et financier, on s'en tienne à une prise de participation majoritaire ;*

» 4) *Si le parti socialiste et le Mouvement des radicaux de gauche nous présentent une proposition d'amendement de la phrase concernant la possibilité pour les travailleurs de demander une nationalisation, nous sommes prêts à l'examiner dans un esprit positif, étant entendu que la modification ne doit pas pouvoir être reçue comme une mise en cause des droits constitutionnels des travailleurs.*

» 5) *Pour ce qui est de l'indemnisation, nous sommes partisans de nous en tenir aux dispositions normales, c'est-à-dire à la transformation des actions en obligations portant un intérêt fixe et amortissables en vingt ans, une distinction essentielle étant faite entre les petits et moyens porteurs, d'une part, les gros porteurs, d'autre part.*

» 6) *Nous ne voyons pas comment on peut concilier l'affirmation selon laquelle la nationalisation ne sera pas étatisation, et demander comme le fait le parti socialiste que les présidents des conseils d'administration des sociétés nationales soient pratiquement désignés par le gouvernement. Nous faisons une proposition cohérente : candidatures libres, élections par le conseil d'administration et ratification du gouvernement.*

» *Comme chacun peut le constater, nos propositions sur le problème des nationalisations traduisent un important effort de conciliation en vue d'aboutir à l'accord positif que nous souhaitons. Nous faisons preuve du maximum de bonne volonté.*

» *Cela dit, il ne peut être question de nous engager dans un marchandage qui n'est pas de mise s'agissant de questions aussi graves. Il y a une limite où se situent nos propositions, et au-delà de laquelle nous ne saurions aller parce que nous ne disposerions plus dans ces conditions des moyens de la politique nouvelle qu'il faut mettre en œuvre. Nous sommes ici inspirés par une seule chose : notre sens des responsabilités devant les travailleurs et la nation.*

» *C'est donc maintenant à nos partenaires qu'il appartient de dire s'ils veulent vraiment l'accord qui est nécessaire, de faire preuve de la même bonne volonté qui nous anime.* »

M. PAUL LAURENT : de graves préoccupations.

M. Paul Laurent, membre du secrétariat du P.C.F., a déclaré mardi 20 septembre, au cours d'une réunion des secrétaires fédéraux du parti communiste convoquée à Paris :

« *Nous avons peine à croire les échos parus dans la presse d'aujourd'hui sur la réunion du comité directeur du parti socialiste. Ils suscitent chez nous de graves préoccupations, tant pour le fond que pour la forme.*

» *A l'esprit d'ouverture et à la volonté affirmée d'efforts nécessaires de notre parti, la direction du parti socialiste opposerait le caractère* irréductible *de ses positions en matière économique qui visent non seulement à refuser toute proposition nouvelle de notre parti, mais à vider de leur contenu réel les nationalisations sur lesquelles les trois partis de gauche s'étaient engagés en 1972.* »

« L'HUMANITÉ » : le recours à l'invective n'est pas de bon augure.

René Andrieu écrit dans l'éditorial de *l'Humanité* du 21 septembre, à propos de la réunion, lundi 19 septembre, du comité directeur du P.S. :

« *Quant au rapport de Jean Kanapa sur la défense nationale au comité central du parti communiste, François Mitterrand l'a qualifié « d'ubuesque ». En toute courtoisie.*

» *On ne saurait dire que ce recours à l'invective soit de bon augure à la veille de la rencontre au sommet. François Mitterrand espère-t-il par ces écarts de langage, à la limite de l'injure, intimider ses partenaires et les amener à Canossa, comme d'aucuns le murmurent çà et là. Voudrait-il nous convaincre que la position des socialistes est désormais irréductible, qu'elle est à prendre ou à laisser, et qu'il s'agit moins de la discuter que de l'enregistrer ?* »

Revenant sur le problème des nationalisations, René Andrieu ajoute :

« *On peut craindre légitimement que le recul du parti socialiste sur ce point tende à vider de son contenu l'accord de 1972 sur les nationalisations. Telle est la situation à quelques heures de la reprise de la conférence au sommet. Elle est, on le voit, préoccupante...* »

M. FITERMAN : les propositions du P.S. ne sont pas acceptables.

Répondant aux questions des journalistes, M. Charles Fiterman est revenu sur le chiffre de sept cent vingt-neuf filiales dont le P.C.F. réclame la nationalisation. Il a précisé :

« *Le chiffre de sept cent vingt-neuf est précis, clair. C'est la limite. Il y a un problème de fond qui a été posé dans le programme commun de 1972. Nous avons défini un certain nombre de groupes industriels, neuf, à nationaliser. Il est évident que parlant de groupes, nous avons considéré qu'il s'agissait bien de ce qu'on entendait en France et partout ailleurs : la société mère et l'ensemble des filiales qu'elle contrôle à plus de 50 %. Cela, c'est le programme commun de 1972.*

» *Il n'y a pas de compte rendu, de minutes ou de sténographies des discussions de 1972 qui affirment autre chose. C'est si vrai que jusqu'en février 1977, les dirigeants du P.S., y compris François Mitterrand, s'en sont tenus à cela.*

» *Nous ne comprenons pas pourquoi il y a remise en cause de ce principe. Une étude sérieuse et le souci d'aboutir nous conduisent à une concession importante. Nous acceptons une prise de participation financière dans les deux cent soixante-dix-neuf entreprises placées sous le contrôle public essentiellement du fait des nationalisations bancaires et financières.*

» *Nous ne saurions aller au-delà dans la mesure où nous ne pouvons accepter un retrait par rapport à l'accord de 1972.* »

Evoquant les travaux du comité directeur du P.S., M. Fiterman a conclu : « *Si je m'en tiens aux commentaires qui nous ont été faits et aux informations de la presse, les propositions du P.S. demeurent très nettement en retrait par rapport aux engagements pris en 1972 et ne sont pas, dans ces conditions, acceptables.* »

(Dessin de KONK.)

Interprétation et actualisation

(*Suite de la première page.*)

L'idée de nationaliseer les filiales à 51 % aurait été à l'époque écartée. Le P.C.F. déclare que c'est inexact. M. Jean-Pierre Chevènement, membre du bureau exécutif du P.S., qui, en 1972, avait négocié avec le P.C.F., notamment sur tous les problèmes économiques, n'a pas connaissance de notes prises lors des discussions et affirme que la notion de groupe n'avait pas été explicitement définie.

Avant la deuxième rencontre au sommet, les socialistes n'étaient pas disposés à céder sur leur critère de nationalisation des filiales (98,5 %). En revanche, ils paraissaient prêts à allonger la liste des entreprises jugées « stratégiques ». Au total, avec les entreprises nationalisées du fait de la prise en compte des groupes qui ont modifié leurs structures depuis 1972, c'est une centaine de sociétés que le P.S. se propose d'annexer au secteur public. S'il accepte de considérer comme « stratégiques » un plus grand nombre d'entreprises, le total des firmes concernées pourrait atteindre cent cinquante ou plus. Il semblait exclu que les socialistes puissent dépasser le cap des deux cents.

On était encore loin des sept cent vingt-neuf entreprises recensées par les communistes comme nationalisables. Pour que les points de vue se rejoignent, il faudrait que le P.C.F. accepte de renoncer à la nationalisation des filiales majoritaires.

Les communistes ont, il est vrai, déjà lâché un peu de lest. Mardi après-midi, M. Charles Fiterman a informé ses partenaires au comité de liaison de la gauche, MM. Bérégovoy et Loncle, que son parti renonce à revendiquer la nationalisation immédiate de Peugeot-Citroën et de la Compagnie française des pétroles. Il accepte de réduire le nombre des filiales qui doivent, selon lui, être nationalisées. De mille huit, le nombre des entreprises que le P.C.F. entend faire entrer dans le secteur public s'est trouvé ramené à sept cent vingt-neuf.

En revanche, les communistes maintiennent leurs revendications quant à la nationalisation de la sidérurgie et à l'indemnisation des actionnaires des sociétés nationalisées par le biais d'obligations. Sur ce dernier point, le P.C.F. pourrait obtenir satisfaction.

Plus difficile, certainement, sera la négociation sur la désignation des P.-D.G. des entreprises nationales. Le P.S. demande que les candidats qui solliciteront les suffrages des conseils d'administration figurent sur une liste d'aptitudes arrêtées en conseil des ministres. Le P.C.F. refuse cette solution *a priori*, mais propose, avec un souci de conciliation, un contrôle *a posteriori* du gouvernement par le biais d'une ratification.

Autre concession communiste sur la « petite phrase » prévoyant que les salariés peuvent demander la nationalisation de leur entreprise : le P.C.F. est disposé à amender la formulation en acceptant la référence à la Constitution, suggérée lors du « sommet » du 14 septembre par M. François Mitterrand. M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., a, à ce sujet, souligné mardi 20 septembre, à Montpellier, que sa centrale n'a jamais exigé le maintien de cette disposition. Il reste à savoir ce que sera, sur ce point, l'attitude des radicaux de gauche. Lors du précédent « sommet », puis le lendemain au cours de son débat télévisé avec M. Marchais, M. Fabre avait paru refusé cette transaction.

Il est vrai que le comportement du M.R.G. reste surprenant. M. Roger-Gérard Schwartzenberg, délégué général du Mouvement des radicaux de gauche, a, par exemple, expliqué mardi au micro d'Europe 1 que le P.C.F. a opéré « *un changement d'attitude extrêmement positif* » puisqu'il considère à présent que « *tout est négociable* ». Le geste de M. Fabre lui semble avoir « *débloqué la négociation* ». Pourtant, on ne voit pas en quoi l'évolution des positions des deux grands partis de gauche peut satisfaire le M.R.G. : si le P.C.F. a réduit un peu sa liste de nationalisations, le P.S. a allongé la sienne.

Le ton des commentaires des dirigeants et de la presse communistes après le comité directeur du P.S. montre combien le climat reste tendu entre les deux partis et laisse penser que cette tension pèsera sur le déroulement des délibérations. Dans ces conditions, plusieurs séances de travail sembleraient nécessaires pour épuiser l'ordre du jour ?

D'autant que, dans une interview publiée mercredi 21 septembre par *le Quotidien de Paris*, M. Jean Kanapa, membre du bureau politique du P.C.F., pose une nouvelle fois le problème de la politique de défense. « *Il faut une défense nationale efficace,* déclare-t-il. *On ne peut prétendre gouverner le pays et laisser cette question dans le flou, dans l'indécision. On ne peut pas davantage l'ajourner. Or c'est ce à quoi tend la proposition de référendum de Mitterrand. Un passage de sa déclaration au « sommet », mercredi dernier, le confirme : « Le » gouvernement de la gauche, » dit Mitterrand, s'engagera sur » la politique de défense qu'il » aura définie, compte tenu des » résultats — que nous ignorons » par définition — de la négocia» tion internationale sur le désar» mement. » Autrement dit, la gauche irait au gouvernement sans politique de défense.* »

Ce débat révèle les arrière-pensées des communistes et des socialistes sur la politique étrangère. Il est donc essentiel qu'il soit mené jusqu'au bout et qu'il ne se limite pas à la définition du degré de maintenance de la force de dissuasion nucléaire.

Le précédent de 1972 en ce qui concerne les « groupes » qui doivent être nationalisés met aujourd'hui la gauche dans l'obligation de refuser les ambiguïtés et de définir le plus clairement ce que serait sa politique. Il y va du succès même de son éventuelle expérience de gouvernement.

THIERRY PFISTER.

M. MAUROY : ne pas modifier les équilibres du programme commun.

A l'occasion d'une conférence de presse tenue pour la sortie de son livre, *Héritiers de l'avenir* (éditions Stock), M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat du P.S., a déclaré, mardi 20 septembre : « *Nous avons conclu en 1972 un programme commun, et il ne peut être question de modifier les équilibres très stricts qu'il comporte. L'équilibre à préserver vaut aussi bien dans le domaine international qu'en ce qui concerne le rapport prévu par le programme commun entre secteur public et secteur privé. Il s'agit pour nous de réactualiser ce programme et non de mettre en cause ses équilibres.* »

M. BERGERON : les communistes n'ont pas changé.

M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, écrit dans l'hebdomadaire de sa centrale daté du 21 septembre : « *Il n'est pas dans notre vocation de commenter les remous de ces derniers jours au sein de l'union de la gauche. C'est l'affaire des partis. Constatons simplement que les communistes n'ont pas changé. Il faut être aveugles et sourds pour imaginer le contraire.* »

Evoquant le problème des nationalisations, M. Bergeron ajoute :

« *La commission exécutive* [de Force ouvrière] *a examiné les conséquences pouvant naître de la mise en application dans les entreprises nationalisées — sous couvert de l'accroissement des droits des travailleurs — de mécanismes dangereux à la fois pour les entreprises elles-mêmes, pour le syndicalisme et pour la démocratie. En d'autres termes, nous ne voudrions pas revivre ce que l'on a connu, au lendemain de la guerre, dans des entreprises comme, par exemple, l'Electricité et le Gaz de France. Nous ne voudrions pas que les entreprises — et ceux qui pourraient penser autrement que d'autres — soient soumis aux pressions continuelles des « assemblées de travailleurs » manipulées en particulier par les cellules communistes.*

» *Nous ne sommes pas d'accord non plus — nous l'avons dit et écrit depuis plusieurs années — avec le texte qui prévoit que, au cas où « les travailleurs » formuleraient la volonté de voir leur entreprise entrer dans le secteur public ou nationalisé, le gouvernement pourrait le proposer au Parlement.* »

L'Humanité du 21 septembre répond à cet article en notant : « *M. Bergeron n'est-il aveugle que d'un œil et sourd que d'une oreille ? Serait-ce pour la raison que, s'il ne fait pas de politique (à l'en croire), il fait surtout de l'anticommunisme.* »

Les nouvelles propositions communistes

Vingt-quatre heures après le parti socialiste, le parti communiste a fait connaître, par la voix de M. Fiterman, secrétaire de son comité central, les nouvelles propositions du P.C. sur les nationalisations. Le « souci de prendre en compte les préoccupations exprimées par [ses] partenaires » conduit le P.C. à « une liste de sept cent vingt-neuf entreprises non financières, auxquelles il faudra naturellement ajouter la sidérurgie ». Il s'agit bien entendu de filiales contrôlées majoritairement par les neuf groupes dont la nationalisation était prévue par le programme commun en 1972.

« Cela signifie, a ajouté M. Fiterman, que nous acceptons que dans deux cent soixante-dix-neuf entreprises importantes qui devraient être nationalisées, essentiellement en raison de la nationalisation du secteur bancaire et financier, on s'en tienne à une prise de participation majoritaire. »

Nous avons publié hier une liste de soixante-six filiales contrôlées à plus de 98 % par ces groupes, seuil qui correspondait au choix du P.S. lundi. Faute de pouvoir citer ici plusieurs centaines d'autres filiales contrôlées, celles-ci à plus de 50 % seulement, nous indiquons ci-dessous les principales de ces firmes. Ce qui permet de se faire une idée de l'enjeu réel de la discussion entre socialistes et communistes.

Six d'entre elles, qui figurent sur la liste du P.S. au titre de sociétés « stratégiques », ont déjà été analysées hier dans nos colonnes. Deux appartiennent au groupe Thomson : Thomson-C.S.F. et la C.G.R. (celle-ci étant tenue en réserve par le P.S. aux fins de négociation) ; deux autres dépendent du groupe PUK : Pharmuka et Comurhex ; la cinquième (CIV-Alcatel) appartient à la C.G.E. et la sixième (institut Mérieux) à Rhône-Poulenc.

● SAINT-GOBAIN - PONT-A-MOUSSON.

Les principales filiales dont le groupe détient de 51 % à 98 % du capital sont :

— *Davum* (87,8 %), vente de produits et matériaux sidérurgiques, métalliques et de mécanique, 4 595 salariés.

— *La Cellulose du Pin* (58,4 %), papier kraft pour emballage, 2 335 salariés. Elle détient aussi les *Papeteries de Condat* (100 %), papier impression d'écriture, 1 123 salariés ; les *Papeteries de la Seine* (95,7 %), papier impression et écriture, 896 salariés ; la *Socar* (84,1 %), carton ondulé, 2 502 salariés, et la *Silvallac* (67,8 %), emballages papier et plastique, 771 salariés.

— *S.E.P.R.* (Société européenne des produits réfractaires) (96,7 %), produits réfractaires et céramiques, 3 839 salariés.

— *Quartz et Silice* (68,9 %), fabrication de tubes, de creusets, de fours, de laine de silice, etc., 976 salariés. Détient 64,3 % de la *Tour de Trême* (Suisse), tubes pour lampes.

— *Balency - Briard* (89,6 %), construction de logements collectifs et de maisons individuelles, 2 137 salariés ;

— *Air-Industrie* (93 %), matériel pour le traitement de l'air et des surfaces, 1 826 salariés, qui contrôle : T.N.E.E. (Tunzini Nessi Entreprises d'Equipement) (99,9 %), gaine climatique, chauffage, plomberie, 1 829 salariés ;

— *S.M.T.P.* (Société de machines pour la transformation des plastiques) (91 % par Pont-à-Mousson S.A.), fabrication de machines, 644 salariés ;

— *Le Bouchage mécanique* (86,2 %), capsules et fermetures pour bouteilles, 717 salariés ;

— *Wanner Isofi* (56,6 % plus 20 % par Balency - Briard et 20,4 % par S.O.C.E.A.), isolation thermique, 2 526 salariés ;

— *G + B* (Grünzweig + Hartmann Und Glasfaser (A.G.) (R.F.A.) (93,1 %), fibres de verre, polystyrène, liège, 2 971 salariés ;

— *Elster A.G.* (R.F.A.) (83,8 %), compteurs, 1 414 salariés ;

— *Balzaretti* (Italie) (63,5 %), fibre de verre, 1 607 salariés ;

— *Cristaleria Espanola* (Espagne) (60,9 %), glace, verres coulés, 4 475 salariés.

— *Certainteed Corporation* (U.S.A.) (54 %), matériaux isolants, tuyaux, matériaux de construction, immobilier, 9 685 salariés.

— *Santa Marina* (Brésil) (71,2 %), verre, emballage, 5 823 salariés

— *Brasilit* (Brésil) (86-2 %), plaques et tuyaux amiante, 5 124 salariés.

● PUK.

— *Compagnie française de produits chimiques et industriels du Sud-Est* (86 %). Société de portefeuille qui contrôle à 100 % notamment, Lorilleux, Lefranc International, Stratinor et Celsa.

— *Metafram* (71,75 %). 114 millions de francs de chiffre d'affaires, 900 salariés, pièces mécaniques diverses.

— *Générale des engrais* (50 %). 1 335 millions de francs de chiffre d'affaires, 2 050 salariés.

— *Octel Kuhlmann* (50 %). 1 100 salariés, produits anti-détonants.

— *Franco-Belge de fabrication de combustibles* (60 %), combustible nucléaire, 310 salariés.

— *Fonderies de précision Virax* (55,96 %), métallurgie.

● RHONE-POULENC.

— *Laboratoires Roger-Bellon* (51,8 %). 1 830 salariés.

— *Thann et Mulhouse* (68,55 %). 230 millions de francs de chiffre d'affaires, produits chimiques, 1 400 salariés.

— *Etablissements Givaudan, Lavirolle et Cie* (62,6 %), 120 salariés.

● C.G.E.

— *Compagnie européenne d'accumulateurs* (74,6 %), 760 millions de F de chiffre d'affaires, 5 000 salariés.

— *La Société des accumulateurs fixes et de traction* (53,5 %), 570 millions de F de chiffre d'affaires, 4 100 salariés.

— *Cipel* (79,7 %), 250 millions de F de chiffre d'affaires, 1 700 salariés, accumulateurs et piles à usage domestique.

— *Ceraver* (67,3 %), isolateurs, céramiques ; 330 millions de F de chiffre d'affaires, 2 400 salariés.

— *Electro - financière* (68 %), société holding qui détient des participations dans diverses sociétés du groupe.

— *Electro - banque* (70,2 %), banque de dépôts.

● THOMSON-BRANDT.

— *Compagnie des lampes* (64,8 %) contrôle une douzaine d'entreprises, dont plusieurs à l'étranger : 800 millions de francs de chiffre d'affaires consolidé, 6 150 salariés.

— *Hotchkiss - Brandt - Sogeme* (87,2 %), mécanisation postale et mécanique nucléaire, 990 salariés.

— *Thomson-Lucas* (51 %), holding qui détient notamment 98,8 % de Auxilec (équipements aéronautiques), 920 personnes ;

— *Société des moteurs électriques de Normandie* (50,3 %), 1 600 salariés.

● I.T.T.

— *Océanic* (67 %), téléviseurs, radio, 560 millions de francs de chiffre d'affaires, 2 200 salariés ;

— *Laboratoire central de télécommunications* (82,4 %), 100 millions de francs de chiffre d'affaires, 720 salariés.

● ROUSSEL-UCLAF.

— *Parfums Rochas* (51 %) : parfumerie, alcools, 800 salariés en France, 1 100 dans le monde.

● ERRATUM. — Un « mastic » a rendu incompréhensible dans nos premières éditions une phrase de l'article de Pierre Drouin sur la hiérarchisation des salaires (*le Monde* du 21 septembre). Il fallait lire au troisième paragraphe, à propos du « plan d'action » de *constants détracteurs reconnaissent qu'il a su « tenir les salaires ». Dans la bouche d'un opposant, c'est là un exploit peu avouable. Dans celle d'un expert du Fonds monétaire, par exemple, la performance est remarquable.* »

هكذا من الأصل

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

SEINE-MARITIME : le scrutin de mars prochain détermine les tactiques

De notre correspondant

Rouen. — Les péripéties qui ont marqué la mise au point des listes en Seine-Maritime ont montré l'intérêt que les formations politiques portent non seulement à la désignation des sénateurs mais encore — et surtout — aux prochaines élections législatives.

La majorité, dans un premier temps, s'est divisée. Trois listes avaient été initialement formées : l'une se réclamant du C.D.S., dont le président, M. Jean Lecanuet, avait pris la tête, l'autre du P.R., que conduisait M. André Bettencourt, ancien ministre, député de la cinquième circonscription, et la troisième que s'efforçait de constituer M. Geoffray de Montalembert, sénateur sortant R.P.R. M. Lecanuet a consenti à une liste d'union à condition, dit-on, que lui-même ou une personnalité qu'il aurait désignée soit candidat unique de la majorité aux prochaines élections législatives dans la première circonscription de la Seine-Maritime où il avait été élu en mars 1973.

Seul des cinq sénateurs sortants, M. Roger Houdet, inscrit au groupe des républicains et indépendants de la Haute Assemblée, ne sollicite pas le renouvellement de son mandat. Les deux sénateurs C.D.S. sortants M. Charles Ferrant, maire de Neufchâtel-en-Bray, et M. Paul Caron, conseiller général, maire de Saint-Nicolas d'Aliermont, figurent sur la liste que conduit M. Lecanuet, respectivement en troisième et cinquième position, la quatrième place revenant à M. de Montalembert, maire d'Ermenonville. Quant au parti républicain, il est représenté par M. André Bettencourt, qui occupe la deuxième place. Le nombre des représentants de la Seine-Maritime passant de cinq à six, la sixième place revient à M. Henri Binet (P.R.), conseiller général, maire de Sigy-en-Bray.

Le sixième siège

Les spécialistes du « pointage » estiment que trois des six sièges à pourvoir reviendront à la majorité, tandis que M. Jacques Eberhard, sénateur sortant, qui conduit la liste communiste, et M. Tony Larue, député de la deuxième circonscription, qui conduit celle du P.S., seront respectivement réélu et élu. Reste le sixième siège. D'après ses calculs, le P.C. est persuadé qu'il se jouera entre lui et la majorité. C'est la raison pour laquelle il a proposé récemment au parti socialiste (*le Monde* du 8 septembre) de constituer une liste unique de la gauche dans laquelle il aurait revendiqué les première et troisième places. Dans l'optique du P.C., la constitution d'une telle liste, compte tenu du mode de scrutin à la proportionnelle, renforcerait les chances de la gauche de remporter ce sixième siège. Le parti socialiste, pour sa part, pense que le scrutin sera plus ouvert et qu'il a autant de chances que le P.C. d'enlever ce sixième poste. C'est ce qui l'a conduit à repousser la proposition communiste.

A cela est venue s'ajouter la grogne des radicaux de gauche. Selon eux, le parti socialiste n'aurait même pas accepté de discuter de leurs ambitions, qui, il est vrai, n'étaient pas minces : la seconde et la sixième place sur une liste commune. De plus, M. Bobée, conseiller général, maire d'Yvetot, qui figure sur la liste du P.S. comme radical de gauche, a été désavoué par le M.R.G., si tant est qu'il en fasse partie...

Pourquoi cette grogne ? Parce que ici encore, à la faveur des sénatoriales, le M.R.G. veut ouvrir la négociation pour les élections législatives, comme l'ont fait les partis de la majorité. En situant la barre à un niveau élevé, les radicaux de gauche de Seine-Maritime se gardaient une marge de négociation. Celle-ci n'ayant pas eu lieu, la fédération du M.R.G. a décidé de laisser à ses grands électeurs toute liberté de vote dans le cadre de l'union de la gauche, et elle a retenu le principe d'être représentée dans chacune des dix circonscriptions du département lors des prochaines élections législatives. Menace sérieuse pour les socialistes, car elle favoriserait l'arrivée en tête au premier tour de leurs partenaires communistes.

Face à cette tactique, la majorité met en avant son union. Le parti républicain reconnaît qu'il est obligé de tenir compte du rôle prépondérant de M. Lecanuet dans le département. Pour M. Canu, secrétaire général de cette formation, « *la négociation pour les élections sénatoriales a bonifié le climat pour les élections législatives* ». Selon lui, les *formations de la majorité sont* parvenues à un accord dans au moins sept circonscriptions sur dix.

Du côté du R.P.R., on est moins enjoué et l'on regrette que le sénateur sortant, M. de Montalembert, ne soit qu'en quatrième position sur la liste d'union. « *Il eût été logique que les trois premières places échouent aux trois formations, mais Paris a considéré que c'était la meilleure solution. Il n'empêche que cette quatrième place est discutable, car elle seule représente un risque. Mais nous n'avons pas à paraître comme des séparateurs ni des dissidents. J'espère qu'on saura s'en souvenir pour les élections législatives* », déclare M. Prével, l'un des responsables départementaux du R.P.R.

La constitution de la liste majoritaire repose sur plusieurs paris. MM. Lecanuet et Bettencourt, élus au Sénat, se présenteront certainement aux législatives. Leur éventuel succès à ces élections ferait retrouver leurs sièges à MM. de Montalembert et Caron. Et l'on va même jusqu'à imaginer, sans oser le dire trop fort, que le sixième de la liste, M. Binet (P.R.), pourrait à son tour accéder au Sénat à la faveur du grand âge de M. de Montalembert.

A la recherche du meilleur accord possible, les trois principales formations de la majorité avaient quelque peu négligé les radicaux valoisiens. Faute d'obtenir une place sur la liste de M. Lecanuet, M. Heuillard, conseiller général du canton de Gournay-en-Bray, maire de Neuf-Marché, s'est décidé à constituer une liste.

Enfin, une cinquième liste, récemment annoncée, risque de jeter encore un peu plus de trouble dans l'électorat centriste. Intitulée « liste libérale et républicaine pour la défense des intérêts communaux », elle rassemble surtout des candidats originaires de l'est du département. M. André Denis, qui la dirige, assure que « *lui et ses amis représentent les radicaux, les vrais, c'est-à-dire les schreiberiens* ». Mais, précise-t-il, « *si je suis sympathisant du M.R.G., il n'y a pas dans notre liste de membres appartenant à cette organisation politique* ».

JACQUES GRALL.



VIENNE : M. Monory n'a pas l'intention de quitter le gouvernement.

(De notre correspondant.)

Poitiers. — M. René Monory, secrétaire national du C.D.S., ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, se présente avec pour colistier — comme en 1968 — M. Jean-Marie Bouloux, sénateur sortant Union centriste, ancien maire de Montmorillon, conseiller général. M. Monory, maire de Loudun, président du conseil général de la Vienne, aura pour suppléant M. Guy Robert, C.D.S., conseiller général, maire de Brux, qui le remplace au Sénat depuis son entrée au gouvernement, le suppléant de M. Bouloux étant M. Fernand Chaussebourg (C.D.S.), conseiller général de Saint-Savin. M. Monory n'a pas l'intention de quitter le gouvernement s'il est élu sénateur.

Le parti communiste présente également les mêmes candidats qu'il y a neuf ans : MM. André Rideau, conseiller général, maire d'Adriers et Robert Sauvion, conseiller général, maire de Naintré. Le parti socialiste a investi MM. Henri Charriau, ancien secrétaire de la fédération départementale, et Gilbert Durand, adjoint au maire de Chauvigny. Le Mouvement des radicaux de gauche sera représenté par M. Jean-Jacques Dumiot, président de la fédération départementale, adjoint au maire de Poitiers. M. Raymond Sardet (cent. g.), maire de Fontaine-le-Comte, a également déposé sa candidature.

CORRESPONDANCE

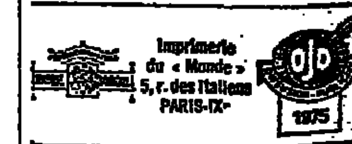
Robespierre et la liberté

M. Daniel Guérin nous adresse la lettre suivante :

J'ai lu avec stupeur dans *le Monde* daté 11-12 septembre que Michel Rocard attribue à Robespierre un passage de la célèbre pétition lue, le 25 juin 1793, à la barre de la Convention par Jacques Roux, porte-parole des « enragés » : « *La liberté n'est qu'un vain fantôme, quand une classe d'hommes peut affamer l'autre impunément.* »

On avait déjà assisté à l'idéalisation de l'« Incorruptible » par l'école de Mathiez et consorts. Mais ce qu'on n'avait encore jamais vu, c'est de faire passer pour émanant de lui un texte dont il poursuivit l'auteur de sa haine et qu'il envoya à la mort !

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.



S SÉNATORIALES

...chain détermine les tactiqu...

POLITIQUE

INCIDENT A ANTENNE 2

M. Fabre-Luce accuse MM. Jacques Chirac et Marcel Jullian de « tentative de censure »

Invité mardi soir 20 septembre par le journal d'Antenne 2 à présenter son livre, *les Cent Jours de Mitterrand*, M. Alfred Fabre-Luce a affirmé que, convié à l'émission « Apostrophes », il avait été décommandé par M. Bernard Pivot à la suite de pressions politiques. M. Fabre-Luce a protesté « solennellement » contre cette « censure inadmissible ». Il a également accusé M. Marcel Jullian, président-directeur général d'Antenne 2, d'être intervenu auprès de son éditeur pour tenter d'empêcher la sortie du livre.

Dans une lettre adressée à M. Jullian, M. Fabre-Luce précise que deux autres interventions ont été effectuées par M. Denis Baudouin, chef du service de presse de M. Jacques Chirac à la mairie de Paris, et par l'ancien premier ministre lui-même.

« *L'intervention de M. Chirac et la vôtre*, écrit-il, *me paraissent relever d'une tentative de censure occulte exercée simultanément sur le plan de l'édition et de la télévision. J'ai rencontré dans ma vie des obstacles à la liberté d'expression venant d'un occupant étranger ou d'un gouvernement français. Je n'avais pas encore rencontré une tentative de censure exercée par un pouvoir futur et hypothétique. C'est un précédent très grave qui pourrait faire douter de l'avenir de la liberté d'expression dans notre pays.* »

D'autre part, M. Bernard de Fallois, directeur général des Presses de la Cité, a envoyé à M. Jacques Chirac une lettre dans laquelle on peut lire : « *Par une intervention de M. Denis Baudouin, tout d'abord, puis par une visite de M. Marcel Jullian, mandaté par vous, semble-t-il, enfin par plusieurs coups de téléphone que vous avez pris personnellement la peine de nous donner, nous avons appris que vous souhaitiez nous voir renoncer à la publication du livre de M. Fabre-Luce, ou, tout au moins, la différer de quelques semaines. (...)*

» *Permettez-moi de vous dire combien je me réjouis que vos démarches soient restées sans effet. En dépit du désagrément passager que vous avez pu en ressentir, je suis convaincu que vous y trouverez, après réflexion, un puissant motif de satisfaction. De toutes les libertés que vous défendez — au point d'avoir fait de cette défense l'axe et l'âme de votre combat politique, — la liberté d'expression est en effet l'une des plus précieuses (...).*

M. Marcel Jullian a publié une mise au point dans laquelle il déclare que, « *de près ou de loin, il n'a jamais censuré ni retardé l'ouvrage d'Alfred Fabre-Luce publié par le groupe des Presses de la Cité, également éditeur de l'ouvrage de Mme Catherine Clessis, elle aussi présente à cette émission. Il met au défi M. Alfred Fabre-Luce d'en apporter la moindre preuve et proteste contre l'atteinte ainsi portée à la liberté d'expression des éditeurs français, dont il a fait partie pendant vingt ans* ». M. Jullian ajoute que, « *de près ou de loin, il n'est jamais intervenu auprès de M. Bernard Pivot, producteur d'«Apostrophes», pour l'inciter à inviter ou à écarter M. Alfred Fabre-Luce de cette émission. Il met au défi M. Alfred Fabre-Luce d'en apporter la moindre preuve et proteste contre l'atteinte ainsi portée à la liberté d'expression des producteurs de la télévision française* ».

Enfin, le président-directeur général d'Antenne 2 « *fait observer la surprenante contradiction qu'il y a à se plaindre de deux censures successives au cours du journal télévisé de la société présidée par le soi-disant censeur qui, de toute évidence, lui a donné librement la parole* ».

D'autre part, M. Bernard Pivot nous a précisé que, après avoir envisagé de consacrer son émission du 30 septembre à plusieurs ouvrages de politique-fiction, il y avait renoncé en apprenant que M. Fabre-Luce était déjà invité par le journal d'Antenne 2. Il a qualifié d' « *invention pure et simple* » l'accusation de l'écrivain et souligné que M. Marcel Jullian n'avait même jamais été informé de ce projet d'émission.

M. SOISSON ET LES RADIOS LIBRES

Invité du « Club de la presse », sur Europe 1, dimanche dernier, M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, a fait le point sur la position de son parti vis-à-vis des radios locales. Se prononçant « *en faveur d'une réglementation* » qui ferait en sorte que la libéralisation des ondes « *ne conduise pas à l'anarchie italienne* », M. Soisson a notamment décalré à propos de l'expérience de Radio Fil bleu de Montpellier, dont les animateurs appartiennent au parti républicain) : « *Nous avons décidé de conduire, avec le gouvernement, une étude sur les conditions dans lesquelles de nouvelles formes concernant la radio pourraient être établies en France. Cette étude, bien évidemment, nous souhaitons la mener avec l'ensemble des responsables de ces radios, aussi bien Radio-France que les radios périphériques.* »

C'est arrivé demain...

S'il est vrai que chacun, non seulement s'interroge sur le résultat des élections de mars 1978 mais suppute aussi ce qui se passera plus tard, il n'est pas étonnant que ce proche avenir ait incité quelques écrivains, pamphlétaires ou journalistes, à se muer en historiens du futur.

Les auteurs qui viennent de produire une œuvre sur ce sujet posent tous trois hypothèses : la victoire électorale de la gauche, le maintien de M. Giscard d'Estaing à l'Elysée, l'échec rapide de la nouvelle union gouvernementale. Aucun n'envisage le succès des partisans du programme commun comme un événement heureux ou salutaire. Se situant ainsi dans la future minorité, ces auteurs s'accordent une consolation : l'expérience de la gauche au pouvoir entraîne tant de désordre qu'elle avorte plus ou moins vite.

***

Deux cents jours pour Catherine Clessis, la plus généreuse dans sa *Dangereuse illusion*, 180 pour Philippe de Commines (*le Monde* du 31 août) et 100 seulement pour le plus giscardien de ces prophètes, Alfred Fabre-Luce, qui avait déjà consacré aux *Cent Premiers Jours de Giscard* un ouvrage hagiographique.

Des nuances entre ces « études » existent cependant. Alors que Philippe de Commines accordait à la nouvelle majorité 98 voix d'avance, Catherine Clessis ne lui en donne que 45 et Alfred Fabre-Luce seulement 8. Cela ne changera rien à l'affaire, pas plus que le dosage du gouvernement, petit jeu parfois pittoresque, dans lequel, comme prévu, les communistes détiennent les ministères économiques, où le ministère de l'intérieur est tantôt accordé à M. Mauroy, tantôt à M. Dayan, et dans lequel M. Chevènement, secrétaire d'Etat, démissionne pour deux de ces auteurs. Les trois ouvrages insistent sur la tension qui, rapidement, s'accroît entre socialistes et communistes, pour aboutir, selon des voies différentes, à la crise fatale.

Catherine Clessis décrit avec minutie, grâce à des notations précises, l'application des premières mesures du gouvernement de la gauche. M. Jacques Delors, gouverneur de la Banque de France, ne réussit pas à obtenir la bienveillance des banquiers suisses. Elle énumère aussi les étapes d'une dégradation croissante des relations au sein de la gauche. L'action de la C.G.T., appuyée par celle des ministres communistes, entraîne la multiplication des grèves, des occupations d'usines, des séquestrations de chefs d'entreprise, le tout dans un climat de récession économique, de hausse des prix, de maintien du chômage et d'attentats d'origine douteuse. L'auteur fait énoncer par M. Georges Marchais sa propre tactique en ces termes : « *Commencer par l'intransigeance, laisser pourrir la situation, puis donner l'illusion de faire un petit pas en arrière pour prouver sa bonne volonté ; le temps joue toujours en faveur des communistes.* » Ses rapports avec le premier ministre François Mitterrand se tendent de plus en plus. Mais après une description dramatique d'une situation qui se détériore chaque jour, Catherine Clessis fait intervenir Jacques Chirac, qui, dans un meeting, lance un appel au chef de l'Etat pour qu'il prononce la dissolution de l'Assemblée. Tout comme le livre de Philippe de Commines, celui de Catherine Clessis s'efforce au vraisemblable et se veut plausible.

***

Toute différente est l'œuvre d'Alfred Fabre-Luce, bien qu'il veuille montrer, lui aussi, qu'une « *république corporative et révolutionnaire commence à s'opposer à la république parlementaire* ». Quoiqu'il ait voulu écrire un « roman », il souhaite, dans sa présentation, que « *les lecteurs, découvrant le désordre qui nous menace, décident de le refuser par leurs votes* ». Le livre tient plus du tract électoral, du pamphlet partisan, que du récit de politique-fiction ou d'anticipation. Alfred Fabre-Luce traite sur le mode de la dérision amère quelques scènes présentées un peu comme des psychodrames : à l'occasion du 1er mai, place de la Concorde, une bagarre entre « *femmes battues* » et « *violées fascistes* », un déjeuner d'écrivains présidé par François Mitterrand à l'Hôtel Matignon, qui lui donne l'occasion de régler quelques comptes entre «gendelettres», l'occupation du Centre Beaubourg par les gauchistes, puis par les communistes, une réunion secrète du bureau politique du P.C. Et pour conclure, comme à court d'imagination, le romancier ne trouve qu'une solution de bien mauvais goût — la mort de François Mitterrand — dont, de surcroît, il éprouve le besoin de s'excuser dans une postface.

Tous ces ouvrages ont un point commun : le président de la République, quasiment absent tout au long du récit, n'apparaît, tel Zorro, qu'à la conclusion, pour sauver enfin le pays d'un chaos imminent... C.Q.F.D.

ANDRÉ PASSERON.

★ Catherine Clessis, *la Dangereuse Illusion* (Plon), 307 p., 38 F.
★ Fabre-Luce, *les Cent Jours de Mitterrand* (Julliard), 235 p., 35 F.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Par arrêt en date du 1er juin 1977, la 11e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné POISSON Marc, né le 9 septembre 1930 à VAILLY-SUR-AISNE (02), demeurant à GRAVELINES-BUTTES (59820), 31, avenue Léon-Jouhaux, à 6 amendes de 300 F chacune pour infraction aux règles de sécurité des travailleurs.

Par arrêt en date du 21 juin 1977, la 11e Chambre de la Cour d'Appel de PARIS a condamné CALAMARI Roméo, né le 3 janvier 1936 à FERRERE (Italie), entrepreneur de maçonnerie, demeurant au PERREUX-SUR-MARNE, 16, r. Auguste-Dasprat, à 1.000 F d'amende pour infraction au Code du Travail.

هكذا من الأصل



POLITIQUE

La préparation des élections législatives

VAR : MM. Arreckx et Fabre candidats dans la troisième circonscription.

(De notre correspondant.)

Toulon. — Après l'annonce de la candidature, dans la troisième circonscription du Var, de M. Henri Fabre (rad.), premier adjoint au maire de Toulon, qui a déjà siégé à l'Assemblée nationale comme député apparenté U.N.R. puis non-inscrit de 1958 à 1962, M. Maurice Arreckx (P.R.), maire de Toulon, a confirmé la sienne.

Evoquant « les inconvénients que constitue pour [Toulon] le fait de ne pas avoir à sa tête un député maire, M. Arreckx estime : « En dehors des possibilités accrues d'intervention qu'apporte au maire un mandat national, il faut reconnaître que la tentation est forte pour un député de Toulon d'en devenir le maire à la première occasion. Il devient très rapidement ainsi un rival en puissance, ce qui empêche une collaboration pourtant absolument nécessaire. »

Dans cette circonscription dont le député sortant, M. Bernard Lafont (non insc.), chargé des investitures au Mouvement des démocrates, a l'intention de se représenter, M. Arreckx avait été le suppléant de M. Fabre lors des élections législatives de 1967. — C. G.

● *M. Jacques Barrot*, secrétaire d'Etat, secrétaire général du C.D.S., a déclaré mardi 20 septembre, au Puy : « *Vingt ans, cela ne suffit pas, mais vingt ans appellent une nouvelle étape. L'aile gauche de la majorité que nous sommes ne sera pas une aile gauche de salon, mais populaire.* »

● *M. Gérard Nicoud*, secrétaire général du CID-UNATI, a indiqué, mardi 20 septembre, qu'il ne sera pas candidat aux prochaines élections législatives. Il a précisé à Argentan (Orne), où il participait au congrès régional de Normandie de son mouvement, que le CID-UNATI ne soutiendra aucun parti mais fera campagne contre « *tout candidat qui sort de l'ENA* ». « *Il faut empêcher*, a-t-il dit, *que les technocrates s'emparent de l'Assemblée nationale.* » M. Nicoud a ajouté que l'action du CID-UNATI, « *groupe de pression et non syndicat, ne changera en rien même si la gauche vient au pouvoir* ».

● *Dans la Creuse*, les deux députés sortants, MM. Guy Beck (P.S.), conseiller général, maire de Guéret, et André Chandernagor (P.S.), président du conseil général de la Creuse et du conseil régional du Limousin, solliciteront le renouvellement de leur mandat aux prochaines élections législatives. — (*Corresp.*)

● *La fédération de Paris du P.C.F.*, les députés communistes et le groupe communiste du Conseil de Paris ont demandé, dans une déclaration publiée mardi 20 septembre, l'interdiction des expulsions dans la capitale « *tant que dure la crise* ».

● *M. Olivier Stirn*, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, a démenti, mardi 20 septembre, les interprétations selon lesquelles le gouvernement s'apprêterait à mettre en place des « *exécutifs locaux* » dans les départements d'outre-mer (des élus guyanais avaient évoqué cette possibilité récemment) [*le Monde* du 15 septembre]. M. Stirn a déclaré : « *Le gouvernement français n'a jamais envisagé de faire sortir les départements d'outre-mer du cadre départemental (...). Si des études sont effectivement menées actuellement à la demande du président de la République en vue d'aboutir à des mesures de décentralisation et de déconcentration en faveur des DOM, elles se justifient par l'éloignement géographique et la spécificité de ces départements.* »

LE GOUVERNEMENT VEUT SIMPLIFIER LES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

La lutte contre la bureaucratie, la simplification des formalités administratives, l'amélioration des relations entre fonctionnaires et administrés, constituent l'un des thèmes classiques des discours électoraux ou des déclarations gouvernementales.

La déviation bureaucratique est une tentation si habituelle de l'administration que les gouvernements, à intervalles réguliers, s'efforcent de remédier à cet aspect du « mal français ».

Aucun membre de l'actuel gouvernement n'étant précisément chargé des « réformes administratives », M. Raymond Barre avait confié, en juillet dernier, à une commission de hauts fonctionnaires animée par M. Michel de Guillenschmidt, maître des requêtes au Conseil d'Etat, la mission de recenser les démarches superflues et de proposer des solutions simplifiées. Le premier ministre a donc présenté au conseil des ministres de mercredi 21 septembre un catalogue d'une centaine de mesures qui devraient être mises en application avant la fin de l'année.

Certaines relèvent de la simple circulaire, d'autres du règlement, d'autres, enfin, nécessiteront le vote de projets de loi au cours de la prochaine session parlementaire. Ces mesures dans bien des cas devront s'accompagner d'une simplification des circuits administratifs, mais le gouvernement devra dans le même temps veiller à ce que le contrôle de l'utilisation des deniers publics puisse continuer à être efficacement exercé. Une fois ces réformes réalisées, le gouvernement devra encore s'assurer que l'administration ne rétablisse pas, peu à peu, ses formalités, comme cela s'est déjà produit dans le passé, notamment en matière de décentralisation.

RAPATRIÉS

Le P.S. estime que l'action de M. Dominati relève de l'« illusionnisme politique »

Les nombreux contacts pris au cours de ces dernières semaines par M. Dominati avec les représentants des associations de rapatriés d'Afrique du Nord suscitent diverses réactions.

M. Jacques Ribs, rapporteur spécial du parti socialiste, estime qu' « *au nom d'un minimum de morale politique* » il n'est « *pas possible de laisser passer* » les déclarations faites, vendredi 16 septembre, à Nice, par le secrétaire d'Etat. Celui-ci avait notamment affirmé, devant les délégués des rapatriés : « *Si certaines formations politiques peuvent vous nourrir d'illusions, le gouvernement, pour sa part, ne cherche pas à vous faire des promesses. Vous jugerez sur pièces.* » (*Le Monde* daté 18-19 septembre.)

M. Jacques Ribs déclare : « *Voilà qu'après l'échec de la majorité dans plusieurs villes du Midi, et dans la perspective des législatives, on a désigné un secrétaire d'Etat aux rapatriés, qui ne cesse, depuis, de s'agiter en tous sens (...) Tous les intéressés se rappellent parfaitement que, sans aucun lien avec les échéances électorales, les socialistes n'ont cessé, depuis le drame de 1962, de déposer des propositions de loi d'indemnisation conformes à leur idéal de justice. Tous se rappellent aussi qu'ils se sont heurtés au veto de ceux qui détenaient le pouvoir depuis 1958, et les textes proposés par le C.D.S. et le R.P.R. constituent, sous l'apparence de la générosité, une enveloppe parfaitement vide. L'on attend donc avec curiosité un projet préparé par un gouvernement dont font partie des responsables de ces formations. Alors qui, dans tout cela, pratique l'illusionnisme ?* »

M. Mohamed Laradji, président de la Confédération des Français musulmans rapatriés d'Afrique du Nord, a déclaré, lundi 19 septembre, à Nice : « *Nous considérons que les mesures annoncées par M. Dominati ne concernent pas, à l'exception de quelques privilégiés, notre communauté. Nous n'y sommes pas opposés, mais nous constatons que nos problèmes spécifiques ne sont pas réglés depuis quinze ans. Si rien n'est fait ici les élections législatives pour aplanir les discriminations qui existent entre nous et les autres Français, nous entreprendrons des actions politiques.* » M. Mohamed Laradji a indiqué que son association avait engagé « *des contacts avec tous les partis afin de déterminer ceux d'entre eux qui sont capables de régler les questions en suspens* ».

Le mouvement du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer) reconnaît, pour sa part, « *le rôle positif joué par M. Dominati* », mais souligne « *l'esprit de conciliation dont ses animateurs ont fait preuve tout au long de ces dernières semaines, notamment lors de la publication du décret sur la réinstallation, qui suscite toujours chez les rapatriés des inquiétudes légitimes que seules des circulaires d'application libérale pourront apaiser.* »

Une lettre de M. Chirac

M. Chirac a adressé, mardi 20 septembre, une lettre à toutes les associations de rapatriés. Le président du R.P.R. rappelle que son mouvement a déposé une proposition de loi d'indemnisation « *qui va plus loin qu'aucun projet antérieur dans la voie de la justice* ».

M. Chirac écrit notamment qu'à l'occasion du prochain débat parlementaire le groupe R.P.R. défendra ce texte « *très fermement* » et qu' « *il ne saurait être question de transiger* » sur ses « *orientations fondamentales* ».

ANCIENS COMBATTANTS

VERS UNE NOUVELLE « CHARTE REVENDICATIVE » DES ANCIENS D'AFRIQUE DU NORD

La Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, au Maroc et en Tunisie (FNACA) tiendra à Valence, les 22 et 23 octobre, son sixième conseil national. Une nouvelle « charte revendicative » des anciens d'Afrique du Nord devrait y être élaborée. C'est du moins le mandat qui vient d'être confié au comité national de la FNACA qui s'est réuni les 17 et 18 septembre à Mâcon.

Cette nouvelle charte, « *dont le contentieux est loin d'avoir été épuisé*, selon la FNACA, *avec l'application de la loi du 9 décembre 1974* », sera soumise aux parlementaires avant les élections législatives de mars 1978.

La FNACA réaffirme notamment son désaccord avec les conditions d'attribution de la carte du combattant et constate que le caractère restrictif n'en sera pas compensé par le « paramètre de rattrapage », une étude officielle récente faisant apparaître l'aspect inopérant de cette mesure (1,75 % de résultats favorables).

Le comité national de la FNACA invite tous les anciens combattants en Algérie, au Maroc et en Tunisie à rejoindre leur association spécifique, qui fêtera en 1978 son vingtième anniversaire. (4, cité Joly, 75011 Paris.)

● *Les combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc*, réunis au sein de la F.N.C.P.G.-C.A.T.M. (46, rue Copernic, Paris-16e) « *appellent tous les anciens d'Afrique du Nord à participer massivement à l'hommage national qui sera rendu à leurs camarades* » tombés en Afrique du Nord, le 16 octobre, lors de l'inhumation au cimetière national de Notre-Dame-de-Lorette (Pas-de-Calais) d'un soldat inconnu, en présence de M. Giscard d'Estaing.

Pour sa part, la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, au Maroc et en Tunisie « *regrette que cette date n'ait fait l'objet d'aucune concertation* » avec les associations concernées, *compromettant ainsi les conditions d'un véritable hommage de la nation* ».

DÉFENSE

... aux champs

هكذا من الأصل

TIQUE

RAPATRIÉS

DÉFENSE

L'armée aux champs

De notre envoyé spécial

Parthes (Ardennes). — L'armée de terre s'enhardit. Après de timides essais de manœuvres en terrain libre, hors des camps d'entraînement où elle dit se sentir à l'étroit, la voilà qui se lance dans une série d'exercices de plus grande envergure. La même semaine, le général Jean Lagarde, chef d'état-major de l'armée de terre, a assisté, en compagnie du ministre de la défense, M. Yvon Bourges, à la manœuvre Extel, qui a mobilisé, mardi 20 septembre, dans les Ardennes, la moitié — soit trois mille cent hommes — de la 10ᵉ division blindée, nouvellement créée, et il assiste, ce mercredi 21 septembre en République fédérale d'Allemagne, à l'exercice Ambre de la 1ʳᵉ division blindée, qui occupe plus de sept mille hommes pendant une durée de neuf jours.

Au total, quarante mille hommes de l'armée de terre auront, depuis la fin des vacances estivales et avant la fin de cette année, participé, en France et outre-Rhin, à des manœuvres en terrain libre, c'est-à-dire qu'ils auront foulé les champs, traversé villages et campagne avec leurs blindés, et bivouaqué chez l'habitant. Il y a quinze jours, c'était la Beauce. Aujourd'hui, ce sont les Ardennes. Dans les deux cas, les agriculteurs avaient été prévenus de longue date, depuis neuf mois. Ils regardent, un peu étonnés, les chars évoluer dans les champs et ne s'inquiètent pas trop, apparemment, des dégâts occasionnés, l'armée réglant dans l'instant les indemnités après l'accord de la victime...

Des contacts privilégiés

Il est vrai que les deux régions concernées n'ont pas été choisies au hasard. L'an dernier, les agriculteurs de la Beauce avaient bénéficié de l'aide de l'armée dans leur lutte contre la sécheresse et ceux des Ardennes se souviennent encore de l'intervention des militaires contre les feux de forêts. Un service en valant un autre, l'armée récolte, aujourd'hui, ce qu'elle a semé en 1976.

Malgré tout, *« les risques pris sont mesurés »*, avoue le général de brigade Marcel Lafontaine, qui commande la 10ᵉ division blindée engagée dans l'exercice Extel, entre le camp de Suippes et celui de Sissonne, au sud des Ardennes. Et un officier général, qui appartient à l'état-major de la 1ʳᵉ armée à Strasbourg, convient : *« L'armée avance sur la pointe des pieds, dans ce genre d'opérations, pour ne pas effaroucher les civils. »*

« La qualité de la manœuvre Extel, explique encore le général Lafontaine, *dépendra essentiellement du souvenir laissé dans la population après le passage de la 10ᵉ D.B., du respect des biens et de la sécurité qu'auront manifesté les hommes et des contacts entretenus avec la population. »* Les zones où se produisent les phases les plus actives de la manœuvre ont été répertoriées au préalable, en accord avec les élus locaux et les agriculteurs, et les troupes se déplacent selon des itinéraires désignés à l'avance.

Des consignes très strictes ont été données aux exécutants et sur les trois mille cent hommes engagés à Extel près de sept cents — soit un effectif important — ont été chargés du soutien de la manœuvre, de la protection, de la sécurité et des réparations avec, parmi eux, deux cents cadres d'active et quarante-six gendarmes.

C'est dire, en fin de compte, combien un excès de précautions — d'autant plus justifiées que de tels exercices de blindés en terrain libre sont relativement nouveaux en France, — peut altérer l'authenticité militaire et l'intérêt tactique d'une manœuvre.

M. Bourges a, toutefois, rappelé que les manœuvres en terrain libre sont *« une occasion privilégiée de contact avec la population »*, à la différence de l'instruction dans les camps qui enferme l'armée dans son ghetto. Encore conviendrait-il que ces opérations de relations publiques, comme les militaires aiment à les appeler, ne prennent pas le pas sur l'instruction des unités et la préparation au combat des hommes. L'exercice Déméter, en Beauce, a montré, sur ce point précis, les limites de l'expérience.

La manœuvre Extel a donné, en revanche, la priorité à des opérations militaires en milieu naturel. Mais le ministre de la défense a enlevé toute illusion à ceux qui pouvaient encore en avoir : *« la manœuvre en terrain libre est complémentaire de l'instruction en camps »*, et les camps militaires ne seront pas fermés.

JACQUES ISNARD.

SCIENCES

La recherche industrielle au conseil des ministres

Priorité aux P.M.I.

M. Jacques Sourdille, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la recherche, devait faire, conseil des ministres, une communication consacrée aux problèmes dont il a la charge. Parmi ceux-ci figurent en bonne place les difficultés d'une politique cohérente de recherche industrielle. Plusieurs décisions devaient être annoncées à l'issue du conseil des ministres.

« L'effort français global de recherche-développement est nettement insuffisant (...). La situation s'est dégradée depuis plusieurs années, de sorte que la France se trouve dans une situation inférieure à celle de ses principaux concurrents », écrivait en 1976 M. Jacques Dondoux, dans un rapport que lui avait demandé M. d'Ornano, alors ministre de l'industrie et de la recherche, sur la technologie, la recherche industrielle et le développement des industries à haute technologie (*le Monde* du 11 janvier 1977).

Les comparaisons internationales en matière de recherche, qui servent souvent de « base de référence », ne sont guère favorables à la France, dont le niveau global des dépenses dans ce domaine n'a cessé de baisser depuis 1967. Et la situation est encore plus mauvaise si l'on fait abstraction des « grands programmes » (espace, nucléaire) : dans le domaine de la recherche industrielle, c'est un véritable retard que prend la France, aggravé par la situation économique difficile.

Le constat n'est pas, en lui-même, nouveau : il avait conduit M. d'Ornano à proposer, en septembre 1976, la création d'un poste de « *délégué à la recherche industrielle et à la technologie* », qui fut confié à M. Michel Turpin, jusque-là directeur adjoint de l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris. Pour sa part, M. Sourdille, nommé au début du mois d'avril secrétaire d'Etat à la recherche, obtenait, dans le projet de budget pour 1978, une augmentation sensible des crédits consacrés à cette recherche : plus 10 % pour l'aide au développement, plus 13,7 % pour le fonds de la recherche.

Nécessité d'un coup de fouet

Cependant, de l'avis général, c'est d'un coup de fouet, voire d'une réorientation, dont aurait besoin la recherche industrielle, amenée à jouer pleinement son rôle de moteur du développement économique. Le conseil des ministres pourrait ainsi avoir à se prononcer sur plusieurs propositions importantes, ayant notamment pour but de donner aux petites et moyennes industries le moyen de mieux bénéficier des crédits publics de recherche et de développement. Cette orientation s'appuie sur plusieurs constatations :

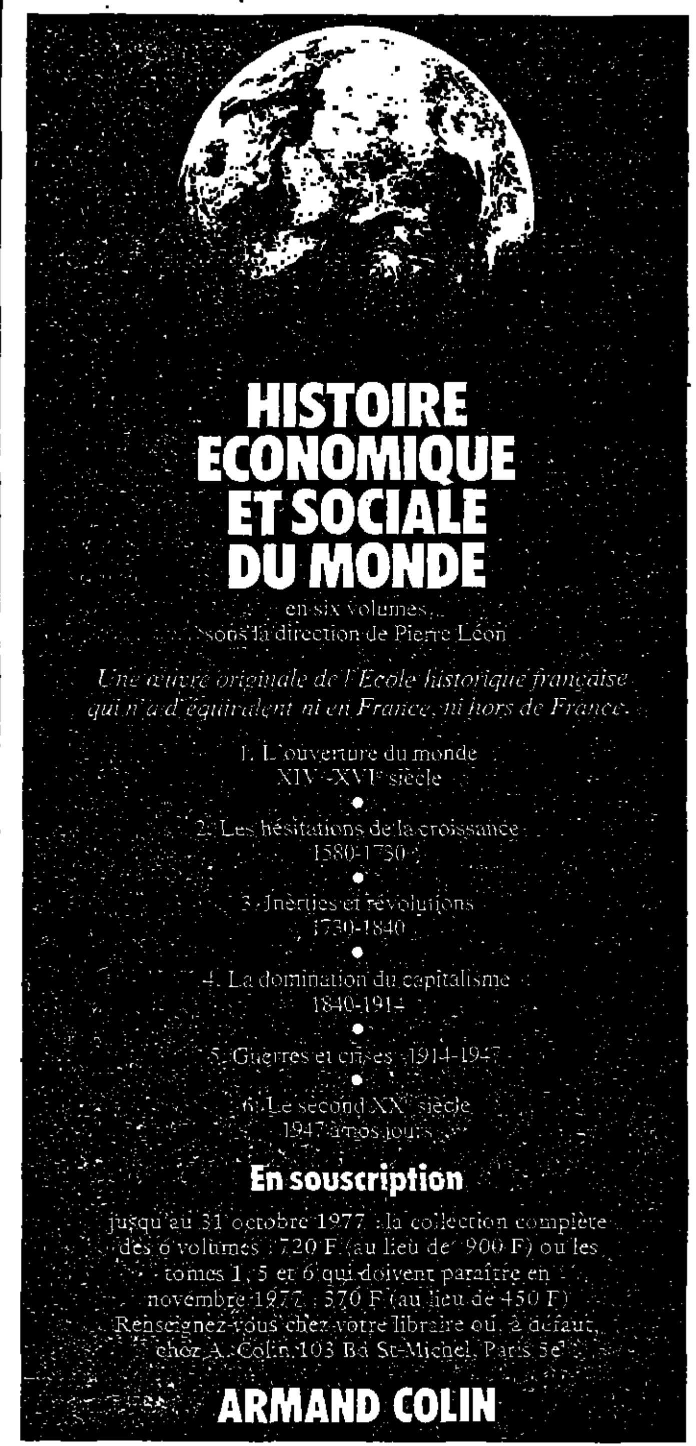
● Les P.M.I. ont moins de facilité que les grandes entreprises à bénéficier des aides publiques ; à la différence de celles-ci, elles ont rarement des centres de recherche propres ; surtout, elles ont un contact moins facile avec l'administration parisienne.

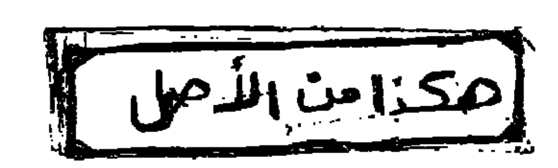
Dans cet esprit, il pourrait être intéressant de décentraliser, dans une certaine mesure, les procédures adminstratives ; les P.M.I., d'autre part, devraient pouvoir profiter des compétences en matière de recherche disponibles à proximité de leur lieu d'implantation, qu'il s'agisse de centres universitaires ou de laboratoires dépendant des grands organismes publics.

● Les P.M.I. souffrent également de l'insuffisance de ressources propres de financement. Diverses procédures ont été étudiées qui leur permettraient de sortir du cercle vicieux dans lequel elles sont bien souvent enfermées : faute d'une assise suffisante, elles se voient refuser les crédits qui leur permettraient de développer, et de financer, de nouveaux procédés ou de nouvelles techniques.

Enfin, le gouvernement devrait examiner d'autres problèmes, moins concrets, mais tout aussi importants, liés à la recherche industrielle : par exemple, peut-on prévoir, dix à quinze ans à l'avance, les sujets « sensibles » sur lesquels il convient, dès à présent, de faire un effort important de recherche et développement ? — X. W.







SOCIÉTÉ

LA RENCONTRE INTERNATIONALE DE TRIESTE

Psychiatrie et pouvoirs

La troisième rencontre du « Réseau international Alternative à la psychiatrie » constitué à Bruxelles en 1975 pour grouper, faire connaitre et favoriser le développement des expériences les plus progressistes de traitement des malades mentaux a réuni, du 14 au 18 septembre, à Trieste, près de quatre mille personnes venues d'une quinzaine de pays. La réunion s'est déroulée dans une confusion provoquée par l'afflux même des participants et aggravée par la contestation radicale et quasi permanente conduite par un groupe d'« autonomes » italiens soucieux de faire du rassemblement de Trieste le prologue de celui qui doit avoir lieu à Bologne du 23 au 25 septembre sur le thème de la répression.

De notre envoyé spécial

Trieste. — Elle peut être considérée comme une sorte de capitale de la psychiatrie nouvelle depuis que le psychiatre Franco Basaglia a pris la direction, à la fin de 1971, de l'hôpital psychiatrique de la province. Fait symbolique, le rassemblement avait lieu dans la vaste enceinte de l'hôpital psychiatrique désormais vidé de la plupart de ses malades. M. Franco Basaglia et son équipe ont progressivement fait sortir de l'hôpital de Trieste les deux tiers de ses mille deux cents pensionnaires. Le séjour des malades se limite désormais à deux ou trois jours passés dans un pavillon d'accueil.

Encore faut-il distinguer parmi les quatre cents personnes qui y sont toujours la centaine de vieillards qui y demeurent vraiment et trois cents malades qui résident en autogestion dans l'hôpital et vivent en ville, faute d'appartements. L'un des obstacles à la disparition du lieu asilaire qu'a voulue l'équipe de Trieste était la réintégration « en ville » des anciens internés. Le coût de ce retour au sein de la population a empêché, à ce jour, la liquidation complète de l'hôpital. Les réserves, pour ne pas parler de répulsion, des familles et des voisins et celles de l'administration pour admettre que l'hôpital éclate en de multiples unités de soins dans les quartiers provoquèrent toutefois les principales difficultés.

Elles ne sont d'ailleurs pas complètement levées. Qu'une telle expérience demeure sous la surveillance apeurée ou hostile de beaucoup est chose normale. Surtout quand l'on connait les positions politiques du docteur Basaglia, qui guident son travail : *« L'Etat ne connait comme besoins des citoyens que ceux qu'il fabrique. Nous voulons qu'il réponde à leurs besoins réels ; le citoyen a le droit de choisir sa vie. »*

Marginaux parmi d'autres (les pauvres, les enfants, les homosexuels...), les malades mentaux doivent cesser, estime M. Franco Basaglia, de *« subir la tutelle du pouvoir et compter désormais dans la société. Toute cette lutte doit être vécue avec une logique de classe. Le monde va changer avec la libération de la marginalité. »*

Le rôle du médicament

Comment une expérience psychiatrique ainsi caractérisée a-t-elle pu subir les rigueurs de la critique des « autonomes » italiens ? Parce que toute activité anti-institutionnelle comporte ses limites et ses risques, entre autres le retour à une autre forme d'institution ? Pas uniquement. L'éventualité d'un quadrillage psychiatrique de la population et toutes les critiques adressées en France à l'organisation dite de « secteur » ont fourni des objections aux contestataires italiens du *movimento* et à leurs émules français.

La polémique qui a marqué la rencontre avait, en fait, un sens plus large et une cible précise : le parti communiste italien. Il est notoire que le P.C.I. a regardé avec faveur et encouragé, dans le passé, les initiatives les plus novatrices en matière de psychiatrie. A-t-il changé en se rapprochant du pouvoir ? Oui, dit l'extrême gauche italienne. De là à soupçonner le P.C.I. d'avoir seulement voulu sortir la psychiatrie italienne de son arriération d'après-guerre pour la faire accéder à un niveau européen ou même de ne pas être hostile aux entreprises de contrôle social et donc de « quadrillage psychiatrique »...

A s'en tenir aux faits, on peut seulement noter que le directeur de l'hôpital de Trieste a maintenant des difficultés avec ses alliés de jadis au sein de la gauche communiste. Et que le psychiatre Giovanni Jervis, responsable d'une entreprise comparable, de grande ampleur, menée entre 1969 et 1976 à Reggio-Emilia et dans toute la province, a renoncé, lassé par les incitations à normaliser des autorités administratives liées au P.C.I., pour se consacrer exclusivement à l'enseignement.

Le pouvoir politique n'est pas seul en cause. Certains contestataires de Trieste visaient aussi le pouvoir du psychiatre sur ses patients. Au-delà de la constatation qui fait apercevoir dans la maladie *« l'enchevêtrement d'éléments sociaux et d'éléments psychiatriques individuels »* et dans son origine et son traitement *« un seul problème »*, comme le dit M. Giovanni Jervis, la question de la légitimité du traitement se pose avec la même acuité qu'il y a quelques années.

« Les techniques sont les techniques du pouvoir, reconnait le directeur de l'hôpital psychiatrique de Trieste. *Le pouvoir a fabriqué les besoins et les techniques qui y répondent. Je ne refuse pas ces techniques. J'utilise, par exemple, les médicaments. En cela je suis répressif. Mais je fais en sorte d'en donner de moins en moins. Tous les mois le poste budgétaire des médicaments diminue. Si les patients et moi accomplissons la même lutte, nous pouvons vérifier le caractère répressif des techniques et découvrir une pratique commune. »* Un médecin français, proche du réseau, constate pour sa part que *« les médicaments ne sont pas mauvais en soi. C'est leur utilisation abusive qui les rend effrayants »*. Et d'ajouter avec quelque embarras à propos du recours aux électrochocs, qui symbolisent ici encore la torture psychiatrique : *« Ce n'est pas si simple. »*

La présence des « usagers »

A côté du grand débat provoqué et gêné à la fois par la dénonciation autoritaire de tout autoritarisme par les autonomes et par l'institution (en guise de lutte contre les institutions) d'une sorte d'assemblée générale permanente, la rencontre de Trieste fut une foire aux échanges d'expérience et aux explications, plus souvent à la manière informelle du « réseau alternative » que dans les commissions initialement prévues à cette fin. Plutôt que les réunions par pays ou affinités, ce troisième rassemblement du « réseau » innovait en donnant la parole aux premiers intéressés, les « psychiatrisés », comme ils s'appellent eux-mêmes.

Venus surtout de France et des Pays-Bas (de tels mouvements existent aussi aux Etats-Unis) ils se sont demandé comment arracher aux professionnels spécialistes le monopole du traitement de la maladie mentale et en ont dénoncé les excès ou la nocivité, quand ils ont eu à les connaître. Il existe, par exemple, aux Pays-Bas une association d'usagers (Cliëntelbond) qui compte quelque mille cinq cents membres. Ces anciens « clients » des institutions ou de spécialistes de la médecine mentale, ainsi que leurs amis et parents, se livrent à l'examen critique des lois de leur pays sur la santé mentale. Ils ont commencé une enquête sur les conditions dans lesquelles un certain nombre de malades mentaux sont maintenus isolés. Ils s'efforcent aussi de réduire les inconvénients dans la vie sociale qu'entraine trop souvent la condition de malade mental ou le seul fait de l'avoir été.

Interrogé sur le curieux déroulement et sur le sens de la rencontre de Trieste, M. David Cooper a estimé qu'*« on pouvait la considérer comme bâtie sur le modèle de la folie »* et que *« c'est sur le chaos et les contradictions qu'on pourrait ensuite construire, structurer et agir concrètement »*.

MICHEL KAJMAN.

IMPÉRIALISME INTELLECTUEL ET CHAUVINISME

La présence à Trieste, lors de la rencontre du « Réseau alternative à la psychiatrie », de M. Félix Guatarri a agacé tout le monde et cet agacement qui a donné lieu à une vaste campagne de presse, a fini... par agacer M. Félix Guatarri. Co-signataire de l'appel des intellectuels français contre la répression en Italie, cofondateur, il y a deux ans, de ce qui allait devenir le « Réseau », attendu au rassemblement des autonomes et de la gauche extra-parlementaire, qui doit avoir lieu du 23 au 25 septembre, à Bologne, il avait toutes les raisons d'être là et de ne pas y être. Puisqu'il y était et qu'il était intervenu comme médiateur pour freiner l'ardeur contestataire du début du congrès afin d'en permettre le déroulement normal, un projecteur de plus s'est braqué sur lui. « Guatarri sauve le congrès », titrait en gros caractères « la Stampa » du 15 septembre. Pour le « Manifesto » du même jour, l'auteur, avec M. Gilles Deleuze, de « l'Anti-Œdipe » a eu tort d'abandonner, à la fin, le lieu du débat, « perdant l'occasion d'un formidable travail politique ». « La Stampa » revint à la charge le lendemain : « L'intellectuel français, connu depuis quelques mois du grand public pour avoir dit et écrit qu'en Italie sévit la répression, confesse en privé : « L'Italie est une cage dorée. »

Ces manifestations peu amènes trouvent un écho affaibli dans l'explication de certains intellectuels italiens qui se disent sensibles à l'impérialisme culturel de certains de leurs homologues français et à la légèreté avec laquelle ils assument ou exportent leurs propres contradictions.

Avant de se rendre à Bologne, M. Félix Guatarri a déclaré : « Ce n'est pas avec de telles méthodes d'intimidation et de calomnie que l'on fera avancer le débat politique sur la répression et le développement de la crise en Italie, en France et dans les autres pays européens. Je suis persuadé que les rencontres de Bologne, par leur dynamisme et leur richesse, et par leur caractère de masse, sauront déjouer... la campagne de chauvinisme contre les intellectuels étrangers qu'on tente de développer aujourd'hui. » — M. K.

● *« Un minable salmigandis démagogique »*, déclare le Mouvement de la jeunesse communiste de France (M.J.C.F.), à propos du « plan action » de M. Dijoud. Le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports *« amuse la galerie pour expliquer toute absence d'initiative et défendre, comme ses prédécesseurs, une politique d'austérité, de chômage et d'incurie »*, ajoute le M.J.C.F.





UN COLLOQUE SUR L'EUTHANASIE A MONS

Législation et droit à la mort

Existe-t-il un droit à choisir sa mort, à abréger ses souffrances, à se soustraire à l'acharnement thérapeutique des médecins ? Tel était l'objet d'une « table ronde » sur l'euthanasie, réunie le vendredi 16 septembre sur l'initiative du Centre interdisciplinaire d'études philosophiques de l'université de Mons (Belgique), dans le cadre d'un colloque sur « La mort à vivre et à mourir ». *Si tous les participants au débat se sont élevés avec force contre une morale de la vie à tout prix, certains ont souligné les risques d'une généralisation de l'euthanasie qui traduirait simplement le rejet de la mort et de la souffrance dans notre univers de bien-portants.*

De notre envoyé spécial

Mons. — *« L'euthanasie est entrée désormais sans bruit dans les faits »*, a déclaré le professeur Georges Heuse, secrétaire général de l'institut international de biologie humaine (Paris) (1) : à l'appui de cette affirmation, il a cité le docteur Emile Raimbault, qui décrit dans un livre récent (2) cinq cas de cancéreux incurables auxquels des doses mortelles de médicaments ont été injectées. Or, ni le conseil de l'ordre des médecins ni les pouvoirs publics n'ont émis de protestation, alors que de tels agissements pourraient être passibles de la cour d'assises.

Sur ces cinq malades, quatre seulement avaient donné leur accord : le cinquième, Philippe, âgé de onze ans, refusait les calmants, refusait de dormir, jouait, se fâchait, mais souffrait aussi horriblement. Les médecins prirent la décision, à son insu, d'abréger ses souffrances. *« Son cas pose problème »*, reconnaît le professeur Heuse. Dans quelle mesure, en effet, l'euthanasie n'est-elle pas une fuite des soignants devant la mort et la souffrance ? Le R.P. Patrick Verspieren directeur du centre Laënnec (Paris), cite ainsi le cas de cette infirmière expliquant le débranchement d'un appareil de réanimation par le fait que *« le malade commençait à poser des questions »*. *« Il s'agit*, explique-t-il, *de ne pas devenir esclave de techniques qui peuvent créer des situations atroces. Mais il y a une pente dangereuse à abréger l'existence des malades incurables pour éliminer la mort de notre univers de bien-portants. »* Certains malades, en effet, connaissent d'après lui les moments les plus vrais, les plus authentiques de leur existence juste avant de mourir.

Vigilance ou acharnement thérapeutique

Mais où commence l'acharnement thérapeutique ? Dans certains comas prolongés où les chances de survie sont infimes, *« les soins sont inhumains*, affirme le docteur Eric Pillen (hôpital de Louvain), *parce qu'ils sont trop efficaces »*. Ainsi, une femme de soixante-sept ans victime d'un arrêt cardiaque est dans son service depuis un an et demi dans un coma total et irrémédiable. Une telle situation, a-t-il souligné avec force, est *« moins pesante pour les médecins, gens de luxe qui ne font que passer, que pour les infirmières condamnées à tourner, laver, soigner ces malades comateux sans aucun espoir »*.

D'autres questions très délicates restent posées. Faut-il mettre fin aux jours d'un vieillard incurable et totalement absent ? Peut-on raccourcir l'existence d'un malade par une injection de morphine qui permet d'adoucir des douleurs insupportables ? Est-il nécessaire de mettre en réanimation un nouveau-né atteint de malformations graves et dont l'existence est vouée à la débilité et à l'impotence ?

Des solutions ont été esquissées lors de la « table ronde ». Il a semblé au plus grand nombre que c'était au médecin qu'il revenait d'*« aider les patients à vivre et à mourir, tout en respectant la volonté de ceux qui désirent vivre à tout prix »*. Certains jugent urgent d'établir un cadre légal pour l'euthanasie : la conspiration du silence nuit aux malades qui, pour une même maladie et les mêmes symptômes, peuvent, dans des services différents, être traités de manière opposée. Mais avant toute réglementation sur l'euthanasie il importe, a estimé le professeur Louis Vincent-Thomas, enseignant la sociologie à la Sorbonne, de *« mettre fin à la dualité absurde entre l'euthanasie active et l'euthanasie passive : il n'y a pas de différence entre l'acte de tuer en inoculant un poison et celui de laisser mourir en débranchant un appareil de réanimation »*. Or actuellement en France, l'euthanasie dite passive est un simple délit de non-assistance à personne en danger, alors que l'euthanasie active est considérée comme un meurtre passible de la cour d'assises.

Si la législation, en Belgique, est la même qu'en France, d'autres pays sont moins sévères : ainsi, en U.R.S.S. et en Italie, ceux qui ont pratiqué l'euthanasie bénéficient toujours des circonstances atténuantes. En Suisse, seuls les tribunaux correctionnels ont à connaître de ces affaires.

Le professeur Jean Dierkens, psychiatre (Université libre de Bruxelles), a conclu en souhaitant que *« le destin choisi par chacun l'emporte sur le destin subi jusque face à la mort »*. Mais sommes-nous prêts à affronter cette liberté nouvelle ? Quand, où et comment est-il souhaitable de parler de la mort ? Les participants au colloque ont souhaité l'apparition d'une réelle pédagogie dans ce domaine, qui se substituerait à la seule éducation religieuse. Mais que proposer aux enfants aux lieu et place de l'immortalité de l'âme ?

NICOLAS BEAU.

(1) Institut international de biologie humaine. Hôpital Cochin, pavillon Achard, 27, Faubourg Saint-Jacques, Paris (14e).

(2) *La Délivrance*, du docteur Emile Raimbault. Editions Mercure de France, 255 pages, 40 francs.

PRESSE

En Italie

RUMEURS SUR L'AVENIR DU « CORRIERE DELLA SERA »

(De notre correspondant.)

Rome. — L'éditeur Angelo Rizzoli, qui contrôle plusieurs quotidiens italiens, serait-il sur le point de céder son plus beau fleuron : le « Corriere della sera » ? Un communiqué alarmiste de la Fédération nationale de la presse — syndicat unique des journalistes dans la péninsule — le suggère ouvertement et se déclare prêt à empêcher une éventuelle « entrée de capitaux étrangers, même minoritaires » dans l'entreprise milanaise.

Aussitôt, la famille Rizzoli a « démenti catégoriquement de prétendus changements » dans le capital du groupe qu'elle contrôle. Il n'y aura, affirme-t-elle, pas de nouvelle participation, ni étrangère ni italienne.

Cette assurance n'a pas dû convaincre tout à fait la Fédération de la presse, qui conseillait à ses adhérents « la vigilance et la mobilisation ». Des rumeurs circulaient à Rome ces jours derniers, selon lesquels un groupe allemand ou américain serait acquéreur du plus prestigieux des quotidiens italiens. Mais ce n'est pas la première fois que le déficit persistant du « Corriere » donne lieu à de tels bruits.

● *L'hebdomadaire « France-Football »* sera désormais exploité, en gérance libre, par une nouvelle société : la Société d'édition de périodiques sportifs. Le capital (100 000 francs) de la S.E.P.S. est partagé à égalité entre la SOPUSI (Société nouvelle des publications sportives et industrielles, dont le général Laure, « patron » de *l'Equipe*, est le cogérant) et la Société n° 1, filiale du groupe Europe 1.

Pour ce qui concerne Société n° 1, cette prise de participation — valable jusqu'en 1980 — s'ajoute à plusieurs autres dans la presse écrite : 50 % dans le capital de Publications groupe media (*Jacinthe*, *Vingt Ans*, *Enfants-Magazine*), 48 % dans *le Journal du dimanche* et accord de coopération avec Hachette après le rachat de *Top-Télé* par *Télé-7 Jours*, ainsi que pour l'édition.

Lancée à Toulouse

« LA TRIBUNE DU MIDI » POURRA-T-ELLE VIVRE ?

(De notre correspondant régional.)

Toulouse. — Le numéro 1 de *la Tribune du Midi* (1), hebdomadaire d'information de Midi-Pyrénées, vient de paraître à Toulouse, sous un format tabloïd avec vingt-quatre pages sous une couverture bicolore. Dans un éditorial, la rédaction se pose déjà la question : « La Tribune *pourra-t-elle vivre ?* » Les chiffres cités posent le problème d'une presse régionale qui se veut indépendante des partis ou des « mécènes ». Quatre mille deux cents exemplaires vendus chaque semaine permettraient de se passer de publicité. Encore faut-il disposer au départ d'un « volant de sécurité » de 150 000 francs pour assurer les frais d'impression et les salaires d'une rédaction comprenant trois permanents. *La Tribune du Midi* ne peut compter actuellement que sur 30 000 francs, dont 10 000 francs représentent l'adhésion d'une centaine de personnes et 20 000 francs proviennent de souscriptions diverses.

Les responsables du nouvel hebdomadaire lui ont donné un caractère « militant ». La contestation y entre dès la première page avec une critique de la réforme Haby, une tentative d'explication de l'attentat, cet été, contre le camion-radio de Jacques Chancel près d'Argelès, et une rubrique occitane particulièrement dense, qui porte sur les grèves toulousaines, les travailleurs saisonniers en Haute-Garonne, la relance du chômage, enfin, une double campagne antimilitariste visant la Légion étrangère à Castelnaudary et l'extension du camp d'exercice au Larzac. — L. P.

(1) 26, rue Lakanal. Directeur de la publication : M. Jean-Louis Couineau. Prix 4 F.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



L'EUTHANASIE A MONS

...lation et droit à la mort

PRESSE

MÉDECINE

Les représentants de l'hospitalisation privée sont reçus jeudi par Mme Simone Veil

« Si l'hospitalisation privée est condamnée, qu'on nous le dise ! Et si aucune mesure n'est adoptée en sa faveur, nous prendrons les moyens de nous faire entendre. » Par cette formule, le docteur Yves Lecoutour, président de la Fédération intersyndicale des établissements d'hospitalisation privée, a clairement annoncé que le combat qu'il mène au nom de son organisation est aujourd'hui politique et que c'est sur ce terrain que, délibérément, il le mènera.

Insistant pourtant sur la qualité des contacts que la F.I.E.H.P. a avec Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale — avec qui rendez-vous a été pris pour le jeudi 22 septembre, — le docteur Lecoutour a néanmoins indiqué qu'il avait l'intention de porter le problème de l'hospitalisation privée devant les services du premier ministre.

Ces problèmes sont avant tout d'ordre psychologique et économique. Psychologique parce que la profession se demande si elle est effectivement soutenue, au plus haut niveau, et si son existence même, en tant que telle, n'est pas menacée. Economique parce que ces menaces se traduisent par des biais financiers, tels que le blocage des prix de journée.

Le docteur Yves Lecoutour et M. Jean Faurie, délégué général de la fédération, ont apporté à l'appui de leur thèse, deux exemples : celui de l'hémodialyse — le rein artificiel — et celui des maternités.

Le docteur Louis Serfaty (Paris) a exposé dans le détail le problème qu'a soulevé, en juillet dernier, une décision du ministère de la santé fixant à 780 francs le plafond d'une journée d'hémodialyse, *« alors que les tarifs pratiqués actuellement oscillent autour de 1 000 francs dans le secteur privé mais atteignent 2 300 à 2 400 francs en milieu public »*. Le docteur Serfaty a estimé que l'application de cette décision ministérielle entraînerait la fermeture d'un certain nombre de postes au détriment des malades.

Second exemple des difficultés du secteur privé : celui des cliniques de maternité-obstétrique. Le docteur Félix Drogoul a exposé à cet égard les causes de la crise que connaît ce domaine depuis plusieurs années : chute de la natalité, baisse des naissances prématurées jointes à la stagnation des prix de journée. En un an dans la région parisienne, ont noté les responsables de la F.I.E.H.P., quinze maternités ont dû fermer leurs portes. Il faudrait, pour remédier à cette situation, ont-ils ajouté, des dispositions spéciales, en d'autres termes des dérogations permettant de majorer particulièrement les prix de journée des maternités. — C. B.

UN SYMPOSIUM INTERNATIONAL A TOULOUSE

Stimulateur cardiaque atomique et surveillance téléphonique

De notre correspondant régional

Toulouse. — Un symposium international, organisé par la Société française de cardiologie et l'université Paul-Sabatier, vient de réunir, à Toulouse, cinq cents spécialistes français et étrangers venus d'une quinzaine de pays. Les expériences et les résultats des piles cardiaques, la surveillance téléphonique des malades, les effets comparés de l'électrostimulation et du traitement chimique ont été au centre des travaux.

Après une première journée consacrée essentiellement aux études des troubles du rythme cardiaque, souvent attribués au mode de vie et aux erreurs alimentaires, les travaux se sont poursuivis par le déploiement de la panoplie utilisée en électrostimulation depuis les premiers stimulateurs implantés sur cent cinquante mille Américains et trente mille Français. Le nouveau type de stimulateur à générateur atomique, dont l'initiateur est le professeur Paul Laurens (Paris), a été implanté pour la première fois à l'hôpital Broussais (Paris) en avril 1970, et les trois premiers malades à en avoir bénéficié détiennent aujourd'hui le record de longévité parmi les porteurs d'un stimulateur.

Des précisions ont pu être apportées concernant la sécurité de l'appareil, parfaitement hermétique, dont la radioactivité est inférieure à celle décelée dans l'atmosphère de la région parisienne.

Le nouvel appareil est plus cher que les précédents modèles utilisés vers 1963, et qui valent actuellement entre 6 000 F et 15 000 F, selon les piles utilisées : à mercure, d'une durée de deux à trois ans, ou au lithium, qui dure de six à dix années. La mise en place d'un stimulateur isotopique se fait sous la clavicule après une simple anesthésie locale, et l'électrode est placée dans le ventricule droit par voie endoveineuse, ce qui évite l'ouverture du thorax.

Les nouveaux types de stimulateur travaillent maintenant automatiquement en cas de défaillance cardiaque. Les Etats-Unis ont mis au point une surveillance des malades par un relais téléphonique qui transmet au médecin la fréquence des impulsions et même des éléments d'électrocardiogramme. En France, l'hôpital de Nancy a commencé à fonctionner sur ces principes, et reçoit une dizaine d'appels par jour. A Toulouse, les centres hospitaliers d'urgence de Rangueil et de Purpan travaillent aussi à la mise au point de systèmes identiques.

LÉO PALACIO.

Au deuxième congrès mondial de réanimation

Rationalité économique et soins intensifs

Le deuxième congrès de réanimation est réuni, jusqu'au 23 septembre, au Centre international de Paris (porte Maillot). Trois mille médecins, représentant soixante-sept pays, y participent. Outre les problèmes de réanimation concernant les affections circulatoires, rénales, digestives, infectieuses, neurologiques, traumatologiques et toxicologiques, une place importante a été réservée aux apports de l'informatique, à l'étude des problèmes économiques et aux nécessités de l'enseignement. Une exposition technique de matériel utilisé pour le transport et les soins d'urgence accompagne ce congrès.

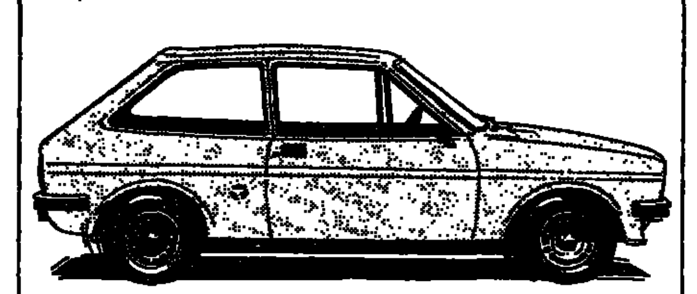
Si le professeur J. Baumann, président du congrès, a pu affirmer dans son allocution d'ouverture qu'*« il n'est plus indécent ni blasphématoire de parler de coûts et de bénéfices en matière de médecine »*, c'est qu'un important changement d'état d'esprit est en cours chez les médecins. Car le professeur Baumann, chirurgien thoracique à l'hôpital Beaujon, à Paris, et père de la réanimation respiratoire française, n'a rien d'un émule d'Ivan Illich. S'il fait du souci de rationalité économique *« une règle de civisme »* pour les réanimateurs, en les avertissant que *« sans civisme, il n'y aura bientôt plus matière à discuter d'éthique »*, c'est que le problème est réel, profond, et qu'il dépasse largement le cadre de la médecine d'urgence : *« Si tous œuvraient dans la seule limite de leur compétence, si tant d'opérations inutiles ou déraisonnables étaient bannies, que de soins intensifs seraient épargnés »*, ajoute-t-il, en rappelant les coûts très élevés de la médecine de soins intensifs. Il citera aussi son collègue américain, le professeur H.H. Bendixen, vice-président du congrès, qui calcule le *« coût de l'année de survie espérable »*, pour comparer par un néologisme l'efficacité des soins intensifs dans différentes circonstances.

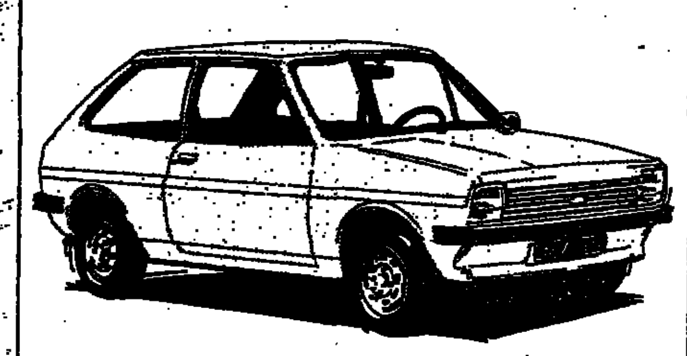
Pour le professeur Baumann, le problème difficile qui se pose au réanimateur n'est pas d'ordre technique. C'est celui du choix entre le *« faire »* et le *« ne pas faire »*, et la tentation la plus commune est celle de l'excès de technique, celle des gestes inutiles faits *« pour apaiser l'anxiété du réanimateur ou du chirurgien soucieux de n'avoir rien laissé passer »*. Il souhaite, pour sa part, que des études prospectives d'évaluation économique soient menées, et propose que les données de quelques grands centres soient réunies sur ordinateur, afin de permettre que l'expérience personnelle devienne l'expérience de tous.

M. André Piettre, membre de l'Institut, devait développer ces thèmes en soulignant les formes contradictoires du progrès : en médecine, a-t-il indiqué, les récentes modifications de la loi sur l'interruption de grossesse *« tendent à satisfaire le respect de la personne, au risque de mettre en cause le respect de la vie. A l'inverse, la réanimation se fonde sur le respect de la vie, mais si elle est abusive, elle risque d'attenter au respect du malade »*. Or, *« les moins justifiées des survies indues sont les plus coûteuses en réanimation »*. Il devait préciser qu'en dix ans, le coût des services de réanimation était passé de moins de 2 % à plus de 5 % des dépenses totales de santé, et poser la question de la limite à l'accroissement des coûts.

Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale, allait elle-même consacrer un long moment à l'évocation des circonstances de la mort dans la société contemporaine : *« Si pour le bon sens, on est nécessairement mort ou vivant, pour le médecin d'aujourd'hui, on est parfois les deux à la fois »*, et le médecin devient alors *« l'ordonnateur de la vie ou de la mort »*.

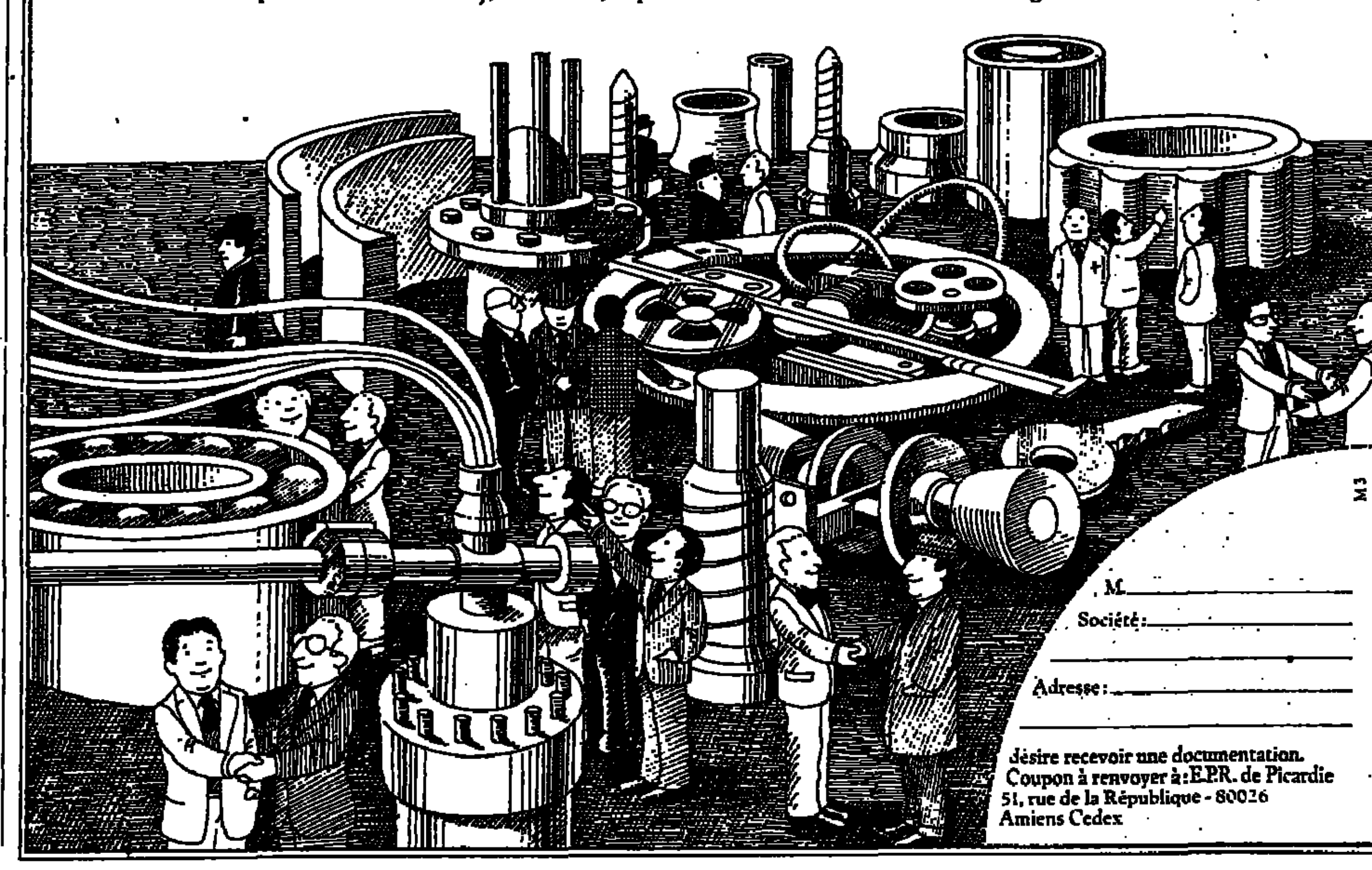
Dr J.-F. L.

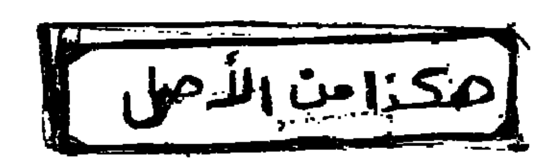












ÉDUCATION

NATIONALISATION OU INTÉGRATION DES ÉCOLES PRIVÉES

Les responsables de l'Enseignement catholique accusent les socialistes de vouloir les « endormir par des boniments »

Les responsables de l'enseignement catholique — qui ont toujours refusé la nationalisation des écoles privées prévue par le programme commun de 1972, — avaient fait, au printemps dernier, une ouverture en direction des partis de gauche. Aujourd'hui, le secrétariat général de l'enseignement catholique estime que ces derniers, et notamment le parti socialiste, n'ont pas répondu à son attente. Il vient d'adopter, en conséquence, une position très ferme, présentée à la presse le mardi 20 septembre par l'abbé Foiret, secrétaire général de l'enseignement catholique. Nous publions ci-dessous les principaux extraits de sa déclaration, faite à l'occasion de la présentation officielle d'un rapport intitulé « L'enseignement catholique face à son avenir » (1), et qui avait été rendu public au mois de mai dernier (« le Monde » du 17 mai).

(1) Editions du Centurion, 178 p., 26 F.

S'adressant plus particulièrement au parti socialiste, l'abbé Gérard Foiret a déclaré :

« *Les partisans de la nationalisation de l'enseignement privé ont certes opéré des ajustements de vocabulaire et de procédure, mais ceux-ci relèvent manifestement de la tactique. Rien ne nous prouve que le changement soit profond.*

» *1) Le vocabulaire et le ton ont incontestablement été atténués ; ils sont moins passionnés et moins agressifs qu'auparavant, mais cette modération des propos n'est pas très crédible car elle cache parfois des insinuations trompeuses ou des réalités plus dures :*

» ● *Ainsi il n'est plus parlé de « gabegie » des deniers publics dans les écoles privées, mais, pour justifier les pressions exercées en faveur de la généralisation du contrat d'association, on insinue que, dans une école sous contrat simple, l'usage des subventions échappe à tout contrôle, ce qui est faux, mais seme le doute et le trouble dans l'esprit des contribuables.*

» ● *Des paroles conciliantes et pacifiques ont remplacé les attaques virulentes et les accusations injustes : on ne veut pas rallumer la guerre scolaire ; il n'est pas question d'instaurer un monopole ou de supprimer la liberté d'enseignement. Mais ces affirmations sont démenties par d'autres déclarations et surtout par les faits. (...)*

» *Il est dit qu'on ne veut* « ni sanction, ni privilège ». « ni spoliation, ni esprit de revanche », *mais comment ne pas être sceptique lorsqu'on constate que, sitôt les élections municipales, des municipalités de gauche se sont empressées soit de supprimer les subventions aux écoles catholiques, soit de les en menacer si elles refusaient de passer au contrat d'association. L'aveu de « bavures » n'efface pas l'injustice, la discrimination et les menaces dont sont l'objet les parents, les enseignants et les enfants des écoles catholiques. (...) Comment peut-on croire qu'on ne veut pas relancer la guerre scolaire alors que de telles initiatives constituent déjà une agression et un acte d'hostilité ?*

» *2) Les ajustements de procédure et de délais ne sont guère plus rassurants :*

» ● *Certes, là aussi des changements sont intervenus. Le « plan Mexandeau » de 1976 prévoyait une opération expéditive dès la première année de la législature, et les régions de l'Ouest, où l'enseignement catholique est le plus dense étaient les premières visées. La nouvelle stratégie semble plus prudente et plus adroite, car elle prévoit des délais et des étapes intermédiaires. (...) Dans les projets à court terme, l'abrogation de la loi Debré semble être différée pour être remplacée, dans un premier temps, par la généralisation d'un contrat d'association plus contraignant.*

» ● *Malheureusement, nous serions gravement responsables de nous faire illusion sur la portée de ce changement ; il s'agit d'un simple ajustement tactique qui a été adopté parce que, dans l'état actuel des textes, certains décrets d'application de la loi Debré habilement utilisés permettraient de préparer l'intégration des écoles privées en douceur et en souplesse, sans brutalité ou précipitation trop voyantes. (...)*

» *Dans la note récente que le parti socialiste a envoyée à ses élus municipaux, il est bien dit que le parti socialiste considère* « le contrat d'association comme une étape vers l'intégration ».

» *C'est pourquoi les consignes données par cette note invitent les municipalités de gauche à moduler leur action en fonction de cet objectif intermédiaire : les retraits des subventions municipales ou les menaces de leur suppression doivent toucher les écoles sous contrat simple pour les contraindre à passer au contrat d'association. En revanche, si une école privée envisageait de passer un contrat d'association, il ne faut pas lui retirer les subventions, et il est même possible de lui en accorder si elle n'en recevait pas auparavant. On ne peut plus clairement se servir de l'argent pour acheter et aliéner une liberté. La procédure est peut-être habile, mais elle laisse perplexes ceux qui sont attachés au progrès social et démocratique. En outre, elle porte un mauvais coup à la paix scolaire.* »

M. Foiret a conclu : « *Les partisans de l'intégration des écoles catholiques ont peut-être renoncé aux moyens expéditifs, mais aucun changement fondamental ne nous semble être intervenu dans leur objectif ultime.*

» *Quelles que soient les précautions introduites depuis peu dans les termes, nous ne pouvons nous laisser endormir par des boniments. Jusqu'à preuve du contraire, la perspective finale que l'on propose aux écoles catholiques demeure l'intégration et donc la condamnation à mort par asphyxie ou par annexion. La note récente du parti socialiste ne laisse aucun doute sur ce point. (...)*

Un revirement brutal

« Boniments », *« Condamnation à mort »* de l'enseignement privé. Le ton de l'abbé Foiret est très dur. Il contraste brutalement avec la volonté d'ouverture affichée ces mois derniers aussi bien par les dirigeants de l'enseignement catholique que par les socialistes.

On se croirait revenu en 1976, lorsque la publication de l'avant-projet de plan socialiste pour l'éducation nationale avait provoqué une vive polémique. Accusés de *vouloir rallumer la « guerre scolaire »* et de supprimer la liberté de l'enseignement, les socialistes avaient commis une erreur tactique telle que M. Mitterrand avait dû intervenir dans le débat, précisant que ce document préparatoire n'engageait pas le parti.

Depuis, devant l'éventualité de l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1978, et en attendant l'actualisation du programme commun (qui prévoyait la nationalisation des établissements privés dès la première législature), les dirigeants de l'enseignement catholique avaient envisagé les conditions d'une *« réconciliation »*. Dans un projet de rapport intitulé « L'enseignement catholique face à l'avenir » — aujourd'hui publié dans sa forme définitive, — les secrétaires généraux de l'enseignement catholique proposaient, en mai, aux partis de gauche un *« service national d'éducation comprenant, aux côtés des établissements publics, des établissements privés investis d'une mission de service public »*. La réponse du P.S. et l'actualisation du programme commun devaient constituer un *« test de vérité »*.

Quelques mois plus tard, en juillet, le P.S. publiait un nouveau rapport dans lequel le chapitre consacré à l'enseignement privé était totalement remanié. Toutes les accusations portées contre l'enseignement privé ont été effacées, et le P.S. propose l' *« intégration »* de l'enseignement privé dans un *« grand service public de l'éducation nationale »*, en excluant *« tout licenciement, toute spoliation et tout monopole »*.

Les dirigeants de l'enseignement catholique ont attendu le 20 septembre pour faire connaître leur réaction à ce texte. Non sans violence, ils accusent le P.S. de mettre en place une *« stratégie plus prudente, plus adroite »*, mais avec le même *« objectif ultime »* : la mort de l'enseignement catholique *« par asphyxie ou par annexion »*.

Ils se gardent toujours, en revanche, de commenter l'attitude du parti communiste dont ils relèvent simplement qu'elle est *« différente »* de celle des socialistes.

Un *tel* changement vis-à-vis des socialistes surprend d'autant plus que la version définitive de « L'enseignement catholique face à l'avenir » relève toujours des convergences avec le projet éducatif du P.S. Pour les dirigeants de l'enseignement catholique, le débat actuel entre les partis de gauche et l'amoindrissement de leurs chances de succès est totalement étranger à leur changement d'attitude. Ils insistent surtout sur le fait que, pour eux, toute intégration ne pourrait être envisagée qu'après la rénovation de l'enseignement public. Or, estiment-ils, le rapport ne leur donne pas satisfaction sur ce point et, d'autre part, il détourne la loi Debré de 1959 sur les contrats d'association.

Il est vrai, aussi, qu'entre-temps un fait nouveau est intervenu pour donner plus de garanties et de force à l'enseignement privé : le vote, en juin dernier, par l'Assemblée nationale, de la loi Guermeur. Ce texte — qui doit prochainement être examiné par le Sénat — prévoit notamment d'accorder, d'une part, les mêmes droits sociaux aux personnels de l'enseignement privé qu'à leurs collègues du public, et, d'autre part, des aides pour la construction des établissements privés.

Le parti socialiste n'entend pas réagir à ces attaques ni modifier son projet. M. Mexandeau, délégué du P.S. à l'éducation nationale, a simplement affirmé, le 20 septembre, à Valenciennes, la *« volonté d'ouverture et de dialogue »* de son parti. *« Nous espérons*, a-t-il ajouté, *que cette volonté de résoudre ce problème dans l'intérêt de la jeunesse par la négociation sera entendue »*.

CATHERINE ARDITTI.

CRÉATION D'UN GROUPE DE COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE « ÉDUCATION-TRAVAIL »

Plusieurs centaines de fonctionnaires régionaux des ministères de l'éducation et du travail ont été réunis, mardi 20 septembre, à Paris, pour une journée de travail consacrée à l'emploi des jeunes. Rappelant que, chaque année, quelque deux cent quarante mille jeunes quittent le système scolaire sans aucune formation professionnelle, le ministre de l'éducation, M. René Haby, a souligné l'importance de l'introduction de l'éducation manuelle et technique dans le tronc commun du premier cycle secondaire.

Le ministre du travail, M. Christian Beullac, a indiqué qu'un premier bilan du *« pacte national pour l'emploi »*, conclu en juillet dernier, pourrait être fait vers la mi-octobre. *« Dès à présent*, a-t-il précisé, *les données concernant les offres d'emploi à la fin août sont encourageantes. »*

M. Jacques Legendre, secrétaire d'État chargé de la formation professionnelle, a annoncé la constitution d'un *« groupe permanent de coordination éducation-travail »*, qui se réunira au moins une fois par trimestre pour faire le point, notamment en ce qui concerne les stages de formation et les stages en entreprise. M. Legendre a insisté sur la nécessité de prévoir les besoins au plan régional, et non plus seulement au plan national ou départemental.

● *M. André Allamy*, secrétaire confédéral de la C.G.T., s'est déclaré *« surpris »* du peu de contenu des récentes déclarations de M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, à propos de la rentrée scolaire. Pour la C.G.T., ainsi que l'a déclaré M. Allamy, le 20 septembre, à Paris, il faut opposer à *« la sérénité de M. Haby »* les *« amères réalités de la rentrée »*. C'est ainsi que, selon lui, il manque cent mille places dans les lycées d'enseignement professionnel (ex-C.E.T.), que des jeunes errent dans les rues aux heures des repas à cause des tarifs excessifs des cantines et que quatre mille enfants, à Paris, attendent une place en maternelle.

Un plan d'action du secrétariat d'État

Après un long silence, volontairement entretenu, M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, a présenté, mardi 20 septembre, à la presse, ce qu'il appelle « des directions de recherche pour une politique de la jeunesse et pour relancer la politique sportive ». Comme pour les questions de jeunesse (« le Monde » du 21 septembre), les questions de sport font l'objet de nombreuses propositions, dont la mise en application sera échelonnée sur un laps de temps plus ou moins long. Ce plan de relance, qui doit être soumis à une large consultation, est divisé en trois grands chapitres : le sport dans la vie scolaire, le sport populaire et le sport de compétition.

• Le sport dans la vie scolaire.

Le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports veut rendre effectif l'horaire tiers-temps consacré aux activités physiques et mobiliser sur ce point les parents. Il entend appliquer une nouvelle politique de formation des enseignants. Il souhaite également donner une impulsion nouvelle à l'enseignement de l'éducation physique et sportive aux élèves du secondaire, en proposant des activités attrayantes acceptées par tous et en appliquant l'horaire souhaitable le plus rapidement possible, c'est-à-dire : trois heures obligatoires plus la pratique sportive optionnelle facultative dans le premier cycle, deux heures obligatoires plus la pratique sportive optionnelle dans le second cycle.

Aux mille quatre-vingt-deux postes d'enseignants supplémentaires prévus cette année devraient s'ajouter en moyenne mille quatre cents postes par an d'ici à 1980.

A l'université, les enseignants pourraient être secondés par des cadres brevetés, soit des cadres extérieurs au corps des professeurs d'éducation physique (entraîneurs, éducateurs qualifiés), soit, chaque fois que cela serait possible, d'étudiants auxquels serait assurée une formation d'éducateur sportif.

Le plan d'action prévoit dans le détail le moyen d'intensifier la pratique des sports optionnels. Pour pouvoir mener à bien l'implantation de cette méhode d'enseignement sur une plus grande échelle, les services des directions départementales ont été réaménagées.

• Le sport populaire.

« La vie sportive en France n'est possible que grâce aux clubs, cellules de base, qui alimentent tout le sport : cent quinze mille clubs pour sept millions sept cent mille licenciés. » « Mais, par insuffisance de moyens, ceux-ci sont très souvent obligés de refuser du monde », constate le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports.

Ces mesures d'aides financières devront s'accompagner d'une démocratisation de tous les sports en répondant aux nouvelles aspirations des jeunes. *« Il faut satisfaire ces aspirations et éviter que le niveau des revenus soit un obstacle à la pratique de ces activités. »* Pour cela, le secrétariat d'Etat entend passer des conventions avec les fédérations concernées et réduire la participation financière exigée des pratiquants.

S'agissant des installations sportives, qui seraient plus largements ouvertes, l'effort devra porter sur le développement en milieu rural et en zone urbaine. En plus d'un effort approprié sur la coordination des moyens et la mise en place des installations, le secrétaire d'Etat se propose de rénover le brevet sportif populaire en y intéressant tous les Français.

Une action sera menée pour promouvoir les activités physiques et sportives dans le milieu du travail.

• Le sport de compétition.

L'ambition du secrétaire d'Etat est d'assurer l'accession de la France au premier rang des nations sportives. Pour cela, il estime que dix ans d'efforts seront nécessaires.

Ce plan d'action à long terme prévoit une amélioration de la détection des champions. Cette détection aura lieu à l'école primaire et pendant les premières années de la scolarité secondaire.

Le plan comprend également une répartition régionale et nationale des niveaux des compétitions qui garantit le présent grâce à un programme d'entraînement sélectif dans des centres spécialisés, à une surveillance médicale poussée et à une poursuite adaptée de la scolarité. Ce plan doit garantir aussi l'avenir professionnel, la promotion sociale, la formation initiale et la formation continue. Un contrat-plan de carrière fait l'objet d'un texte actuellement en préparation.

Pour *« gagner la bataille des Jeux olympiques de 1980 »*, le secrétaire d'Etat se propose de créer un groupe d'athlètes de niveau supérieur.

La liste des « possibles olympiques » comprend environ huit cents noms. Sur cette liste ne seront retenus que les seuls athlètes de vraie valeur internationale et les grands espoirs. Un responsable de la coordination olympique sera prochainement désigné mais le secrétaire d'Etat dirigera personnellement la préparation olympique qu'il considère comme une mission prioritaire.

Les dernières orientations sont destinées à conserver au sport sa valeur morale. Les « grandes maladies » du sport seront combattues et, en premier lieu, le dopage, en organisant la prévention et en faisant des contre-propositions valables.

Le contrôle anti-dopage sera amélioré et renforcé et au bout du compte, et si nécessaire, viendra la répression : répression morale par l'avertissement public, répression sportive par la mise à l'écart de la compétition, répression pénale qui devra sanctionner d'abord celui qui provoque la faute mais aussi celui qui accepte de tricher.

Autre phénomène pathologique, « l'argent ». *« Le sport par son impact de plus en plus important sur les individus est devenu un support publicitaire de premier choix. Dans le même temps les exigences sans cesse plus grandes de la compétition multipliaient les sujétions des athlètes. Il était donc inévitable qu'argent et sport se rencontrent mais les débordements auxquels on assiste sont inadmissibles. Il faut donc réagir vigoureusement en contrôlant mieux le rôle de l'argent. »*

Cela se fera en orientant l'emploi de l'argent, en diminuant progressivement l'intervention des sociétés, en assainissant les sports professionnels chaque fois que ce sera nécessaire. — F. S.

Convaincre qui ?

On dira du plan d'action de M. Paul Dijoud ce que l'on a dit des programmes de ses prédécesseurs : les idées ne manquent pas. Fasse le ministre de l'économie des finances que les moyens ne manquent pas non plus. Si l'intendance parvenait à suivre, les griefs que l'on pourrait faire au secrétaire d'Etat ne relèveraient que de conceptions politiques — au sens large du terme — différentes. On ne peut contester, en effet, ni la générosité ni la cohérence de ce plan volumineux et détaillé qui, s'il était appliqué, ne manquerait pas d'assurer le développement du sport en France.

Mais M. Dijoud ne nous rassure pas dès lors qu'il se met en quête de ressources extrabudgétaires ou para-budgétaires, selon son expression. Pas plus qu'il n'écarte le doute, quand il prédit un renouveau significatif du sport de haut niveau pour les Jeux olympiques de 1980. Nous sommes habitués à ces promesses quadriennales, qui courent d'olympiade en olympiade pour aboutir au même constat d'échec. De même devrait-il nous expliquer pourquoi, alors que le Parlement a voté, il y a deux ans, une loi sur le développement du sport, il faille, aujourd'hui, que s'y ajoute un nouveau plan de bataille. Car c'est d'une nouvelle politique sportive qu'il est question.

Reste l'homme qui ne manque ni d'enthousiasme, ni de fermeté, ni de clairvoyance. M. Dijoud se présente comme le patron du sport français. A ce titre, il entend commander mais aussi accepter ses responsabilités. Il se propose de convaincre l'opinion publique des nécessités de la pratique du sport, arguant — et on ne saurait lui donner tort, — qu'il s'agit là d'une « priorité nationale ». *On souhaite qu'à défaut de parvenir à en convaincre l'opinion publique, il en persuade à tout le moins les membres du gouvernement dont la solidarité, si elle se manifestait plus grandement sur ce point, le laisserait moins seul et donc plus crédible.*

FRANÇOIS SIMON.

LE LOTO ET LES COURSES NE DOIVENT PAS FINANCER LA POLITIQUE SPORTIVE déclare M. Marchais

Répondant à une sollicitation du Comité d'action pour le développement du sport (C.A.D.S.), qui préconise de prélever 1 % sur le Pari mutuel et le Loto en faveur du sport, M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, indique, en trois points, les raisons de son opposition à une telle formule :

« 1) Nous sommes, nous communistes, opposés par principe à la création de ressources extra-budgétaires pré-affectées. Une telle pratique, que le pouvoir actuel cherche à développer, aboutirait à dessaisir le Parlement de ce qui constitue l'une de ses prérogatives essentielles : le droit de lever des impôts, le vote du budget et le contrôle de l'utilisation des fonds publics ;

» 2) Faire dépendre une politique sportive d'une donnée qui lui est totalement étrangère, en l'occurrence le montant des mises engagées par les turfistes ou les joueurs de Loto, n'est ni cohérent, ni souple, ni démocratique. Dans ce domaine comme dans les autres, il n'est de changement profond et durable possible que dans l'expression démocratique des besoins, la prise en compte par l'Etat de ceux-ci et la possibilité, pour les élus, de jouer le rôle qui leur revient ;

» 3) Enfin, votre projet me paraît dangereux parce qu'il permet de masquer les responsabilités du pouvoir en accréditant l'idée de la fatalité d'un budget dérisoire pour la jeunesse et les sports. »

Pour le secrétaire général du P.C. les conditions d'austérité économique et de chômage qui sont faites aux travailleurs en général, et aux jeunes en particulier, sont les entraves les plus importantes au développement du sport. C'est donc *« la politique actuelle qu'il faut changer*, affirme M. Georges Marchais, *si l'on veut ouvrir à l'éducation physique et à la pratique des activités sportives la perspective d'un développement nouveau »*.

Le comité national pour le doublement du budget du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, déplore de son côté que le projet de budget pour la jeunesse et les sports passe de 0,71 % à 0,67 % du budget de l'Etat. Il constate que l'évolution de ce budget est limitée au rythme de l'inflation et que, contrairement aux affirmations du premier ministre, il ne bénéficie d'aucune priorité.

[Le Comité d'action pour le développement de la pratique sportive (C.A.D.S.) a été créé au mois de juillet dernier, sur l'initiative de M. Collard, président du Comité olympique et sportif français et de M. Sastre, président de la Fédération française de football (« le Monde » du 8 juillet). Outre une mission d'information, il s'est donné pour but de rechercher des moyens extra-budgétaires pour aider au développement du sport. Par la loi de finances de 1977, le Parlement a lui-même demandé au gouvernement de dresser le catalogue de es moyens.]

TENNIS

Les défaites de Nastase et Rodriguez en Coupe Porée

RAQUETTES EN QUESTION

Après Christophe Roger-Vasselin, vainqueur du Yougoslave Zedjko Franulovic au premier tour de la coupe Porée, organisée par le Racing-Club de France, deux autres utilisateurs de la raquette à double cordage, Georges Goven et l'Australien Dick Crealy, ont causé de nouvelles surprises en battant respectivement le Roumain Ilie Nastase 6-4, 2-6, 6-4 et Patrice Dominguez 6-2, 6-4. Ces résultats relancent la polémique sur cette raquette, qui permet d'accentuer les effets donnés aux balles sur certains coups, notamment les lifts.

Bien que les règlements de la Fédération internationale de tennis ne prévoient aucune restriction pour les dimensions, la forme, le poids des raquettes et la constitution des cordages, la nouvelle raquette a déjà été interdite, sous la pression des joueurs, en Allemagne fédérale et en Suisse pour les compétitions nationales.

Les joueurs français se sont réunis le 20 septembre. Sans avoir pris de décision définitive, ils semblent favorables à une interdiction. Leur représentant, Patrice Dominguez, sera entendu vendredi 23 septembre par le bureau fédéral. La Fédération internationale a, de son côté, désigné une commission chargée d'enquêter sur la nouvelle raquette à double cordage.

D'un sport à l'autre...

BASKET-BALL. — *Pour son dernier match en poule préliminaire des championnats d'Europe, l'équipe de France a été battue par l'Union soviétique par 115 à 74.*

FOOTBALL. — *La prochaine finale de la Coupe européenne des clubs champions aura lieu au stade de Wembley, à Londres, le 10 mai 1978. La finale de la Coupe des vainqueurs de coupe est prévue le 3 mai, au Parc des Princes, à Paris.*

A Grenoble

Divergences au sein des comités Malville sur le recours à la violence

De notre correspondant

Grenoble. — L'attentat commis le 25 août contre la Régie électricité de la ville de Grenoble, l'incendie volontaire de la subdivision E.D.F. à Voiron et le plasticage de la société Vicat à Bouvesse (Isère), qui livre du ciment aux chantiers de construction de la centrale nucléaire de Creys-Malville, annoncent-ils le début d'une politique concertée de sabotage contre les installations E.D.F. et contre les sociétés de sous-traitance travaillant à la construction du surrégénérateur Super-Phénix ? Si les deux premières « actions » n'ont pas été signées, la troisième a été revendiquée par un groupe anti-nucléaire.

De son côté, le comité Malville de Grenoble a approuvé ce sabotage, le qualifiant de *« judicieux puisqu'il est en relation directe avec l'objectif, arrêter Super-Phénix »*.

Après la manifestation de Malville, certains anti-nucléaires avaient souhaité que le mouvement de contestation contre Super-Phénix prenne *« des formes d'action plus radicales »* (*le Monde* du 9 août 1977) afin *« d'attaquer les projets du pouvoir sur des terrains où il ne s'y attend pas, là où il est vulnérable »*, sans toutefois que ces attentats puissent mettre en danger l'intégrité physique des personnes.

Dans le dernier numéro du journal du comité Malville, l'une des responsables des comités, Odile Lanza, écrit : *« Il n'est pas forcément nécessaire, ni prudent, de penser tout de suite à des actions spectaculaires, (...) pas de terrorisme, pas d'actes suicidaires ; il faut simplement mettre des bâtons dans les rouages. »*

Ces deux attitudes traduisent bien le clivage qui existe désormais au sein des comités Malville. Animés à l'origine par des militants anti-nucléaires qui ont toujours affirmé la nécessité d'une *« lutte nonviolente »*, les comités Malville ont, depuis juillet 1977, perdu une part de leur cohérence en raison de l'élargissement de leur base et notamment de l'arrivée de nombreux militants d'extrême gauche.

A Grenoble, l'équipe qui fut à l'origine du comité Malville envisage de le quitter et s'apprête à créer un groupe non violent capable de reprendre l'initiative de la lutte anti-nucléaire. Mais elle n'exclut pas totalement le recours des actes de « sabotage ».

Le parti communiste, le parti socialiste, la C.G.T., la C.F.D.T., la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA), le maire de Grenoble, M. Hubert Dubedout, dénoncent unanimement les agissements des groupes anti-nucléaires et s'indignent des propos du comité Malville de Grenoble approuvant l'attentat perpétré le 16 septembre contre la cimenterie Vicat.

Dans un communiqué, le comité de ville du parti socialiste et M. Dubedout constatent : *« Le comité Malville, par ses déclarations, emboîte le pas de ceux qui préfèrent l'action individuelle terroriste à la lutte collective démocratique. Au moment où s'exprime une volonté populaire de changement profond de la société avec l'union de la gauche, il est permis de s'interroger sur le sens de cette attitude irresponsable et sur ses desseins politiques profonds. »*

● *Interpellations à la revue* Point-Noir. — Quatre hommes et trois femmes, membres du Groupe autonome antinucléaire, groupement né du comité Malville, ont été interpellés, dimanche matin 18 septembre, au siège de la revue *Point-Noir*, 154, rue Oberkampf, à Paris (11e). Les locaux de la revue ont fait l'objet d'une perquisition. Cette opération a été effectuée sur commission rogatoire de M. Chavanac, juge d'instruction à Paris, chargé de l'information judiciaire après l'attentat commis le 8 juillet contre le domicile de M. Marcel Boiteux, directeur général de l'E.D.F (*le Monde* du 9 juillet). Les sept personnes ont été remises en liberté dans la soirée du 18 septembre.

● *Trois militants du CAP interrogés par la police.* — Trois militants du Comité d'action des prisonniers (CAP), Mmes Agnès Ouin, Annie Livrozet et M. Serge Livrozet ont été entendus, lundi 19 septembre, par la police judiciaire à propos de l'émission pirate de radio diffusée le mardi 13 septembre (*le Monde* du 15 septembre). Dans un communiqué, le CAP *« proteste énergiquement contre le fait que des militants du CAP soient entendus en série à propos d'illégalités non démontrées (...) »*. Les interpellations font suite à celles de MM. Lapeyrie et Delaspre (*le Monde* du 17 septembre).

DOMMAGES ET INTÉRÊTS POUR LES CONSOMMATEURS

Une association de défense des consommateurs, l'Union féminine civique et sociale (U.F.C.S.), qui s'était portée partie civile, après transaction, dans une affaire d'infraction à la législation sur les prix, a obtenu, lundi 19 septembre à Lyon, 2 500 F de dommages et intérêts. La direction des hôtels Novotel de Bron et Dardilly, dans l'agglomération lyonnaise, poursuivie en raison des dépassements de tarif sur le prix des chambres (117 000 F pour le seul dernier trimestre de 1975), avait sollicité et obtenu du tribunal correctionnel de Lyon, au mois de mars, une transaction avec l'administration, à hauteur de 250 000 F.

L'U.F.C.S. de Lyon se porta, pour la deuxième fois, partie civile lorsque l'affaire revint, après transaction devant le tribunal pour qu'il constate l'extinction de l'action. Elle réclamait 4 000 F de dommages et intérêts ainsi que l'affichage et la publication du jugement, à titre de sanction civile. Le tribunal a fait partiellement droit à la première de ces demandes et accordé 2 500 F de dommages et intérêts à l'U.F.C.S.

JUSTICE

Au Portugal

LES MUTINS DE LA PRISON CUSTOIAS SE SONT RENDUS

Un détenu a été tué

Porto *(A.F.P., A.P.)*. — La mutinerie qui avait éclaté lundi 19 septembre à la prison de Custoias, située à 11 kilomètres de Porto, s'est terminée mardi, peu après midi par la reddition des mutins. Ceux-ci, au nombre d'une dizaine, s'étaient emparés de neuf personnes, dont le directeur de la prison. Condamnés pour des délits de droit commun, ils exigeaient d'être traités comme des prisonniers politiques et souhaitaient obtenir un sauf-conduit pour le Maroc. Ils ont tenté lundi une sortie, au cours de laquelle un prisonnier a été tué et plusieurs autres blessés, ainsi que des otages.

● *Un mouvement nationaliste breton, le « Groupe Rawal'ch »*, a revendiqué l'attentat commis contre l'hôtel des impôts de Morlaix au cours de la nuit du 17 au 18 septembre (*le Monde* du 20 septembre). Le groupe invite *« tous les Bretons à s'unir pour résister à l'occupant français »*, et porte la signature *« Erwan »*. Le personnel des impôts de la ville a observé, lundi 19 septembre, un mouvement de grève pour protester contre l'attentat.

RÉCLUSION A PERPÉTUITÉ POUR LE MEURTRE D'UN CHAUFFEUR DE TAXI

Accusé du meurtre d'un chauffeur de taxi, Kacem Lazraoui, vingt-cinq ans, de nationalité marocaine, a été condamné, mardi 20 septembre, à la réclusion criminelle à perpétuité par la cour d'assises du Vaucluse. M. Charles Russier, procureur de la République, avait requis la peine de mort. L'annonce du verdict a provoqué des mouvements d'hostilité dans le public parmi lequel se trouvaient de nombreux chauffeurs de taxi.

Chauffeur de taxi à Avignon, M. Pierre Martin, quarante-neuf ans, avait disparu le 23 août 1976. Son corps, mutilé et à demi enterré, devait être retrouvé une semaine plus tard dans un bois, à Gargas (Vaucluse), à proximité du domicile de Kacem Lazraoui, qui avouait avoir commis le meurtre pour dévaliser sa victime.

● *M. Luchino Revelli-Beaumont, ancien directeur général de Fiat-France*, a été entendu pendant près de quatre heures, le 20 septembre, par M. Charles Franceschi, premier juge d'instruction à Paris. Il lui a fourni des précisions sur les conditions de son enlèvement et de sa séquestration. L'ancien directeur général de Fiat-France, dont la démission a été annoncée le 16 septembre dernier, a précisé qu'il regagnait l'Italie pour y être soigné.

Des peines d'emprisonnement de trois à sept ans requises contre les tortionnaires de Colmar

Dans le box, ils sont quatre : trois hommes et une femme. Jeunes, anodins. Ils comparaissaient, mardi 20 septembre, à Colmar, devant la cour d'assises du Haut-Rhin que présidait M. Paul Haegel. M. Gilles Barthélemy, vingt-trois ans, célibataire, est poursuivi pour tentative de viol et attentat à la pudeur avec violences. Ses co-accusés : MM. Michel Barbet, vingt-cinq ans, marié, deux enfants ; Patrick Nicoleau, en instance de divorce, un enfant, et Mme Marie-Anne Stocker, épouse Burin des Roziers, vingt-six ans, elle aussi en instance de divorce, deux enfants (un de Barthélemy, dont elle était la compagne) ; eux n'ont à répondre que du second chef d'accusation (« le Monde » du 16 septembre).

Tous reconnaissent avoir fait subir pendant plus de sept heures, le jeudi 8 avril 1976, divers sévices, « jeux » et tortures sexuelles (« le Monde » du 9 juillet 1976) à Mlle Claudine Barbari, une jeune fille âgée d'un peu plus de dix-huit ans au moment des faits et qui était sortie depuis peu d'un institut médico-pédagogique (I.M.P.). Les intérêts de Mlle Barbari, partie civile, sont défendus par Mes Gisèle Halimi et Agnès Fichot, cette dernière plaidant également au nom de l'organisation Choisir, elle aussi partie civile.

De notre envoyée spéciale

Entre les murs tendus de tissu marron jusqu'à mi-hauteur, dans le décor aseptisé d'une salle d'audience rénovée, les accusés sont assis tous les quatre, immobiles derrière leurs propres avocats, quatre hommes.

Le petit brun maigre, aux lèvres pincées, au regard froid dans un visage fermé secoué de mouvements nerveux, c'est Gilles Barthélemy, qui contient avec peine son exaspération. Accentués par la calvitie et la moustache, les vingt-trois ans de Patrick Nicoleau, l'air « paumé » et le regard vide, accusent déjà la trentaine.

De Michel Barbet, vaguement blond, on ne remarque pas grand-chose, si ce n'est son attitude obséquieuse. Brune, Marie-Anne Stocker, gênée et inquiète, garde la tête baissée.

Comme leur victime, dont le regard, chaque fois qu'il se pose sur eux, perd son expression de gentillesse un peu naïve. Ce sont, dit le langage administratif, *« des cas sociaux qui ont des difficultés d'ordre névrotique, hystérophobique, et dont la personnalité, pour Barthélemy et Nicoleau au moins, est en rapport avec les faits, mais ne suffit pas à les expliquer »*, dira le docteur Rulmy, expert psychiatre.

Au mois d'avril 1976, la vie de ces quatre jeunes gens, dans les alignements d'immeubles d'une ZUP de Mulhouse, n'avait rien d'excessivement passionnant. En raison de la situation économique, MM. Barthélemy, Barbet et Nicoleau, respectivement dessinateur en bâtiment, ajusteur-mécanicien et serrurier, occupaient des emplois intermittents. Seule, Marie-Anne Stocker, employée de bureau, était sous contrat (non renouvelé depuis) avec une entreprise de la ville.

Les faits ? Pour l'essentiel, ils les reconnaissent. Mlle Barbari, disent-ils avec beaucoup de civilité, qui était hébergée chez M. Barbet, est bien venue aider les trois hommes, le 8 avril, sur *« le chantier de la cave »*. Après le déjeuner, ils sont bien allés chez M. Barthélemy où Mlle Barbari et lui ont commencé à avoir une *« explication »* qui a rapidement dégénéré.

Avec diverses nuances, ils racontent tous qu'elle a été giflée à de nombreuses reprises, qu'elle a *« pris un bain »*, qu' *« on »* — c'est-à-dire Marie-Anne Stocker quand elle est rentrée vers 19 heures — lui a maintenu la tête sous l'eau, qu'on a utilisé le manche d'un ouvre-boite. *« Dans l'anus, c'est moi qui l'ai introduit*, dit M. Barthélemy. *Dans le vagin, je crois que c'est Mlle Barbari elle-même qui l'a fait, mais je ne peux le certifier. » « A-t-elle crié ? »*, demande le président. *« A peine. Puis nous avons pris des photos* (qui sont au dossier), *mais je croyais qu'il n'y avait pas de pellicule. »* Il avoue également sa tentative de viol, mais il n'a *« pas pu »*. Selon l'avocat général, M. Alfred Chaul, *« la version des faits donnée à l'audience est très édulcorée par rapport à celle de l'instruction »*.

Tous les quatre relatent cette journée, comme si elle s'était déroulée normalement. Quand Marie-Anne rentre, elle couche sa fille, prépare le dîner. La vie continue parallèlement à ces comportements, somme toute naturels. Peut-être sont-ils juste un peu excessifs... Un incident en quelque sorte. Lorsqu'un voisin vient sonner à la porte, il n'entend que la musique, très forte. Seule Marie-Anne ne pourra pas dîner, *« trop énervée »*. Elle se lève juste *« pour faire le service »* et demande à Patrick Nicoleau de *« descendre les poubelles en partant »*.

« Elle avait l'air maso »

Entre-temps, comme si cela n'avait rien d'incongru, Claudine Barbari devra s'introduire une saucisse dans le vagin, puis s'agenouiller sur l'arête d'un morceau de tôle, *« comme à l'école autrefois sur une règle »*, dit M. Barbet, les bras en croix avec un soulier dans chaque main, avant d'être invitée — *« mange, chien ! »* — à prendre le morceau de pain qu'on lui jette et à lécher l'eau qu'on vient de répandre sur le sol.

Le seul étonnement des accusés, c'est que, précise M. Barthélemy, *« tout ce qu'on lui disait de faire, Claudine le faisait »*. *« Avait-elle peur ? »*, demande le président. *« Allez savoir. »* M. Barbet, qui fait part de ses doutes quant à l'intelligence de Claudine, lui trouvait l'air *« maso »*.

C'est cependant avec vigueur que, surmontant sa timidité, Claudine Barbari raconte comment *« ils rigolaient en donnant des claques »*. C'est seulement lorsqu'on lui demande de préciser ces gestes qu'elle ne peut parler du sexe ni le nommer. Elle a peur.

Après l'audition des témoins, l'audience a été suspendue. Elle a repris, ce mercredi matin 21 septembre, par le réquisitoire du substitut, M. Chaul, qui a demandé une peine de sept années de réclusion criminelle contre Gilles Barthélemy et de quatre ou trois années d'emprisonnement à l'encontre des trois autres accusés, avec possibilité de sursis partiel pour Marianne Stoker.

JOSYANE SAVIGNEAU.

هكذا من الأصل

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

«SI T'ES BEAU, T'ES CON», de Françoise Dorin

Un testament

LA vie est le reflet du théâtre... Quand un auteur débutant inventa des situations qui s'accomplissent réellement, il n'est pas loin de se prendre pour Dieu, surtout s'il tient un succès, et si l'enthousiasme de la découverte aidant tous le comparent à Pirandello, Giraudoux, Molière. Talentueux, mais timoré, craignant de se prendre pour Dieu, craignant la haine et l'envie qui accompagnent la gloire, Jean-Claude Brialy — l'auteur imaginé par Françoise Dorin dans *Si t'es beau, t'es con* — choisit l'ombre et l'anonymat.

On sait que, en 1967, Françoise Dorin a signé sa première pièce d'un pseudonyme masculin. Le secret n'a pas été longtemps gardé, des ragots ont couru sur des manuscrits trouvés dans les tiroirs de son père, le chansonnier René Dorin, ou de son mari, à l'époque Jean Poiret. La gloire est dure à vivre, celle de sa famille dure à surmonter. Depuis, Françoise Dorin a suffisamment prouvé sa personnalité de polémiste agressivement réactionnaire pour que nul ne songe plus à la nier. Mais elle a dû être blessée et n'oublie pas. Elle rêve à ce qui aurait pu se passer. Son auteur, lui, ne se dévoile pas. Il paie un prête-nom, Jacques Jouanneau, qui reçoit, à sa place, honneurs et insultes, qui subit, à sa place, les caprices du sort. Au premier signe de lassitude, il suffit à Brialy, toujours talentueux, de changer de style et de prête-nom, pour faire croire à la découverte d'un nouveau génie.

La vie n'est pas le reflet du théâtre de boulevard. Certes, on s'apitoierait plus volontiers sur les malheurs de Soraya que sur les angoisses d'un auteur à la mode, il n'empêche que cette pièce est pathétique. Pathétique et cafardeuse, parce que mauvaise, et Françoise Dorin le sait : « *Mal faite, bavarde, sans surprise, confuse malgré une situation de départ astucieuse...* » Voilà à peu près ce qu'elle fait dire du manuscrit, qui amène Brialy à trouver une autre identité. Pour désarmer la critique ? Pour quémander un peu d'indulgence ?

Produire une pièce après l'autre dessèche. Les meilleures recettes s'épuisent. Françoise accuse les directeurs qui veulent à tout prix leur « Dorin de l'année » et la programment avant qu'elle n'ait fini d'écrire ; elle accuse la presse qui guette ses défaillances ; le public qui l'exige fidèle à elle-même et toujours renouvelée. Elle accuse mollement. Son agressivité se dissout dans une complaisance mièvre, mais fortement raccrocheuse. Le journaliste (Paul Le Person, sobre et dru) est un monsieur décoré, compréhensif, lucide. Le directeur (André Falcon qui hurle son texte) est bien un peu cabotin, mais passionné, attendrissant. Le seul antipathique est Jacques Jouanneau, un arriviste aigri, un raté épais qui boit, qui joue, et rêve d'avant-garde... Quant à Brialy, il est bien trop charmeur et brillant pour ce personnage finalement sournois et calculateur. Œil de velours et voix câline, il s'adresse aux spectateurs : « *Mes amis, je vous confie tous mes secrets, comme à maman...* »

C'est qu'ici nous ne sommes pas ces « *subventionnés où on peut montrer n'importe quoi* » (citation). Ici, on doit prendre soin du public, et de la presse qui le fait venir, et des directeurs qui paient pour avoir un spectacle luxueux, soigneusement fait (la mise en scène est de Jacques Rosny, le décor d'Hubert Monloup). On a envie de dire à Françoise Dorin : « Faites confiance à votre public, ne le traitez pas en malade ombrageux. Et puis, vous n'avez pas besoin de ce racolage gênant pour établir une connivence. Elle existe, elle est celle de la bourgeoisie avec son théâtre. Alors, soyez franche, bousculez au risque de choquer. »

Quelle tristesse vraiment que cette pièce en forme de testament bâclé, que ce retour au théâtre de Jean-Claude Brialy, lui qui aurait dû réapparaître en Richard II, si les subventions du Théâtre national de Chaillot n'avaient pas été amputées.

C. G.

★ Théâtre des Arts - Hébertot, 20 h. 45.

LE CENTENAIRE D'ALFRED CORTOT

Un monde intérieur sans limites

IL y a cent ans, le 26 septembre 1877, naissait à Nyon, au bord du lac Léman, Alfred Cortot, de père français et bourguignon, de mère suisse et jurassienne. Si grande a été sa place dans la vie musicale, si exceptionnel son talent d'interprète, que cet anniversaire mérite qu'on s'y arrête. Ceux qui lui ont dû quelque jour une impression ineffaçable, l'entrée dans un « au-delà » de la musique, n'ont pu l'oublier. Comme une phrase de Proust ou un vers de Baudelaire, son jeu avait le pouvoir de faire lever de la musique le monde le plus riche, non seulement dans sa beauté esthétique, mais dans sa réalité la plus humaine. En l'auditeur, il créait ou recréait mille sentiments, sensations et souvenirs qui, sans lui, seraient restés endormis ; il nous révélait une richesse innomée dans les sons et nous révélait à nous-mêmes.

Deux événements ravivent ces jours-ci sa mémoire et permettront aux mélomanes les plus jeunes de saisir quelque chose de la grandeur de ce talent et de cet homme, bien que le temps qui passe estompe irrémédiablement une certaine réalité vivante et que le monde esthétique n'échappe qu'à demi à l'évolution des styles comme de la sensibilité : la publication en cours de vingt-trois disques, repiqués d'après des enregistrements en 78 tours, dont le coffret Chopin vient de paraître (1), et un livre de Bernard Gavoty (2) qui, pendant les vingt dernières années de la vie de Cortot, a été l'un de ses familiers, travaillant à cette biographie que le grand pianiste, cependant, lui interdit de publier avant sa mort.

Bernard Gavoty patienta encore quinze ans, jusqu'à ce centenaire, avant de faire paraître cet ouvrage, attendant, peut-être à l'excès, que se soient apaisées les passions et les haines qui ont entouré la fin de la vie de son modèle. Il est, en effet, une sombre page qui altère l'image de ce grand personnage : celle de l'occupation, durant laquelle Cortot dirigea à Paris un « Comité professionnel de l'art musical et de l'enseignement libre » où il essaya de mener une action salutaire pour l'organisation, toujours passablement anarchique, de la profession musicale, mais où on l'accusa, sans doute abusivement (car il y eut d'autres témoignages en sens contraire), d'avoir pourchassé les musiciens juifs (3).

Ce qui est certain, c'est qu'il accepta de jouer avec Jacques Thibaud, à Paris, pour un festival Mozart organisé par la Propagandastaffel et de donner huit concerts en Allemagne en 1942, en échange de quatre récitals donnés dans des camps de prisonniers français.

Quoi qu'il en soit de ces errements, ils furent sans doute payés durement par une courte détention à la libération, un procès d'épuration, une peine d'interdiction de concerts et, surtout, les pénibles chahuts que Cortot essuya en 1947 à la Société des concerts du Conservatoire. Malgré les triomphes qu'il retrouva ensuite, jamais Cortot ne devait oublier ce temps d'humiliation et l'ostracisme où le tenait une partie du public français. A ses obsèques, ni le Conservatoire de Paris ni le gouvernement n'avaient délégué de représentants.

Les faiblesses et les aberrations d'une époque tragique ne doivent pas effacer la grandeur d'une existence tout entière consacrée à l'art et d'une étonnante fécondité. Dès l'enfance, sans même avoir eu le temps de choisir, Cortot est voué au piano ; « appliqué à l'étude et soucieux de se conformer à la discipline familiale », il n'a cependant « été dirigé vers la musique ni par la préférence ni par l'aptitude », dit-il.

Il faut lire dans l'ouvrage de Bernard Gavoty le récit de cette longue montée vers le talent, à force de volonté et malgré des dons physiques peu évidents : « *J'avais une mauvaise main, insuffisamment musclée, un petit écart, des doigts faibles.* » Mais, de cette rude enfance, dont il voyait le symbole dans le nom même de son piano, « Bucher » !, il gardera, avec l'habitude d'un travail acharné, une patience, un sens du devoir et du sérieux de la vie qui, joints à des dons intellectuels et sensibles exceptionnels, composeront une personnalité d'une originalité unique.

Une ambition prométhéenne

A dix-huit ans, il remporte le premier prix du Conservatoire, et l'on se plaît déjà à lui reconnaître « une autorité », un charme dans le jeu, une fantaisie et une virtuosité que lui envieraient bien des anciens de la carrière ». Pourtant, au lieu de se consacrer au piano, envoûté par Wagner (il est « assistant », répétiteur, à Bayreuth dès 1896), il ambitionne un avenir de chef d'orchestre « avec autant d'espoir que j'avais mis de défiance à entreprendre le métier de virtuose ». Et en 1902 il aura la joie de donner la première audition française du *Crépuscule des dieux* et de diriger *Tristan* au cours d'une saison wagnérienne qu'il a organisée. Mais, malgré un grand succès, c'est un désastre financier ; pour payer ses dettes, il lui faut « reprendre avec acharnement l'étude du piano ».

C'est l'envol pour une carrière exceptionnelle : six mille concerts jusqu'en 1958, chiffre fabuleux si l'on pense qu'en même temps il dirige l'Ecole normale de musique, qu'il a fondée en 1919, forme de nombreux élèves, donne cent quatre-vingt-trois cours publics d'interprétation, fait de multiples conférences, écrit des livres (notamment les trois volumes de *la Musique française de piano* et *Aspects de Chopin*), grave cent cinquante disques, publie les *Principes rationnels de la technique pianistique* et soixante-seize éditions de travail d'œuvres romantiques etc.

Cette activité inlassable est mue par un profond amour de la vie. Lui qui aurait pu être « aussi bien général d'armée, diplomate, chef d'Etat ou ingénieur », selon son analyse graphologique, exerce de mille manières la plus haute capacité de l'esprit qui est de transformer et de créer : dompter des doigts rebelles pour acquérir un éblouissant mécanisme, interroger sans relâche les œuvres pour en faire jaillir le feu de l'esprit, inventer dans le piano un orchestre inconnu, codifier son expérience pour une nouvelle génération d'interprètes, façonner le talent de ses disciples en les menant au-delà de leurs possibilités et de leurs dons, et, pourquoi pas ? légiférer pour l'ensemble de la profession musicale... Car il y a en Cortot une ambition prométhéenne.

« A travers le virtuose, écrit Gavoty, on croit distinguer l'homme. En quoi on se trompe : l'art, chez lui, est tout idéal. Sa douceur au piano, sa grâce, son abandon, donnent le change sur la volonté tendue, l'ardeur et la dureté parfois dont il témoigne dans la vie. » Rien peut-être ne dépeint mieux l'homme, le tempérament, l'unité de vision de Cortot, que ses admirables conseils aux professeurs de l'Ecole normale (p. 262-268), véritable « discours de la méthode ».

Mais l'originalité de son jeu, qui l'exprimera vraiment ? « Le don majeur, inimitable, de Cortot, écrit Yvonne Lefébure, c'est le caractère de sa sonorité. La souplesse idéale de son poignet est en grande partie responsable d'un toucher dont, jusqu'à la fin de sa longue carrière, le monde entier s'est enchanté. » Le toucher est en effet au point de jonction de la matière sonore et de l'esprit de la musique ; il est l'instrument d'auscultation, le sismographe qui enregistre l'ébranlement intérieur, les multiples sensations et sentiments enfouis, et les communique à l'auditeur sous le contrôle de l'intelligence qui embrasse la totalité de l'œuvre, sa ligne et sa signification. De là vient que, chez Cortot, la musique dépasse infiniment la littéralité de l'instant, que confluent à chaque note le passé, le présent et l'avenir de l'œuvre,

Pour Cortot, le pianiste est aussi en quelque sorte un recréateur : « Féconde illusion qui porte l'interprète à se croire pour un instant l'auteur de l'œuvre et à en façonner l'expression selon le mystérieux secret de son rêve intérieur », écrit-il. Car, « loin d'avoir recours aux magnifiques excès de l'imagination, c'est dans l'interrogation émue de soi-même que reposent l'accent neuf, la signification profonde du romantisme musical ». Romantique, Cortot l'est en effet, comme en témoigne sa prédilection pour Chopin et Schumann, mais dans le sens positif le plus authentique du mot, dans son goût pour l'époque où la musique s'ouvre le plus largement à cette auscultation des âmes et de la chair des hommes.

Cette interrogation passionnée, on la verra s'épanouir et s'accomplir dans tous les domaines de la vie de Cortot à travers le livre ému et lucide, sans complaisance, de Bernard Gavoty. Elle avait façonné jusqu'à son apparence extérieure et ce visage creusé, pétri par la réflexion, reflet d'un monde intérieur sans limites, où tout était dévoré par l'esprit. Le souvenir que nous gardons de lui est celui du vieil enchanteur, diaphane, flottant dans son habit, qui, après l'avoir comblé des sonorités les plus profondes, levait lentement la main sur son auditoire en un geste de bénédiction, ou d'action de grâces à sa divinité intérieure.

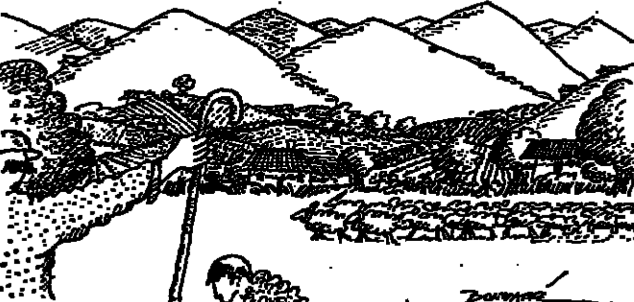
JACQUES LONCHAMPT.

(1) Sept disques EMI, C-153-03090/96 ; en souscription : 205,10 F.
(2) Ed. Buchet-Chastel, 316 p. avec un cahier de dix-huit photos.
(3) Une lettre que nous avons reçue il y a quelques mois dit qu'« il interdit toute activité aux juifs en matière d'exécution musicale, de composition, etc., et alla même jusqu'à stipuler qu'il ne devrait pas être vendu de papier à musique aux porteurs de l'étoile jaune ».

« PADRE PADRONE » des frères Taviani

Leçons d'un petit berger sarde

par FRANÇOISE GIROUD



IL faudrait y mener les enfants et les vieillards, les adolescents mélancoliques et les parents accablés. Les ministres de la culture aussi, et de tous les pays.

Parce qu'il n'y a personne que Padre Padrone *ne concerne en quelque part de lui-même et qui ne puisse y puiser davantage que dans dix livres théoriques sur l'enfance, la communication, l'orgueil, le savoir, le pouvoir, l'inscription de l'aventure personnelle dans la vie collective, le silence, la musique. Tout cela sans que la tension du récit ne fléchisse le temps d'une image.*

Quoi ? diront ceux qui ont lu ici ou là le compte rendu du film des deux frères Taviani lorsqu'il emporta la palme d'or au dernier Festival de Cannes, quoi, cette histoire de paysans sardes ? Paysan... Sarde... Deux mots qui, accolés, n'ont pas en effet de quoi faire courir les foules.

Mais il se trouve qu'il gardait encore à vingt ans les chèvres de son père, ce professeur sarde de linguistique dont les Taviani ont choisi de raconter l'histoire, dans un film produit par la télévision italienne hors des circuits classiques du cinéma commercial. Il s'appelle Gavino Ledda. Il se présente et clôt lui-même Padre Padrone.

Le paysan impécunieux qui vient arracher son garçon de six ans à l'école parce qu'il a besoin de lui pour garder un troupeau, c'est son père. L'enfant révolté qui se débat, c'est lui. Le père frappe. L'enfant buté se débat. Le père frappe. L'enfant furieux se débat. Le père frappe. L'enfant maté reste prisonnier de ses chèvres moqueuses. Seul le jour. Seul la nuit, avec le frémissement des feuilles, la rumeur du torrent, le pas d'un cheval, le jeu des ombres et des lumières. Il se balance d'avant en arrière, de ce balancement caractéristique des enfants en état de carence affective.

La première brèche dans son enfermement, c'est, à vingt ans, le son d'une valse de Strauss, jouée par des musiciens ambulants égarés dans sa montagne. En échange de deux agneaux, il s'empare de leur accordéon. Et le père frappe.

Il est analphabète et ne parle que le dialecte de son île lorsqu'il va faire son service militaire sur le continent. Là, un camarade l'aide à apprendre l'italien, puis il passe au latin, au grec... Là, il découvre les mots, leur nombre, leur richesse, leur agencement, leur puissance, et qu'ils sont l'instrument de la présence au monde.

Lorsqu'il réintègre sa famille, le père-patron (padre padrone) *ne tolère pas cette soustraction à son pouvoir, cette appropriation, par le fils, d'un code qu'il ignore et qui ébranle son univers. Il frappe. Mais le rapport de forces s'est inversé. C'est le fils, cette fois, qui brise le père.*

Cependant, dans l'une des dernières images, celle où l'on voit le vrai Gavino Ledda aujourd'hui, à trente-six ans, il se balance, d'avant en arrière. On peut faire un linguiste d'un berger. On ne peut pas faire un adulte équilibré d'un enfant privé d'amour.

Le personnage tragique de Padre padrone, *ce n'est pas le garçon. Lui s'est évadé, même s'il demeure mutilé. C'est le père.*

Traité allegro presto, sans un temps mort, avec un lyrisme âpre et parfois un panthéisme qui peuvent agacer les palais délicats — ah ! ce n'est pas du Bresson ! — le film des Taviani peut être récupéré, comme on dit aujourd'hui, de tous les côtés sauf du côté de la dérision.

L'école, pour y faire quoi ? Les Taviani disent la terreur des petits enfants sardes qui redoutent d'être enlevés, eux aussi, à l'institutrice. « Je ne serai pas comme Gâvino. Maman me l'a juré. Nous sommes riches, nous, nous avons même deux vaches... » « Avant moi, ce sera mon frère : c'est lui qui doit aller sur la montagne. Même s'il est plus petit, c'est le plus vieux. »

L'effort, pour quoi faire ? Les Taviani disent qu'il peut être dépassement du malheur, reconquête de soi.

Il est meilleur d'être berger qu'informaticien ? Les Taviani disent ce qu'est le labeur, sur une terre ingrate, et le drame d'une récolte ruinée par les caprices du ciel.

Mais ils disent aussi, ils disent d'abord que la société qui produit la violence du père, la résignation de la mère, la détresse des enfants, qui les prive de l'accès à la multiple splendeur du monde, seraient-ils alphabétisés, ils disent que cette société est mauvaise.

Que l'on déchiffre Padre Padrone *comme un cri de révolte ou comme un cri d'espoir, comme une dénonciation de l'ordre social ou comme une démonstration de volonté individuelle, comme une symphonie sur le silence ou sur les mots, il reste que Paolo et Vittorio Taviani — deux frères qui ne font qu'un réalisateur — ont quelque chose à dire, et qu'ils le disent avec force et tendresse.*

Où donc voit-on cela si couramment au cinéma ?

(Jean de Baroncelli a rendu compte de ce film dans le Monde *du 19 mai.)*

★ Voir « Les films nouveaux ».



Deux spectacles de l'Atelier Voutsinas

Les gaietés de Flamand

Soixante-dix comédiens de l'Atelier Voutsinas ont travaillé plusieurs mois sur « la Colline », spectacle en trois parties présentées chacune quatre jours aux Bouffes-du-Nord. La première, « Laneuville-au-Rupt, 1900 », était mise en scène par Bernard Rousselet. (« le Monde » du 9 septembre).

PRENDS bien garde aux zeppelins, est une suite de tableaux vivants, animés, quelques-uns parlant, qui « représentent » une guerre, — surtout celle de 14-18.

Quelques scènes de tranchées, d'antenne chirurgicale de première urgence, mais de préférence des choses vues à l'arrière, chez les riches qui ne se battent pas, ou les demi-riches.

Ces *zeppelins* confirment les facultés exceptionnelles de mise en scène de Didier Flamand.

Flamand a des idées nettes et gaies, il est plein d'inventions. Ces idées, si l'on veut, sont des gags, mais des gags fins et purs, des observations simples à peine soulignées, comme en fait Popov au cirque de Moscou, comme nous en avons vu aussi dans les séquences de transition de Buster Keaton ou dans les premiers films de Jacques Tati (Flamand emploie d'ailleurs, comme Tati, une langue parlée non compréhensible, un baragouin, un sabir à forte consonance allemande dans les *Zeppelins*).

Cependant, l'art de Flamand est plus creusé. Ses gaietés sont très proches d'une critique imitative, d'une description phénoménologique par l'absurde. Le public est pris dans un malentendu optique, parce que les apparences sont celles d'une folie libre, d'un comique gambadeur, mais la réalisation est extrêmement soignée, par exemple tous les détails des costumes et des accessoires atteignent une perfection de dessin, de couleur, qui n'est pas courante au théâtre, surtout dans la comédie. Il s'en faut de très peu que la farce ne bascule dans un constat glacé, affreux, mais elle n'y tombe jamais — il y a chez Flamand une absence de cruauté.

L'invention est si riche qu'une simple séance de pose pour la photographie des élèves d'une classe dans un collège religieux ou que le simple croquis de deux clients buvant quelque chose dans un café deviennent des scènes fabuleuses, et il faut dire qu'ici Didier Flamand utilise à fond le savoir particulier des acteurs de Voutsinas, qui sont passés maîtres dans l'art d'indiquer immédiatement, par des gestes et des expressions qui ne se remarquent pas, la personnalité très fouillée de n'importe quel protagoniste, à croire que les traits que dessinent ces acteurs reposent avant tout sur une observation intelligente et prolongée des citoyens vrais en action : ces acteurs se surpassent dans la représentation des silhouettes secondaires muettes, presque immobiles, qui racontent toute une vie.

Prends bien garde aux zeppelins, travail d'atelier accompli, nous dit-on, un peu au petit bonheur, sans base solide, est ainsi devenu un spectacle étourdissant, une clownerie de précision, une analyse de la guerre aussi pénétrante que les premières pages du *Voyage* de Céline, — et si ces *zeppelins* étaient repris tels quels dans un théâtre, le public y viendrait en foule pour voir quelque chose dont il n'a pas l'habitude.

Il est difficile de prédire si Didier Flamand va continuer sur ce chemin, inventant un genre, découvrant un comique de théâtre qui nous manquait, ou s'il va mettre en scène les classiques et les modernes, apportant un air nouveau. En tout cas, il semble qu'acteurs et publics aient beaucoup à attendre de lui.

MICHEL COURNOT.

Le jeu américain

LE *Select Hôtel* est un hôtel de passe onirico-expressionniste : dames en noir, voyageurs en blanc, récits émiettés de souvenirs, d'espoirs avortés, de constats amers dans un parti pris poétique très insistant. Les soixante-dix comédiens vont, viennent entre les murs délabrés, traversent le public, apparaissent aux fenêtres, composent des tableaux de cirque juchés sur la passerelle du fond, occupent l'espace comme ils peuvent, sous la direction de Jean-Louis Terrade. Ils ont travaillé en groupe, sur improvisation, sans chercher vraiment, semble-t-il, à construire un spectacle.

L'Atelier existe depuis dix ans, sans subvention, sans lieu fixe. Les comédiens ont voulu rappeler son existence et la leur. Ce ne sont pas des élèves, mais des professionnels qui viennent là s'entraîner entre deux engagements au théâtre, au cinéma, à la télévision. Ils ne militent pas pour une forme, pour une éthique, ils travaillent sur eux-mêmes, pour eux-mêmes, pour apprendre à utiliser au mieux et au maximum leur potentiel physique et mental.

Ce qu'ils savent très bien faire, tous, c'est montrer l'aspect immédiatement reconnaissable de leur personnage. Vêtements, coiffure, gestes, démarche, rythme, tonalité de la voix, en définissent les caractères psychologiques, l'appartenance sociale. Au premier regard, le spectateur sait à qui il a affaire. Les contradictions, les ambiguïtés, les dérapages, viennent ensuite, selon les besoins de la progression dramatique, selon le talent, la personnalité de l'interprète. C'est la base du style de jeu américain, tout aussi codé, mais moins exotique bien sûr et tellement plus clair pour nous que celui du théâtre oriental.

Assistant de Strassberg à l'Actor'Studio, Andreas Voutsinas enseigne aux Français à faire de la scène un lieu où tout ce qui se passe paraît naturel, à y vivre avec l'aisance tant admirée chez les Américains, et qui résulte moins d'une culture ou de quelque mystérieuse hérédité que d'une méthode de travail précise et bien appliquée. Les comédiens qui s'entraînent chez lui savent bouger, créer une géographie théâtrale, savent se faire voir même quand ils sont placés à l'arrière-plan, savent exister même lorsqu'ils se taisent. Après *le Select Hotel*, on serait tenté de dire qu'ils ne savent pas parler.

Pourquoi ce ton uniformément élégiaque, à quoi correspond-il, est-il voulu par le metteur en scène ? L'expérience de l'Atelier prouve qu'un comédien ne peut pas aller jusqu'au bout de lui-même, de ses possibilités, s'il ne s'insère pas dans un projet global rigoureux.

COLETTE GODARD.

CARMELO BENE AU FESTIVAL D'AUTOMNE

LUI, LE THÉÂTRE

Le programme théâtral du Festival d'automne commence le 22 septembre à l'Opéra-Studio (Opéra-Comique) avec Roméo et Juliette, histoire de Shakespeare *jusqu'au 26, et du 4 au 13 octobre* S.A.D.E. ou Libertinage et décadence de la fanfare des carabiniers de la gendarmerie salentine, *deux spectacles de Carmelo Bene.*

A Paris, on connaît Carmelo Bene par ses films, *Notre-Dame des Turcs, Don Giovanni, Un Hamlet de moins.* Et encore à condition de suivre les circuits d'art et d'essai ou les festivals qui s'« intéressent » à l'avant-garde. Ils seront projetés au Studio Gît-le-Cœur pendant la durée des représentations. Auparavant, Carmelo Bene est venu une seule fois, à l'Espace Cardin. Devant un public déconcerté, furieux. Il suffit pourtant de voir un spectacle, un film de Carmelo Bene, et disparaît l'extravagance, apparaît la fureur de l'intelligence. Si depuis bientôt vingt ans Carmelo Bene existe et règne en Italie, c'est qu'il ne représente pas seulement un snobisme.

En Italie, il y a, d'un côté, les travaux de fouille et de réinvention de metteurs en scène, comme Strehler et Ronconi ; de l'autre, le jeu efficace d'acteurs comme Vittorio Gassman. Un autre courant existe, qui s'oppose à ces deux-là et les réunit, représenté par un trio d'hommes de théâtre au sens moliéresque, un trio d'acteurs-auteurs-metteurs en scène : Eduardo de Filippo, Dario Fo, Carmelo Bene. A eux trois, ils portent l'espoir d'un théâtre qui ne croit plus à sa littérature et veut la renouveler par une écriture née de la pratique de la scène. Tous trois remontent aux racines des grandes traditions : Eduardo perpétue l'école napolitaine ; Dario Fo prend à son compte les techniques des jongleurs médiévaux et l'exemple de la commedia dell'arte ; quant à Carmelo Bene, il fait revivre les monstres sacrés pour en pulvériser l'image.

Carmelo Bene fait son entrée dans les années 60. D'abord, il reste isolé. La singularité de ses mises en scène bouleversées, la fulgurance de ses synthèses textuelles, son goût pour la redondance et la parodie, les variations en montagnes russes de sa voix, qui passe de l'aigu lancinant au chuchotement imperceptible, font que seul un public restreint d'intellectuels et de « fans » le soutient. Quinze ans plus tard, il est unanimement reconnu comme un chef d'école.

Si en quinze ans le théâtre italien a évolué, si l'avant-garde italienne est devenue un mouvement novateur influent que personne ne peut ignorer, on le doit beaucoup, on le doit surtout, à la présence insistante, inconfortable de Carmelo Bene. Toute une génération d'acteurs, la plus récente, se retrouve en lui, dans la manière dont il cherche à libérer le théâtre du « décorativisme » pour en faire un art adulte, un « lieu d'expression signifiante ». Aujourd'hui pourtant, Carmelo Bene renie ses origines, rejette l'avant-garde, abandonne les caves pour les grandes salles, refuse les expériences des autres et déclare, car il a une prédilection pour les phrases définitives : « *Le théâtre, c'est moi.* » Sa force n'est pas due, comme le prétendent ses détracteurs, à son seul amour du scandale, ni même à son extraordinaire magnétisme d'acteur. Elle est due avant tout à sa lucidité. Il a su voir et dénoncer dans une période de faux triomphalisme les causes d'un délabrement réel : esthétisme et bureaucratie au service de textes morts. Ses qualités de naturel s'opposent au maniérisme à la mode et en même temps à un naturalisme anachronique.

En dehors de ses références à la mégalomanie des monstres sacrés, il met en application les principes du futurisme et les méthodes d'analyse structuralistes. Il explore l'ère élisabéthaine et le dix-neuvième siècle : le symbolisme avec *Salomé*, le pré-surréalisme avec l'*Hamlet* de Laforgue, *Ubu roi*. Quelle que soit la pièce sur laquelle il travaille, il ne cherche jamais à l'illustrer, il s'en empare. Il montre comment lui, acteur d'aujourd'hui, redécouvre le noyau vital d'une œuvre ancienne, en éliminant le poids des traditions culturelles que le temps a accumulées. Alors, il intervient brutalement. Il coupe, réduit le texte ; il répète, rapproche des scènes ; il dédouble certains personnages ; il empêche acteurs et spectateurs de se laisser aller à la facilité en faisant du décor un obstacle, ou en tournant vers le public des lumières violentes, multicolores. Chaque élément scénique acquiert une fonction autonome — comme dans la très moderne école conceptuelle, — manière d'affirmer la prédominance de la théâtralité sur la littérature.

Le quatrième mur

Cependant il faut bien s'inventer une dramaturgie. Carmelo Bene porte sur scène des textes qui n'ont pas été écrits pour le théâtre. Ce n'est pas un hasard si, en 1960, l'un de ses premiers spectacles est un montage Maïakovski : son admiration pour les poèmes se double d'une identification rêvée au poète de la révolution. Ensuite, il s'attaque à la transposition d'une série de romans fonctionnels : *Dr. Jekyll et Mr. Hyde;* puis *Manon Lescaut* et *Pinocchio*, dont il offre une vision critique. Il édifie autour du *Moine* une fascinante symphonie baroque. Il transforme une simple lecture de *Don Quichotte* en un concert à quatre voix, exécuté devant des pupitres, avec du verre cassé répandu sur le sol. Ensuite, il passe à la mise en scène de son roman *Notre-Dame des Turcs*. Il n'en change pas une virgule. Le texte enregistré, plongé dans un océan d'opéras, se dévide tout au long du spectacle. Le public arrive à peine à saisir les quelques mots marmonnés en direct et recouverts par le flux de la voix hors champ. De plus, entre la scène et la salle s'élève le quatrième mur, un vrai mur en verre coloré, ouvert par une porte-fenêtre que Carmelo Bene referme au point culminant du spectacle, contraignant les spectateurs au voyeurisme.

Nous sommes en 1967, Carmelo Bene fait son entrée au cinéma. Quand il revient au théâtre en 1973 avec une version onirique et glacée de *Notre-Dame des Turcs*, il en a terminé avec la frénésie, avec la « restauration » des textes. Il s'adonne à l'analyse du théâtre, à un discours où le théâtre se raconte lui-même, et développe un essai critique sur Shakespeare. Il s'affirme auteur.

Il reprend l'*Hamlet* et y introduit des citations de Sophocle et de Freud pour souligner le parallélisme entre le prince et Œdipe. Plusieurs comédiens tiennent un même rôle. Lui est Hamlet-Œdipe. Il lit ses répliques sur le manuscrit et les délègue aux autres. Il est metteur en scène-montreur de marionnettes, auteur-souffleur, inspirateur de toutes les actions. Dans la mesure où il entre et sort perpétuellement de sa fonction d'interprète, il tue toute possibilité d'interprétation. En tant qu'acteur il se détruit, et le spectacle se termine sur cette phrase « *En tant qu'auteur, je meurs* ».

Là commence *Roméo et Juliette* où l'acteur n'est plus qu'une présence figurative, un élément parmi les autres. Il est enchaîné à une série de gestes qu'il doit répéter chaque soir, qu'il doit adapter à un play-back, on lui a volé jusqu'à la parole. Le spectacle est construit autour de la rencontre Carmelo Bene-Shakespeare. Un Shakespeare invisible, rêvé par Carmelo Bene, rêve sa tragédie. Carmelo Bene est Mercutio, créature de Shakespeare, mais il s'évade du play-back et, bâtisseur presque muet du destin d'autrui, il impose sa voix aux interprètes, leur dicte ce qu'ils doivent faire, il refuse de mourir... Cette fois, le quatrième mur n'est plus nécessaire pour contraindre les spectateurs au voyeurisme, tant est grande l'impudeur avec laquelle Carmelo Bene se met à vif.

On se trouve au-delà de toute communication dans ce spectacle angoissé, aboutissement d'une longue trajectoire, testament, déclaration d'impuissance, longue, pleurée sans larmes — qui n'a pas pour objet l'image de la vie mais la liaison de la vie avec l'art, — représentation organisée par un acteur, un ex-acteur, qui célèbre la fin de l'acteur.

FRANCO QUADRI.

journaliste italien,
auteur de l'Avant-garde théâtrale en Italie *(Éd. Einaudi)*
et de Luca Ronconi
(en français dans la collection « 10/18 »).

PHOTOGRAPHES AMÉRICAINS

Un monde laqué

LE Centre culturel américain accueille douze photographes originaires du sud-est des Etats-Unis. La plupart résident encore dans l'un des Etats du Sud et enseignent l'art ou la photographie à l'université. Présentant six tirages de chaque photographe, cette exposition se veut une évocation du Sud américain, un documentaire. Les noms des Etats visités par les photographes (Alabama, Floride, Georgie, Louisiane, Tennessee, Virginie) donnent plus à rêver que leurs clichés. Les images qu'avaient incrustées dans nos têtes les épopées du cinéma américain s'effritent. Les pavillons blancs à colonnades de *Autant en emporte le vent*, ont cédé la place à des parkings, des garages, des pancartes publicitaires, des façades d'un hyperréalisme lugubre. On ne s'emploie plus à rejeter hors du cadre les fils électriques : on les met en premier plan. Et si l'on fait état d'une quelconque luxuosité, ce n'est plus que comme vestige d'un monde mort, miné. Les palaces sont barricadés, à démolir, « purs » décors plantés au milieu des dépotoirs.

Le nouveau monde tel qu'il est montré ici n'est pas plus gai. Surtout, il est inhabité, désert, comme si ce monde qu'avaient construit les hommes s'était révélé trop dur pour eux et qu'ils étaient partis voir ailleurs, ou qu'ils s'étaient désintégrés. Seuls les objets ont résisté et deviennent saugrenus. Absurde ce tricycle abandonné sur une route déserte photographié par William Egleston, insignifiant comme un mot qu'on répète cent fois à toute vitesse et qui perd son sens en chemin. Un monde d'après la fin du monde. Plus de mouvement, plus une silhouette, rien que des ombres : ombres d'arbres sur une route vide, ombre d'un rideau devant une fenêtre. Même le ciel, métallique, saturé de couleur, est menaçant. Tout est immobilisé : les grandes carlingues funèbres des avions, les carrosseries chauffées à blanc des voitures. Restent de rares franges de respiration : un arbre est toujours secoué par le vent, des troncs poussent toujours dans l'eau des marais le long des plantations abandonnées, les buissons et les pelouses sont intacts. Mais ce monde-là est faux : on ne nous montre pas les hommes, mais si les hommes avaient réellement disparu, l'herbe serait haute, le paysage envahi par la végétation. La jungle repousserait sur le désert de briques. Là, c'est un monde laqué, glacé, plastiqué. Sous vide, à jamais.

Certains des photographes développent des univers personnels. Uelsmann, en juxtaposant les éléments disparates de plusieurs négatifs, substitue des nuages au plafond d'une chambre à coucher, une tapisserie au sol d'un sous-bois, il fait voler trois feuilles d'arbre agrandies au-dessus de la mer. Eduardo del Valle montre des corps de filles sans visage et sans nudité étendus sur des sofas de chambres d'hôtel. Meatyard, des petits garçons aux masques de foire hydrocéphales, grimaçants, déchiquetés, tenus à la main par des hommes en cagoule, le visage lui aussi dissimulé sous des masques neutres. Laughlin, des femmes surchargées de voilettes noires qui prennent des poses hiératiques sur les marches de mausolées. Eggleston, des intérieurs de ville agressifs : un plafond laqué rouge écrasé par le flash, un homme en chemise blanche assis sur un lit, écrasé par l'impersonnalité d'une chambre d'hôtel moderne.

Dans l'ensemble, ces documents offrent peu d'intérêt géographique ou sociologique. Ils sont trop oniriques, trop apocalyptiques, trop pessimistes. Ils rejettent trop systématiquement l'espoir au profit d'une esthétique du désespoir. Et la vie des gens dans ce Sud américain, et leur travail, et leurs loisirs ? A part Stephanie Dinkins (son vieux couple de la Caroline du Nord presque fossilisé dans le paysage et ses travailleurs revenant des plantations), personne ne nous en parle. Et on ne voit pas un sourire sur la centaine de photos exposées.

H. G.

★ Le Sud-Est contemporain — Centre culturel américain — Jusqu'au 25 octobre 1977.

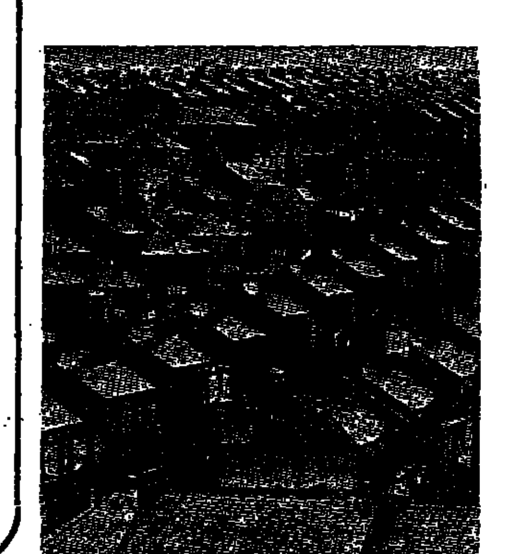
L'ANGLETERRE DE BILL BRANDT

La Lumière de l'ombre

LES Editions du Chêne viennent de sortir un album consacré à Bill Brandt, photographe anglais jusque-là peu connu en France, sinon par une récente exposition à la Photogalerie. Le titre, *Ombre de lumière*, est énigmatique : la lumière et l'ombre sont distinctes, mais le photographe peut faire surgir la lumière dans l'ombre. Le soleil est singulièrement absent des photos de Brandt : nuits, brumes, orages, humidités, aubes et crépuscules. Le livre pourrait s'appeler *la Lumière de l'ombre*.

Les photos de Bill Brandt ne transportent pas d'agression. Elles ne jouent pas l'effet du surréalisme ou du monstrueux. La misère n'y est pas pittoresque, ni le luxe nostalgique. Elles sont simples : on y sent un regard humble et souple, qui ne veut pas tordre le réel sous un style, sous des parti pris esthétiques, mais qui se contente de regarder et qui se modifie selon les lieux, selon les gens et qui est plus ou moins chaud, plus ou moins distancié mais jamais ironique.

Contrairement à beaucoup de photographes, Bill Brandt ne s'acharne pas à saisir l'étrange, l'exception. C'est un « reporter » : il cherche, il s'infiltre, il se promène, il va partout, ailleurs, et n'a pas de terrain préférentiel qui limiterait son investigation. Son carnet d'impressions est toujours « exact » en cela qu'il ne s'arrête pas à une classe sociale, à un quartier de ville ou à une lumière particulière. Quand il veut raconter le Londres des années 30-40, Brandt est à la fois dans un salon bourgeois après le dîner, au moment des jeux de société, et dans la cuisine, quand les serveuses en bonnet blanc, « soufflant » enfin, écrivent à leur famille ou s'assoupissent devant les fourneaux. A la fois dans un jardin d'enfants et dans un champ de courses, dans une mansarde et dans un théâtre, dans une chambre d'hôtel de Soho au moment où les amoureux s'enlacent et dans un asile de nuit, des rangées de solitude. Dehors et dedans, en passant devant une fenêtre ou en entrant chez les gens, comme le faisait Brassaï lorsqu'il voyait une lumière allumée, terriblement indiscret mais pas vraiment voyeur. Sur un pont, au petit matin, quand passe le premier tramway et sur les pavés suintants des docks à la tombée de la nuit. Brandt montre les gens travaillant, s'amusant, s'embrassant, dormant. Il montre la fatigue et le désir chez les pauvres, l'ennui chez les riches. Quand il raconte les villes du Nord lors de la crise des années 30, il photographie à la fois le mineur dans la tranchée et chez lui, devant un baquet, se faisant laver par sa femme. Et quand il évoque les nuits de black-out lors du blitz à Londres, sa vision des gens entassés dans les couloirs du métro, emmitouflés et endormis, rejoint celle de Henry Moore avec sa série de dessins « Bunks and sleepers » exposée lors de la récente rétrospective à l'Orangerie, totalement fantasmagorique.





Toutes les photos de Brandt sont des commandes du ministère de l'information et de divers magazines (*Picture Post, Harper's Bazar, Holiday*), cela ne doit pas déprécier son travail, au contraire. Parfois il n'y a pas meilleur stimulant que la commande, meilleur rappel à la réalité. Brandt n'a sans doute jamais cherché à « faire poétique », mais comme la poésie déboule là où on s'y attend le moins, surtout lorsqu'on ne la traque pas, elle est souvent présente dans les images de Brandt, qui, au départ, n'étaient que de simples observations sociales. Par exemple, dans cette image du poissonnier qui porte sur la tête un invraisemblable chapeau, une structure bizarre, sur lequel vole un grand oiseau blanc qui n'est autre qu'une morue morte. Le réel ne manque jamais de se dédoubler et de devenir surréel.

Brandt a aussi photographié des jardins naïfs, des statues de cimetière. Ses portraits d'écrivains, de peintres, sculpteurs ou acteurs, n'ont pas la dureté signalétique des portraits d'Avedon. Brandt les fait poser dans leur décor familier, dans leur œuvre ou dans un paysage qui l'évoque, devant des miroirs. Il y a souvent un mimétisme entre l'œuvre et son créateur, et le cliché de Brandt, s'imprégnant différemment de désespoir, d'inquiétude ou de sérénité. Bacon au détour d'une route de campagne qui exsude la solitude. Henry Moore dont le visage prolonge la forme et la matière d'une de ses sculptures, Franco Zeffirelli dans un intérieur décadent. On retrouve avec beaucoup de plaisir Dylan Thomas, Harold Pinter, Man Ray, dont Brandt fut l'assistant, Max Ernst, Picasso, Miro, Lartigue et une galerie de vieilles dames écrivains que nous ne connaissons pas, mais qui semblent charmantes. Tous ces visages sont infiniment « piqués » : piqués par le temps, ravinés, sans aucun masque de maquillage. Brandt montre le grain de la peau, ses trous comme s'il se livrait sur les visages à un relevé topographique. L'appareil photo servant de loupe et la peau se faisant pierre, bois, soie. Surtout lorsqu'il s'agit des yeux de peintres ou de sculpteurs pris en gros plan, pachydermiques, saisissants. L'œil de l'artiste par lequel le travail se fait, son premier instrument, l'œil comme diaphragme.

Les paysages de Brandt, ses campagnes anglaises sont toujours marqués par un avant ou un après, une limite : avant ou après la tempête, l'orage, frontière du jour et de la nuit, carrières de sable striées par le passage du vent.

Ses nus, intitulés simplement par les dates où ils ont été réalisés (entre 1952 et 1959), ne sont pas érotiques. Dans une première série, Brandt a utilisé un vieil appareil doté d'un objectif à grand angle qui lui a permis d'amplifier la nudité, de fétichiser certaines parties du corps. Femmes aux regards tristes dans des chambres à moitié vides, claustrophobiques. Dans la seconde série de nus, pris au bas des falaises du Sussex, le nu se désincarne ; il s'inscrit totalement dans la matière, se minéralise, se fait roc, alluvion, caillou poli par le vent et les marées : rêve de corps éternel, indestructible.

HERVÉ GUIBERT.

★ *Ombre et lumière*, photographies en noir et blanc de Bill Brandt. Editions du Chêne, 140 F.

Une sélection



Photographie d'Olaf Larusson (Islande) à la Biennale de Paris.

Cinéma

PADRE PADRONE
de Paolo et Vittorio Taviani

L'éducation d'un petit berger sarde qui construit sa liberté en découvrant la culture mot à mot. Adapté du témoignage de Gavino Ledda, palme d'or du Festival de Cannes, c'est un des bonheurs de cette rentrée.

ANNIE HALL
de Woody Allen

Woody Allen (Alvy Singer) raconte sa vie et parle d'Annie Hall (Diane Keaton), qu'il aimait. On ne va pas pleurer pour ça, mais comprendre, grâce au rire, l'Amérique d'aujourd'hui.

LA MACHINE
de Paul Vecchiali

Comment précipite-t-on un assassin vers la guillotine ? Un réquisitoire froid et logique sur les rouages d'une société qui n'a pas aboli la peine de mort, un film qui nous atteint en pleine conscience.

UNE JOURNÉE PARTICULIÈRE
d'Ettore Scola

La rencontre exemplaire d'un homosexuel et d'une mère de famille, par une journée de mai 1938, où Mussolini accueille Hitler. La radio, dans la cour, diffuse la voix du fascisme pendant que Loren et Mastroianni confrontent leur humiliation.

LE DIABLE PROBABLEMENT
de Robert Bresson

Le monde court à sa perte, la terre est en proie aux forces de destruction, Dieu a fui les églises, et on ne fait rien. Il n'y a que les jeunes pour avoir compris la catastrophe, pour la ressentir au point d'en mourir.

VALENTINO
de Ken Russel

Dans le style fulgurant et outrancier qui lui est propre, Ken Russel illustre quelques épisodes significatifs de la vie de Rudolf Valentino. Le film est à la fois une psychanalyse et une démythification. Quelques scènes contestables, mais la furia du réalisateur finit par emporter l'adhésion. Noureev fascinant.

L'AMOUR EN HERBE
de Roger Andrieux

Sur le plus rebattu des sujets — l'amour fou et contrarié d'un adolescent et d'une adolescente, — Roger Andrieux a réalisé un film qui évite miraculeusement les pièges de la sensiblerie et de la contestation familiale. Un essai modeste mais qui retient l'attention.

CET OBSCUR OBJET DU DÉSIR
de Luis Bunuel

Une nouvelle fable socio-érotique de l'auteur de Viridiana. *Un homme mûr, sûr de soi comme de l'univers, découvre la passion, l'anarchie des sens et des sentiments, cependant qu'autour de lui l'ordre bourgeois explose.*

— ET AUSSI : *Andy Warhol's Bad*, de Jed Johnson (les armes de la futilité contre les mystères du punk) ; *J.-A. Martin photographe*, de Jean Beaudin (la redécouverte de l'amour conjugal) ; *Un bourgeois tout petit, petit*, de Mario Monicelli (illustration du fascisme ordinaire).

Théâtre

PAS D'ORCHIDÉES POUR MISS BLANDISH
à la Porte Saint-Martin

Un spectacle « exclusif-Hossein », c'est-à-dire l'expression étrange, sobre, fantasmatique, d'un « mal du pays » : nostalgie de la Série noire (la vraie, celle des débuts), nostalgie du cinéma muet (le vrai, celui de Murnau), nostalgie aussi d'un non-lieu, d'un non-passé, tout cela suscitant une pantomime un peu sous-marine, à peine parlée, qui a des beautés sourdes. En vieille dame chef de gang, super-sévère, Prostier trouve son meilleur rôle depuis celui que lui avait mitonné Jean Vilar au T.N.P. dans Loin de Rueil.

CARMELO BENE
au Festival d'automne

— *Lire notre article page 22.*

— Lire notre article page 22.

LA JEUNE FILLE VIOLAINE
au Biothéâtre

Reprise de ce grandiose combat avec l'ange, mené par trois femmes et trois hommes, dans une mise en scène aussi pure qu'inspirée. Les risques magnifiques que prennent les acteurs donnent bien aux paroles de Claudel, gorgées de sève terrestre et de sang, et plantées dans le ciel, leur force incroyable. Du très grand théâtre qui laboure ses témoins.

EROSTRATE
au Mouffetard

D'après une nouvelle de Sartre, l'histoire d'un homme qui ne peut plus vivre avec les autres et tire dans la foule. L'interprétation « hypermesguichienne » et la mise en scène d'Yves Gourvil râpent sainement le cerveau.

BERNADETTE ROLLIN
à la Vieille Grille

Chansons, histoires, saynètes, jouées par une actrice naturelle qui a de la présence. Une gaieté, des surprises, qui viennent d'un peu partout au monde : le spectacle change sans cesse. Une soirée vagabonde qui touche juste.

— ET AUSSI : *Molly Bloom* (fine et hautaine Garance) au Lucernaire ; *Frissons sur le secteur* au Splendid (le retour de la contractuelle) ; *Rendez-moi mes baskets*, à la Cour des Miracles (toujours la femme, Marianne Sergent) ; *Au niveau du chou*, aux Blancs-Manteaux (deux femmes, Josyane Leveque et Evelyne Dandry) ; *la Nuit de noces de Cendrillon*, à 21 h. 45, au Plateau (comment peut-on être un homme).

Musique

L'ORCHESTRE DE PARIS

L'Orchestre de Paris, retour d'Allemagne, sera sans doute dans les meilleures dispositions pour jouer le Requiem allemand, *de Brahms, sous la direction de D. Barenboïm, chanté par Margaret Marshall, Hermann Prey et le superbe chœur de l'Orchestre que façonne depuis deux ans Arthur Oldham. Deux concerts au Palais des Congrès : le 22 septembre, à 20 h. 30, et le 23 à 19 h., inauguration d'une nouvelle formule permettant aux amoureux de musique et de week-end de satisfaire également leurs goûts et d'éviter les embouteillages... Autre innovation : la collaboration établie entre l'Orchestre de Paris et l'IRCAM : trois concerts cette saison ; et dès le 28 septembre, au Théâtre des Champs-Elysées, Barenboïm dirige le* Rituel in memoriam Maderna, *de Boulez et la fameuse* Sinfonia, *de Berio, géniale apothéose du collage musical avec les Swingle Singers.*

LE ZAIRE ET LE RWANDA
au Festival d'automne

« Passage du vingtième siècle », de l'IRCAM occupant le terrain de la musique moderne, le Festival d'automne consacre la plus grande partie de son programme musical à la musique traditionnelle d'Afrique noire, encore très mal connue, bien qu'elle soit l'ancêtre de beaucoup de musiques d'aujourd'hui. Et pour commencer, du 24 au 29 septembre, musique du Zaïre (Cirque d'Hiver) et du Rwanda (Bouffes du Nord).

PIERROT LUNAIRE
au Nouveau Carré

Le groupe Contrastes, composé d'excellents artistes familiers de la musique contemporaine (Di Donato, Pasquier, Meunier, etc.), inaugure son activité au Nouveau-Carré, 5, rue Denis-Papin, Paris (3e), avec son programme Berg, Webern et le Pierrot lunaire, *de Schoenberg, sur des poèmes d'Albert Giraud, œuvre déterminante pour l'évolution de la musique contemporaine (1912), à la frontière du spectacle du cabaret et du théâtre musical, qui sera chanté par Anna Ringart (du 27 septembre au 2 octobre).*

— ET AUSSI : *le Chevalier à la rose*, avec Ch. Ludwig (Opéra de Paris, les 21 et 27, à 19 h. 30) ; Quatuor Janacek (Conciergerie, le 22, à 18 h. 30, avec Z. Ruzickova, et 20 h. 30) ; rentrée de l'Orchestre National, dir. N. Marriner (Pleyel, le 23) ; F. Doreau et A. Loewenguth (Sceaux, le 23) ; Bach-Delalande, chœur et orchestre, dir. B. Thomas (Saint-Germain-des-Prés, le 23) ; Trio Risler (Lucernaire, Grand Palais, le 24, à 17 h.) ; Collegium musicum de Strasbourg (Sceaux, le 24, à 17 h. 30) ; Trio à cordes français (Sceaux, le 25, à 17 h. 30) ; *la Cenerentola*, avec F. von Stade (Opéra, le 26, à 20 h. — Orchestre National, dir. J. Komives, œuvres de Komives et Mimaroglu (Radio-France, le 28).

Expositions

LA BIENNALE DE PARIS
au Palais de Tokyo

Cent cinquante artistes de moins de trente-cinq ans, venus de vingt-cinq pays. La dixième Biennale nous donne un panorama éclectique de la jeune production contemporaine. Rien d'inédit : d'une manifestation à l'autre les biennales se ressemblent. Celle-ci fait encore plus largement que la précédente le point sur les artistes « intimistes » qui élaborent chacun, avec des techniques marginales, un petit système esthétique particulier, exprimant le monde d'un individu dans le refus des étiquettes d'écoles. Elle donne aussi une place particulière à l'art de la vidéo, à la descendance des artistes conceptuels antipeinture, et en même temps aux tentatives de renouvellement de la peinture.

Enfin, une plongée dans l'art des pays d'Amérique latine, lié au terroir social et politique, qui rompt avec le grand nivellement internationaliste qui marque désormais l'avant-garde.

HABITER C'EST VIVRE...

« Habiter c'est vivre » *disent les architectes décorateurs. Enfin ! Ils consacrent leur salon annuel, au Grand Palais, à l'adaptation du mobilier contemporain aux espaces des H.L.M. et des maisons familiales. Un peu plus d'art dans l'environnement domestique et dans l'habitat des loisirs. Cinq exemples d'appartements et autant de maisons de vacances pleines de solutions et d'ingéniosité, parfois heureuses.*

...GRANDS ET JEUNES
au Grand Palais

Quatre cent cinquante artistes, pratiquement tous de courants contemporains : le Salon Grands et Jeunes (au Grand Palais) donne annuellement l'occasion aux artistes de se manifester dans le plus large éclectisme qui est la marque de la production artistique aujourd'hui. A ce titre le Salon joue un rôle utile d'information. Il rend hommage cette année à deux peintres récemment disparus : Bryen et Lanskoy.

CLAES OLDENBURG
au Centre Georges-Pompidou

Deux cent vingt-six numéros pour une rétrospective des dessins, aquarelles et estampes du plus démystificateur des pop'artistes américains, bien connu pour ses sculptures coloriées, en plâtre et en vinyle, d'objets gourmands : hot dogs, sandwiches, côtelettes... grandeur Gargantua.

TENDANCE DES ANNÉES 20
à Berlin

La quinzième, et la plus réussie peut-être, des expositions du Conseil de l'Europe. Réalisée grâce aux prêts de nombreux musées américains et de la plupart des grandes collections européennes, elle comprend quatre parties : des peintures, dessins, sculptures et objets regroupés sous le titre « Du constructivisme à l'art concret » à la Nouvelle Galerie nationale ; le mouvement Dada en Europe et une importante section d'architecture : « De la cité futuriste à la cité fonctionnelle », à l'Académie des arts et, enfin, « Le surréalisme et le néo-réalisme », à l'Orangerie du château de Charlottenburg. A quoi il faut ajouter un programme de cinéma et de théâtre.

WILLEM DE KOONING
à Paris

Après Grenoble, chez Templon, un ensemble de sculptures datées de 1969, 1972, 1973 et des lithographies. Pour découvrir comment un des grands peintres américains de l' « action painting » peut, en sculptant, rester peintre, expressionniste, gestuel et, plus que jamais, fidèle à sa passion pour la figure humaine.

L'ART NÈGRE
au musée Galliera

Le nouveau départ de l'art moderne après sa rencontre avec l'art nègre au début du siècle. C'est au Musée de l'homme que les artistes allaient voir et découvrir les nouvelles terres esthétiques des civilisations primitives. Au centre, la sculpture africaine. Le Musée de l'homme a prêté un certain nombre de masques, statuettes et objets au musée Galliera, qui les expose à l'occasion du Festival d'automne.

— ET AUSSI *la Diseuse de bonne aventure du Caravage*, au Louvre (un tableau et un thème) ; *Artiste-artisan ?*, au Musée des arts décoratifs (le plus et le moins d'art) ; *Trois sculpteurs des années 30 : Gargallo, Csaky, Lambert-Rucki*, au musée Bourdelle (un hommage très bien venu) ; *Pèlerinage à Watteau*, à la Monnaie (Watteau et ses héritiers) ; *Paris, boutiques d'hier*, aux A.T.P. (les grandes décorations des petits commerces).



LA « COUNTRY MUSIC »

Ballade nostalgique dans l'Ouest

SITUÉ au centre des Etats dits de la « frontière », entre le Montana et le Colorado, le Wyoming, immense et peu peuplé (moins de 1,5 habitant par kilomètre carré), est un pays de plaines, de hauts plateaux, de rivières, de lacs et de montagnes, avec encore les terres vierges de l'innocence, avec des bisons, des chevaux sauvages, des antilopes et des élans. Le Wyoming est l'un des Etats où se retrouve le mieux l'esprit de l'Ouest : dans sa pureté avec le cow-boy, sa soif de liberté, son individualisme et jusqu'à sa violence ; dans sa dérision avec les « mélodramas », les théâtres traditionnels des petites villes, où l'on joue la *Ballade de Cat Ballou* pour les touristes ; dans sa nostalgie, avec les rodéos, comme celui de « Cheyenne Frontier days », le plus important (neuf jours entiers), le plus ancien (depuis 1897) et le plus vigoureux vestige de l'Ouest ; dans son pittoresque aussi, avec le vieux shérif, dont le visage rappelle curieusement celui de l'acteur hollywoodien Broderick Crawford, et qui regrette l'ancien temps, où « *les gens étaient des professionnels dans leur crime. Quand vous les attrappiez, il fallait les respecter parce qu'ils vous disaient la vérité. Aujourd'hui, ils prennent un avocat, ils ne sont pas obligés de vous répondre. Je n'aime pas çà. Tout est à l'envers. Le monde a changé.* »

Cow-boy depuis plus de trente ans, Bob nous rappelle un peu le compositeur et chanteur Jimmy Driftwood, rencontré il y a trois ans à Mountain-View, dans l'Arkansas. Comme Driftwood, Bob est à la fois renfermé sur lui-même et ouvert, généreux. Comme lui, il a vécu longtemps dans un monde qui n'avait pas changé depuis cent ans ; comme lui encore, quand il ne s'occupe pas de son bétail, il se mêle à la communauté, il danse la gigue et le square-dance. Bob a commencé à chanter et à jouer de la guitare quand il était jeune. L'idée lui est arrivée un jour quand il était à cheval. Depuis, il a écrit des dizaines de chansons, sans doute un peu naïves, et qu'il chante en gardant ses vaches ou certains soirs dans des ranches, pour gagner quelques dollars. « *Je suis libre comme le vent. Je vais où ça me plaît* », dit une de ses chansons. Et Bob ajoute : « *Pour moi, être libre, c'est pouvoir rester dehors et courir à cheval dans les plaines et les montagnes. J'aime bien être seul, complètement seul parfois.* »

Bob n'a jamais enregistré de disque, à la différence de Chris Ledoux, lui aussi enfant du pays et auteur de chansons qui parlent du rodéo et de l'Ouest et qu'il chante sur une musique qui reste toujours claire et nette comme il se doit dans la musique country, particulièrement dans ce style qu'ont su garder les gens des montagnes et des hauts plateaux.

Chris Ledoux, qui a vingt-huit ans, monte à cru depuis l'âge de treize ans et participe aux rodéos depuis 1970. De janvier à fin octobre ou début novembre, il parcourt l'ouest du Mississippi et concourt certaines années jusqu'à cent, cent quinze rodéos, s'arrêtant simplement quelques semaines au printemps et à l'automne pour enregistrer un album à Nashville où il évoque le « *cow-boy vêtu d'un vieux jean, d'une paire de bottes usées et d'un chapeau couvert de poussière, qui est né pour suivre le rodéo* » et qui part sur les routes poursuivre ses rêves, faisant une halte à Denver, Cheyenne, San-Antonio, Fort-Worth, Houston et Phœnix, heureux d'être son propre maître, avec comme seul atout dans la vie le besoin profond et acharné de gagner, de vouloir un jour être champion. Chris Ledoux est l'un des meilleurs de sa spécialité au rodéo, et ses chansons, il les écrit « à chaud » dans un « *état dépressif* » ou après une victoire. Il raconte ainsi sa première année au rodéo ou l'histoire d'un fier étalon alezan « *le plus sauvage d'entre les sauvages* », qui défie l'homme, qui est capturé après une longue poursuite dans la prairie, mais que personne ne peut monter.

Bob, le cow-boy, et Chris Ledoux se retrouveront au rodéo « Frontier days » de Cheyenne, la capitale du Wyoming. Et le soir, après les performances, ils iront écouter des vedettes de la musique country venues de Nashville : Jimmy Dean, Mel Tillis, Jerry Jeff Walker et Johnny Cash.

Bob, Chris Ledoux même, jouent une musique qui ne s'est pas modifiée, qui est un peu hors du temps. Johnny Cash (qui a la plus grosse vente en disques des artistes de musique country) appartient au « show business » (il réalise au moins deux albums par an) et, évoquant les trains, les rivières, l'Ouest, il persévère imperturbablement dans sa fonction de troubadour du mythe préféré d'un grand nombre d'Américains, il poursuit son apologie des valeurs conservatrices. Ce soir-là, à Cheyenne, Johnny Cash commencera son spectacle en rendant longuement hommage au capitaine-pilote qui s'est tué accidentellement avec son avion dans l'après-midi près du rodéo et qui avait « *accompli trois cent cinquante-deux missions au-dessus de l'Asie pendant la guerre du Vietnam* ». Puis, avec le même groupe qui l'accompagne depuis vingt ans et joue mécaniquement, Johnny Cash chantera *Jackson* et d'autres titres rendus célèbres par sa voix de stentor. Enfin, fidèle membre du temple évangélique de Nashville dont le pasteur est Jimmy Snow, le fils du chanteur « country » Hank Snow, il terminera le spectacle en saluant les vingt mille personnes présentes par un sonore *God bless you (Dieu vous bénisse).*

Le lendemain, quand Johnny Cash et ses musiciens repartiront vers le Tennessee, peut-être sur la route de Cheyenne à Denver, leur voiture rencontrera-t-elle celle du violoniste Lazy Harold, un « hobo », un vagabond et donc un vrai descendant aussi de « l'homme de la frontière », un musicien qui traîne sa vie de motel en motel, qui dort les mauvais jours dans sa voiture, qui joue le même morceau évoquant le long train de l'Ouest dans un café de cow-boys à peine éclairé, puis dans un bar de mineurs, pour le gîte, le couvert et quelques dollars, un homme désespérément seul, un perdant de naissance, qui a dérisoirement gagné plusieurs fois le championnat des violonistes de l'Etat du Wyoming.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Albums Chris Ledoux édités par American Cow-Boy Songs Inc., The Homeplace, Mount Juliet, Tennessee 37122.



DES APPALACHES A NASHVILLE

La voix du monde blanc

QUAND le Fiddlin BoB Haines and Four Aces, qui jouait dans les vaudevilles et animait les bals, enregistre, autour de 1900, sur des cylindres Edison, il y a quelque temps que la musique country, que l'on appelait encore la « Hillbilly music » quittait les montagnes et les collines avec des artistes itinérants et des chansons souvent de tradition orale évoquant l'attachement à la région, l'esprit de l'Ouest, la vie des pionniers, célébrant la religion, la famille, le pays.

Avec le développement de la radio et du disque dans les années 20, la musique country prend un nouvel essor. Vernon Dalhart enregistre, en 1924, une chanson sur les prisons qui, en vingt ans, se vendra à plus de vingt-cinq millions d'exemplaires. La radio contribue largement à propager ce qui va constituer la « voix du monde blanc ». Nashville, dans le Tennessee, devient la cité de la musique avec ses cinquante-sept grands studios d'enregistrement (plus d'innombrables autres plus petits), ses milliers de musiciens et ses dizaines de stations de radio. Une émission (le Grand Ole Opry) produite depuis 1927 à Nashville, et diffusée par plus de trois cents stations dans le Sud et l'Ouest des Etats-Unis, invente des centaines de vedettes.

Voici quelques-uns des plus célèbres représentants de la musique country :

CARTER FAMILY

Constitué d'Alvin Pleasant Carter, de sa femme et de Maybelle Carter, ce groupe a dans les années 30 fortement imprimé sa marque sur la musique country en jouant dans un style très personnel une authentique musique provenant des Appalaches. *(The original Carter Family : my old cottage home.* 33 t. R.C.A.)

ROY ACUFF

Violoniste et chanteur, ancienne vedette de westerns de série B, Roy Acuff s'est baptisé un jour le « roi de la musique country ». Il l'est par sa popularité encore grande malgré son âge (soixante-quinze ans) et les multiples intérêts qu'il possède dans le show-business : il est notamment le propriétaire d'une des plus puissantes maisons d'édition du monde, Acuff-Rose. (Disques Columbia, Capitol, Decca et M.G.M.)

ERNEST TUBB

Originaire du Texas, Ernest Tubb a connu une longue période de succès dans les années 40 avec *Walking the floor Over you, I aim't goin' honky Tonkin* et *To morrow never comes.* (Decca.)

JIMMY DRIFTWOOD

Découvert à cinquante ans par Alan Lomax, en 1957, Jimmy Driftwood a écrit plusieurs centaines de chansons évoquant l'Arkansas, le Tennessee, l'époque des pionniers. Il est notamment l'auteur de *la Bataille de la Nouvelle-Orléans* qui fut un grand succès dans la fin des années 50. *(The best of Jimmy Driftwood.* (Disque Monument.)

CHET ATKINS

Le plus brillant guitariste de Nashville est aussi un producteur important et un découvreur de nombreux talents pour la marque R.C.A. : Waylon Jennings, Tom T. Hall, etc. (R.C.A.)

HANK WILLIAMS

Fils d'un pauvre Blanc de l'Alabama qui n'avait jamais appris à lire et à écrire, Hank Williams, mort à vingt-neuf ans en 1953, a profondément modifié la musique country, lui a donné son visage moderne, une audience nationale et internationale, a influencé de nombreux artistes de variétés, de country et de rock, de Johnny Cash à Bob Dylan. Hank Williams a composé de multiples classiques de la musique country : *Lovesick blues, Moanin the blues, Honky Tonkin.* (Double album M.G.M. « The legend of Hank Williams » : « Hank Williams live at the Grand Ole Opry » et « The Collector's Hank Williams », deux 33 t. M.G.M.)

BILL MONROE

Descendant de James Monroe, le cinquième président des Etats-Unis, Bill Monroe est le créateur du style Bluegrass reconnaissable par une virtuosité et une vélocité mises au service d'une musique souvent de danse. Auteur du premier succès d'Elvis Presley *(Blue moon of Kentucky),* excellent joueur de mandoline et chanteur à la voix nasillarde, Monroe connaît ces dernières années aux Etats-Unis un regain de popularité. (Album 33 t. M.C.A. *Bill Monroe sings Bluegrass, body and soul.)*

LESTER FLATT ET EARL SCRUGGS

Autres représentants du style Bluegrass originaire de l'Etat du Kentucky où l'on disait que l'herbe était bleue. (Dans un double album présentant la musique country chez Mercury, Flatt et Souggs jouent deux très bons titres : *Foggy mountain breakdown* et *No mother or dad.* A entendre aussi les albums de The Earl Scruggs Revue chez C.B.S.)

JOHNNY CASH

The Johnny Cash show, Man in black, le Monde de Johnny Cash. Tous albums C.B.S.

BOBBY BARE

Découvert par Chet Atkins, Bobby Bare chante des ballades country parfois teintées de rock. *(Lullabys, legends and lies.* Doube 33 t. R.C.A.)

CHARLIE RICH

Originaire d'Arkansas, Charlie Rich écrit et chante une musique country très moderne avec des influences rocks et blues. *(Behind close doors.* 33 t. C.B.S. ; *Fully realized.* 33 t. Mercury.)

TOM T. HALL

Auteur de chansons qui sont dans la grande tradition des ballades. *(The year that Clayton Dalaney died :* Mercury.)

MERLE HAGGARD

Le représentant le plus typique du style « country and western » que l'on trouve plus à l'Ouest des Etats-Unis, au Texas surtout et en Californie.

WAYLON JENNINGS

Un des meilleurs chanteurs et guitaristes de la nouvelle génération. Ancien bassiste du légendaire Buddy Holly, découvert par Chet Atkins, Waylon Jennings a su adapter la tradition. (Albums R.C.A.)

CHARLIE MC COY

Musicien de studio généralement considéré comme le meilleur joueur de son instrument, l'harmonica avec lequel il se produit dans de multiples sessions depuis 1948. A enregistré avec Bob Dylan *(Highway 61 Revisited, Blonde on Blonde* et *Nashville Shyline).* A publié des albums solo qui sont tous de grande qualité. (Albums Monument.)

« OUBLIE PAS QU'ON EST CAJUNS »

VINGT heures trente, sur la route entre Scott et Cankton à quelques *miles* à l'ouest de Lafayette, en Louisiane. Une grande baraque en bois entourée d'un lac de voitures et de *pick-up trucks*, la camionnette à fond plat du paysan américain. En haut d'un poteau, le nom de l'établissement : Jay's Lounge. Il fait très chaud et humide : mais à l'intérieur le « guinéchin » va tenir les danseurs au frais. Le guinéchin, c'est comme ça que les Cajuns appellent l'air conditionné, étonnante transcription phonétique d'*air conditioning*. C'est vendredi soir, et toute la région semble s'être donné rendez-vous pour entendre Clifton Chenier, le « roi » du « zydeco », la vedette locale qu'on peut entendre dans les clubs noirs où il crie surtout le blues, dans les « fait dodo », les dancings à l'ancienne mode, ou on lui réclame le répertoire traditionnel en français, et dans les clubs comme « Jay's », où il chante surtout en anglais pour une clientèle blanche qui danse sur des tempos rapides.

On paie 2 dollars à l'entrée de « Jay's ». Clifton Chenier joue quatre heures sans s'interrompre, sinon pour annoncer les titres des morceaux. Son frère Cleveland est toujours au *ruboard*, perfectionnement de la planche a laver, mais, outre le batteur, le bassiste et le guitariste, il y a maintenant un saxophoniste et un organiste. Le son est compact, efficace, mais sans ce barrage sonore cher aux groupes de rock. Le principal soliste reste Clifton Chenier, qui swingue de longs chorus sur son gros accordéon chromatique, soutenu par les riffs de l'orgue et du saxophone. Cet accordéon, Clifton Chenier est pratiquement le seul à en jouer, puisque l'instrument des orchestres cajuns est le petit accordéon diatonique en do ou en ré qui se prête plus aux valses et aux two-steps qu'aux inflections du blues. Entre deux chansons, Clifton Chenier nous dit quelques mots dans le parler français des Noirs du sud-ouest de la Louisiane (le *nigger french*), qu'il ne faut pas confondre avec le créole, presque disparu de La Nouvelle-Orléans, ni avec le français des Cajuns. Puis Chenier enchaîne, sans doute pour nous faire plaisir, avec *Laisser les bons temps rouler*, sa version de *Let the good time roll* :

Allons amuser
Tu vis et une fois
Et quand t'es mort, t'es gone
Laisser les bons temps rouler à c't'heure.

Il y a plus de trente ans que Clifton Chenier se produit dans les boîtes de la Louisiane et de l'est du Texas, réussissant la gageure de rester populaire sans concession, résistant au barrage de la musique au mètre qui déferle sur les radios américaines, presque unique représentant d'un style « zydeco » qui remonte au moins à la fin des années 20, avec Amédée Ardouin, qui grava quelques 78 tours — le terme « zydeco » venant, semble-t-il, d'une chanson, *Zydeco et pas salé*, c'est-à-dire : « Les haricots ne sont pas salés », sans que l'on sache comment ce style musical a pu hériter de cette amusante appellation. Bien qu'à Houston, parmi les nombreux Noirs de la Louisiane partis un jour chercher du travail, il y ait encore sans doute quelques musiciens zydeco, Clifton Chenier, né en 1925 à Opelousas, reste pratiquement le seul défenseur du style. Le blues a toujours mal supporté les influences extérieures, pourtant le zydeco est un mariage réussi entre le blues et la musique cajun. Mais jusqu'à quand ?

Si l'attention a été attirée, ces dernières années, sur le renouveau cajun des frères Balfa, puis de jeunes musiciens novateurs comme Zachary Richard et Michel Doucet, il existe en Louisiane un certain nombre de groupes qui cherchent leur voie, mais en chantant uniquement en anglais. Ainsi le groupe Red Beans and Rice, qui a pris le nom du plat traditionnel louisianais : haricots rouges et riz, parfois accompagnés de « chaurisse », une saucisse fort épicée. Red Beans and Rice est composé d'une section rythmique, de deux saxophones et de deux guitares, dont une *steel*. Red Beans and Rice joue avec le même bonheur du rhythm and blues, de la musique country et du blues, utilise le répertoire cajun et brille dans un style peu connu en France : le *western swing*, la musique rurale du Sud-Est texan, popularisée des années 30 à 60 par un étonnant personnage, Bob Wills et ses Texas Playboys. C'est une sorte de mélange de jazz, de blues et de hillbilly, rappelant parfois le quintette du Hot Club de France, mais avec des références à Count Basie et à la vieille musique des cow-boys. Le western swing continue à jouir d'une certaine popularité, en particulier à Austin, où un jeune orchestre, Asleep at the Wheel, a repris une partie du répertoire de Bob Wills.

C'est au Club Triangle que Joseph Falcon a enregistré son dernier disque, en 1963. Falcon est l'accordéoniste qui a enregistré le premier disque de musique cajun, en 1928. Le Triangle n'offre pas du tout le même climat que chez Jay's. Près du bar, un billard. Accoudé au comptoir, un personnage en uniforme, l'arme à la ceinture : le vigile chargé par la direction de surveiller les ébats des clients ivres. Mon guide m'assure qu'il « s'occuperait » de moi s'il me prenait l'idée de pénétrer sur la piste de danse la tête couverte d'un chapeau. Cela ne se fait pas. Avant d'aller danser, on paye son écot, mais c'est gratuit pour les dames. Tous les instruments de l'orchestre sont électrifiés. Le violon, l'accordéon diatonique, qu'on appelle aussi mélodéon, et, bien sûr, les deux guitares, dont encore une *steel*. Autre concession aux temps modernes, un batteur qui reprend aussi le *ti fer*, c'est-à-dire le triangle. Mais nous sommes dans un autre monde, celui des valses, des two-steps et des milliers de musiciens qui laissent le samedi et le dimanche leurs outils de charpentier et prennent leur violon. Presque tout le monde danse, des couples dignes et gais, entre quarante et soixante-dix ans. L'orchestre joue *Jolie blonde* et *Tit Maurice*, chantés en vieux français, puis des rengaines *country*. A côté de moi, un vieux monsieur passe sans arrêt du vieux français à l'anglais. Son petit-fils ne sait peut-être pas que le *bullfrog*, le crapeau-buffle s'appelle ici le « ouaouaron ». Mais la paroisse a fait venir des instituteurs belges ; la musique des Balfa est en train de faire le tour du monde, peut-être que Zachary Richard a raison quand il chante :

Oublie pas qu'on est cajuns.
Mes chers garçons, mes chères petites filles,
On était en Louisiane avant les Américains,
On sera ici après y sont partis...

Cette profession de foi illustre toute l'aventure de ces jeunes musiciens qui refusent d'abandonner la musique de leurs pères. Cela n'est pas facile. La tentation est grande pour un musicien compétent de rejoindre les studios de Nashville, dans le Tennessee, pour y faire de la musique country. Il n'existe, dans la région, que deux marques exclusivement consacrées au répertoire local. La première est Swallow Records, basée à Villeplate, la seconde, de la Louisiane Records, à Lafayette. Toutes deux n'ont que des studios assez modestes à leur disposition, et enregistrent soit des groupes traditionnels, soit, de plus en plus, des américanisations, souvent même chantées en anglais.

L'exemple le plus typique du nouveau mouvement, c'est bien Zachary Richard, un francophone passionné, un spécialiste de l'histoire cajun. Non seulement il a renouvelé les interprétations des vieilles chansons, mais il a composé et écrit de nombreux textes où il chante le droit à la différence, où il raconte l'histoire de la déportation des Acadiens. Pour ces jeunes musiciens, renouveler le répertoire, c'est le conserver, c'est rester cajun.

Pierre LATES,
chef de rubrique à France-Musique.

DISCOGRAPHIE

Clifton Chenier : « Bayou Blues » (Specialty Vogue SPY. 28093) ; « Black Snake Blues » (Arhoolie/Musidisc 19024) ; « Frenchin' The Boogie » (Blue Star/Barclay 80608).

Bob Wills (premier disque) et Asleep At The Whell (deuxième) : « Fathers and Sons » (double album, EPIC BG 33782, import CBS).

Folksongs of the Louisiana Acadians, collected by Dr. Harry Oster in Grand Mamou (Louisiana Folklore Society/Musidisc).

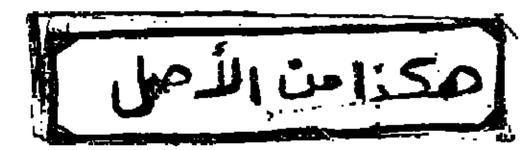
The Cajun Songs, Waltzes and Two-Steps, compiled and annotated by Samuel Charters (Folkways RBF 21, import Chant du Monde).

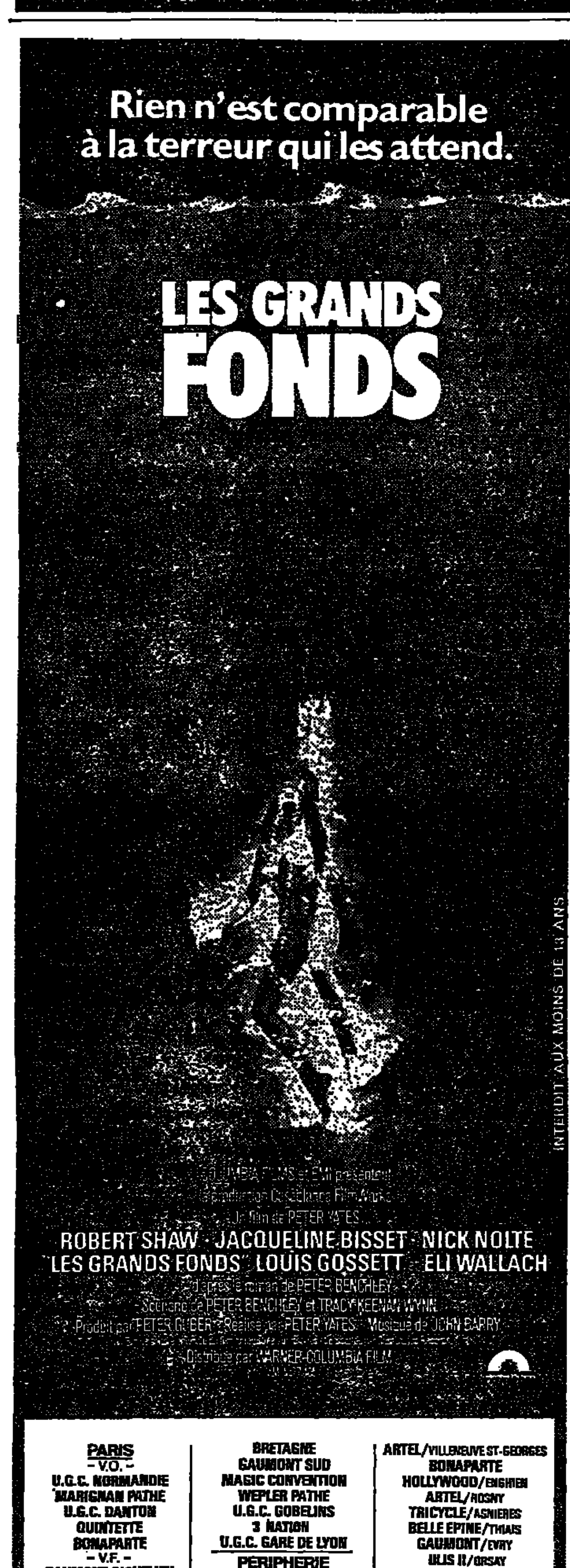
Les Frères Balfa : « J'ai vu le le loup, le renard et la belette » (Cézanne/Sonopresse CEZ 1008).

Another Saturday Night (compilation de titres de chez Swallow) (Philips).

Beausoleil : « la Nuit » (Pathé).

Zachary Richard et le Bayou des mystères : Réveille (Escargot/CBS ESC 342)





Expositions

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33), Informations téléphonées : 277-11-12.

Sauf mardi, de 14 h. à 22 h. : samedi et dimanche, de 10 h. à 22 h. (entrée libre le dimanche).

CLAES OLDENBURG. — Galeries contemporaines. Jusqu'au 16 octobre.

ATELIER BRANCUSI. — Sur la place.

Centre de création industrielle

CAFES, BISTROTS ET COMPAGNIE. — Jusqu'au 19 octobre.

Forum

LE MUSEE SENTIMENTAL ET LA BOUTIQUE ABERRANTE, de Daniel Spoerri. — **LE CROCRODROME.** — Jusqu'au 31 décembre.

DANIEL BUREN. Sur les toits de Paris, une quinzaine de peintures en forme de drapeaux. — Jusqu'au 1er octobre.

MUSEES

PELERINAGE A WATTEAU. — Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti. Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 31 octobre.

LA DISEUSE DE BONNE AVENTURE DU CARAVAGE. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 10 octobre.

DIX ANS D'ACQUISITIONS AU DEPARTEMENT DES SCULPTURES. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 octobre.

LE CORPS ET SON IMAGE. Anatomies, académies. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 26 septembre.

BIENNALE DE PARIS. — Palais de Tokyo (Musée d'art moderne de la Ville de Paris) (723-61-27). Jusqu'au 1er novembre.

OSCAR JESPERS (1887-1970). — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F ; le dimanche, 2,50 F. Jusqu'au 3 octobre.

HABITER, C'EST VIVRE. — Grand Palais (porte H) (261-54-10). Tous les jours, de 11 h. à 22 h. ; le dimanche, de 10 h. à 20 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 9 octobre. Du 26 au 30 septembre inclus, de 15 h. à 18 h. et de 20 h. 30 à 22 h., projections de films d'architecture.

ARTISTE/ARTISAN ? — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 17 octobre.

GRANDS ET JEUNES D'AUJOURD'HUI. — Grand Palais, avenue Winston-Churchill (380-38-75). De 11 h. à 18 h. 30. Entrée : 10 F. Jusqu'au 16 octobre.

TROIS SCULPTEURS DES ANNEES 30 : Gargallo, Csaky, Lambert-Rucki. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 1er octobre.

L'ART DE L'ESTAMPE ET LA REVOLUTION FRANÇAISE. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F. Jusqu'en octobre.

L'ITALIE ROMANTIQUE VUE PAR HEBERT (1817-1908). — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Juqu'au 13 octobre.

RESTAURATION DES PEINTURES MURALES DE SAINT-SAVIN-SUR-GARTEMPE. — Musée national des monuments français (727-35-74). Sauf mardi. Jusqu'au 26 septembre.

PETRUS BRIDE, sculptures récentes. — Orangerie du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (033-95-00). De 10 h. à 19 h. Jusqu'au 25 septembre.

TREMOIS. — Musée postal, 34, bd de Vaugirard. Sauf jeudi, de 10 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 2 octobre.

MUSIQUE D'ASIE. Instruments de la collection Kwok On. — Bibliothèque musée de l'Opéra (galerie du rez-de-chaussée), rue Scribe. Sauf dimanche, de 13 h. à 17 h. Jusqu'au 20 octobre.

MUSIQUE - HUMOUR - DESSIN. — Bibliothèque Beaugrenelle, 36, rue Emeriau. Sauf dim. et lundi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Septembre.

PARIS, BOUTIQUE D'HIER. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Entrée : 5 F ; le dimanche : 3 F. Jusqu'au 17 octobre.

STEINLEIN. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). Sauf mardi, de 14 h. à 17 h. 30 ; le dimanche, de 11 h. à 17 h. 30. Jusque fin septembre.

FESTIVAL D'AUTOMNE

ARTS AFRICAINS/ARTS EUROPEENS. Rencontres et influences, 1905-1925. — Musée Galliera (278-10-00). Jusqu'au 15 décembre.

MARIONNETTES ET MAROTTES D'AFRIQUE NOIRE. — Musée de l'homme, place du Trocadéro. Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 15 décembre.

CENTRES CULTURELS

TENDANCES ACTUELLES. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-25-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Entrée libre. A partir du 23 septembre.

BATBEDAT, BEZIE, CLOLUS, LEVANT, ORTLIEB, SUBIRA-PUIG, TZOLAKIS. — Centre international de séjour de Paris, 4-6, avenue Maurice-Ravel (343-19-01). Jusqu'au 15 octobre.

JEUNE ART SUISSE. — Porte de la Suisse, 11 bis, rue Scribe. Sauf dimanche, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 1er octobre.

TEXAS ARTISTS : Terry Allen, Luis Jimenez, Bob Wade. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70). Jusqu'au 29 octobre.

LE SUD-EST CONTEMPORAIN. Photographies et poésies. — Centre culturel américain (voir ci-dessus). Jusqu'au 25 octobre.

RAINER RUTHENBECK. Quinze panneaux mobiles. — Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). De 14 h. 30 à 20 h. Jusqu'au 10 novembre.

Galeries

FIGURATIONS EVIDENTES. Gutherz, Iscan, Mohen, Queneau, Siroux. — Galerie l'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusque fin septembre.

PEINTURES, DESSINS, OBJETS. Behary, Carluer, Clausel, Marguerite, Shouenbacher. — Galerie Yves Brun, 7, rue Budé (325-92-01). Jusqu'au 8 octobre.

LA NOSTALGIE dans les tapisseries contemporaines hongroises. — Galerie Sin'Paora, 15, rue Etienne-Marcel (236-61-77). Jusqu'au 12 novembre.

MADELEINE GRENIER (peintures), **MAURICE LEGENDRE** (sculptures). — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 8 octobre.

AMARAL. — Galerie Octave Negru, 23, rue de Seine (325-76-15).

STEVEN BOBB. — Galerie J. Bosser, 30, rue de Lille (261-10-47). Jusqu'au 29 septembre.

RAGNA BRAASE. Tapisseries, gravures. — Galerie Charley Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie (508-58-63). Jusqu'au 8 octobre.

M.-F. DE L'ESPINAY. Monotypes. Galerie Medicis, 17, place des Vosges (278-21-19). De 14 h. à 19 h. Jusqu'au 3 octobre.

GEORGES BREUIL. Les ondulatoires. — Galerie de l'Université, 52, rue de Bassano (720-79-76). De 13 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 1er octobre.

WILLIAM BRUI. — Galerie Philippe Frégnac, 50, rue Jacob (260-86-31). Sauf dimanche et lundi, de 14 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 8 octobre.

MAURICE FRYDMAN. La quadrature du corps. — Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Sauf dimanche, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 15 octobre.

FRANÇOISE GARCIN. Stèles pour le quai Louis-Blériot. — Hôtel Astra, 29, rue Caumartin. Jusqu'au 30 septembre.

JEAN GARÇON. Les callipyges. — Galerie Paul Facchetti, 6, rue des Saint-Pères (260-76-22). Jusqu'au 10 octobre.

JOCHEN GERZ. Œuvres 1976-1977. Galerie Bama, 80, rue du Bac (548-87-98). Sauf dim. et lundi, de 14 h. 30 à 18 h. 30. Jusqu'au 25 octobre.

JOHN MILLIARD. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 13 octobre.

ROGER LIMOUSE. — Galerie Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 22 octobre.

CHRISTIAN SORG. — Galerie Stevenson et Palluel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 8 octobre.

EN PROVINCE

AIX-EN-PROVENCE. — Musée des tapisseries : Don Quichotte vu par un peintre du dix-huitième siècle : Natoire. Jusqu'au 21 septembre. — Vie du Christ, vie de la Vierge. Jusqu'au 1er décembre.

ANTIBES. — Les grandes expositions des cinquante dernières années, premiers Grands Prix de Rome. — Musée Picasso. Jusqu'en octobre.

ARLES. — Gustave Singier. — Peintures, œuvres graphiques, affiches, musée Réattu. Jusqu'à fin septembre. — Le signe de Mésopotamie. Cent vingt pièces du trésor du musée de Bagdad. Cloître Saint-Trophime. Eté.

CHENONCEAUX. — Aubusson vingtième siècle. Château. Jusqu'au 30 septembre.

CAEN. — Autour de Rubens. — Musée des beaux-arts (81-78-63). Jusqu'au 10 octobre.

CHALON-SUR-SAONE. — Paul Almasy : la main et son langage. — Photographies. Musée Nicéphore-Niepce (48-01-70). Jusqu'au 16 octobre.

CLAMECY. — Charles Loupot, affichiste. — Rétrospective. Musée. Jusqu'au 30 septembre.

COLMAR. — Nicolas de Stael. Peintures. — Musée d'Unterlinden. Jusqu'au 2 octobre.

LYON. — Tissus et création. Les peintres. — Espace lyonnais d'art contemporain. Jusqu'au 9 octobre. — Dessins étranges, objets et sculptures insolites. Musée des beaux-arts. Jusqu'au 29 septembre.

LUNEVILLE. — Victor Prouvé et la Tunisie, 1888-1890. — Musée du Château. Jusqu'au 26 septembre.

MACON. — Hommage à Agathe Valto. — Galerie des Ursulines, 2, place de la Baille (38-32-38). Jusqu'au 30 septembre.

MARCQ-EN-BARŒUL. — Rubens. — Soixante-cinq reproductions. Fondation Septentrion (73-30-32). Jusqu'au 2 octobre.

MARSEILLE. — Valério Adami. Œuvres récentes. — Musée Cantini. Jusqu'au 30 septembre.

MOULINS. — Louis Neillot. Bibliothèque publique, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny. Jusqu'au 16 octobre.

NICE. — Raoul Dufy. Pour le centième anniversaire de sa naissance. — Galerie des Ponchettes. Jusque fin septembre. — Marc Chagall. Peintures bibliques récentes, 1966-1976. — Musée national. Message biblique Marc Chagall. Jusqu'au 26 septembre. — Bernard Réquichot. Rétrospective 1929-1961. — Galerie de la Marine. Jusque fin septembre. — Hommage à Kees Van Dongen (1877-1978) - La fête, l'affiche 1900. — Musée des beaux-arts Jules-Chéret. Jusque fin septembre.

ROUEN. — Ben Nicholson. Peintures et gravures. — David Hockney. Gravures. — Musée des beaux-arts. Septembre-octobre.

LES SABLES-D'OLONNE. — Bissière, Peintures (1945-1964). — Alain Lemosse. Peintures. — Abbaye Sainte-Croix. Jusqu'au 30 septembre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. — Paul Klee. Peintures et aquarelles. — Fondation Maeght. Jusqu'au 30 septembre.

SEDAN. — Weirig. Peintures et dessins. — Château fort (29-03-28). Jusqu'au 2 octobre.

STRASBOURG. — Nouvelles tendances de l'art contemporain. Strasbourg 1960-1977. — Pavillon de l'Orangerie. Tous les jours, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 26 septembre. — Coutumes et rites de protection en Alsace. — Musée alsacien. Jusqu'au 2 octobre.

Théâtre

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (073-95-26), le 21 et le 27 : le Chevalier à la rose (19 h. 30) ; les 26, 29, la Cenerentola (20 h.).

COMEDIE FRANÇAISE (296-10-20), les 22, 23, 24, 26, 27 et 29, à 20 h. 30, les 21, 25 et 28, à 14 h. 30 et 20 h. 30 : Lorenzaccio.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (277-11-12), les 14 et 16, à 18 h., 19 h., 20 h. et 21 h. : « 32 heures d'animation musicale », par les membres de l'Ensemble Intercontemporain ; les 23, 24 et 25, de 18 h. à 22 h.

CHATELET (233-40-00) (L., Mar.), 20 h. 30, mat. sam. 14 h. 30, dim. 14 h. 30 : Volga.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71) (D.), 20 h. 30 : les Parents terribles.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : Si t'es beau, t'es con.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., à 15 h. : le Faiseur.

ATHENEE (073-82-23) (L.), 21 h., mat. dim., à 15 h. 30 : Equus.

BIOTHEATRE OPERA (261-44-16) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim, à 15 h. : la Jeune Fille Violaine.

BOUFFES DU NORD (280-28-04), 21 h. : la Colline (dernière le 22).

CENTRE CULTUREL DU Xe (208-84-12) (D., L., Mar.), 21 h. : Faustino Mime.

COMEDIE-CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim., à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : le Bateau pour Lipaia.

DAUNOU (261-69-14) (J., D. soir), 21 h., mat dim., à 15 h. : Pepsie.

EPICERIE-THEATRE (296-09-33) (D. soir, L., Mar.), 21 h., mat. dim., à 18 h. 30 : Belle Ombre.

FONTAINE (874-74-40) (D. soir, Mar.), 21 h., mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : Irma la Douce.

GYMNASE (770-16-15) (L.), 21 h., mat. dim., à 15 h. : Arrête ton cinéma.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 45 : la Cantatrice chauve, la Leçon.

LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Quoat-Quoat (à partir du 22).

LUCERNAIRE (544-57-34) (L.) I : 18 h. 30 : la Belle vie ; 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. 30 : C'est pas de l'amour, c'est de l'orage (jusqu'au 25). Le 27, à 22 h. 30 : Richard Wagner. — II : 20 h. 30 : les Emigrés.

MADELEINE (265-07-09) (Mer., D. soir), 21 h., mat dim., à 15 h. : Peau de vache.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : La ville dont le prince est un enfant.

MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 10, mat. dim., à 15 h. 10 : Au plaisir madame.

MONTPARNASSE (326-89-90) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : Même heure, l'année prochaine.

MOUFFETARD (336-02-87) (D., L.), 20 h. 45 : Erostrate.

NOUVEAUTES (770-52-76), à partir du 27, à 21 h. : Apprends-moi Céline.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., à 15 h. et 18 h. : la Magouille.

ORSAY (548-53-13), I : (D. soir, L. et le 27), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Harold et Maude ; le 27, à 20 h. 30 : la Vie offerte. — II : (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : Madame de Sade.

PALAIS-ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : la Cage aux folles.

PENICHE (205-40-39) (D.), 20 h. 30 : le Retour.

PLAISANCE (273-12-63), à partir du 27, à 20 h. 45 : Oui.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 21 h., samedi, à 20 h. 30 et 22 h. 30 : Sigismond.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (L. D. soir, L.), 21 h. ; mat. dim., à 15 h. et 18 h. : Pas d'orchidées pour miss Blandish.

RECAMIER (548-63-81) (D. soir, L.) à 20 h. 45, mat. dim. à 17 h. : Jean Harlow contre Billy The Kid.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. 15 et 18 h. 45 : les Dames du jeudi.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (Dim. soir, J.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Topaze.

THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 45 : la Communauté agricole.

THEATRE OBLIQUE (355-02-94), 18 h. 30 : les Gros Chiens (jusqu'au 24).

THEATRE D'EDGAR (326-13-68), 20 h. 45 : Ernesto Rondo.

THEATRE DES QUATRE-CENTS-COUPS (633-01-21) (D.), 20 h. 30 : A louer (Clovis). 21 h. 30 : A force d'attendre l'autobus ; 22 h. 45 : l'Amour en visites.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Divorce à la française.

TROGLODYTE (222-93-54), les 21, 22, 23 et 24, à 21 h. : Retrouvailles de l'imaginaire.

VARIÉTÉS (233-09-92) (L.), 20 h. 20, mat. dim. à 15 h. : Féfé de Broadway.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h. 45 : Chris et Laure ; 22 h. : On a le veuvage de ses artères ; 23 h. : C'est pas toujours facile ; 0 h. 15 : Qu'... mâles y pensent.

AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : les Frères Ennemis ; 23 h. 30 : les Mystères du confessionnal.

BLANCS-MANTEAUX (277-42-51) (D.), 20 h. 30 : la Démarieuse (jusqu'au 26), Renaud (à partir du 27) ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : India (Pierre Triboulet, à partir du 28).

LA BRETONNERIE (828-32-77) (D.), 20 h. 30 : le Certificat ; 22 h. : Dialogades.

CAFE D'EDGAR (326-13-68) (D.), I : 20 h. 15 : Aubade à Lydie ; 21 h. 45 : Popeck ; 22 h. 45 : J.-M. Thibault ; II : 20 h. 45 : les Mystères de la petite marche ; 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D.), 20 h. 30 : Coluche.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 21 h. 45 : Arnaque 77 ; 23 h. : Vive la culture.

LE FANAL (233-91-17) (D., L.), 18 h. 30 : Béatrice Arnac. (D.), 20 h. 45 : le Président.

LA MAMA DU MARAIS (272-08-51) (L.), 20 h. 30 : Il était la Belgique une fois ; 21 h. 30 : les Trois... ; 22 h. 30 : la Pomme maudite, les mar., mer., jeu. ; Que n'eau, que n'eau, les ven., sam., dim.

PETIT BAIN-NOVOTEL (858-90-10) (D.), 21 h. : Ce soir je perce ; 22 h. 30 : Les jumelles reviennent de loin.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h. 15 : Cami ; 22 h. 30 : J.-C. Monteils.

LE PLATEAU (271-71-00) (D., L.), 20 h. 30 : Un ouvrage de dames ; 21 h. 45 : la Nuit de noces de Cendrillon ; 23 h. : la Porcherie du ciel.

TOUT A LA JOIE (734-91-84) (D., L.), 20 h. 15 : la Muse gueule ; 21 h. 15 : N'oublie pas que tu m'aimes ; 22 h. 15 : Je vote pour moi ; 22 h. 30 : les Œufs à la moutarde.

LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.), I : 20 h. 30 : Antenne 1000 ; 22 h. 15 : l'Autre côté de la vie ; II : 20 h. 30 : Lionnel Rocheman ; 21 h. 45 : Bernadette Rollin ; 23 h. : Jean-Louis Caillat.

Les théâtres de banlieue

ARCUEIL, C.C.C. (657-11-24), le 23, à 21 h. : Prévert... Prévert...

CACHAN, C.C.C. (735-66-12), le 23, à 20 h. 45 : les Fausses Confidences.

CHOISY-LE-ROI, Théâtre P.-Eluard (890-89-79), le 23, à 21 h. : Bernard Lavilliers.

COURBEVOIE, Maison Pour Tous (333-63-52), les 22, 23, 24, 26 et 27, à 21 h. : les Façades.

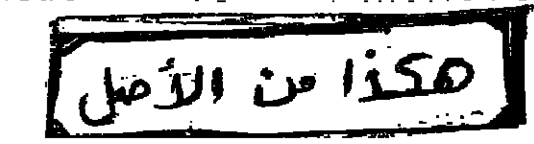
SARCELLES, Eglise Saint-Pierre-Saint-Paul (633-61-77), le 25, à 21 h. : Quatuor Janacek (Haydn, Beethoven, Janacek).

TOURNAN, Parc de Combreux (407-05-57), le 24, à 18 h. 30 : Groupe Surya et à 21 h. 30 : Groupe Mona Lisa ; le 25, à 16 h. : Groupe Edition spéciale et à 18 h. 30 : Factory.

VAL D'YERRES (046-90-48), à partir du 24 : Festival international du mime.

VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), le 23, à 21 h. : Orchestre de chambre de Versailles, dir. B. Wahl (Vivaldi, Delalande, Haydn) ; le 24, à 21 h. : le Barbier de Séville.





Cinéma

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 21 SEPTEMBRE. — 15 h., Peau d'Ane, de J. Demy ; 18 h. 30, la Soupe aux canards, de L. Mac Carey ; 20 h. 30, Des enfants, des mères et un général, de L. Benedek ; 22 h. 30, les Snobs, de J.-P. Mocky.

JEUDI 22 SEPTEMBRE. — 15 h., Jeunes Filles en uniforme, de L. Sagan et G. Froelich ; 18 h. 30, Freud, passions secrètes, de J. Huston ; 20 h. 30, la Fosse aux serpents, de A. Litvak ; 22 h. 30, Mais qui a tué Harry ?, de A. Hitchcock.

VENDREDI 23 SEPTEMBRE. — 15 h., Manèges, de Y. Allégret ; 18 h. 30, les Tuniques écarlates, de C. B. de Mille ; 20 h. 30, Sur la queue du tigre, de A. Kurosawa ; 22 h. 30, Viridiana, de L. Bunuel.

SAMEDI 24 SEPTEMBRE. — 15 h., Eugénie Grandet, de R. Ingram ; les Quatre Cavaliers de l'apocalypse, de R. Ingram ; 18 h. 30, le Jour du fléau, de J. Schlessinger ; 20 h. 30, le Lien, de I. Bergman ; 22 h. 30, Viva la muerte, d'Arrabal.

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE. — 15 h., Octobre, les dix jours qui ébranlèrent le monde, de S.-M. Eisenstein ; 18 h. 30, De Mayerling à Sarajevo, de M. Ophüls ; 20 h. 30, Qui a peur de Virginia Woolf ?, de M. Nichols ; 22 h. 30, la Dolce Vita, de F. Fellini.

LUNDI 26 SEPTEMBRE. — Relâche.

MARDI 27 SEPTEMBRE. — 15 h., l'Eventail de Lady Windermere, de E. Lubitsch ; 18 h. 30, le Portrait de Dorian Gray, de A. Lewin ; 20 h. 30, Il importe d'être constant, de A. Asquith ; 22 h. 30, Oscar Wilde, de G. Ratoff.

Centre Georges-Pompidou

(277-11-12)

15 h. (du 21 au 25 septembre) : Best Brith of the flag, The Great Ice Cream, Robbrey, In june, Dallas 1963 ; 19 h. : Art Video.

Les exclusivités

ACCELERATION PUNK (Angl., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AIDA (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Capri, 2e (508-11-69).
BAD (A., v.o.) : St Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Opéra, 2e (261-50-32).
BLACK SUNDAY (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08 ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75).
LA CHAMBRE DE L'EVEQUE (It., v.o.) (*) : St-Germain-studio, 5e (033-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
COMME LA LUNE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43).
LE CONTINENT OUBLIE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
LA DENTELLIERE (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25) ; Studio Marigny, 8e (225-20-74).
DES ENFANTS GATES (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52 ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Brés., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; (v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
DUELLISTES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).
ELISA, VIDA MIA (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., xx, v.o.) : St-André-Des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (359-52-70).
GLORIA (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'HOMME PRESSE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
IL ETAIT UNE FOIS EN ARIZONA (It., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Moulin-Rouge, 18e (607-16-21).
L'IMPRECATEUR (Fr.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
J.A. MARTIN, PHOTOGRAPHE (Can.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Lucernaire-Forum, 6e (544-57-34).
LA MACHINE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; la Clef, 5e (337-90-90) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-37-43) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
MONSIEUR PAPA (Fr.), Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Secrétan, 19e (206-71-33).
LES NAUFRAGES DU 747 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75).
L'OPIUM ET LE BATON (Alg., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; La Seine, 5e (325-95-99) ; Lucernaire-Forum, 6e (544-57-34).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE PASSE SIMPLE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
PLUS ÇA VA, MOINS ÇA VA (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
PROVIDENCE (Fr.), v. ang. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
ROOTS, ROCK, REGGAE (Ang., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
SALO (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e 033-15-04) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LA THEORIE DES DOMINOS (A., v.o.) : Calypso, 17e (754-10-68).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
TREIZE FEMMES POUR CASANOVA (It.-Fr., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
UN BOURGEOIS TOUT PETIT PETIT (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f : Impérial, 2e (742-72-52), Nations, 12e (343-04-67).
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Marbeuf, 8e (551-44-11), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64).
UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Bosquet, 7e (551-44-11), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UN TAXI MAUVE (Fr.) : ParamountMarivaux, 2e (742-83-90), Balzac, 8e (359-52-70).
VALENTINO (Ang., v.o.) (*) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.C.G.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U G C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75).

Les films nouveaux

PADRE PADRONE, film italien de Paolo et Vittorio Taviani, v.o. Quartier Latin, 5e (326-84-65), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.o.-v.f. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Convention, 15e (828-42-27).

FURTIVOS, film espagnol de Jose Luis Borau, v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Studio Médicis, 5e (633-25-97), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LA MENACE, film français d'Alain Corneau, Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Omnia, 2e (233-39-36), Odéon, 6e (325-71-08), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Balzac, 8e (359-52-70), George-V, 8e (225-41-46), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33).

NICKELODEON, film américain de Peter Bogdanovich, v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Français, 9e (770-33-88), Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LES GRANDS FONDS (*) film américain de Peter Yates, v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), UGC Danton, 6e (329-42-62), Bonaparte, 6e (326-12-12), Marignan, 8e (359-92-82), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Bretagne, 6e (222-57-97), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Helder, 9e (770-11-24), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Nations, 12e (343-04-67), UGC Gobelins, 13e (331-06-19), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46), Wepler, 18e (387-50-70).

KUNG FU WU SU, film français de Jean-Luc Magneron : Richelieu, 2e (233-56-70), Styx, 5e (633-08-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Studio Raspail, 14e (326-38-98), Cambronne, 15e (734-42-96).

Concerts

MERCREDI 21 SEPTEMBRE

LUCERNAIRE (544-57-34), à 19 h. : R. Dyens (guitare et musique brésilienne).
MUSEE CARNAVALET, à 21 h. : H. Goverts (Beethoven).

JEUDI 22 SEPTEMBRE

LUCERNAIRE, à 19 h. : voir le 21.
PALAIS DES CONGRES (758-27-08), à 20 h. 30 : Orch. de Paris, dir. : D. Barenboïm, chœur de l'Orch. de Paris, dir. : A Oldham (Brahms : Requiem allemand).

VENDREDI 23 SEPTEMBRE

PALAIS DES CONGRES, à 19 h. : voir le 22.
PLEYEL (227-88-73), à 20 h. 30 : Orch. nat. de France, dir. : N. Marriner (Beethoven, Dvorak).
EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, à 21 h. : Orch. de chambre B. Thomas et la chorale Vittoria (Delalande).
LUCERNAIRE, à 19 h. : voir le 21.
CENTRE POMPIDOU (277-12-33), à 18, 19, 20 et 21 h. : trente-deux heures d'animation musicale, par les solistes de l'Enseignement intercontemporain.
HOTEL HEROUET (278-62-80), à 20 h. 15 : S. Escure (Bach).

SAMEDI 24 SEPTEMBRE

LUCERNAIRE, à 19 h. : voir le 21.
CENTRE POMPIDOU, à 18, 19, 20 et 21 h. : voir le 23.
HOTEL HEROUET, à 20 h. 15 : voir le 23.

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

BATEAUX-MOUCHE-ALMA (225-96-10), à 10 h. 30 : M. Buchmann et G. Verba (Haendel, Grandos).
NOTRE-DAME DE PARIS, à 17 h 45 : A. Wolf (Muffat, Bach, Reger).
LUCERNAIRE, à 19 h. : voir le 21.
CENTRE POMPIDOU, à 18, 19, 20 et 21 h. : voir le 23.
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, à 16 h. : E. Pelletier (Telemann, Buxtehude, Nanini, Goudimel).

LUNDI 26 SEPTEMBRE

LUCERNAIRE, à 19 h. : E. Klemperer et F. Tillard (Brahms, Beethoven, Mozart).
EGLISE SAINT-SULPICE, à 20 h. 30 : J.-J. Grunenwald (Nivers, Buxtehude, Bach).

MARDI 27 SEPTEMBRE

LUCERNAIRE, à 19 h. : voir le 26.

Variétés

Le music-hall

BOULANGERIE DES TUILERIES (260-60-57), 21 h. 30 : Bruno Brel.
CASINO DE PARIS (874-26-22) (L.), 20 h. 30, mat. D., à 14 h. 30 : Parisline.
ELYSEE-MONTMARTRE (606-38-79) (D.), 21 h. : Oh ! Calcutta (jusqu'au 24).
FOLIES-BERGERE (770-02-51) (L.), 20 h. 45 : Folie, je t'adore.
GAITE-MONTPARNASSE (633-16-22) (L.), 20 h. 45, mat. D., à 15 h. : Pierre Louki.
JARDIN DES CHAMPS-ELYSEES (260-58-00) (L.), 20 h. 30 : Circus follies.
LUCERNAIRE-FORUM (544-57-34), 19 h. : Roland Dyens (jusqu'au 25) ; 22 h. 30 : Cora Vaucaire.
MOULIN ROUGE (606-00-19), 22 h. 30 : Follement.
OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h. : Big Bazar (jusqu'au 25) ; le 27, à 21 h. : Enrico Macias.
PALAIS DES SPORTS (250-79-80) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. S. : à 17 h., dim., à 14 h. 30 et 18 h. : Ballet soviétique sur glace.
PALAIS DES ARTS (272-62-98) (D., L.), 20 h. 45 : Jacques Douai (trente ans de chansons).
SALON DES EXPOSITIONS, Porte de Versailles, le 24, à 21 h. : les léopartds de la Martinique.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. D., à 15 h. 30 : Plan, rate plan, et... re plan plan.
DEUX ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h., mat. D., à 15 h. 30 : Marianne, ne vois-tu rien venir ?
DIX HEURES (606-07-48), 22 h. : Le maire est démonté.

La danse

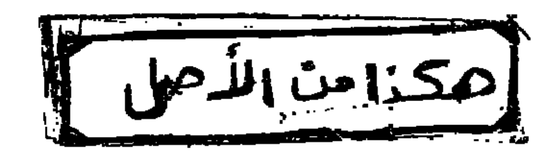
ELYSEE-MONTMARTRE (606-38-79), les 26 et 27, à 21 h. : Ballets martiniquais.
BOBINO (033-30-49 ; 326-68-70) (D soir, L.), 21 h., mat. D. à 14 h. 30 et 18 h. 30 : le Ballet national du Sénégal.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. D., à 17 h. : Japanese Dance Theater Dormu II.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36) (rel. le 21), 20 h. 30, mat. S. et D. : à 17 h. : Ipi Tombi (jusqu'au 25).

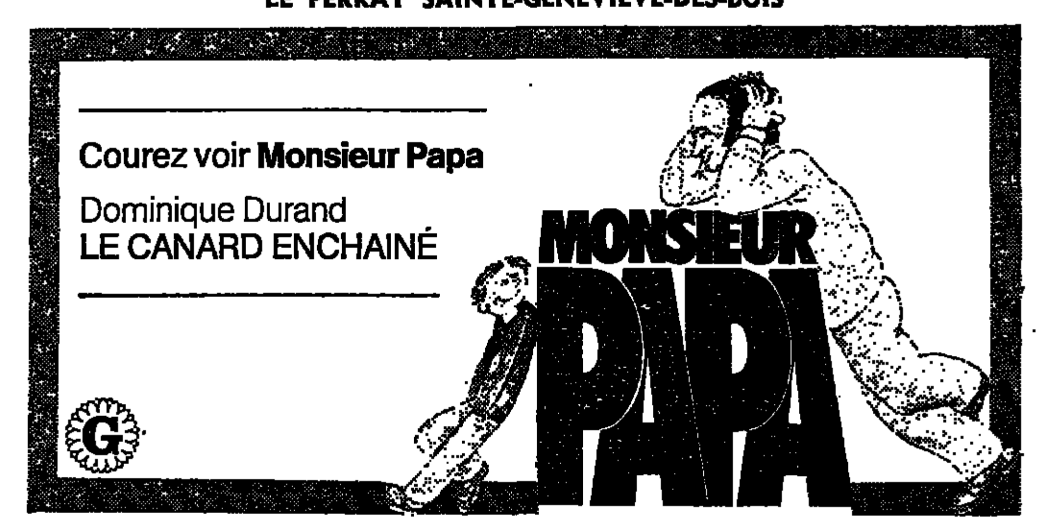
Les opérettes

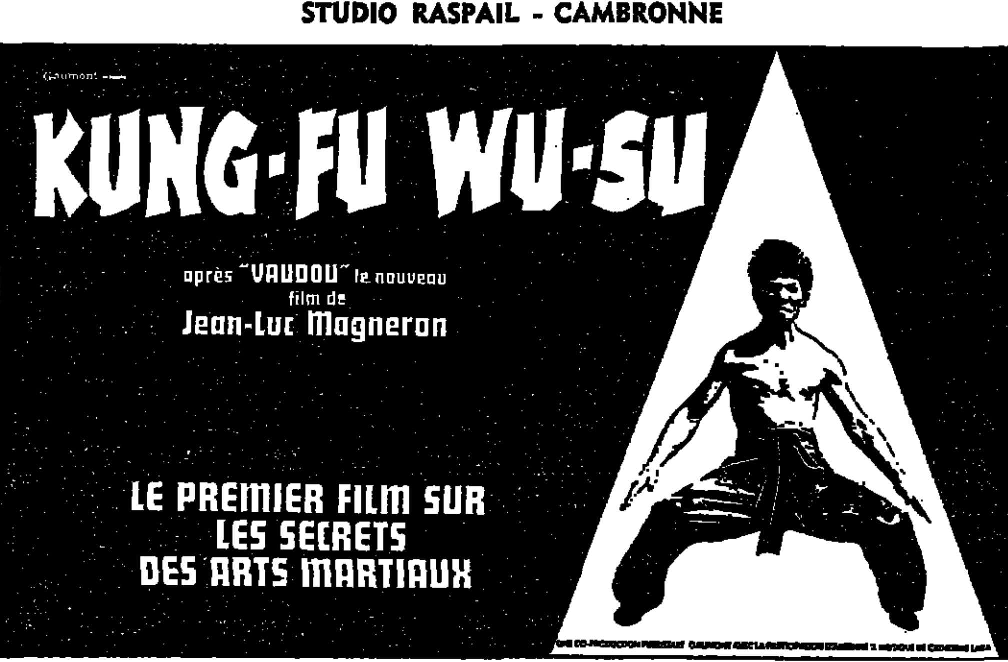
CHATELET (233-40-00), (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. sam. à 14 h. 30, dim. à 14 h. 30 et 18 h. 30 : Volga.

Jazz, pop', rock et folk

AMERICAN CENTER (033-99-92), le 21 : Gary Peterson.
ESPACE CARDIN (location à Radio-France), le 25, à 20 h. 30 : Hal Haig.
GOLF DROUOT (770-47-25), le 24, à 23 h. : Rock'n'Roller.
LUCERNAIRE 544-57-34), 21 h. : Bobby Few.
NOUVEL HIPPODROME DE PARIS (205-31-47), le 23, à 20 h. : Iggy Pop.









Cinéma

Les grandes reprises

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : Le Marais, 4e.

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

CHINATOWN (A., v.f.) : Club, 9e (770-81-47).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) (**) : Champollion, 5e (033-51-60).

DROLE DE DRAME (Fr.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).

ELVIS SHOW (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

ELECTRE (Gr., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : H. Sp.

LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (**) : Templier, 3e (272-94-56 ; Saint-André-des-Arts, 6e, (326-48-18) ; Calypso, 17e (754-10-68).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; (v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

GUERRE ET PAIX (U.R.S.S., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

HESTER STREET (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM (All., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LEO THE LAST (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : H. Sp.

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

MORE (A., v.o.) (**) : Studio Gît-Le-Cœur, 6e (326-80-25).

LA MOUSSON (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).

NETWORK (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (531-44-58).

NOS PLUS BELLES ANNEES (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).

ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) (**) : Dominique, 7e (705-04-55).

SOLEIL VERT (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40).

THE KILLING (Angl., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).

UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 10e (508-11-69).

Les festivals

FESTIVAL POLANSKI (v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), 14 h. 15 : Répulsion ; 16 h. : le Bal des vampires ; 18 h. : Chinatown ; 20 h. 15 : Cul-de-sac ; 22 h. ; le Locataire.

BOITE A FILMS, 17e (754-51-50). I, 13 h. : Janis Joplin ; 14 h. 45 : Dersou Ouzala ; 17 h. ; le Lauréat ; 19 h. : les Damnés ; 21 h. 30 : Mort à Venise ; V. et S. à 23 h. 30 : Delivrance. — II, 13 h. 30+V. et S. à 23 h. 30 : On achève bien les chevaux ; 15 h. : Pink Floyd ; 16 h. : Cria Cuervos ; 18 h. : Jeremiah Johnson ; 20 h. : Ames perdues ; 22 h. Phantom of the Paradise.

CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14). I, 12 h. (sf D.) + V. et S. 0 h. 30 : Cabaret ; 14 h. 10 : les Valseuses ; 16 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish ; 18 h. 10 : Aguirre ou la colère de Dieu ; 20 h. : Dersou Ouzala ; 22 h. 30 : Network. — II, 11 h. 30 (sf D.) : Satyricon ; 14 h. et 22 h. 40 : le Dernier Tango à Paris ; 16 h. 15 : Cria Cuervos ; 18 h. 20 : Taxi Driver ; 20 h. 20 + V. et S. à 0 h. 30 : Music Lovers.

MARX BROTHERS (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) Mer., S. : Plume de cheval ; J., D. : Une nuit à Casablanca ; V., L. : Animal Crackers ; Mer. : la Pêche au trésor.

PIRATES ET CORSAIRES, Jean-Renoir, 9e (874-40-75). Mer. : Cyclone à la Jamaïque (v.o.) ; J. : Barbe noire le pirate (v.o.) ; V. : le Pirate des Caraïbes (v.o.) ; S. : le Corsaire rouge (v.f.) ; D. : Pavillon noir (v.o.) ; L. : les Flibustiers des Antilles (v.f.) ; Mar. : les Pirates du diable (v.f.).

RISI - PASOLINI - FELLINI (v.o.). Acacias, 17e (754-97-83). 14 h. : les Contes de Canterbury ; 16 h. : Satyricon ; 18 h. 15 : Fellini-Roma ; 20 h. 15 : le Sexe fou ; 22 h.15 : les Mille Une Nuits.

W. ALLEN (v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42). Jours pairs : Bananas ; jours impairs : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe...

INGMAR BERGMAN (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71), mer., mar. : le Septième Sceau ; jeu. : A travers le miroir ; ven. : la Nuit des forains ; sam. : Persona ; dim. : le Visage ; lun. : le Silence.

HITCHCOCK (v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : la Mort aux trousses, Psychose, le Rideau déchiré, Complot de famille.

STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07). mer. : Sinbad et l'Œil du tigre ; jeu. : Un jour, une vie ; ven. : Frissons d'outre-tombe ; sam. : Stardust ; dim., mar. : Pain et chocolat.

L'AMERIQUE SANS ILLUSION (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), mer. : De l'influence des rayons Gamma... ; jeu. : Permission d'aimer ; ven. : Heat ; sam. : Macadam cow-boy ; dim. : Welcome to Los Angeles ; mar. : les Visiteurs.

LOSEY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42). mer., jeu. : Accident ; ven., sam. : Cérémonie secrète ; dim. : le Messager ; lun., mar. : Maison de poupée.

KUBRICK (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50), mer., dim. : Lolita ; jeu., sam., mar. : le Baiser du tueur ; ven., lun. : les Sentiers de la gloire.

BOGART (v.o.), Action - La Fayette, 9e (878-80-50). mer. : African Queen ; jeu. : Key Largo ; ven. : Passage to Marseille ; sam. : Stand In. ; dim. : Casablanca ; lun. : le Port de l'angoisse ; mar. : les Anges aux figures sales.

HI, GAY (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78). Mer., D. : Pink Narcissus ; J. : A Bigger Splash ; V. : Corner of the Circle ; S., Mar. : Une chose très naturelle ; L. : Sébastiane.

ACTION REPUBLIQUE (v.o), 11e (805-51-33). Mer. : Sunday too far away ; J. : Qu'elle était verte ma vallée ; V. : Traite sur commande ; S. : le Sel de la terre ; D. : les Temps modernes ; L. : Adalen 31 ; Mar. : Sur le quai (v.f.).

JEAN COCTEAU : La Pagode, 7e (705-12-25), Mer. : l'Eternel Retour ; D., J. : la Belle et la Bête ; V. : les Enfants terribles ; S., L. : Orphée ; Mar. : Ruy Blas.

LA CLEF, 5e (337-90-90), J. : Roberta ; V. : Masculin-féminin ; S. : Muriel ; D. : la Chienne ; L. : Broadway Melody ; Mar. : L'amour, c'est gai, l'amour, c'est triste.

DEJAZET (v.o.), 3e (887-97-34) : Festival Pop Movies en alternance : Woodstock-Beatles, Pink Floyd, Santana, J. Hendrix, Rainbow Bridge, Alice's Restaurant, Monterey Pop, Shangai Gesture...

Les séances spéciales

ALICE N'EST PLUS ICI (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) à 10 h., 12 h. et 24 h.

ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) à 14 h. 30.

BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : La Clef, 5e à 12 h. et 24 h.

BEN ET BENEDICT (F.) : Olympic, 14e (542-67-42) à 18 h. (sf S. et D.).

LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) : Olympic, 14e à 18 h. (sf S. et D.).

DELAUNAY - DUBUFFET (Fr.) : Olympic, 14e à 18 h. (sf S. et D.).

DRIVE, HE SAID (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). sam. à 17 h., mar. à 21 h.

FOLIES BOURGEOISES (Fr.) : Tourelles, 20e (636-51-98), sam. à 17 h.

LA FEMME DU DIMANCHE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), à 12 h. 15 + V. et S. à 24 h.

FEMMES, FEMMES (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e à 10 h., 12 h. et 24 h.

L'HEROINE DU TRIANGLE D'OR (A., v.o.) (*) : La Clef, 5e à 12 h. et 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e à 12 h. 20 (sf D.).

JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15 (sf D.).

NEWS FROM HOME (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).

LOVE (A., v.o.) : Lucernaire-Forum, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.

LA NUIT DES MORTS-VIVANTS (A., v.o.) : Le Seine, 5e, à 22 h. 30.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.

ROMEO ET JULIETTE (It., v.o.) : Lucernaire-Forum, 6e, à 12 h. et 24 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), V. et S. à 0 h. 15.

LA SALAMANDRE (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 21 h. et 24 h.

L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Le Seine, 5e, à 18 h. et 20 h. 15.

UN APRES-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

Festivals

A Paris

XIIe FESTIVAL ESTIVAL (633-61-77) (jusqu'au 23 septembre). — Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, le 22, à 18 h. 30 : Quatuor Janacek et Suzanna Ruzickova (clavecin). (Haydn, Bach, Beethoven). A 20 h. 30 : Quatuor Janacek (Smetana, Beethoven, Janacek).

Salle Pleyel, le 23, à 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. N. Marriner (Beethoven : Deuxième symphonie ; Dvorak : Symphonie n° 8)

Dans la région parisienne

Gennevilliers, Eglise Sainte-Marie-Madeleine, le 23, à 20 h. 45 : Quatuor Janacek (Haydn, Beethoven, Janacek).

Evry, Agora, le 23, à 21 h. : Orchestre symphonique de Lyon. Dir. : S. Baudo ; sol. : M. Bauer, violon (Debussy, Stravinsky).

Versailles, Opéra royal du château, les 22 et 23, à 20 h. 30 : Compagnie Kourkil, Opéra de chambre de l'Ile-de-France, Antiqua Musica. Dir. : J. Roussel (Bach, Galuppi).

Chapelle du château, le 21, à 20 h. 30 : Nouvel orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France. Dir. : R. Wagner (Bach, Hændel).

Le Vésinet, CAL, le 21, à 21 h. : Orchestre symphonique de Lyon. Dir. : C. Diederich ; sol. : G. Tacchino, piano (Beethoven, Debussy).

Festival d'automne

FESTIVAL D'AUTOMNE (222-80-56)

Théâtre : Opéra-Studio (742-72-00) (D.), 20 h. 30. Compagnie Carmelo Bene : Roméo et Juliette (en italien), à partir du 22.

Musiques africaines : Cirque d'Hiver (700-13-25), les 24, 26 et 27, à 20 h. 30 ; le 25, à 15 h. et 20 h. 30 : Zaïre (Ekonda, Hemba). — Bouffes du Nord (280-28-04), les 24, 26 et 27, à 20 h. 30 ; le 25, à 15 h. et 20 h. 30 : Zaïre, Gabon.

Royaumont, abbaye, XXVIIIe saison musicale (470-40-18), le 24, à 20 h. 45 : L. Lebrun (soprano), J.-Cl. Pennetier (piano), E. Krivine et G. Wharton (violons), J. Shenton (alto), A. Meunier (violoncelle), M. Takahashi et B. François (flûtes), B. Yannota et J. Di Donato (clarinettes). Ravel : Trois poèmes de Mallarmé ; Chausson : Chanson perpétuelle ; Fauré : le Jardin clos ; Franck : Quintette avec piano.

Sceaux, IXe Festival, à l'Orangerie du château (661-06-71), jusqu'au 2 octobre. Le 23, à 20 h. 45 : Duo F. Doreau-A. Loewenguth, piano et violon (Beethoven : Sonates opus 12 n° 1, n° 2, n° 3 et opus 24 le Printemps). — Le 24, à 17 h. 30 : Ensemble instrumental de Grenoble (Mozart, : adagio et fugue et divertimento 137 ; Boccherini : Nuit de garde à Madrid ; Dvorak : sérénade). — Le 25, à 17 h. 30 : Trio à cordes français (Beethoven : trios opus 9 n° 1 et n° 2, trio-sérénade).

Brunoy, Ier Festival international du mime, M.J.C. (925-98-50) : Yerres, C.E.C., le 24, à 20 h. 30 : Gala d'ouverture. — Brunoy, Foyer familial, le 25, à 14 h. : Funambule Richy ; à 18 h. : Wu Gon Guesy. Gymnase Pierre-de-Coubertin, le 25, à 16 h. : Pigeon drop ; à 20 h. 30 : Théâtre Nurp M.J.C. le 25, à 18 h. : Guy Bréjac, à 22 h. 30 : Orlando Munoz. Relais paroissial Hautes-Mardelles, le 25, à 14 h. : Faustino ; à 18 h. : Marco Rota. Salle Saint-Pierre-Fourier, le 25, à 16 h. : Thiops.

Senlis, Rendez-vous de septembre (453-08-40) : Eglise Saint-Frambourg, le 24, à 15 h. 30 : Orchestre de l'Ile-de-France ; dir. : G. Cziffra Jr, sol. : G. Cziffra (Grieg) ; le 25, à 14 h. : Récital G. Cziffra (Chopin, Schubert, Liszt), suivi de l'Impromptu de Saint-Frambourg (Silvia Monfort).

Cathédrale Notre-Dame, le 24, à 21 h. : Orchestre philharmonique de Lyon, dir. S. Baudo (Debussy, Stravinsky) ; le 25, à 15 h. 30 : Chœurs de la Madeleine et Trompes du rallye Louvard (œuvres pour trompes et orgues).

Eglise Saint-Pierre, les 24 et 25, à 21 h. : Spectacle de son et lumière.

Château Royal, le 24, à 21 h. : Troupe de la Ukade.

Prieuré Saint-Maurice, les 24 et 25, à 18 h. et 21 h. : Retrofrenbach (Théâtre populaire J.-Schiltz).

Abbaye Saint-Vincent, le 24, à 21 h. : César ; le 25, à 21 h. : Don Juan (Théâtre de l'envers).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

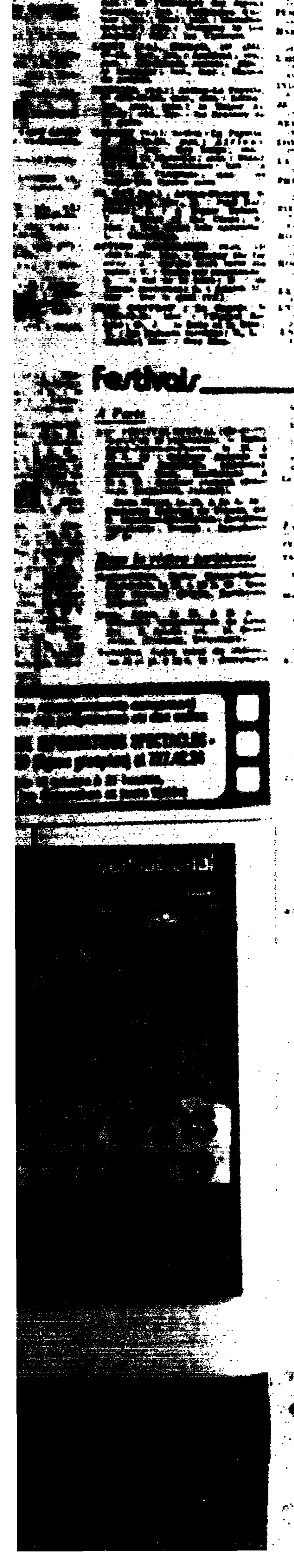






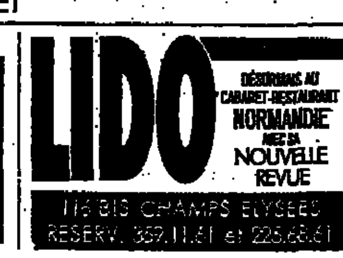


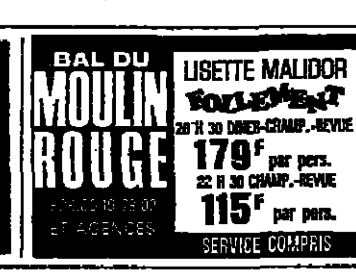
هكذا من الأصل



CABARETS









● Ambiance musicale. ■ Orchestre. P.M.R. : prix moyen du repas. J... h. : ouvert jusqu'à... h.

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES, 16, rue Coquillière, 1er.	236-74-24 T.l.jrs	Ouv jour et nuit. Chans. et music. de 22 h. à 6 h. du mat. av. nos animat. Spéc. alsac. Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières
RESTAURANT PIERRE, Place Gaillon, 2e.	F/dim ● OPE. 87-04	Maison de réputation mondiale. Cadre Second Empire. Diner Sug. 59 F. Carte Poissons, grill., spéc. du Sud-Ouest PARKING. Salons 4 à 40 cts.
CHEZ HANSI, 3, place du 18-Juin, 6e.	548-96-42 T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières
AUB. DE RIQUEWIHR, 12, faubourg Montmartre, 9e.	770-62-39 T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières
LE SIMPLON, 1, fg Montmartre, 9e.	324-51-10 T.l.jrs	19 h. à 1 h. mat. Huîtres et coquillages. Poissons et viandes grillées. Spécialités Franco-Italiennes. MENU avec spéc. 38 F. Service compris

DINERS... DANS UN JARDIN

L'ATALANTE, 10, rue de Chateaubriand, 8e.	359-23-05	Dans un merveilleux cadre de verdure sous de grands arbres. Ris de veau aux morilles. Fonds d'artichaut landais. Grillades.

DINERS

RIVE DROITE

LA TABLE DU MAITRE, 5, rue Marivaux, 2e	742-03-18 F./dim.	Jusq. 22 h. Cadre confortable. Foie gras maison, chou farci au crabe canston rouennais poivre cru, filet de bœuf en feuilleté. P.M.R. 75
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI, 9, bd des Italiens, 2e.	T.l.jrs ●	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 25 F s.n.c. (28,75 s.c.) le midi et le soir jusqu'à 1 h. du matin, avec ambiance musicale
DARKKOUM, 44, rue Sainte-Anne, 2e.	742-53-60 T.l.jrs	Le nouveau restaurant marocain à Paris. Salles climatisées. Un cadre et une cuisine raffinés. Salons. On sert jusqu'à 23 h. 30
COPENHAGUE, 142, Champs-Elysées, 8e.	ELY. 20-41 F/dim.	De midi à 22 h. 30. Spécialités danoises et scandinaves : hors-d'œuvre danois, festival du saumon, mignons de rennes, canard salé.
ASSIETTE AU BŒUF, 123, Champs-Elysées, 8e.	T.l.jrs	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 25 F s.n.c. (28,75 s.c.) le midi et le soir jusqu'à 1 h. du matin
LA PERGOLA (près de l'Etoile), 144, Champs-Elysées, 8e.	359-70-52	Restaurant des provinces françaises. Spécialités régionales. Dégustation. Brasserie : 21 F. Grill : 80 F. Service compris.
TERMINUS NORD, 23, rue de Dunkerque, 10e.	874-48-72 T.l.jrs	Brasserie 1925. De 11 h. à 0 h. 15. Spécialités alsaciennes. Foie gras frais 18 F : choucroute, jarret.
LOUIS XIV, 8, boulevard Saint-Denis, 10e.	200-19-90 - 208-56-56	Déjeuners. Dîners. Soupers après minuit. Fermé le mardi. Huîtres. Fruits de mer. Gibiers. Rôtisserie. Salons pour réceptions.
AU CHARBON DE BOIS, 10, rue Guichard, 16e	288-77-49 F/dim	Foie de canard 18. Brochette de moules 13. Gazpacho 8, ses grillades Faux-Filet 12. Selle de gigot 29. Pavé de jambon 26. Salle climatisée
LE COQ, 2, place du Trocadéro, 16e.	727-89-52 F/mardi	Jusqu'à 22 h. Belle terrasse donnant sur la place. Ses poissons et viandes : Choucroute 25 F. Steack au poivre vert 33 F. Parking facile.
BAUMANN, 64, av des Ternes, 17e.	ETO. 16-16, 754-01-13 F/D., L. midi	Une gamme incomparable de choucroutes. Son banc d'huîtres, ses spéc d'Alsace. On sert jusq. minuit. Nos choucroutes classiques à emporter
COOKY, 40, rue de Prony, 17e.	227-48-64 F/dim.	Jusq. 22 h. 30. Charmant petit jardin avec ses bégonias (couvert et chauffé par mauvais temps). Gigot gratin dauph. 34. Bœuf paysan.
PIZZERIA CAMPO VERDE, Place Blanche, 18e.	T.l.j. 606-07-97	Sans interruption de 11 h. 30 à 2 h. du matin. Ses grillades à la braise : Côte d'agn.. Côte de bœuf. PIZZAS au feu de bois et spécial.

RIVE GAUCHE

A LA GRILLERIE, 5, rue du Petit-Pont, 5e.	633-08-32 ● T.l.jrs	Jusqu'à 23 h. 30, cadre médiéval. Déj., Dîners aux chand. Sa formule à 23 F : Salade aux noix, pavé de charolais, pom. allumettes. Sa carte.
BISTRO DE LA GARE, 59, bd du Montparnasse, 6e	T.l.jrs	MICHEL OLIVER propose pour 26 F s.n.c. (29,90 s.c.) sa nouvelle formule « 3 hors-d'œuvre 3 plats au choix » jusqu'à 1 h. du matin
CHEVALIERS DE LA TABLE RONDE, 5, rue Suger, 6e.	633-74-90 F/mardi	Jus. 22 h. Cadre moyenâgeux. Le patron Michel est aux fourneaux. Gd Menu Gastro. avec 20 spécial. au choix 80 F. avec 2 vins compris.
LAPEROUSE, 51, quai Grands-Augustins, 6e.	326-68-04 T.l.j.	On sert jusq. 23 h. Grande carte. Menus S.C. : Déj. 70 F ; Dîners 100 F et menu dégust. avec 7 spéc. 140 F. Ses salons de 20 à 50 couverts.
AU CHARBON DE BOIS, 16, rue du Dragon, 6e.	548-57-04 F/dim.	Jusqu'à 23 h. 30, la grillade devient gastronomique. Le plus authentique des cafés irlandais pour dessert. Salle climatisée
LE GIT-LE-CŒUR, 16, rue du Dragon, 6e.	633-57-04 F/dim.	Repas d'affaires. P.M.R. 60 F. Terrine de St-Jacques. Civet de Saint-Jacques. Onglet échalotes. Entrecôte moutarde. Aiguillettes de canard.
BRASSERIE DU MORVAN, 16, carrefour Odéon, 6e.	T.l.jrs 033-96-91	Jusqu'à 2 h. Charcut. du Morvan. Ses plats chaque jour renouvelés. Bœuf bourguignon 14. Potée du Morvan 18. Petit salé 18. Fr de mer
ASSIETTE AU BŒUF, Pace église St-Germain-des-Prés, 6e	T.l.jrs	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 25 F s.n.c. (28,75 s.c.) le midi et le soir jusqu'à 1 h. 30 du matin avec ambiance musicale
LES VIEUX METIERS, 13, bd Auguste-Blanqui, 13e.	588-90-03 ● F/lun.	Ecrevisses flambées. Langouste grillée. Poulette mousserons. Canard cidre. Pâtisserie maison. Sancerre Roland Salmon. Bourgogne Michel Malard. Cuisine Michel Moisan. Souper aux chandelles 50 à 90 F.
LE MONIAGE GUILLAUME, 88, r Tombe-Issoire, 14e.	331-79-10	Huîtres, poissons, crustacés, coquillages. Fermé le dimanche
CIEL DE PARIS, Tour Montparnasse, 56e étage.	538-52-35	Jusqu'à 2 heures du matin. Restaurant panoramique. Spécialités. Carte à partir de 80 F. Tout compris.

DINERS - SPECTACLES

ETOILE DE MOSCOU, 6, r. A.-Houssaye, 8e (Etoile).	ELY. 63-13 T.l.s.	Rest. spect. de gde classe : V. Novsky et les Chœurs Russes - Tzigane Zina - Tamara - G. Borodo, la ved. armén. Aklian. Orch. S. Voltys.
L'OREE DU BOIS, Porte Maillot.	722-94-92 T.l.jrs	Marcel Bekier présente : spect. « Non Stop » animé par M. Gaillard. Show de F. Doriann. Attract. Les Oiseaux - Los Indianos - Michel Lebb. Menu : 135 F s.c.
VILLA D'ESTE, 4, rue A.-Houssaye, 8e.	ELY. 78-44 T.l.s.	et dansant, avec Mario Lines et son Orch. Menu sug. 90 F et Carte P.-J. Vaillard, J Meyran, Clyde Wright, M. Pianes, Pinatel, les Octaves.

ENVIRONS DE PARIS

CHATEAU DE LA CORNICHE, Rolleboise, aut. Ouest s. Bonnière	T.l.j.	A 35 min. de Paris. Vue panor. sur Seine. Parc 2 ha. Tennis éclairé. piscine chauff. Salon récept. week-end forfait 200 F. Tél. : 479-91-24.
COTTAGE LA METAIRIE de l'Oise, L'Isle-Adam. Rés.	469-01-14	Changt de propriétaire. Cuisine personnalisée du chef Ch. Delahaye. Salon pour repas d'affaires et banquets. Fermé mercredi.
LE CROQUANT, 28, rue Jean-Maridor, 15e.	533-50-91 F/dim.	Dans un cadre rustique et raffiné, Vincent VIGNALOU vous propose des produits venant directement des fermes du Périgord.

SOUPERS APRÈS MINUIT

GUY 6, rue Mabillon, 033-87-61 Saint-Germain-des-Prés. SOUPER BRESILIEN. Feijoada - Churrascos - Camarões

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e ODE. 79-34. Huîtres. Poissons. Vins de pays.

LE MUNICHE 27, r. de Buci, 6e 633-62-09. Choucroute - Spécialités

CLUB HOUSE 29-31, place Madeleine, 8e 265-27-67. Rez-de-ch PUB Grill Jr et Nt 1er ét restaur vue panoramique.

TERMINUS NORD 824-48-72 Ts les jours. Brasserie 1925. Spéc. alsaciennes. 23, rue de Dunkerque, 10e.

JULIEN Tous les soirs jusqu'à 1 h. 30 (sf dim.) 16, rue du Fg-Saint-Denis (10e) 770-12-06

CHEZ EDGAR 4, rue Marbeuf. 359-85-92. SPECIALITES de POISSONS et FRUITS de MER. Grands Crus de Bordeaux. F/dim.

LE LOUIS XIV 8, bd St-Denis. 200-19-90. F/mardi. HUITRES, FRUITS DE MER, GIB. Rôtisserie - Parking

LE PICHET 68, rue P.-Charron. 359-50-34. Spécialités campagnardes. GRILLADES - FRUITS DE MER. PATISSERIES PAYSANNES

LA CLOSERIE DES LILAS 171, boulevard du Montparnasse 326-70-50, 033-21-68. Au piano Yvan Meyer.

DESSIRIER T.l.j. - 754-74-14, 9, pl. Pereire (17e). LE SPECIALISTE DE L'HUITRE. Poissons - Spécialités - Grillades

MERVEILLES DES MERS CHARLOT Ier 522-47-08. 128 bis, boulevard de Clichy (18e). Son banc d'huîtres - Poissons

WEPLER 14, place Clichy (18e) 522-53-29. SON BANC D'HUITRES. Foies gras frais - Poissons

RADIO-TÉLÉVISION

AVANT-PREMIÈRE

VENDREDI SOIR SUR FR3

Voir le Chili en 1977

Vendredi sur FR 3, à 20 h. 30, Christine Ockrent présente un film de la télévision Suisse-Romande : Chili 77, *dans la série « Ailleurs » du magazine Vendredi. Cette émission remplace, au dernier moment une enquête sur l'informatique : « L'homme et l'ordinateur », qui, selon la direction de FR 3, n'est pas prête à être diffusée dans son état actuel.*

Au mois de septembre 1973, Salvador Allende mourait au cours du coup d'Etat qui a mis fin au Chili de l'Unité populaire. Aujourd'hui on achève de reconstruire le palais présidentiel alors bombardé, afin que le général Pinochet puisse s'y installer.

Son gouvernement, sans Parlement, ni partis politiques, ce régime « autoritaire et vertueux » où les libertés publiques ont disparu, est bien en place. Le Chili de Salvador Allende était entré dans la mythologie politique. Le Chili de la Junte militaire n'a pas tardé à symboliser pour une grande partie de l'opinion internationale le type même de la dictature de droite.

Réalisé par André Gazut et Claude Smadja, « Chili 77 » est, pourrait-on dire, un reportage « en creux », et semble donner surtout la parole à ceux qui, au nom de l'ordre, ont procédé depuis quatre ans à la « désintoxication politique ». En guise d'introduction sont rapportées des interviews. Celle d'un éditorialiste convaincu, celle d'un homme politique en place et celle du conseiller du général Pinochet, Jaime Guzman, qui, avec conviction, comme s'ils voulaient faire partager un sentiment juste, affirment que tout le mal du vingtième siècle vient du suffrage universel (*« La raison ne peut accepter qu'on accorde à un travailleur illettré la même voix qu'à un professeur »*). De cette *« pure contradiction »* les théoriciens du régime concluent que personne ne peut souhaiter le retour à la démocratie parlementaire.

Le reportage commence à l'université que dirige un recteur militaire. Les élèves approuvent la réaction totale (le commentaire *off* précise les chiffres de l'épuration). Dans le monde du travail, l'école syndicale doit créer un *« état d'esprit de collaboration et de sacrifice »*. Le directeur des organisations civiles explique la nécessaire dépolitisation (plus de droit de grève, plus de conventions collectives, le droit de pétition vient d'être suspendu)...

André Gazut et Claude Smadja sont allés dans une usine de cuivre, mais il ne leur a pas été permis de poser de questions. A la campagne, le droit de propriété a été restauré : *« On est revenu à un esprit d'entente »*, dit le gros propriétaire. Filmé de dos pour ne pas être reconnu, un petit paysan parle : *« Quand on a une famille à nourrir, il faut se soumettre, se taire. »*

Cinq cents personnes ont « disparu », mais un décret facilite l'exil politique : *« Le nouveau Chili se fera uniquement par ceux qui sont pour. »* Pour la démocratie protégée et autoritaire. Ceux qui le construisent font ainsi leur autoportrait, écoutés par deux journalistes qui ont su leur faire dire leurs idées », et su, sans céder aux défauts du militantisme agressif, donner en contrepoint des images de la réalité, et un commentaire serein.

En laissant parler ceux qui sont « pour », on peut démontrer qu'il faut être contre, violemment contre. Une démonstration par l'absurde. L'impression de malaise ressentie vaut toutes les leçons.

MATHILDE LA BARDONNIE.

TRIBUNES ET DEBATS

MERCREDI 21 SEPTEMBRE

— *M. F. Mitterrand*, premier secrétaire du parti socialiste, sera l'invité de J.-P. Elkabbach et A. Duhamel pour l'émission « Cartes sur table », à 20 h. 30, sur A 2.

JEUDI 22 SEPTEMBRE

— *M. Alain Peyrefitte*, ministre de la justice, répondra aux questions des journalistes de la rédaction sur TF 1.

— *M. Lionel Stoléru*, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail chargé des travailleurs manuels, sera interviewé par C. Lefebvre, à 22 h., sur FR 3.

MERCREDI 21 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1



19 h. 5, Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Téléfilm : Un crime de notre temps, de P. Moustiers, réal. G. Axel, avec H. Virlojeux, G. Audoubert, G. Bonnafone, J. Canoen, G. Casadesus.

Un septuagénaire perd sa femme après qu'ils eurent tous deux été agressés par une bande de voyous. Il découvre le monde clos de la justice. Cette diffusion sera suivie par un numéro de l'émission littéraire « Titre courant » consacrée à Pierre Moustiers.



UN CRIME DE NOTRE TEMPS
dramatique tirée du livre de
Pierre Moustiers
Prix des libraires 1977
SEUIL

22 h. 10, Médicale : Les allergies, par I. Barrère et E. Lalou.

CHAINE II : A 2

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Souvenir : La joie de vivre ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Magazine d'actualité : Cartes sur table (François Mitterrand).

Le premier secrétaire du parti socialiste répond aux questions de Jean-Pierre Elkabbach.

21 h. 40, Série : L'aigle et le vautour ; 22 h. 45, Juke-box.

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Scènes de la vie de province : Saint-Priest-des-Gougères (prod. FR 3-Limoges) ; 20 h., les Jeux.

20 h. 30, Téléfilm (cinéma 16) : Tom et Julie, de N. Companeez, avec F. Berge, E. Bovle, C. Morin, F. Huster.

Plus chanceux que tous les couples qui s'agitent autour d'eux, Tom et Julie n'échoueront peut-être pas dans leur recherche du bonheur à deux.

FRANCE - CULTURE

20 h., La musique et les hommes : le voyage de Saint Brandan, par J.-P. Poucher, avec E. Scob ; 22 h. 30, Entretiens avec... François Mauriac, par J. Amrouche ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

19 h. 45, Entre chien et loup.

20 h. 30, Chœur de l'université de Montréal et Orchestre symphonique de Boston, direction C. Münch. Avec F. Kopleff, J. Mac Collum, D. Gramm : « Roméo et Juliette », de Berlioz ; 22 h. 30, « Tendre, sombre, calme, lent », les grands mouvements lents de la musique occidentale ; 0 h. 10 à 2 h., « les Enfants du désert », par René Koering.

JEUDI 22 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Objectif santé ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, l'Île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Cinq à sec ; 21 h. 25, Magazine : L'événement, prés. J. Besançon ; 22 h. 25, Allons au cinéma.

22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Les enfants des autres (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ;

A 15 h., FILM : TAMANGO, de J. Berry (1957) avec C. Jurgens, D. Dandridge, J. Servais, A. Cressan, R. Hanin (rediffusion).

En 1820, sur le bateau d'un trafiquant d'esclaves, un Noir athlétique et intelligent cherche à soulever ses compagnons de misère. D'après une nouvelle de Prosper Mérimée. Un beau sujet gâté par les nécessités commerciales d'une coproduction à vedettes.

16 h. 35, Aujourd'hui magazine ; 18 h., Fenêtre sur : Vingt-deux adresses pour une impasse, par J.-M. Leblon, réal. M.-J. Duberget (première partie) ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Spécial formations politiques : le C.D.S. ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : DIVORCE A L'ITALIENNE, de P. Germi (1962) avec M. Mastroianni, D. Roca, S. Sandrelli, L. Trieste (rediff.) :

Un baron sicilien, épris de sa jeune cousine, cherche — faute de pouvoir divorcer — à pousser sa femme dans les bras d'un autre homme afin de la tuer « légalement » pour venger son honneur.

Une comédie drôle, acerbe et cruelle, qui s'en prend à des mœurs archaïques et au problème du divorce en Italie. Le plus célèbre film de Pietro Germi.

22 h. 15, Magazine : 100 000 images, par P. Tchernia (Festival du film d'animation d'Annecy).

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Scènes de la vie de province : Les tangos du football (prod. FR 3-Nancy) ; 20 h., Les jeux :

20 h. 30, FILM : AU-DELA DE LA PEUR, d'Y. Andrei (1974), avec M. Tolo, M. Bouquet, M. Constantin, J.-P. Darras, P. Crauchet, M. Creton.

Un agent immobilier dont la femme et le fils ont été pris en otages par des gangsters cherche à se défendre seul, car il ne fait pas confiance à la police.

Exercice de style assez conventionnel sur un sujet policier abordant un problème d'actualité. Le rendez-vous des poncifs dramatiques.

22 h. 5, Un journal, un événement.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie (reprises à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « le Pain et la Parole », par H. Richez et E. Noël (rediffusion) ; 8 h. 32, « 1912 », par L. Berimont (rediffusion) ; 8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres, par J. Riesser-Nadal ; 9 h. 7, La matinée de la littérature ; 11 h. 2, La symphonie française après 1918 ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Que sont les siècles pour la mer », de Max Gallo ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture ; 17 h. 30, La symphonie française après 1918 ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Nuage noir », de Fred Hoyle, adaptation E. Noël (rediffusion) ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

20 h., « L'éventail de Lady Windermere », d'O. Wilde, adaptation M. Lalaye. Avec D. Wolfe, A. Oumanski, J.-P. Leroux, réalisation H. Soubeyran (rediffusion) ; 22 h. 30, Entretiens avec... François Mauriac, par J. Amrouche (rediffusion) ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 5, Grande forme : Zimmerman, H. Hollinger, J. Cage ; 10 h., La règle du jeu : pratique de la musique électro-acoustique ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... Nouvelles auditions de petites formations : R. Depraz, A. Clostre, J. Komives ; à 15 h., Des notes sur la guitare... Les grands guitaristes du vingtième siècle ; à 15 h. 32, Œuvres de Bartok, Bach, C. Franck, Beethoven ; 17 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : le pianiste uruguayen Homero Francesch ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, A toutes cordes ;

20 h. 30, En direct du Palais des congrès à Paris, l'Orchestre de Paris, direct. D. Barenboim : « Requiem allemand » (Brahms), avec M. Marshall, H. Prey ; 23 h. 30, « Tendre, sombre, calme, lent », les grands mouvements lents de la musique occidentale ; 0 h. 10 à 2 h., « les Enfants du désert », par René Koering.

RADIO-TÉLÉVISION

Tandis que M. Pierre Vozlinsky reçoit les producteurs de France-Musique

Mme Jacqueline Baudrier affirme que production et diffusion musicales sont inséparables à Radio-France

M. Pierre Vozlinsky, directeur des programmes et services musicaux de Radio-France, a reçu, mardi 20 septembre, les producteurs de France-Musique et, parmi eux, les signataires (au nombre de soixante environ) de la motion protestant contre la démission de M. Louis Dandrel, ancien rédacteur en chef de la chaîne.

Quatre heures auparavant, Mme Jacqueline Baudrier, président de Radio-France, entourée de M. Pierre Wiehn, directeur de France-Inter, et de M. Jean Lefèvre, directeur de l'information à Radio-France, avait fait un bref bilan des trois ans d'existence de la société, avant de définir des objectifs pour la saison à venir.

Différence dans la qualité ; mouvement et créativité ; ouverture et décentralisation ; contact avec le public : pour Mme Baudrier, ces thèmes, qui lui sont chers, ont été consacrés au cours des trois années écoulées tant par les *« marques d'estime de la commission de la qualité »* (13 en *1976, 13,5 en 1977) que par* la progression de la note de qualité enregistrée auprès du public par le Centre d'étude d'opinion (13,2 au lieu de 12,5 en 1976), ces chiffres étant corroborés par une variation d'audience positive d'une année à l'autre (+4,3 % pour l'ensemble des chaînes).

Notant que chacun des trois programmes nationaux (France-Musique, France-Culture, France-Inter), ainsi que le contenu de l'information, ont été *« en constante évolution »* pendant les trois années écoulées, Mme Baudrier a souligné que France-Culture, conformément au caractère de son directeur, M. Yves Jaigu, avait *« choisi une méthode de rénovation progressive inspirée par une réflexion approfondie »*, et que, parmi plus de vingt émissions quotidiennes ou hebdomadaires entièrement nouvelles, cette chaîne avait mis en œuvre *deux grandes émissions* musicales complémentaires des programmes de France-Musique, et cela *« conformément aux vœux des auditeurs »*.

« C'est dans ce domaine essentiel et privilégié de la musique que l'effort de renouvellement et de créativité a été le plus profond, le plus audacieux, on peut presque dire le plus révolutionnaire », a ajouté Mme Baudrier.

« La musique à Radio-France est à la fois création : services de production, orchestres et chorales... et rayonnement : diffusion à l'antenne par le programme de France-Musique. Cette réalité conduit logiquement à la conception d'un ensemble animé et coordonné à l'échelle d'une direction confiée à Pierre Vozlinsky, celle des programmes et services musicaux. Cette structure a été, ces jours derniers, au cœur d'une polémique. Mais comment imaginer la séparation de deux activités qui ne peuvent qu'être étroitement solidaires, la production ne se justifiant que par la diffusion et la diffusion ne pouvant vivre sans ouvertures à l'antenne », a dit encore le président de Radio-France.

Les programmes de France-Inter

● **M. JEAN LEFEVRE : garder la tête froide.**

Le directeur de l'information à Radio-France a présenté les nouveaux horaires et les nouveaux responsables des magazines et des journaux sur France-Inter. Il s'est dit *« inquiet de la quantité énorme de messages qui devront être diffusés dans les six mois à venir »* et *« soucieux de maintenir un équilibre en gardant la tête froide »*.

— Le bulletin quotidien de la mi-journée (de 12 h. 30 à 12 h. 45) est dissocié des débats politiques (de 13 heures à 13 h. 30), le « Jeu des 1 000 francs » venant s'intercaler entre l'information et le commentaire. Le journal de 19 heures, présenté par Patrice Bertin, est suivi d'une séquence magazine, avec un invité quotidien ;

— Claude Guillaumin prend la responsabilité d'une revue de presse développée et hebdomadaire (le dimanche à 19 heures) ;

— François de Closets présente le samedi de 9 heures à 10 heures une émission de prospective sur de grands thèmes, « Scénarios du futur » ;

— Petit déjeuner politique chaque jeudi, autour de Jean Lefèvre et de Michèle Cotta (de 7 heures à 8 heures) ;

— De nouveaux chroniqueurs pour le billet du jour : Maurice Denuzière, Michel Tournier, Geneviève Dormann.

● **M. PIERRE WIEHN : de l'humour.**

« La participation des auditeurs est constamment plus affirmée. Le temps est venu de nous engager à fond dans cette direction », a dit M. Pierre Wiehn, directeur de France-Inter, en présentant le plan de découpage de l'antenne en vigueur dès l'automne et valable jusqu'au printemps.

— Jean Yanne revient à partir du 3 octobre avec une demi-heure quotidienne de délire féroce sur le monde actuel : « l'Apocalypse est pour demain » (12 h.) ;

— Les Frères Jolivet joueront aux « Nouveaux Philosophes », chaque samedi de 11 h. 30 à 12 h. ;

— Rentrée de Gérard Sire, qui laisse la place à Jacques Paugam pour la « tranche » quotidienne de 7 h. à 9 h., mais qui présente de 13 h. 30 à 14 h. ses « Nouvelles fraîches » du jour ;

— Robert Arnaut relate chaque samedi, de 14 h. à 15 h. un épisode de « la Grande Aventure du C.N.R.S. », porte ouverte radiophonique sur la science au vingtième siècle.

— VU —

BALLADE GERMANIQUE

La vision douce des hauts cargos remorqués dans la brume — géants tirés par des fourmis sous une lumière bleutée — rythme la seconde émission de la série « Monde sans frontière » diffusée mardi soir sur la première chaîne et curieusement intitulée Des Allemands tranquilles. *Filmée en mars 1976 par Claude Fléouter (qui en partage la responsabilité avec Robert Manthoulis), cette coproduction TF 1-le Monde-Seuil audio-visuel trahit son âge par son seul titre : le téléspectateur curieux d'une actualité plus récente sera resté sur sa faim.*

Aussi l'objectif de cette série est-il à la fois plus diffus et plus ambitieux que celui d'un reportage. Aux déclarations officielles, les auteurs préfèrent les notations quotidiennes, les « choses vues » dans l'air du temps. Ils puisent volontiers dans le répertoire de la chanson populaire ou engagée qu'ils proposent comme témoin d'une époque et d'une conscience collective. Ce n'est donc pas ici le chancelier Schmidt qui parle, mais le chanteur Franz Joseph Degenhardt qui évoque sans trancher l'engrenage du terrorisme et de la répression.

On surprend en échange des scènes parlantes ou symboliques, cueillies dans le quartier réservé, les lieux publics, les marchés ou les rues du port de la mer du Nord : coups de poing dans un bar ; chien aboyant contre un fêtard dans le petit matin ; profession de foi d'un cadre (« Le bonheur est bien sûr une notion relative. ») ; Hitler et Goering solennels dans un musée de cire ; tramways bariolés, monuments funéraires, radio d'entreprise diffusant de la musique douce pendant le travail à la chaîne ; fête entre hommes dans un bar turc. Ces impressions mêlées, parfois contradictoires, composent au total plus qu'un tableau : quelque poème de forme libre que les Allemands nomment « ballade ». Une chanson d'images.

ANNE REY.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de leur départ de Paris, le nouvel ambassadeur de France à Varsovie et Mme Serge Boidevoix ont donné une réception mardi à la Maison de l'Amérique latine.

— A l'occasion de leur départ, le directeur du centre culturel yougoslave et Mme Alexander Prija ont donné un cocktail mardi dans les locaux du centre.

— A l'occasion de leur départ, le conseiller de presse à l'ambassade de Grande-Bretagne et Mme John de Courcy Ling ont donné mardi une réception.

Naissances

— Nicole et Dominique Zehicaud sont heureux d'annoncer la naissance de

Benjamin,

le 11 septembre 1977.

74, rue Dunois, 75013 Paris.

— M. Charles Jourdan et Mme, née Ayse Cobanli, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille,

Stéphanie,

le 14 septembre.

40 bis, rue de Sévigné, 75003 Paris.

Décès

— Nous apprenons la mort de

René COUTURIER,

décédé le 18 septembre 1977, à l'âge de soixante-trois ans.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 22 septembre, à 16 heures, en l'église Sainte-Geneviève des Grandes Carrières, 174, rue Championnet, 75018 Paris.

10, rue Henri-Bisson, 75018 Paris.

[René Couturier était typographe dans notre journal depuis 1970. « Le Monde » adresse à sa famille ses sincères condoléances.]

— Mme Raymond Jacquot,
Le docteur et Mme Jean-Marc Jacquot,
M. et Mme Lionel Jacquot,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond JACQUOT,
directeur honoraire de l'Institut de recherches sur la nutrition au C.N.R.S.,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des palmes académiques
commandeur du mérite agricole,
médaille d'or de l'académie de médecine,
médaille d'or de l'académie d'agriculture,

survenu à Paris, le 19 septembre 1977, dans sa soixante-seizième année.

Une messe sera célébrée à Paris, le jeudi 22 septembre, à 8 h. 30, en l'église Saint-Dominique.

L'inhumation aura lieu le lendemain à Chaussenac, dans le Cantal.

[Né le 9 janvier 1902 à Neufchâteau (Vosges), Raymond Jacquot entre en 1937 au Centre national de la recherche scientifique, où il devient en 1950 directeur de recherches. En 1960, il prend la direction de l'Institut de recherches sur la nutrition du C.N.R.S., direction qu'il gardera jusqu'à son départ à la retraite. Ancien directeur à l'École pratique des hautes études, il avait été notamment membre du Comité national de la recherche scientifique et expert auprès des Nations unies.]

— Mme François Pouchet, son épouse,
Monique, Claude et Jean-Pierre, ses enfants,
Les familles Pouchelle, Hoffmann et Pouchet,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. François POUCHET,
ingénieur E.C.P.

survenu accidentellement le 15 septembre 1977.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité en l'église Saint-Jean de Saint-Quentin le 19 septembre 1977.

22, rue Pierre-Demours,
75017 Paris.

— La Société [illegible] a le profond regret de faire part du décès de son dévoué collaborateur

M. François POUCHET,
ingénieur E.C.P.,
directeur technique de la Société,

survenu accidentellement, le 15 septembre 1977.

169, rue des Côtes,
78600 Maisons-Laffitte.

— Sœur Chantal de Jésus des Orantes de l'Assomption fait part du décès de sa sœur

Madeleine REBOUCHE,

survenu à Paris le 20 septembre.

Le service religieux aura lieu le vendredi 23 septembre, à 14 heures, en l'église de l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, sa paroisse.

— M. et Mme Jean-Pierre Papin,
M. et Mme Daniel Preteseille,
M. et Mme Dominique Lenfant,
M. et Mme Jean-Pierre Terville,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henri TERVILLE,
née Lucienne Berthelot,

survenu le 19 septembre, dans sa soixante-treizième année.

La cérémonie a lieu le jeudi 21 septembre 1977 dans l'intimité familiale.

Remerciements

— Mlle Frédérique Delmas, sa fille,
M. et Mme Robert Delmas, ses parents,
dans l'impossibilité de répondre à tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de

Mme Ginette DELMAS,

survenu le 15 juillet 1977, les prient de trouver ici l'expression de leur reconnaissance.

32, rue Guynemer, 75006 Paris.

Anniversaires

— Pour le huitième anniversaire de la mort de

Dominique CACOUB,

une prière sera dite au temple, 18, rue Saint-Lazare, le vendredi 23 septembre 1977, à 18 heures.

Soutenances de thèses

— Vendredi 23 septembre, à 14 heures, université de la Sorbonne nouvelle, salle Liard, M. Roland Desné (soutenance sur travaux) : « Recherches sur le matérialisme français au dix-huitième siècle ».

Communications diverses

— Le vernissage de Jutta (peintures) et de François Cuau (sculptures) aura lieu ce mercredi 21 septembre, à la Galerie Marigny, 4, rue Miromesnil, 75008 Paris. 265-38-51. — En permanence, exposition d'objets de l'Inde et de l'Himalaya.

LE SICOB

XXVIIIe SALON INTERNATIONAL DE L'INFORMATIQUE, DE LA COMMUNICATION ET DE L'ORGANISATION DE BUREAU

LA PUISSANCE DES ORDINATEURS

LA puissance d'un ordinateur est une notion subjective. Il n'existe en informatique nulle entité de puissance qui puisse se comparer au watt, au cheval-vapeur ou même à la simple « puissance fiscale » d'une automobile, paramètre sans valeur physique, mais qui a le mérite de donner en un seul chiffre une idée simple de la taille, du prix, et des performances d'un véhicule. Ne convient-il pas de parler plutôt des performances d'un ordinateur que de sa puissance ? Mais que sont les performances ? Pour une automobile on peut évoquer la vitesse de pointe, le nombre de places, la capacité du coffre à bagages ou le confort des sièges. Et, certes, on ne raisonnera pas de la même façon selon qu'on est jolie fille ou père de famille. En informatique aussi, tout est là, et les performances d'un ordinateur — ou sa puissance — ne se jugent qu'en fonction de l'usage qu'on en veut faire.



IL est séduisant, dans l'absolu, de considérer d'abord la *vitesse de calcul d'une unité centrale* d'ordinateur. Mais quel calcul ? Tel modèle est doué pour comparer rapidement deux nombres, tel autre pour les additionner, tel autre encore pour en faire la multiplication. Les méthodes de comparaison consistent à pondérer plusieurs types d'opérations suivant des mélanges subtils *(x % d'additions plus y de multiplications, etc.)*. Le plus ancien et le plus connu est le Gibson Mix (le mélange de M. Gibson), défini il y a quelque quinze ans pour les calculs scientifiques les plus représentatifs en pondérant une dizaine d'opérations élémentaires. La méthode a fait son chemin. Elle s'est étendue à la centaine, et plus, d'opérations différentes d'un ordinateur moderne et a donné naissance aux différents « Mips » (milliers d'instructions par seconde) ou autres « Kops » (kilo-opérations par seconde) souvent évoqués aujourd'hui. Le *tableau 1* donne, à titre d'exemple, une comparaison effectuée par un organisme britannique sur quelques modèles d'ordinateurs connus, à partir d'une pondération parmi d'autres (test de Whetstone). Si l'on prend comme « unité » un ordinateur de gestion moyen déjà ancien, mais longtemps considéré comme l'un des plus typiques, le 360/50 d'I.B.M., on constate que le gros ordinateur scientifique le plus connu, le 7600 de Control Data, est près de cent quarante fois plus rapide pour traiter un même problème. Le défaut de la méthode apparaît immédiatement sur ce tableau : elle mêle indistinctement des machines tout à fait différentes, ordinateurs scientifiques (Control Data 7600, Univac 1106), ordinateurs de gestion (IBM 370/155) et même mini-ordinateurs (Digital PDP 11/70) qui n'intéressent pas les mêmes utilisateurs, du moins à l'heure actuelle.

Constructeur	Matériel	Milliers d'instructions par seconde	Rapport
Control Data	7600	8 300	138,3
IBM	370/195	5 000	83,3
Digital	PDP 11/70	694	11,5
IBM	370/155	463	7,7
Univac	1106	415	6,9
Hewlett-Packard ..	HP 3000	139	2,3
IBM	360/50	60	1

(Source : *Minis et Micros*.)
Exemple de comparaison de vitesses d'unités centrales sur un programme-étalon (test de Whetstone de la British Government Central Computer Agency).

C'est donc bien l'utilisation qui importe. Mais, aujourd'hui, on peut définir schématiquement deux grands modes d'utilisation des ordinateurs, l'utilisation traditionnelle et l'utilisation interactive.

L'utilisation traditionnelle, c'est le « traitement par lots » *(batch-processing)*, dans lequel l'ordinateur exécute successivement différents travaux et où, surtout, l'utilisateur confie ses programmes au centre de traitement de l'information et vient chercher ses résultats un peu plus tard. Cette utilisation traditionnelle a évolué vers des traitements simultanés (multiprogrammation) qui permettent de mieux exploiter l'ensemble d'un ordinateur et de ses différents périphériques, mais reste liée à l'idée d'exécuter plusieurs grands programmes dans un certain laps de temps. A l'évaluation microscopique qu'apportait la vitesse de calcul (tant d'instructions par seconde) se substitue une évaluation macroscopique (tant de traitements différents par jour). C'est la *capacité de traitement (throughput)* qui devient le paramètre important.

L'utilisation interactive, au contraire, laisse l'utilisateur en contact direct avec l'ordinateur, à partir d'une console de dialogue (il y a interaction, c'est-à-dire influence réciproque, entre le travail de l'utilisateur et celui de la machine). C'est celle des grands systèmes en temps partagé, mais c'est aussi, de plus en plus, celle des petits systèmes de gestion. L'important, ici, est que l'ordinateur fournisse une réponse immédiate. On évalue alors ses performances en *temps de réponse*, paramètre très différent de la capacité de traitement (voir encadré).

TEMPS DE RÉPONSE ET CAPACITÉ DE TRAITEMENT

Le « temps de réponse » est l'intervalle de temps qui s'écoule entre le début d'un traitement soumis à l'ordinateur et la réception du résultat sous une forme exploitable, par exemple la visualisation sur un écran de la réponse à une question à l'aide d'un clavier.

La « capacité de traitement » est le nombre de travaux qui peuvent être effectués sur une période de temps relativement longue.

Soit, par exemple, un ordinateur qui peut effectuer un travail donné en une minute, et qui, grâce à la multiprogrammation, peut effectuer simultanément dix de ces travaux. On dit que le temps de réponse est de une minute, et la capacité de traitement de six cents travaux à l'heure.

Soit un autre ordinateur, plus rapide, qui effectue le même travail en trente secondes seulement, mais ne dispose d'aucune possibilité de simultanéité. Son temps de réponse est de trente secondes, mais sa capacité de traitement est de cent vingt travaux à l'heure seulement.

Suivant les buts recherchés par l'utilisateur, c'est l'un ou l'autre de ces deux ordinateurs qui est considéré comme « le plus puissant ».

Les programmes-étalons

Comment, dès lors, évaluer les performances? Comment mesurer capacité de traitement ou temps de réponse ? Les méthodes les plus employées consistent à mettre en œuvre, à partir de spécifications données par l'utilisateur, des *programmes - étalons (benchmarks)* Ceux-ci, extraits de programmes réels, caractérisent les traitements envisagés et le mode d'utilisation souhaité. Cette méthode n'a d'intérêts qu'a *priori*, c'est-à-dire *avant le choix d'un nouvel ordinateur* ou l'extension d'une installation existante. Elle est difficile et coûteuse à mettre en œuvre : ni les programmes futurs ni la configuration recherchée n'existent en vraie grandeur, surtout si l'on envisage une utilisation interactive à partir de nombreux terminaux. Il est fréquent qu'une *simulation* du système à évaluer soit nécessaire : elle est effectuée par programmation sur un ordinateur affecté à cet effet. Il est ainsi courant que les constructeurs mettent à la disposition de leurs clients, ou futurs clients, des centres de calculs qu'ils adaptent à chaque système à évaluer pour démontrer que leur matériel est bien celui qui convient le mieux, sur le plan technique, à l'application envisagée.

Ces méthodes sont utilisées pratiquement dans 80 % des choix de grands systèmes, 50 % des choix de systèmes moyens, 20 % des petits

JEAN-MARC CHABANAS.

(Lire la suite pages 34 et 35.)

De nouveaux instruments de gouvernement

« Nous sommes les témoins d'un changement majeur dans le domaine des communications de commandement », *déclarait, en janvier 1977, le président Carter au journal* Computer Decision.

Entraîné aux techniques de l'ordinateur et du commandement durant son service d'officier dans les sous-marins nucléaires, M. Carter devait recourir ultérieurement, de façon intensive, à l'informatique pour gérer l'Etat de Virginie, puis pour développer son action électorale comme candidat à la présidence. Durant sa campagne, le système Mailbox servait de réseau de communication entre les dirigeants de l'état-major démocrate (MM. Carter, Mondale, etc.) géographiquement dispersés.

L'information, les textes de discours, circulaient dans les délais les plus brefs. Des réseaux complémentaires étaient affectés à la gestion des fonds, au diagnostic des sondages, à l'étude des priorités, tandis que des terminaux restaient connectés en permanence sur les banques de données du New York Times.

Au centre de ce dispositif, qui permettait de coordonner l'action de chacun, d'éviter des contradictions, de mettre en chiffres des idées ou des propositions, l'avion du candidat, Peanut One. L'enregistrement ou le dépouillement des bandes magnétiques s'effectuaient à bord de l'appareil. Dès l'atterrissage, terminaux portatifs, lignes de transmission locales, étaient mobilisés pour entrer en relation avec les ordinateurs de traitement.

DE telles réalisations, qui visent à utiliser les ressources de l'ordinateur des télécommunications, de l'électronique, pour des tâches de commandement, ne sont pas limitées au seul domaine du gouvernement d'un Etat. Quelques groupes internationaux, principalement ceux qui agissent dans des secteurs à expansion rapide avec une implantation mondiale, disposent d'instruments informatiques dont l'emploi introduit des schémas rénovés d'organisation. L'exemple de Texas Instruments (pétrole, électronique, armement) est à cet égard révélateur de cette rénovation de la gestion.

Soixante mille personnes, réparties dans plus de quarante usines et une vingtaine de pays, sont concernées par les plans mis en place. Ces plans sont établis par application de méthodes prenant en compte toute une hiérarchie de programmes, de tactiques, de moyens, avec mobilisation des informations utiles, disponibles à chacun des échelons.

Retrouver la notion de responsabilité

Chacune des cinq divisions du groupe dispose de réseaux d'ordinateurs, de moyens de transmission, de terminaux lourds ou individuels, qui forment un véritable tissu nerveux de collecte et de distribution d'informations tactiques et stratégiques. Secrétaires, ingénieurs, dirigeants, y accèdent par des codes, des clefs, qui délimitent l'information dont l'accès leur est autorisé. Appliqués à l'exercice du gouvernement public ou privé, ces développements redonnent un sens parfois perdu à la notion de responsabilité. Ils apportent une efficacité considérable pour apprécier, décider, contrôler et, surtout, réagir rapidement à l'événement peu ou pas prévisible. Tel un stratège militaire, le chef d'entreprise assume le risque politique, la part de ce qui ne peut être techniquement identifié ou évalué. Tout bien pesé, il lui appartient de décider.

Une société qui planifie

Un haut fonctionnaire américain déclarait récemment devant des dirigeants français : *« Nous n'avons pas besoin d'une société planifiée, mais d'une société qui planifie. »* A tout considérer, aux Etats-Unis, au Japon, l'évolution est bien engagée. Déjà, des sociétés de services mettent à la disposition des clients privés ou publics qui en payent le prix des moyens permanents d'information et de traitement des informations.

Ces instruments sont accessibles par des réseaux de transmission implantés à l'échelle mondiale. Un téléphone, un terminal, des codes d'introduction sur le réseau, et il est possible d'accéder en quelques minutes, de France, d'Iran, ou d'ailleurs, au prix du pétrole en Arabie Saoudite, ou à une analyse mondiale de la sidérurgie..., mais les ordinateurs de gestion, de ces réseaux, les centres de stockage, de calcul, sont exclusivement localisés sur le territoire américain. Des groupes privés créés par des transfuges de Harvard, de la Wharton School, de Berkeley, dont les principaux clients sont le gouvernement américain ou des industriels multinationaux, disposent, en effet, du monopole mondial des services informatiques utilisés pour préparer des stratégies.

Des centaines de millions de données

Le principal d'entre eux, Ressources Inc. (D.R.I.), est certainement placé sur 70 % du marché occidental. Plusieurs centaines de millions de données provenant du Fonds monétaire international, de l'O.C.D.E., de ministères, d'organismes nationaux tel l'INSEE, sont stockés au centre de Boston, accompagnés des meilleurs programmes, modèles et scénarios.

Le responsable de tel groupe industriel ou commercial, le fonctionnaire syndical, le rapporteur d'une commission parlementaire, peuvent ainsi connecter sur des modèles disponibles à l'extérieur les modèles spécifiques de leurs activités.

JEAN MICHEL TREILLE.

directeur du GAPSET (groupe d'analyse et de prospective des systèmes économiques et technologiques du Centre d'enseignement supérieur des affaires), professeur attaché

(Lire la suite

SICOB

De nouveaux instruments de gouvernement

(Suite de la page 31.)

Ils peuvent accéder aux mêmes sources d'information, et, s'ils sont clients de sociétés concurrentes, comparer les différentes séries d'informations, d'analyses, de prévisions disponibles. D.R.I. déjà cité, Chase Econometrics, Inforum (université du Maryland), le *New York Times*, I.P. Sharp, N.C.S.S. et bien d'autres, ne manquent pas, en effet, de proposer, avec des styles différents, la batterie des données et des instruments nécessaires pour la décision et l'action.

L'information, le renseignement, sont alors considérés comme des matériaux de base qui coûtent de l'argent parce que recueillis, tenus à jours, contrôlés dans les meilleurs délais, mais qui apportent efficacité, profit s'ils sont travaillés avec les techniques nécessaires.

Sun Wu Tse (4 siècles avant J. C.) écrivait déjà : « *Considère qu'avec de nombreux calculs on peut remporter la victoire, redoute leur insuffisance. Combien celui qui n'en a pas fait à peu de chances de gagner* (1). » Tel général du siècle dernier suivait la bataille sur les cartes d'état-major, en déplaçant pions et symboles en fonction de l'arrivée par porteur de telle ou telle information. Aujourd'hui, des responsables politiques, industriels, militaires ont remplacé la carte par un écran de terminal, les pions sont devenus spots lumineux, l'information recueillie, contrôlée par tous les moyens, afflue par centaines de caractères à la seconde.

Un défi fondamental de notre temps

Les capacités d'action et de négociation de l'Europe, de la France, se ressentent probablement de l'absence des moyens modernes qui leur permettraient d'observer, de comprendre les situations qui les concernent, de simuler des choix, de calculer des risques. L'informatique stratégique y fait défaut, à l'exception des applications qu'en font des filiales de groupes multinationaux. Beaucoup, il est vrai, évoquent les échecs consécutifs à des décisions prises à partir de méthodes scientifiques. Les résultats obtenus par MacNamara au département de la défense avec les techniques de rationalisation des choix budgétaires, les erreurs des Etats-Unis au Vietnam, ne manquent pas d'être cités. Mais n'y-a-t-il pas confusion ?

La technocratie informatique mise en place par MacNamara portait de graves défauts maintenant bien connus ; quant aux solutions appliquées au Vietnam, elles relevaient de la responsabilité de chefs politiques ou militaires auxquels des scénarios bien différents ont été proposés.

C'est une volonté d'agir, de gouverner différemment qui donne tout son sens à la mise en place des moyens dont il est question ici. Cela exige souvent de repenser la saisie, la nature, le contenu des informations. C'est dire qu'il faut imposer des conditions d'autorité et de responsabilités différentes, car l'information de gouvernement d'un pays, d'une entreprise, d'une administration, se collecte, se distribue par la structure établie des hiérarchies et des pouvoirs.

Il s'agit donc de tisser les réseaux nerveux d'organisations qui la drainent et la distribuent en fonction des rôles de chacun. Les consensus fondamentaux ne s'obtiendront désormais qu'en donnant à chaque participant d'une action générale les moyens de comprendre le sens de ce qui lui est demandé, de situer les conséquences de son activité, et d'en recevoir les résultats. C'est donc au prix de nombreuses révisions que nos pays, engagés dans des guerres économiques et industrielles de plus en plus vives, atteindront l'efficacité de concurrents qui se développent déjà sur de nouvelles bases.

Reconnaissons toutefois que la balle n'est pas du seul côté des utilisateurs potentiels. Un terminal sur le bureau du décideur ? Des réseaux accédés par secrétaires, ingénieurs, techniciens en fonction de leurs tâches ? Pourquoi pas... Mais il faudra proposer au P.-D.G., au directeur de département ministériel des formules adaptées aux tempéraments et aux comportements français ou européens.

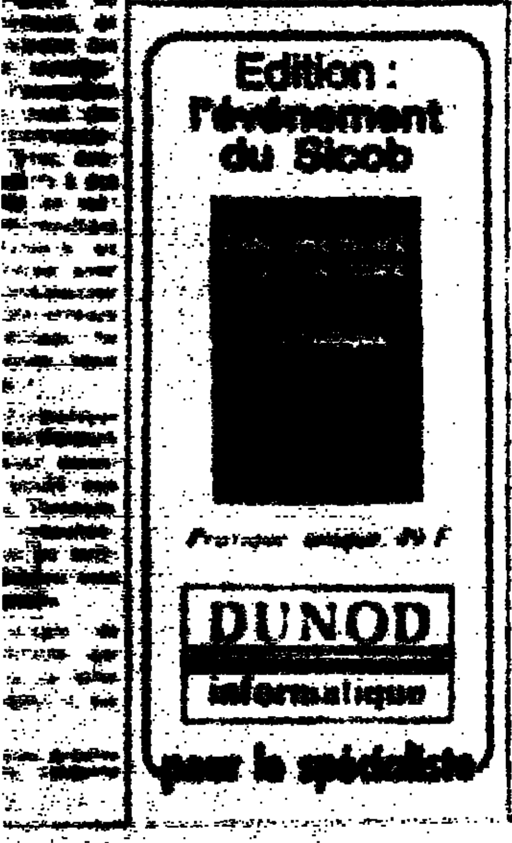
Répondre à cet objectif, c'est aborder un champ d'investigation encore peu exploré, même aux Etats-Unis. A cet égard, plusieurs axes de recherches mériteraient attention, tels l'expérimentation de réseaux informatiques hiérarchisés et intéractifs, le développement de techniques originales de traitement de l'information et du renseignement, l'étude d'instrument de modelisation naïve, permettant l'apprentissage d'un problème et de ses solutions (analyse de système), l'application de techniques de mémorisation répartie, de visualisation, de traitement automatique de textes, etc.

Le défi fondamental de notre temps est d'organiser les ressources, les moyens et les structures. L'information rendue accessible sur des réseaux électroniques de gouvernement y prend une valeur nouvelle. Elle devient l'une des ressources à ne pas négliger. La convergence et la combinaison de l'ordinateur, de la transmission, de l'écriture électronique, de la télévision, de la téléconférence, etc. permettent de concevoir et de bâtir des architectures originales. Ces dernières ne devront pas rester limitées aux réseaux de gouvernement ; il conviendra de les compléter par des agoras électroniques qui favoriseront le jeu équilibré des centres de pouvoir, et le respect de droits fondamentaux (information des citoyens du Parlement, des syndicats, etc.).

Dans cinq ans, dans dix ans, dans quinze ans... qui serons-nous, si nous ne savons préparer les instruments nécessaires à la maîtrise de politiques et de destins que nous subirons si nous ne savons les déterminer ?

JEAN-MICHEL TREILLE.

(1) Sun Wu-tse, *les Treize Articles sur l'article de la guerre*. Librairie l'Impensé radical (Paris).



L'informatique n'est plus un support pour l'industrie française des circuits intégrés

LA fin du plan-calcul et d'Unidata, il y a dix-huit mois, a parallèlement réduit à néant les dernières velléités de développer une industrie française en composants de micro-électronique, c'est-à-dire en circuits intégrés.

La division Sescosem de Thomson-CSF, qui avait rassemblé pratiquement tout le potentiel national dans ce secteur, s'est engagée depuis dix mois dans un processus de repli sur elle-même. Entérinant cette situation, le ministère de l'industrie a tout récemment décidé de faire porter son aide sur certains produits spécifiques de façon à sauvegarder ce qui paraît essentiel, et en même temps il a incité les producteurs étrangers de circuits intégrés à venir s'installer en France pour améliorer notre balance commerciale. Fin juillet, M. Crémieux, directeur des composants électroniques au ministère de l'industrie, était chargé d'une mission pour traduire dans la réalité ce nouveau plan ; il devra remettre son rapport au gouvernement avant le 30 novembre prochain.

L'interdépendance de l'informatique et de la micro-électronique a été maintes fois exprimée. Au niveau des structures de l'industrie française, la dissolution d'Unidata ne pouvait donc qu'entraîner un retrait de Sescosem. L'informatique n'est certes pas le seul marché intéressé par les circuits intégrés et leurs sous-produits que sont les microprocesseurs ; il en est toutefois le premier en date, le plus important en volume, et donc le moteur.

Deux changements majeurs

Cette évidence vient encore d'être soulignée par la Commission des Communautés européennes qui, décidée à aider l'industrie européenne de l'informatique à échapper à la tutelle américaine dans ce domaine, vient de prévoir simultanément une aide à l'industrie européenne des circuits intégrés. Une aide symbolique de 12 millions d'unités de compte de 1978 à 1981, mais qui pourrait aller grossissant une fois le principe admis, selon les propres paroles de M. Christopher Layton, directeur de l'industrie à la C.E.E.

La connexion entre le développement de l'informatique et celui des circuits intégrés avait été parfaitement perçue par l'ancienne Délégation à l'informatique. Le plan-calcul avait été initialement doublé par un plan micro-électronique, très insuffisant en lui-même, mais indicateur d'une démarche logique. En même temps, l'industrie française concernée préparait les circuits dont l'industrie informatique (la C II principalement, mais aussi les sociétés spécialisées en péri-informatique) allait avoir besoin, et elle était assurée de disposer de débouchés pour sa production, des marchés en quelque sorte captifs qui lui assureraient un niveau de production important, lui permettant de s'attaquer à d'autres marchés, eux non captifs. L'informatique constituait donc la base d'un décollage industriel en circuits intégrés ; elle était la condition nécessaire, sinon suffisante.

Avec la création de la CII-HB, deux changements majeurs ont été apportés au schéma initial. Au niveau des recherches des applications de la micro-électronique, la nouvelle société agit de concert avec la firme américaine Honeywell et n'est pas intéressée par les problèmes de l'industrie française des composants. Sur le plan des achats de circuits intégrés, la CII-HB a repris simplement la politique de l'ancienne Honeywell-Bull qui consistait à avoir toujours plusieurs fournisseurs de composants, de veiller aussi à diversifier les zones géographiques de provenance des composants achetés. Il y a quelques semaines, M. Brûlé, président de CII-HB, déclarait : *« Actuellement, nos principaux fournisseurs sont aux Etats-Unis et au Japon, la part du Japon étant d'ailleurs en forte croissance. »* Et d'ajouter toutefois que si une industrie française ou européenne de composants avait sur le marché une présence compétitive, il serait ravi *« de lui passer une part très importante de nos commandes, mais non pas toutes nos commandes »*.

Le marché des composants électroniques est un marché aux multiples facettes, dont le domaine des circuits intégrés ne représente pas actuellement en France 10 % du marché global, et cette proportion n'est pas propre à la France. Mais ces 10 % en valent bien davantage en fait.

Toutes catégories confondues, les achats en France de composants électroniques s'élevaient en 1976 à environ 7 milliards de francs hors taxes, en incluant les importations avec leurs droits de douane. Sur ce montant, les circuits intégrés n'ont représenté que 485 millions de francs, dont l'essentiel en provenance de firmes étrangères. Et sur ces 485 millions de francs, 185 (soit 39 %) ont été destinés au secteur informatique, tandis que 60 (soit 12 %) sont allés au secteur des télécommunications.

Le risque d'être dépassé

En 1977, ces 485 millions de francs deviendront 600 ; et, selon les derniers chiffres donnés par les services de M. Crémieux, tout porte à croire qu'en 1980 les achats de circuits intégrés en France seront de l'ordre de 1 100 millions de francs (en tenant compte d'une dérive monétaire de 8 % par an). A cette époque, l'informatique française achètera pour 390 millions de francs de circuits intégrés (35 % du total), les télécommunications en prendront 220 millions de francs (soit 20 %), la mesure et les automatismes pour 130 millions de francs (11 %), divers marchés, dont celui des armements, pour 150 millions de francs (14 %), et le marché grand public pour 210 millions de francs (19 %).

Les 1 100 millions de francs de 1980 pour les circuits intégrés représenteront à ce moment toujours environ 10 % de la valeur globale des composants achetés en France.

Notons au passage que ce pourcentage montre que le développement des circuits intégrés ne paraît pas entraver le développement des autres industries de composants, sauf peut-être à astreindre les fabricants de composants passifs à diverses mutations.

Les circuits intégrés vont seulement peser sur les autres catégories de semi-conducteurs (mais le plus souvent les fabricants sont les mêmes), les ramenant soit au rang de composants très banalisés et sans grandes sources de profits, soit à des applications spécifiques desservant des marchés très typés ou protégés par des normes ou des habitudes (comme l'équipement électrique, la télévision ou l'automobile).

Les 10 % du marché des composants qu'auront les circuits intégrés en 1980 ont cependant une importance capitale. Le circuit intégré conditionne, en effet, l'existence des industries de matériels électroniques (armement, télécommunications, informatique, automatisme, etc.) pour lesquelles l'utilisation des technologies avancées représente un facteur décisif dans le succès de telle ou telle catégorie de matériels, surtout sur les marchés de l'exportation.

S'en tenir alors aux seuls circuits disponibles sur le marché international présente pour un Européen le risque d'être fréquemment dépassé par un concurrent américain dont les liens avec les fabricants de circuits seront normalement plus étroits, ou d'être tributaire d'une livraison qui peut tarder ou être arrêtée.

C'est cette perspective qui a incité les pouvoirs publics français à encourager, il y a déjà longtemps et à l'image de ce qui se fait dans d'autres pays, une industrie nationale des circuits intégrés. Et, apparemment, la doctrine d'aujourd'hui du ministère de l'industrie est la même. A la nuance près que l'industrie informatique française n'est plus un moteur pour l'industrie française des circuits intégrés.

Le repli de SESCOSEM

L'industrie des circuits intégrés s'appuie sur des recherches coûteuses et sur des marchés pour absorber ses produits. Les Américains, qui ont été à l'origine des technologies en cause, ont trouvé d'emblée avec leurs industries informatique et militaire les débouchés importants permettant d'amortir rapidement leurs investissements en ce domaine, et ensuite de conquérir d'autres marchés.

Pour les Européens, la situation a été tout autre. Dans le cas français, l'originalité de la démarche de l'ex-Délégation à l'informatique a consisté à combler le retard initial par rapport aux fabricants américains en offrant à terme le marché de l'informatique à l'industrie française du circuit intégré.

En se reportant aux chiffres déjà cités, on voit que ce sont quelque 390 millions de francs de circuits intégrés que l'informatique française achètera en 1980. Transformer l'essentiel de ces achats en un marché captif au profit de Sescosem-Thomson revenait, en fait, à donner à cette société la possibilité d'avoir au moins un marché solide pour des séries importantes, et donc une meilleure assise financière pour lui permettre de mieux se confronter à la concurrence étrangère sur les autres marchés.

D'autres industriels européens, engagés dans la micro-électronique, ainsi Philips et Siemens, s'appuient sur leurs propres marchés captifs ; ceci n'étant pas le cas de la Thomson. Pour cette dernière, l'informatique était le seul marché sur lequel elle pouvait s'appuyer à terme. D'autant que, à travers Unidata, des possibilités de coordination de la production de circuits intégrés avec Philips et Siemens étaient négociables. *« Pourquoi ne pas envisager, en France, une spécialisation de R.T.C.-Philips en circuits T.T.L. et une spécialisation de Sescosem en circuits M.O.S. ? »*, déclarait volontiers, à l'époque, M. Bouyer, directeur général de R.T.C.

En s'engageant dans la micro-électronique, Thomson savait pertinemment qu'elle aurait à supporter de nombreux exercices déficitaires pour cette activité, malgré l'aide des pouvoirs publics, en attendant que le scénario de la coordination avec l'industrie informatique joue efficacement. La fin d'Unidata, avec la fin de l'espérance en ces marchés captifs, allait laisser Sescosem avec un déficit perpétuel et sans remède. Dans ce contexte très défavorable, la décision de Thomson de se replier sur elle-même dans ce domaine ne pouvait pas constituer une surprise. *« Nous n'avons plus ni obligation ni responsabilité nationale en la matière »*, explique-t-on à la Thomson, en soulignant que cette responsabilité est celle de l'Etat, mais pas celle d'un groupe privé.

En fait, le groupe Thomson a une position moins égoïste qu'il n'y paraît. Contrainte de mener une politique active dans le domaine des biens d'équipement, où les circuits de haute technologie sont nécessaires, Thomson a toujours eu une importante activité de recherches en composants pour ses besoins spécifiques; cette activité, assumée par son centre de recherches, entre dans la catégorie des investissements classiques et n'est pas en cause (elle est d'ailleurs souvent aidée par les crédits publics). Tout autres sont les investissements à faire pour mettre au point et développer des produits standards, et ce sont ceux-là que Sescosem va réduire.

En limitant les études sur de nouveaux circuits (et donc en licenciant les ingénieurs correspondants) et en limitant la production à certaines séries sélectionnées dont au contraire la productivité sera poussée (également grâce à des licenciements), Sescosem escompte aboutir à une diminution des frais généraux et à une amélioration des coûts de revient des circuits restants, permettant ainsi une augmentation des ventes. Cette politique est à l'évidence celle du court terme, facilitant une « veille » industrielle, tout comme en recherche est établie une « veille » technologique.

Héritant du dossier « circuits intégrés » laissé en suspens par son prédécesseur au ministère de l'industrie à la liquidation d'Unidata, M. Monory a tiré les conséquences de la disparition du support de l'informatique pour les circuits de grandes séries. Laissant pour le moment Thomson à son problème, il a défini les axes d'une nouvelle politique, fondée sur une moindre dépendance technologique vis-à-vis de l'étranger et sur un rétablissement de l'équilibre commercial.

La dépendance, M. Monory estime pouvoir la limiter en favorisant le développement d'entreprises spécialisées dans la fabrication de produits spéciaux, à l'exemple de ce que fait une filiale du C.E.A., E.F.C.I.S., ou la Sescosem elle-même. Ces circuits intéressent médiocrement les grands fabricants américains de circuits intégrés, qui préfèrent mettre l'accent sur des circuits standards donnant lieu à de grandes séries, plutôt que sur des circuits débouchant sur des séries allant de 1 000 à 20 000 pièces dans les cas usuels. En France, Texas-Instruments fabrique dans certains cas de tels circuits spécifiques, mais déclare volontiers qu'un circuit de ce genre *« n'est rien d'autre qu'un futur circuit standard dont le prix sera alors bien moindre »*.

Un saupoudrage de crédits

En fait, il faut se garder de généraliser. Ce sont environ une cinquantaine de tels circuits qui sont actuellement conçus par an en France à la demande des utilisateurs les plus divers qui ne trouvent pas du « standard » pour leurs besoins. Cela représente un marché de l'ordre de 30 à 40 millions de francs, ce qui est peu, mais assure une certaine indépendance.

Dans cette optique, les services de M. Monory s'appuient sur la constatation que la plupart des grands constructeurs de matériels professionnels (ainsi C.G.E., Matra, S.A.T., E.M.D. et bien d'autres en dehors de Thomson) fabriquent eux-mêmes, en technologie hybride, des fonctions spécifiques jumelant dans un même module les circuits intégrés standards et d'autres éléments. De tels modules pourraient bien donner lieu à des circuits intégrés spéciaux, pour peu que leur réalisation soit facilitée.

La réduction du déficit de la balance commerciale en micro-électronique ne peut évidemment venir du développement des activités en circuits spéciaux. M. Monory l'attend d'une extension des installations en France des producteurs étrangers. Actuellement, on compte déjà quatre unités de production de circuits intégrés d'origine étrangère, dont deux seulement fabriquent en standard des circuits numériques : celle de Texas, à Nice (axée sur la seule technologie bipolaire), et celle de R.T.C.-Philips, à Caen (axée sur la seule famille E.C.L.). Motorola, à Toulouse, et S.G.S.-A.T.E.S., à Rennes, produisent seulement des circuits linéaires.

Le projet de favoriser de nouvelles implantations étrangères en France n'est d'autre part nullement limité aux unités de production. M. Monory l'a dit : *« Il convient d'encourager l'implantation en France de centres de recherches à capitaux français ou étrangers, pourvu que leurs travaux servent à des productions sur le territoire national. »* Et d'ajouter que pour mener à bien ce plan, il prévoit des crédits de 600 millions de francs sur cinq ans (en fait, la moitié de cette somme représente une aide supplémentaire à ce qui est déjà donné).

Pour le moment, la mission de M. Crémieux (*le Monde* du 13 septembre), qui s'incrit dans ce plan, vise à rechercher les possibilités de coordination des différents centres de recherche installés en France, et qui pourraient être intéressés, ainsi qu'à établir les besoins des industriels et leurs souhaits. Et là rien n'est simple pour peu qu'on veuille éviter une politique de saupoudrage de crédits.

Mais si la volonté d'aboutir de M. Monory est évidente, il n'en demeure pas moins que, privée du support de l'informatique, toute action en matière de circuits intégrés en France est difficile et ne peut avoir que de modestes résultats.

PIERRE SCHAEFFER
directeur d'Electronique-Actualités.

LA PUISSANCE DES [ORDIN]ATEURS

(Suite de la page 31.)

Si le logiciel joue un rôle pour aider à évaluer les puissances des ordinateurs, il est aussi partie intégrante de ceux-ci, en tant que fourniture, au même titre que le matériel.

Qu'importe qu'un ordinateur soit plus ou moins rapide sur le plan technologique s'il est mal commode à mettre en œuvre. L'évaluation de la « puissance » d'un « système d'exploitation » *(operating system)* en est encore, pour l'instant, aux balbutiements, d'autant que la frontière est floue entre matériel et logiciel. La tendance des constructeurs est, actuellement, après avoir mis au point des mécanismes de traitement par logiciel, de les enregistrer définitivement dans des mémoires mortes très rapides — *technique dite de microprogammation* (1). Selon certaines évaluations, la différence de capacité de traitement due à la qualité du logiciel pourrait atteindre 30 % pour des machines sensiblement équivalentes au niveau des seules performances du matériel.

Bien d'autres paramètres interviennent encore dans l'évaluation des performances d'un ordinateur, parmi lesquels la sécurité de fonctionnement et le service après-vente ne sont pas des moindres.

Est-ce à dire que la « puissance » d'un ordinateur est décidément une notion insaisissable ? S'il n'est pas possible de la quantifier, des approches qualitatives restent envisageables et permettent, au moins, une classification grossière qui peut s'apparenter à la puissance fiscale d'une automobile.

Une première approche, plus économique que technique, consiste à raisonner en valeur des matériels installés. C'est celle adoptée en France par la Commission pour le traitement et la transmission de l'information (COTTI), qui publie chaque année une évaluation du parc installé. Le *tableau 2* donne, par exemple, la répartition des quelque vingt mille ordinateurs universels dénombrés au 1er janvier 1977 en quatre catégories de prix (de 50 000 francs à plus de 7 millions). Ce classement est souvent critiqué. D'abord, il sépare, sans que la frontière soit bien définie, les ordinateurs « universels » des ordinateurs « de bureau » (la COTTI en compte, par ailleurs, quarante-cinq mille environ). Ensuite, la valeur d'un ordinateur varie dans de fortes proportions pour un modèle donné en fonction du nombre de périphériques associés, terminaux ou mémoires auxiliaires. Enfin, les tranches de prix, identiques d'une année sur l'autre pour le suivi *des statistiques (depuis dix ans)*, ne recouvrent plus le même type d'ordinateurs.

Une seconde approche, en « *classes* » *de performances voisines*, est plus séduisante. Par exemple, « E.D.P. Europa Report », qui évalue depuis trois ans le parc européen, préconise une classification en quatre catégories A, B, C, D — après avoir renoncé à une décomposition plus détaillée en huit catégories. Faute d'une définition, ces quatre catégories sont illustrées par des exemples pratiques. Nous en avons extrait le *tableau 3* ci-contre résumé aux modèles les plus récents, ou les plus connus, de cinq grands constructeurs : I.B.M., Honeywell, Burroughs, Univac et Control Data. Les pourcentages des parcs installés montrent que la décomposition de la COTTI n'est pas sensiblement éloignée de celle d'E.D.P., et qu'on peut reprocher à cette dernière de regrouper plus de la moitié (58 %) des modèles dans la seule « classe A ».

Assez voisine est la classification de I.D.C. (International Data Corporation) en sept tailles de 1 à 7. Elle consiste en pratique à séparer en deux chacune des classes A, B et D, cette dernière surtout pour la beauté

TABLEAU N° 2

Catégorie	Très petits	Petits	Moyens	Grands et très grands
Valeur (milliers de francs)	50 à 250	250 à 1 600	1 600 à 7 000	Plus de 7 000
Nombre	8 033	8 022	2 288	804
Pourcentage ...	42 %	42 %	12 %	4 %

(Source : C.O.T.T.I.)
Exemple de classement d'ordinateurs par valeur du matériel installé (le parc français d'ordinateurs universels au 1er janvier 1977).

TABLEAU N° 3

Classe	IBM	Honeywell	Burroughs	Univac	Control Data	% en Europe
A	S 3/4 S 3/12	61 62/40	B 700 B 800			58 %
B	S 3/15 370/115	62/60	B 1800			26 %
C	370/125 370/148	64/40 66/20	B 2800 B 5700	90/30 90/70		12 %
D	370/158 3033	66/60 66/85	B 7700 B 7800	1108 1100/80	7600 Cyber 176	4 %

(Source : EDP Europa Report.)
Exemple de classement d'ordinateurs en quatre classes de puissance (illustré par quelques-uns des modèles des cinq principaux constructeurs).

TABLEAU N° 4

Constructeur	Modèle	Longueur mot (bits)	Nombre d'unités de traitement		Capacité mémoire (millions de caractères)
			Centrale	Entrée-sortie	
Control Data..	Cyber 176	60	1	12	2,6
Univac	1100/80	36	1-2	1-2	16
IBM	3033	32	1	8	8
Honeywell	66/85	36	1-4	1-4	8
Burroughs ...	B 7821	48	2-6	2-6	6

(Source : Zéro Un Informatique.)
Quelques caractéristiques matérielles des plus gros ordinateurs existant en 1977.

LES TRÈS GRANDS ORDINATEURS

En 1977, les principaux constructeurs ont annoncé de nouveaux modèles de très grands ordinateurs. Le tableau 4 résume très schématiquement quelques-unes de leurs caractéristiques matérielles. Elles suffisent à montrer qu'ils sont conçus de façon assez sensiblement différente et qu'il est donc difficile d'établir entre eux une hiérarchie de puissance.

Le Cyber 176 de Control Data, successeur du Cyber 76 de durée éphémère, et surtout du 7600, peut sans doute être considéré comme l'ordinateur le plus rapide du monde. On remarque la longueur du mot (soixante bits) propice aux calculs scientifiques et l'organisation en nombreuses unités autonomes pour la gestion des entrées et sorties (processeurs périphériques).

Le 1100/80 de Sperry Univac prolonge la famille des 1108 et *1110. Il peut être utilisé en* « multiprocesseurs », avec deux unités centrales interconnectées et deux processeurs d'entrée-sortie.

Le 3033 d'I.B.M. est traditionnel, avec une seule unité centrale. Il est plus rapide que le 370/168 modèle 3, grâce à sa mémoire-tampon de 64 K (contre 32 K pour le 168), et son cycle-machine de 58 nanosecondes (contre 80 n.-s.).

Le 66/85 d'Honeywell et le 7821 de Burroughs sont délibérément orientés vers des configurations en « multiprocesseurs », accroissant la puissance de calcul tout en garantissant la fiabilité en cas de panne partielle.

Tous ces grands ordinateurs ont des mémoires centrales de plusieurs millions de caractères (de 6,8 ou 9 chiffres binaires, suivant les cas) et des mémoires auxiliaires de plusieurs milliards de caractères.

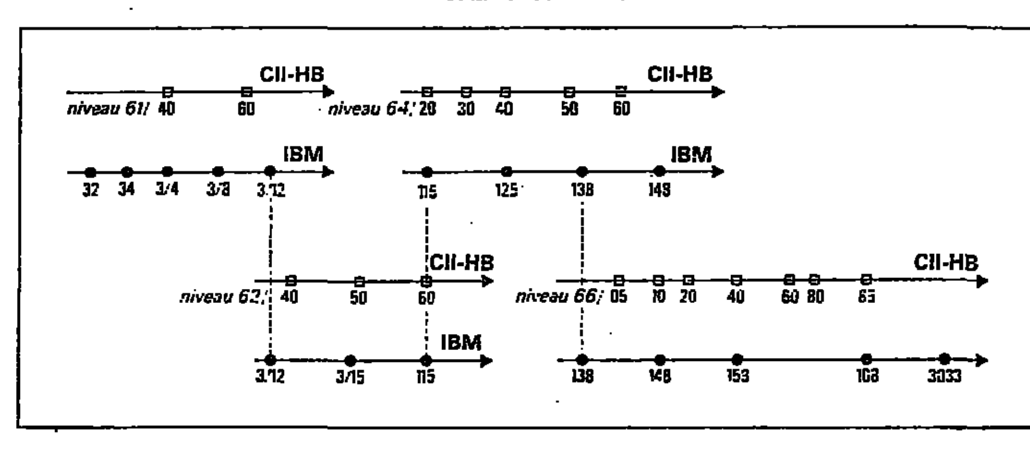
LES QUATRE NIVEAUX DE CII-HONEYWELL-BULL

La série 60 commercialisée par CII-Honeywell-Bull est composée de quatre « niveaux » (appelés 61, 62, 64 et 66) qui rappellent les origines très diverses, américaines (66), françaises (61-64) et italiennes (62) de ces modèles. Ces quatre niveaux s'apparentent, avec un décalage, aux quatre classes ABCD, évoquées dans l'article ci-contre. (Voir tableau 3.)

Le tableau 5 compare schématiquement cette série 60 à la gamme des matériels I.B.M. Il ne faut voir là qu'une représentation destinée à fixer quelques ordres de grandeur. En effet, chacun des modèles représentés ici par un simple point est disponible dans des configurations très diverses, et dans la réalité il y a pratiquement un recoupement entre deux modèles voisins d'une même gamme. En outre, d'une gamme à l'autre, la comparaison dépend évidemment des caractéristiques de chaque application envisagée. Elle ne peut s'établir dans l'absolu.

Sur ce schéma ne figurent pas les matériels d'origine CII (Iris et 77). On pourrait, avec les précautions d'usage, placer l'Iris 80 entre le 158 et le 168, l'Iris 60 à proximité du 148, l'Iris 55 et le 7740 au voisinage du 138.

TABLEAU N° 5







ORDINATEURS

de la chose, afin de faire une place à part aux « très grands ordinateurs » (classe 7).

Combien de « très gros » ?

C'est évidemment en haut de gamme que l'évaluation de la puissance des ordinateurs est la plus exaltante, du moins pour l'esprit. Est-il vrai que cette puissance aille toujours en augmentant ? Est-il vrai qu'elle soit la clef de la puissance tout court ?

L'étude I.D.C., évoquée plus haut, apporte quelques chiffres intéressants au 1er janvier 1977. On estime en service dans le monde plusieurs centaines de milliers d'ordinateurs. Combien de « très gros » ? Les IBM 360/90 (conçus en 1967) comptent 17 installations. Les 370/195 (1971) sont 18. On dénombre 16 Honeywell 66/80 (1974). Parmi les spécialistes des gros ordinateurs, le 1108 d'Univac (1965) dépasse de peu 250 installations, alors que les Control Data 6600 (1964) et 7600 (1969) sont respectivement au nombre de 81 et 61. Certains modèles très puissants (Star, Med 6) sont restés confidentiels. Il faut descendre au niveau du 370/168 (1973), qui n'est plus tout à fait un « très grand », pour dépasser les 650 exemplaires.

Mémoire et vitesse d'exécution

Encore que ces derniers mois aient vu l'apparition de nouveaux modèles de grands ordinateurs (voir encadré), *ils sont donc dans l'ensemble anciens et peu répandus*. Le nouveau 3033 d'I.B.M., qui ne sera livré qu'en 1978, connaît, paraît-il, un nombre record de commandes. Il est 1,6 fois plus rapide que le 370/168 et 40 % moins cher. Ce dernier argument n'est sans doute pas le moins attrayant. Le 3033 reste d'ailleurs inférieur au 370/195 de 1971, et les futurs modèles de cette nouvelle gamme, les 3032 et 3031 devraient se situer à des niveaux encore plus bas, pour se substituer à l'actuelle gamme 370.

La course à la puissance n'est donc pas effrénée. Certes, il est des *applications scientifiques*, notamment en recherche pétrolière ou nucléaire, qui exigent de très grosses capacités de mémoire et de très grandes vitesses d'exécution des programmes. Certes, le plus gros ordinateur du monde, le Cyber 176 de Control Data, vient de remporter le tournoi d'échecs entre ordinateurs devant un programme soviétique qui ne disposait que d'un... I.B.M. 370/168. Mais, pour les applications de gestion les plus courantes, la tendance est hésitante. Deux ordinateurs moyens, même s'ils coûtent plus cher qu'un gros, apportent une réconfortante sécurité face à des incidents de fonctionnement aux causes techniques ou sociales. Le traitement interactif se prête mieux à une répartition entre plusieurs ordinateurs, de fonctions jusqu'ici regroupées sur un unique centre de traitement traditionnel. Il y a quelques mois, deux grandes banques américaines ont remplacé leur gros ordinateur par un réseau de mini-ordinateurs : la p u i s s a n c e devient collégiale.

JEAN-MARC CHABANAS.

(1) Les Anglo-Saxons p a r l e n t aussi de « *firmware* » intermédiaire entre le « *hardware* » (matériel) et le « *software* » (logiciel).

Qui sont les micro-amateurs ?

Les amateurs de micro-ordinateurs qui les construisent et les programment eux-mêmes pour des applications individuelles se comptent déjà par milliers aux États-Unis, où ils disposent de trois cents boutiques spécialisées. En France, trois magasins viennent de s'ouvrir. Qui sont ces micro-amateurs ? L'ordinateur individuel peut-il passer du stade du bricolage de luxe à celui d'objet de consommation courante ?

L'AMATEURISME en informatique est pratiquement né au début de 1975 avec le premier « *kit* » de modules à assembler soi-même pour constituer un micro-ordinateur. On compterait aujourd'hui aux États-Unis plus de 20 000 micro-ordinateurs individuels en service, sur un marché potentiel estimé à 300 000 unités.

Une récente enquête, portant sur un échantillon de 1 500 micro-amateurs, et publiée par Datamation, permet de dessiner leur profil : deux tiers sont programmeurs, ingénieurs ou techniciens, et leurs fonctions sont directement en rapport avec celles d'un service informatique. Les trois quarts ont l'occasion d'utiliser un ordinateur dans leur profession. Quarante pour cent ont des connaissances approfondies, tout à la fois en matériel et en logiciel, leur permettant d'assembler eux-mêmes les circuits, d'effectuer les mises au point de programmer leur micro-ordinateur et, le cas échéant, de le dépanner.

Qu'en font-ils ? Neuf sur dix se contentent de bricoler et de programmer sans but précis, et y consacrent à peu près la moitié de leur temps. Plusieurs applications différentes sont naturellement mises en œuvre sur un ordinateur individuel, avec, par ordre décroissant d'intérêt, les jeux, le traitement de textes (préparation de courrier personnel), la résolution de problèmes mathématiques.

Quant au budget consacré par ces amateurs à leur violon d'Ingres, il paraît encore considérable. Plus du tiers ont investi 2 000 dollars et plus (10 000 F), 10 % ayant dépassé les 4 000 dollars (20 000 F). Même en Amérique, 2 000 dollars représentent plus de 10 % du revenu annuel de la majorité des amateurs interrogés, et 20 % de celui de 20 % d'entre eux.

Le micro-ordinateur individuel, objet de bricolage, peut-il devenir un bien de consommation ? Les avis sont encore très partagés. Suivant d'autres enquêtes, moins poussées il est vrai, le consommateur moyen connaît l'existence des micro-ordinateurs, mais reste sceptique sur ses possibilités d'applications pratiques : calcul des impôts, archivage et recherche d'adresses, exercices de contrôle de l'éducation des enfants, surveillance des appareils ménagers, sont les sujets le plus souvent évoqués. Le consommateur d'ordinateur individuel ne semble pas décidé à investir beaucoup plus de 1 000 dollars (5 000 F) et, à l'inverse de l'amateur qui adore manier le fer à souder et le langage machine, il lui faut un produit prêt à l'emploi. — J.-M. Ch.

LE PROFIL DE L'AMATEUR

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE	Pourcentage
Ingénieur (électronicien ou électricien)	21,3
Analyste ou programmeur	18,7
Étudiant	13,3
Technicien (électronicien ou électricien)	8,7
Ingénieur (autre spécialité)	7,3
Technicien (autre spécialité)	6,7
Conseil	5,3
Enseignant	4,0
Divers	14,7

TEMPS PASSÉ PAR SEMAINE	Pourcentage
Plus de 40 heures	3,6
De 30 à 40 heures	9,4
De 20 à 30 heures	15,1
De 10 à 20 heures	44,6
Moins de 20 heures	27,3

BUDGET CONSACRÉ (dollars)	Pourcentage
Plus de 10 000	3,6
De 5 à 10 000	5,8
De 2 à 5 000	29,0
De 1 000 à 2 000	35,5
Moins de 1 000	26,1

(Source : Datamation.)

JMC

A la manière de.. ZAZIE AU SICOB

« Oukjeumsuidonkbité », maugréa Gabriel, excédé. Faut dire qu'il calculait en hoquetal à cause de ces sacré bon sang de bonsoir d'ordichoses qui sont pas fichus de faire comme tout un shakun.

« Sept et cinq, quatorze, je pose quatre...

» — Tu poses, tu poses, c'est tout ce que tu sais faire, sirupa le perroquet Formatic.

» — Alors, on y va au SICOB ? », qu'elle dit Zazie, émergeant avec la grâce nonchalante d'une ornithorhynque hypohamiltonien des profondeurs insondables d'un antique numéro de Nous deux.

» Jtedja esspliqué qu'il faut d'abord que mon programme y marche, bicôse c'est ce soir qu'on fait la paye des Galeries Farfouillettes.

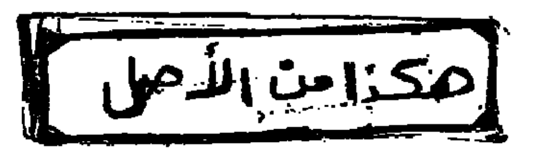
» — Farfouillettes mon calcul. Tu m'emmènes au SICOB, ouizounon ?

» — Sapoulipopette, ce qu'elle peut être tannante, steu môme ! Tu ferais mieux d'extinguer ta soif de nourritures intellectuelles en zieutant à la télé le spectacle animationné par l'admirable Zapilux.

» — Zapilux mon calcul. Il m'intéresse pas du tout cet enflé avec son micro à la Calcomp ! Et pisque c'est comme ça, j'y vais toute seule, au SICOB ! »

RAYMOND QUENEAU.

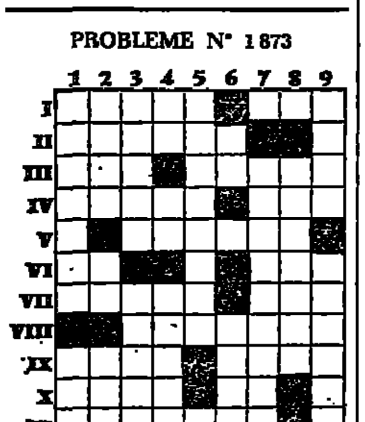
Extrait du *Petit Archimède*, publication de l'Association pour le développement de la culture scientifique (siège social, C.E.S., Sagebien, 80000 Amiens). Rédigé par des enseignants, des chercheurs, des ingénieurs, cette revue publie chaque mois des jeux, des chroniques et des articles traitant de physique, d'astronomie, de récréation mathématiques, de sciences naturelles, etc.



AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 873



HORIZONTALEMENT

I. Se décline au futur ; N'exige pas un gros effort épistolaire. — II. Difficile à contenter. — III. Exprime ; Très raisonnables. — IV. Grande nappe ; Tissu. — V. Durent un certain temps. — VI. Possessif ; Utile à l'alpiniste. — VII. Centre industriel ; Cours étranger. — VIII. Nom de famille. — IX. Moment plus ou moins pénible ; Manière d'aller. — X. Voie d'eau ; Emis par Marius. — XI. Rompus par des bûcherons.

VERTICALEMENT

1. Les écrits n'y ont que peu de chance de rester ; Est dépourvu de toute valeur. — 2. Tendue en signe d'oubli ; Champion ; Masque une indigence oratoire. — 3. En Suisse ; Coule en Italie. — 4. Fin de participe ; Commença par amuser les Chinois ; Se fier à Thémis. — 5. Prouvaient leur finesse. — 6. Ses coups faisaient rougir ; Aimable quand il est bleu ou rose. — 7. Ne respectaient pas tellement les formes. — 8. Se montrer prudent. — 9. Peintre illustre ; Parvient à animer le marbre le plus froid.

Solution du problème n° 1 872

Horizontalement

I. Souche ; Ta. — II. Irma ; Peu. — III. Elders. — IV. Ça ; Murets. — V. Lugano ; Aï. — VI. Erines ; Me. — VII. Sol ; Sires. — VIII. Rée ; Oint. — IX. Etain ; Té. — X. Ossus. — XI. Xénon.

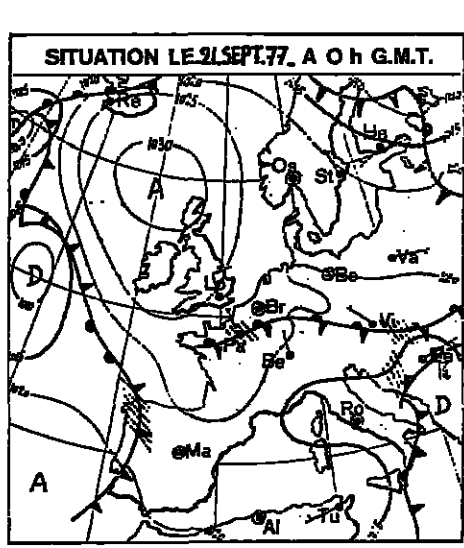
Verticalement

1. Siècles ; Ob. — 2. Or ; Aurores. — 3. Ume ; Gilets. — 4. Caïman ; Eaux. — 5. Dunes ; Ise. — 6. Erosion. — 7. Pré ; Ri ; Oô. — 8. Testament. — 9. Au ; Siestes.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 21.SEPT.77. A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 22-IX-77 DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 21 septembre à 0 heure et le jeudi 22 septembre à 24 heures :

Les hautes pressions, qui se maintiennent sur les îles Britanniques, commenceront à s'affaiblir, mais elles maintiendront la France à l'abri de la partie active des perturbations. L'air maritime un peu moins froid, qui commence à pénétrer par le nord sur notre pays, poursuivra son déplacement vers le sud.

Jeudi, on notera des éclaircies prédominantes sur les régions méditerranéennes et le sud des Alpes, ainsi qu'en altitude sur les Pyrénées.

Sur le reste de la France, le matin, le temps sera le plus souvent très nuageux par nuages bas ou brumeux. Quelques petites pluies ou crachins tomberont localement près des côtes de la Manche et des frontières, ainsi que sur le Massif Central. Dans la journée, des éclaircies se développeront ; elles seront plus belles du sud de la Bretagne au Poitou et au Bordelais, et peu nombreuses sur la Manche, le Nord et le Nord-Est. Sur le sud-ouest du Bassin aquitain, une instabilité orageuse risque de se développer en bordure des perturbations d'Espagne.

Les vents, du secteur nord, seront faibles à modérés.

Les températures matinales seront en hausse par rapport à celles de mercredi sur la moitié sud du pays, mais les températures maximales, dans leur ensemble, varieront peu.

Mercredi 21 septembre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget de 1 021,3 millibars, soit 766 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 20 au 21) : Ajaccio, 20 et 10 degrés ; Biarritz, 17 et 6 ; Bordeaux, 18 et 4 ; Brest, 14 et 7 ; Caen, 16 et 11 ; Cherbourg, 14 et 11 ; Clermont-Ferrand, 12 et 0 ; Dijon, 13 et 6 ; Grenoble, 10 et 6 ; Lille, 15 et 10 ; Lyon, 12 et 2 ; Marseille, 19 et 8 ; Nancy, 12 et 7 ; Nantes, 17 et 5 ; Nice, 18 et 10 ; Paris-Le Bourget, 16 et 9 ; Pau, 17 et 3 ; Perpignan, 20 et 7 ; Rennes, 18 et 10 ; Strasbourg, 12 et 6 ; Tours, 18 et 3 ; Toulouse, 18 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 15 degrés ; Amsterdam, 16 et 11 ; Athènes, 29 et 23 ; Berlin, 15 et 9 ; Bonn, 15 et 8 ; Bruxelles, 14 et 10 ; îles Canaries, 24 et 20 ; Copenhague, 17 et 8 ; Genève, 13 et 4 ; Lisbonne, 22 et 16 ; Londres, 14 et 8 ; Madrid, 26 et 11 ; Moscou, 7 et —1 ; New-York, 21 et 11 ; Palma-de-Majorque, 22 et 15 ; Rome, 21 et 13 ; Stockholm, 13 et 5 ; Téhéran, 30 et 19.

Vie quotidienne

UNE NOUVELLE PHARMACIE DE GARDE LA NUIT A PARIS

La préfecture de Paris annonce qu'une pharmacie est désormais ouverte toute la nuit dans la capitale. Il s'agit de la pharmacie Dhéry, située dans la galerie des Champs, 84, avenue des Champs-Elysées, qui remplace la pharmacie de la place Blanche et assurera une permanence continue.

Cette décision indique-t-on à la préfecture, a été prise à la suite des entretiens qui se sont déroulés entre les responsables du conseil de l'ordre des pharmaciens, ceux des syndicats de la profession et les représentants de la préfecture.

Visites, conférences

JEUDI 22 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., place du Général-de-Gaulle, à Marly, M. Bacheller : « Le musée du chenil et son parc à Marly-le-Roi ».

15 h., 6, place Paul-Painlevé, Mme Gatouillat : « Les vitraux et tapisseries au musée de Cluny ».

15 h., façade église Saint-Severin, Mme Puchal : « Naissance de l'Université dans le quartier de Saint-Séverin » (Caisse nationale des monument historiques).

15 h., devant le parvis de l'église Saint-Julien-le-Pauvre, « Les celliers souterrains du collège des Bernardins et alentours » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

14 h. 30, Hôtel des monnaies, 11, quai Conti, « Pèlerinage à Watteau » (Mme Ferrand).

15 h., 65, boulevard Arago, « La Cité fleurie et les jardins des congrégations religieuses du quartier Saint-Jacques » (Mlle Hager).

15 h., 25, rue de la Lune, « Œuvres d'art de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle et l'hôtel Saint-Chaumond » (Histoire et archéologie).

CONFERENCES. — 20 h. 30, 38, rue de Turenne, « Techniques de développement personnel » (inscription au 277-43-31) (Centre de développement du potentiel humain).

Les publications de la Documentation française

La Documentation française vient de publier les textes suivants :

● Pour la première fois, le ministère de la santé et de la sécurité sociale publie un *Annuaire des statistiques de la santé et de l'action sociale*. Ce petit ouvrage, très maniable, permet aux spécialistes et au public sensibilisé par les problèmes de la santé de trouver rassemblés les chiffres essentiels sur la situation démographique, sanitaire et sociale de la population française, sur les soins médicaux et paramédicaux, sur l'action sanitaire et sociale ainsi que les données financières sur ces problèmes. — Un volume, 15 × 10,5 cm, 184 p., 15 F.

● Parmi les dépenses médicales et sociales, les charges causées par l'alcoolisme se trouvent aux premiers rangs. Ce sujet, notamment, est examiné dans une étude consacrée aux *Boissons alcooliques. Situation actuelle et recherches récentes*, rédigée par diverses personnalités qualifiées. Après avoir rappelé la politique adoptée par le gouvernement, elle présente, d'une part, les tendances récentes à l'alcoolisme chez les femmes et les jeunes ; d'autre part, le résultat des recherches menées en matière de dépistage précoce, des relations entre le cancer et l'alcoolisme, des effets sur les conducteurs ou sur l'embryon et le nourrisson. — NOTES ET ETUDES DOCUMENTAIRES, n° 4396, 100 p., 14 F.

● Dans *Médecine et Société*, dossier constitué par Annick Briançon, ce sont différents aspects sociaux de la médecine contemporaine qui sont abordés. Si les aspects économiques de la santé et de la médecine forment la majeure partie de ce dossier, quelques problèmes nouveaux ou perspectives d'avenir (conseil génétique, euthanasie, médecine « prédictive ») sont également abordés. — PROBLEMES POLITIQUES ET SOCIAUX, n° 316, 48 p., 6 F.

● La dimension subjective du progrès et du bien-être matériels a fait l'objet de maints travaux de sociologie récents. *Aspirations et Satisfactions. Comparaisons internationales*, dossier constitué par Philippe Bénéton, présente le résultat de certains de ces travaux ou enquêtes cherchant à répondre à la question : le niveau de satisfaction des individus est-il indépendant de leur niveau de vie, ou le bonheur passe-t-il par la prospérité ? — PROBLEMES POLITIQUES ET SOCIAUX, n° 317, 28 p., 6 F.

● Peut-être le climat influence-t-il lui aussi la propension au bonheur des individus. Cet aspect n'est pas absent, tout au moins posé au niveau des peuples, du n° 39 de la REVUE 2000 intitulé *Maitriser les climats*. Mais ce sont surtout les aspect scientifiques et les perspectives d'avenir sur la prévision et la modification des phénomènes climatiques qui sont présentés. — Un volume, 64 p., 12 F.

● Dans *Bruit et sommeil*, une équipe interdisciplinaire, patronnée par le comité scientifique Bruit et Vibration, publie le résultat de ses recherches, sous l'égide du ministère de la culture et de l'environnement. Ces travaux issus d'expérimentations nombreuses cherchent à évaluer scientifiquement la gêne apportée par le bruit au sommeil et à en connaître les effets, afin d'aider le législateur à fixer des réglementations capables de prévenir le bruit et de protéger le sommeil. — Numéro 3 de la collection Recherche scientifique et technique sur l'environnement, 218 p., 90 F.

★ Ces publications sont en vente à la Documentation française, 31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07 et 165, rue Garibaldi, 69401 Lyon Cedex 3 ou dans les grandes librairies.

Vente par correspondance : les commandes doivent être adressées directement à la Documentation française. Règlement à réception de la facture.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 21 septembre 1977 :

DES DECRETS :

● Modifiant le décret n° 76-863 du 8 septembre 1976 portant création des allocations de recherche ;

● Modifiant et complétant les décrets n° 59-733 du 16 juin 1959, n° 59-1512 du 30 décembre 1959 et n° 67-356 du 21 avril 1967 relatifs au soutien financier de l'Etat à l'industrie cinématographique.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE DE LA MISE EN VALEUR DES TERRES ET DE L'ENVIRONNEMENT

BUREAU NATIONAL D'ÉTUDES HYDROTECHNIQUES

UNITÉ CENTRE DE CALCUL

RECHERCHE

INGÉNIEURS - INFORMATICIENS

GESTION : Les candidats sélectionnés auront une bonne maîtrise des points suivants :
- Conception et Analyse
- Programmation et système EXEC 8 (UNIVAC)
- Langages évolués (COBOL, PL/1, FORTRAN)
- Organisation des fichiers.

EXPÉRIENCE : 10 ans

Et ayant géré de vastes projets informatiques.

INFORMATIQUE - MATHÉMATIQUE APPLIQUÉE :

Ayant une bonne expérience dans le domaine du Dessin Automatique (Matériel KONGSBERG)
Spécialisés dans l'utilisation des Packages de :
Calcul d'ouvrages Hydrauliques, de Génie Civil, de Cartographie, etc.

EXPÉRIENCE : 5 ans

SYSTÈME D'EXPLOITATION :

Ayant une expérience d'au moins 7 années sur le système d'exploitation EXEC 8.
Les candidats (de toutes nationalités, mais ayant une bonne maîtrise de la langue française) devront écrire avec C.V., références et prétentions au Bureau National d'Etudes Hydrotechniques Unité Centre de Calcul (ex. : Grand Séminaire Kouba - ALGER).

TOTAL
COMPAGNIE FRANCAISE DES PETROLES

En raison de l'extension de ses activités à l'étranger, la Direction Production de TOTAL EXPLORATION PRODUCTION recherche :

INGENIEURS CONFIRMES

dans la spécialité :
FORAGE
PRODUCTION
SERVICES GENERAUX (logistique, entretien)

SUPERINTENDANTS ET SUPERVISEURS

FORAGE
FLUIDES DE FORAGE
PRODUCTION FOND
PRODUCTION SURFACE

Les candidats auront une expérience pétrolière de plusieurs années, ou devront justifier, pour les ingénieurs, d'une formation grande école et d'une expérience transférable sur champ pétrolier (terre ou mer). Ils devront disposer d'une bonne connaissance de l'anglais. Ils seront appelés à effectuer de fréquentes missions à l'étranger, et devront même envisager une expatriation en famille, ou un rythme de travail suivant un régime de congés récupération.

Si ces perspectives vous intéressent, envoyer votre C.V. manuscrit et photo au Service Recrutement - 5, rue Michel Ange 75781 PARIS CEDEX 16 sous référence 77036.

---

analyste programmeur scientifique
NOUVELLE CALÉDONIE - réf. 3256 LM

Nous sommes un groupe minier et métallurgique français et proposons à un A.P. scientifique d'intégrer notre jeune section de recherche opérationnelle disposant d'un 370-145/OS-VS1. Après une formation de style Mathémathiques Générales, vous avez acquis une solide expérience de **la programmation linéaire** et êtes rôdé aux **techniques de simulation** telles que GPSS. Vous connaissez un langage évolué, FORTRAN de préférence.
Le contrat est de trois ans, renouvelable. La rémunération, attractive, est assortie d'un logement meublé.

jeune chef de projet - réf. 3262 LM

Vous êtes **jeune ingénieur grande école**, de préférence, et avez acquis en deux à trois ans une première expérience de l'informatique dans un environnement gros système. Sans vous déconnecter de la technique, vous souhaitez acquérir la dimension d'un chef de projet.
Nous sommes le service informatique (Paris) **d'un grand groupe chimique français.** Nous disposons d'un 370-158/OS-VS 1, travaillons avec IMS et DL 1 et développons en COBOL une nouvelle génération d'applications commerciales. Venez vous joindre à nous.

Écrire à J. THILY, **Carrières de l'Informatique**, en précisant la référence.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

ENTREPRISE de T.P. de PREMIER PLAN recherche pour son DÉPARTEMENT INTERNATIONAL

1 COMPTABLE PRINCIPAL

pour l'une de ses agences au

MOYEN-ORIENT

Connaissant la comptabilité anglo-saxonne (anglais parlé et écrit).

1 COMPTABLE 2e Echelon

pour son siège, ayant bonnes connaissances de l'anglais (possibilité de missions à l'étranger).
Pour les deux postes, il s'agit de comptables expérimentés disposant obligatoirement d'une bonne expérience dans le secteur B.T.P.

Ecrire avec curriculum vitae, n° 28.471, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er).

MERLIN GERIN
Grenoble

pour son Etat Major d'Affaires Internationales recherche

DEUX CHEFS DE DEPARTEMENT

Ingénieurs de haut niveau - Diplômés Grande Ecole

— *pour la Zone Amérique Latine*
Langue espagnole indispensable - Langue anglaise utile

— *pour la Zone Orient*
Langue anglaise indispensable - Langue arabe appréciée.

Principales responsabilités :
- établir les plans de pénétration par pays et par produit
- réaliser les objectifs de part de marché et d'enregistrement dans les pays prioritaires
- choisir et mettre en place les moyens de vente appropriés
- animer et gérer les filiales rattachées à la zone, et le réseau de représentants.

Ces postes exigent :
- une expérience d'exportation de produits ou biens d'équipement, de préférence dans le domaine électrique
- des déplacements (3 à 4 mois l'an), à partir de Grenoble.

Ecrire MERLIN GERIN (D.F.C. - référence GDL 91)
83 X - 38041 GRENOBLE CEDEX.

Entreprise Internationale de Travaux Publics et Terrassements recherche pour ses chantiers à l'étranger (AFRIQUE) :

CHEF MÉCANICIEN

pour l'entretien de son parc de matériel, ayant une bonne connaissance des engins de terrassement comme :
- bulldozers et chargeurs CATERPILLAR ;
- chargeurs et dumpers VOLVO ;
- chargeurs sur pneus MICHIGAN ;
- pelles hydrauliques.

Connaissance de la langue anglaise et expérience en AFRIQUE appuieront une candidature éventuelle.

Envoyer lettre manuscrite et curriculum vitae à :
ATLANTIQUE DRAGAGE
2 à 8, rue Bigault. — 92000 NANTERRE.

Impte Société d'Engineering Chimique et Pétrochimique, recherche pour mission environ un an en EXTREME-ORIENT :

UN INGÉNIEUR D'ÉTUDES GÉNIE CIVIL CONFIRME

Béton et charpente métallique. Pratique de l'anglais souhaitée. Adres. C.V. détaillé et prét. à n° 1.371 - SPERAR, 12, r. Jean-Jaurès - 92807 - PUTEAUX.

ARCHITECTE diplômé recherché par bureau d'études pour l'Algérie. — Ecrire avec C. V. et prétentions sous n° 67.804, HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS.

Pour entreprise française du Bâtiment, implantée en ALGERIE recherchons

CHEF COMPTABLE

très spécialisé, afin d'assurer l'exploitation et le contrôle.
— Séjour en ALGERIE : 8 jours par mois environ.
Ecr. n° T 81329 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur PARIS-2e.

Importante Société Industrielle implantée en TUNISIE recrute

ASSISTANT DE GESTION

Ce poste conviendrait à un JEUNE TUNISIEN. Agé de 22 ans minimum et libéré des obligations militaires, niveau d'études : deuxième année de l'enseignement supérieur.
Expérience 2 à 3 ans dans le domaine du contrôle de gestion.
Bonne rémunération. Situation d'avenir.
Envoyer C.V. et prétentions n° 28 071 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui tr.

Pour hôtels de vacances situés à l'étranger, aux Antilles ainsi qu'en France métropolitaine, chaîne hôtelière internationale recherche

directeurs
assistants de direction
chefs de cuisine
chefs d'entretien
maîtres d'hôtel

Expérience similaire exigée.

Envoyer C.V., photo et niveau de rémunération actuelle sous référence 73.867 à Havas Contact, 156, bd Haussmann 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

---

offres premier emploi

SCHNEIDER LADEN

(1er EMPLOI)

VOUS ETES :

jeune diplômé
le l'enseignement supérieur commercial et économique

VOUS SAVEZ :
qu'une première expérience de la vente et de l'assistance clientèle sera un tremplin pour le développement de votre carrière commerciale.

NOUS PENSONS :
que l'expansion continue du marché de l'électronique, la notoriété et la qualité de nos produits vous permettront de valoriser rapidement vos diplômes et vos connaissances.

NOUS VOULONS :
vous confier dans un 1er temps la responsabilité d'animer et de développer notre réseau clientèle sur un secteur géographique déterminé.

NOUS VOUS PROPOSONS :
plusieurs postes à Paris et dans les grandes métropoles régionales.

Adresser votre C.V. détaillé à notre Département du Personnel, 12, rue Louis Bertrand 94200 IVRY S/SEINE.

CONTROL DATA — SYSTÈMES ET SERVICES INFORMATIQUES

Jeunes diplômés HEC, ESSEC, ESC, DECS ou équivalent, vous souhaitez faire carrière dans le domaine financier et administratif, CONTROL DATA recherche pour un premier emploi des

ASSISTANTS DE GESTION

Après une période de familiarisation à nos systèmes de contrôle de gestion, comptabilité et trésorerie, vous serez affectés dans l'une de nos divisions en qualité d'Assistant de gestion administrative et financière.

De larges possibilités de carrière vous sont offertes au sein du groupe.

Adresser C.V. à M. GARY
CONTROL DATA, 195, rue de Bercy
75582 PARIS CEDEX 12

IMPORTANTE FIRME DE MATERIEL INDUSTRIEL recherche
Pour supervision de montage tuyauteries inox et matériels usine alimentaire en Pologne

CHEF DE CHANTIER

expérimenté

Durée : 12 mois environ.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions sous n° 7.608, « le Monde » Publicité. 5, r. des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transmettra.

Importante Société Industrielle implantée en TUNISIE recherche

INGÉNIEUR

pour tenir les fonctions de

Contrôleur de gestion

Après une période de mise au courant de 6 mois à Tunis, le candidat retenu sera affecté à SFAX.
Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur de NATIONALITE TUNISIENNE, diplômé d'une grande école, ayant 25 ans minimum et dégagé des obligations militaires.
Rémunération attrayante.
Grandes possibilités de développement de carrière

Envoyer C.V. et prétentions n° 28.070 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, q. tr

---

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

PREMIER EMPLOI :
Diplômés Ecoles de commerce.
Une Société en expansion créatrice d'une nouvelle profession commerciale vous propose un vrai stage commercial rémunéré, axé sur l'art de convaincre.
— Après 6 mois, gar. d'emploi ;
— Rémunération motivante ;
— Promotion Paris ou province.
Ecrire G.D.M., 5, rue de Tilsitt, 75008 PARIS.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES

296-15-01

---

emplois internationaux

« Le Monde » *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces (lundi, mardi et mercredi).*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Pour notre division Aliments et Boissons
nous recherchons :

ingénieur d'affaires

produits visqueux et solides Réf. 235

PROFIL : ingénieur E N S I A, I N A ou équivalent • anglais courant • 2 à 4 ans d'expérience professionnelle souhaitable • personnalité affirmée.

ingénieur d'affaires

corps gras et proteines animales Réf. 236

PROFIL : ingénieur E N S I A, I N A ou équivalent • option corps gras ou chimique organique souhaitée • anglais courant • 2 à 5 ans d'expérience professionnelle • personnalité affirmée.

LE ROLE de ces ingénieurs est la recherche et la prospection des besoins de la clientèle en matériel et procédés ALFA-LAVAL :
• définition des problèmes et établissement des offres
• négociations technico-commerciales.
Pour certains des projets ayant aboutis, suivi de la réalisation en liaison étroite avec le responsable technique de la division.

brio

Envoyer C.V. + photo + prétentions en précisant la référence choisie à la Direction du Personnel

ALFA-LAVAL

62/70, rue Yvan Tourgueneff - 78380 BOUGIVAL

Directeur d'Agence Transport à Paris-Rungis

Un poste destiné à un homme d'envergure, disposant de fortes capacités d'organisation, de direction et d'animation des hommes.

Il gérera et développera un portefeuille important de clientèle.

Il aura la responsabilité de l'exploitation de l'agence et de ses équipes technique, administrative et commerciale (65 personnes environ).

Il maintiendra un contact étroit avec le Siège Social et pourra participer au Comité de Direction.

Niveau de rémunération envisagé : 10 000 F mensuels + intéressement.

Il fera partie d'une entreprise de TRANSPORTS ROUTIERS DE MARCHANDISES particulièrement dynamique dans le domaine des messageries, des lots, et de toutes les opérations de transport, ayant une forte implantation nationale et un large développement international.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo, ou prendre contact avec :

Cabinet Jean Timar
(Réf. B 1024) 12, rue Victor-Massé,
75009 PARIS

qui communiquera le nom et les caractéristiques de l'entreprise sur simple demande.

DIRECTEUR COMMERCIAL France. Europe

Concevoir, mettre en place une politique commerciale à l'échelon européen assurant à nos techniques une diffusion croissante, voilà le poste que nous proposons à un ingénieur en génie chimique ou mécanique pour peu qu'il ait également le goût du marketing et de la négociation.

Nos procédés et machines intéressent les nombreuses industries ayant à faire face à des problèmes de mélange dans la chimie, le pétrole, l'alimentaire, la pharmacie, etc...

Il nous faut donc développer des relations constantes non seulement avec ces industriels mais aussi avec les engineerings auxquels ils font appel, travaillant avec eux à la réalisation des solutions spécifiques de leurs problèmes de mélange.

Vous avez 35 ans au moins, vous parlez couramment anglais et/ou allemand, vous trouverez chez nous de bons réseaux de vendeurs en France comme à l'étranger. Mais nous comptons sur vous pour aller plus loin.

Nous avons confié au cabinet de recrutement SIRCA le soin de réunir les candidatures. Ecrivez sous référence 77129 M



Sirca
64, rue la Boétie 75008 - Paris -

emplois régionaux

GRENOBLE (Isère) - 170.000 habitants
recherche

UN DIRECTEUR DU SERVICE D'INTERVENTION CULTURELLE

Il aura à assurer une coordination d'actions culturelles provenant d'établissements municipaux ou d'associations et une promotion d'activités propres, décidées par la Commission Culturelle Municipale.
Il aura éventuellement à assumer la gestion d'un équipement.

CONDITIONS :
— soit être titulaire d'une maîtrise, d'une licence ou d'un diplôme universitaire équivalent ;
— soit être fonctionnaire municipal dans le grade de Directeur Administratif, ou remplir les conditions statutaires pour accéder à ce grade ;
— le candidat devra avoir une expérience professionnelle dans le domaine de l'action culturelle d'au moins 5 ans.

Traitement annuel brut compris entre : 63.000 et 92.500 francs

Adresser les candidatures manuscrites avec curriculum vitae et dossiers de référence à :
M. le Maire de GRENOBLE
11, boulevard Jean-Pain
38021 GRENOBLE CEDEX
AVANT LE 30 SEPTEMBRE 1977

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
C.A. = 40 M.F.
recherche

DIRECTEUR D'USINE

pour son unité de production (200 personnes) située dans une préfecture du Val-de-Loire.

Env. C.V., photo et prét., sous le n° T 81.298 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

GROUPE PHOTOGRAPHIQUE INTERNATIONAL
recherche
pour sa Division LABORATOIRES COULEUR

UN DIRECTEUR DES VENTES

Il sera responsable :
- de la vente de matériel très évolué ;
- de la vente de surfaces sensibles couleur.

Il devra :
- être domicilié dans la région Rhône-Alpes ;
- être âgé de 35 ans environ ;
- avoir une expérience de plusieurs années, soit dans l'exploitation d'un laboratoire photographique couleur, soit dans la vente du matériel de tirage ;
- avoir une connaissance pratique de ce matériel et des différents procédés ;
- faire montre du sens de l'organisation et d'esprit d'équipe ;
- manifester des aptitudes et des qualités de négociateur au niveau le plus élevé ;
- posséder des notions d'anglais et d'allemand, si possible.

REMUNERATION AVEC L'EXPERIENCE ET LE NIVEAU DE FORMATION.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à HAVAS LYON, n° 1.825, qui transmettra.

Bureau d'études engineering décoration HAUTE-SAVOIE recrute immédiatement un

ADJOINT SERVICE ACHATS

Sens de l'organisation
esprit d'initiative
solide formation commerciale

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à Cabinet Jacques Jacquart
14, rue Royale, — 74000 ANNECY.

Recrutons DEUX TECHNICIENS TÉLÉVISION

NIVEAU AT 3 PRÉFÉRENCE
FORMATION H.F. - MESURES
POSTES RESPONSABILITÉS
comportant nombreux déplacements.

CANDIDATURES :
TÉLÉ MONTE-CARLO B.P. 170, Monte-Carlo (Principauté).

BLACK ET DECKER
NUMERO UN MONDIAL DE L'OUTILLAGE ELECTROPORTATIF
recherche, dans le cadre de son expansion à LYON, un JEUNE :

CONTROLEUR DE GESTION

Au sein d'une équipe dynamique, il contribuera à l'amélioration et au suivi des procédures budgétaires, à l'Etablissement des budgets et de leur contrôle ainsi qu'à l'amélioration des outils de gestion mis en place à tous les niveaux.

Ce poste conviendrait à un Candidat âgé d'environ 25 ans, diplômé d'une Ecole Commerciale ayant acquis une première expérience professionnelle, même de courte durée. La connaissance de l'anglais et des méthodes informatiques serait appréciée.

Ecrire avec curriculum vitae, photo et prétentions, à : SERVICE DU PERSONNEL - B.P. 417, 69218 LYON - CEDEX L.

IMPORTANT CABINET
recherche pour
Angoulême - Roubaix et le Centre

CONSEILS FISCAUX

Ayant déjà une expérience pratique de préférence ancien Inspecteur des Impôts. Sens des contacts humains ou du travail en équipe indispensables.

Situation rémunératrice, stable et d'avenir. Discrétion assurée.

Ecrire à n° 28.479, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra

SOCIETE INTERNATIONALE
fabricant de matériel électromécanique
recherche pour une unité située en
PRINCIPAUTE DE MONACO

UN CHEF DE LA COMPTABILITE ANALYTIQUE

Homme jeune, 1 à 2 ans d'expérience de la comptabilité des coûts (de préférence à standard); formation universitaire ou équivalent, connaissance de l'anglais.

Ecrire C.V., réf. et prétentions à EATON B.P. 84 - MONTE-CARLO - MONACO.

CERALIMENT - LU BRUN rech. pr usine près AUXERRE RESPONSABLE LABORATOIRE pour contrôle qualité. Niveau technicien supérieur. Env. C.V. et prétent. à usine 89680 AUGY.

PETITE ÉCOLE MONTAGNE cherche MONITEUR-SURVEILLANT pour garçons 10-12 ans. Ecr. B.P. n° 1, 38880 AUTRANS.

SOCIÉTÉ
recherche
pour sa DIVISION HYPERMARCHÉS

CHEF DE GROUPE MERCHANDISING BAZAR

Il participe à la conception de la politique hypermarchés en matière d'assortiment, d'implantation et d'action commerciale ; il la met en œuvre, principalement en fonction conseil, auprès des sociétés et des magasins avec une équipe de marchandisers qu'il animera.

Une expérience approfondie de la vente, du S.A.V., de la gestion du personnel et des marchandises, acquise comme responsable BAZAR en grande surface est indispensable.

RESIDENCE : Région parisienne.
Voyages fréquents dans toute la France.

Adresser C.V. manuscrit détaillé avec photo (ret.) et n° de téléphone sous référence n° 2.866 à M. DUBOST - 17, rue du Cirque, 75008 PARIS

DISCRETION ABSOLUE.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE MÉCANIQUE DE PRÉCISION - PLUSIEURS FILIALES A L'ÉTRANGER - LEADER DANS SA TECHNIQUE
recherche

INGÉNIEUR MÉCANICIEN (AM - ICAM - IDN - ECAM ou équiv.)

30 ans minimum, expérience méthodes d'usinage moyenne et grande série, apte à constituer et à diriger une équipe pour un poste de

SOUS-DIRECTEUR

RESPONSABLE DES SERVICES PÉRIPHÉRIQUES DE PRODUCTION.

Ce poste déboucherait sur des perspectives intéressantes pour un candidat de valeur.
Base : proche banlieue Ouest de Paris.
Discrétion absolue.

Envoyer C.V. photo et prétentions sous référ. 6.951 à PUBLIPANEL, 20, rue Richer 75441 Paris, Cedex 09, qui transmettra.

Etablissement financ. Versailles, recherche pour sa direction financière une personne de formation
COMPTABLE
D.E.C.S. ou niveau équivalent. Sal. annuel brut env. 37.000 F. Dégagé O. M.
Envoyer C.V. à n° 13.483 B BLEU, 17, rue Lebel - 94300, Vincennes, qui transmettra.

SIEGE SOCIAL STE CIALE recherche
UNE HOTESSE
— Standardiste ;
— Sténo-dactylo confirmée ;
— Télexiste bilingue anglais.
Excellente présentation. 24 ans min. Disponible de ste. Salaire selon référ. Se prés. s./r.-vous SOCOPAL, 70, boulev. Magenta, PARIS (10e) - Tél. : 202-59-90.

URGENT, Ecole Privée, cherc.
PROFESSEUR
de français et techniques d'expression - Téleph. 523-61-98.

Ville de Saint-Michel-sur-Orge recrute d'urgence
UN RÉDACTEUR
responsable du service de l'URBANISME.
Si possible licencié en Droit.
S'adresser à la mairie.

La filiale française d'un Groupe transnational souhaite rencontrer pour son siège social situé à Paris, un jeune

CHEF DU PERSONNEL

Rattaché au Directeur des Affaires Sociales, il aura la charge du recrutement, de l'administration d'un effectif d'environ 200 personnes, des Services Généraux, etc.

Le candidat que nous souhaitons rencontrer aura au moins 30 ans, une formation supérieure, CELSA par exemple et une première expérience de la fonction acquise comme adjoint dans une Direction du Personnel appliquant des méthodes dynamiques de gestion du personnel.

Une personnalité ayant un très bon potentiel peut trouver dans ce Groupe en expansion continue des satisfactions personnelles et professionnelles certaines.

Merci d'envoyer votre curriculum vitae avec photo à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra sous référence 28.810.

Centre de traitement de chèques d'un important Etablissement Financier National, recherche

INGÉNIEUR SYSTÈME BURROUGHS

— pour mettre en place, maintenir, optimiser les systèmes d'exploitation et régler les problèmes et incidents,
— pour fournir assistance et participer au choix des packages.

Diplôme ingénieur ou licence math.

Expérience approfondie de Burroughs.

Env. votre curric. vitae et salaire sous le n° 2.096 à COFAP, 40, rue de Chabrol. — 75010 PARIS, qui tr.

BANQUE PRIVÉE TRES ACTIVE DANS AFFAIRES INTERNATIONALES
recherche

SOUS-DIRECTEUR

DÉPARTEMENT CRÉDITS DOCUMENTAIRES
• formation supérieure
• anglais indispensable
• expérience bancaire 10 ans minimum.

Ecrire avec C.V. s/réf. 8790 à P. LICHAU S.A
B.P. 220 75063 Paris cedex 02
qui transmettra.



SLIGOS une des premières sociétés de conseil et services en informatique

recherche

1 COLLABORATEUR

de formation commerciale pour la

promotion des ventes

- Il aura pour mission de seconder le Chef du Département Promotion des Ventes pour la conception et la réalisation du plan de promotion des services informatiques de SLIGOS auprès des P.M.E.
- Le poste nécessite une bonne formation de gestion, une expérience commerciale ou technico-commerciale de 2 à 3 ans minimum dans l'informatique de gestion pour les P.M.E., et le sens de la communication écrite.

Adresser C.V. détaillé, photo, prétentions. SLIGOS. Promotion des Ventes 91, rue Jean-Jaurès - 92807 PUTEAUX.

CONSTRUCTEUR MAISONS INDIVIDUELLES recherche CADRE 30 ans minimum, expérience juridique, technique, commerciale pour lancer produit nouveau. Région Nord de Paris.
Envoyer curriculum vitae au n° 7619 « le Monde » Publicité 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE recherche
A.T. 3 - A.T.P.
ÉLECTRONICIENS
Niveau BTS ou DUT. Minimum 2 ans d'expérience pour responsabilité étude électronique digitale, incluant microprocesseur. Adresser C.V. ELECTRONIQUE C.K.D., 26, rue Lambrechts, 92400 COURBEVOIE. Décentralisation début 1978 banlieue nord-ouest.

S.C.R.I.
recherche
1.) UN HOMME, 30 ans min., connaissant bien l'activité du renseignement commercial pour POSTE DE RESPONSABLE.
2.) JEUNE DIPLOME, Bac ou économique pour enquêtes commerciales.
Ecrire M. LAMOINE, 14, rue de Londres - Paris (9e).





offres d'emploi

Importante Société Industrielle et Commerciale
Excellente renommée sur le Marché Européen
recherche pour son Siège Social proche
BANLIEUE NORD DE PARIS

JEUNE CADRE FINANCIER et COMPTABLE
DIPLOME ECOLE SUPERIEURE de COMMERCE ou DECS COMPLET

En liaison avec le Directeur Financier, dont il dépend, il assurera le

CONTROLE DES FILIALES ETRANGERES

(contrôle comptable et des stocks, contrôle de gestion, organisation administrative, suivi de la situation juridique et fiscale et de la trésorerie, consolidation)

Lui seront également confiés, au niveau de la société mère française :
— des missions de contrôle interne ;
— des travaux relevant de l'analyse et de la gestion financière.

CETTE FONCTION NÉCESSITE :
— plusieurs années d'expérience ;
— pratique courante de l'anglais ;
— quelques connaissances d'allemand ou d'espagnol ;
— un esprit curieux, concret et travailleur ;
— de courts déplacements en Europe (à concurrence de 30 % du temps).

Env. C.V. dont lettre man. et prétent. n° 27.358, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

---

steria

recherche pour la suite de son développement

DES INGENIEURS

de 1 à 3 ans d'expérience pour travailler sur des problèmes d'informatique temps réel temps réel, de logiciel de base ou d'utilisation de micro-processeurs.

Une bonne expérience en télécommunications serait jugée intéressante.

DES INGENIEURS et ANALYSTES

de 1 à 3 ans d'expérience pour le développement d'applications de gestion en temps réel.

La connaissance des grands produits constructeurs, une bonne connaissance en allemand ou en espagnol seraient des atouts pour ces derniers postes.

Adresser C.V. et prétentions à steria 26, av. de l'Europe 78140 VELIZY

ÉTABLISSEMENT FINANCIER
recherche

LA COMPTABLE

de sa future filiale immobilière, promotion et administration de biens.

Elle assurera :
- la comptabilité générale bilans inclus ;
- toutes déclarations fiscales et sociales ;
- facturation ;
- relations avec la clientèle ;
- études de gestion.

Nous demandons :
- parfaite connaissance de la comptabilité des S.C.I. et administrateur de biens ;
- niveau certificat comptable du D.E.C.S. ;
- expérience : 3 ans minimum ;
- notions d'informatique ;
- pratique de la dactylo ;
- sens des responsabilités et des relations humaines ;
- caractère souple et méthodique.

Nous offrons :
- position cadre ;
- un salaire en rapport avec les compétences ;
- 27 jours ouvrés de congés ;
- restaurant d'entreprise.

Adresser C.V. dét. et prétent. à Mme RENARD, MANUGRAIN, 3, av. Président-Wilson, 75116 Paris.

ROCHE

ROCHE BIOELECTRONIQUE
recherche pour son service
ETUDES ET DEVELOPPEMENT

CHEF DE PROJET

Capable d'animer une équipe et de mener jusqu'à son terme - y compris le dossier de fabrication - le développement d'un équipement mettant en œuvre notamment des techniques

D'ECHOGRAPHIE ULTRA-SONORE

Ce poste conviendrait à un

INGENIEUR ELECTRONICIEN

possédant 2 années au moins d'expérience en laboratoire d'études.

Le poste est basé à VELIZY VILLACOUBLAY.

Adresser C.V., photo et rémunération souhaitée à ROCHE BIOELECTRONIQUE Service du Personnel - 16-18, Avenue de l'Europe 78140 VELIZY VILLACOUBLAY.

HONEYWELL S.A.
leader mondial en contrôle et régulation

recherche pour son département
AUTOMATION, REGULATION, BATIMENTS

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

pour vente de services et de matériels

Ce poste nécessite :
- une formation commerciale supérieure complétée par des connaissances techniques en génie climatique,
- une expérience commerciale réussie dans ces activités souhaitées.

Nous offrons :
- une ambiance de travail dynamique et évolutive,
- une rémunération stimulante,
- une voiture de fonction.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à Direction du Personnel, Société HONEYWELL, 4, av. Ampère, Parc d'Activité 78390 Bois d'Arcy

---

GROUPE PHOTOGRAPHIQUE INTERNATIONAL
recherche
pour sa Division **LABORATOIRES COULEUR**

UN CADRE ADMINISTRATIF

Il sera responsable :
- de la gestion d'un stock de matériel et pièces détachées de grande valeur ;
- de la passation des commandes aux fournisseurs ;
- du suivi des commandes clients, de la facturation et des relances, en liaison avec les services financiers

sous l'autorité du Directeur des Ventes.

Il devra :
- être domicilié dans la région parisienne ;
- être âgé de 25 ans environ ;
- avoir le sens commercial pour ses relations quotidiennes avec la clientèle ;
- de niveau secondaire, être familiarisé avec les notions essentielles de la comptabilité ;
- avoir acquis le sens des responsabilités, l'esprit d'équipe et la pratique de l'organisation du travail ;
- connaître les notions de base d'allemand ou d'anglais.

Ce poste permettra au candidat de compléter son expérience commerciale et d'espérer des possibilités d'avancement.

REMUNERATION AVEC L'EXPERIENCE ET LE NIVEAU DE FORMATION.

Ad., lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions à HAVAS LYON, n° 1.826, qui transm.

AMPEX

FILIALE D'AMPEX CORPORATION
(12.000 personnes) pour la France, le Bénélux, les pays d'Afrique
recherche

ingénieurs techniciens

pour Service Technique Clients

Poste à pourvoir dans les départements :
Réf. 1 : Vidéo Télévision professionnelle,
Réf. 2 : Informatique, Périphériques et Mémoires
Réf 3 : Instrumentation Enregistreurs Analogiques

Connaissance de l'anglais nécessaire.

Adresser C.V. et photo à :
Mr CANDELIER Directeur Général
AMPEX
21, rue du Dôme 92100 BOULOGNE

IMPORTANT CENTRE DE CALCULS
recherche pour
LA RÉGION DE VERSAILLES

UN INGÉNIEUR

capable d'animer les relations du centre avec ses utilisateurs et d'encadrer l'équipe d'assistance technique.
— 2 à 3 ans d'expérience nécessaire.

UN INGÉNIEUR SYSTÈME

débutant ou 1 ou 2 ans d'expérience.

UN PRÉPARATEUR DE TRAVAUX

D.U.T. ou minimum 3 ans d'expérience.

Adresser curriculum vitae en précisant le poste demandé sous réf. 5.538 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE MATÉRIEL DE FORAGE
recherche
- **MIDDLE EAST AREA MANAGER**
- **EUROPE AREA MANAGER**

Cadre niveau ingénieur ayant sens commercial affirmé.
Résidence Paris - Anglais indispensable.
Ecrire n° 7.583, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Filiale Française important groupe pétrolier
recherche

JEUNES INGÉNIEURS COMMERCIAUX
DIPLOMÉS HEC, ESSEC SUP. de CO ou équivalent

Libérés du Service National
2 ans d'expérience problèmes de contacts commerciaux et gestion souhaitée.

pour postes

Attachés Commerciaux

suivant besoins de la Société en résidence Paris ou Province

— Nombreux déplacements.
— Formation complémentaire assurée,
— Possibilité développement carrière en fonction aptitudes.

Adr. C.V. et photo sous le n° 28.510 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

SOCIETE DE NEGOCE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION DE SECOND OEUVRE A L'EXPORTATION
crée le poste

cadre technico-commercial
CONFIRME

Agé de 30 ans minimum, il assure la démonstration et la vente de mastic et des adjuvants du béton auprès d'hommes de chantier.

Poste basé à Paris. Il faut prévoir 75% de déplacements en Afrique du Nord.

Fixe important + intéressement + frais.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous référence 711M à notre Conseil.

centor DEPARTEMENT EMPLOI
13, bis rue Henri Monnier - 75009 PARIS

SOCIÉTÉ D'ENGINEERING
SIEGE A PARIS
FAISANT PARTIE D'UN GROUPE INTERNATION,
recherche

INGENIEUR

LE POSTE NECESSITE :
— DIPLOME DE L'ECOLE DES PETROLES OU EQUIVALENT ;
— PLUSIEURS ANNEES D'EXPERIENCE DE PREPARATION des offres et de négociation des contrats dans le domaine pétrolier ou pétrochimique ;
— UNE PARFAITE CONNAISS. DE L'ANGLAIS.

LE TITULAIRE AURA POUR MISSION :
- LA COORDINATION TECHNICO-COMMERCIALE des différentes sociétés du groupe ;
- LA PARTICIPATION A L'ELABORATION des offres et à la négociation des contrats ;
- LE CONTACT AVEC LES CLIENTS.

NOUS OFFRONS :
— DES CONDITIONS DE TRAVAIL FAVORABLES à une personne ACTIVE, désireuse de travailler en équipe ;
— LA FORMATION et une CARRIERE assurée dans l'un des plus IMPORTANTS GROUPES INTERNATIONAUX ENGINEERING.

Env. C.V. et prétentions, n° T 81.394 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

SEL France

Pour son équipe logiciel chargée des développements et de l'assistance après-vente des mini-ordinateurs SEL 32

recherche

INGENIEURS SYSTEME

connaissant les techniques des moniteurs temps réel, multiprogrammation, gestion de fichier, télétransmission.

Adresser curriculum-vitae à :
Monsieur le Chef du Personnel
SYSTEMS ENGINEERING LABORATORIES SA
29, rue de Noisy
78870 BAILLY

SOPAD (NESTLÉ)
recherche pour son établissement de Paris

DUT
COMPTABILITE - GESTION D'ENTREPRISE
ou équivalent
âgé de 24-28 ans et justifiant d'une expérience de 3 à 5 ans

Possibilité d'évolution intéressante au sein de la Société pour un candidat de valeur

Adresser C.V. détaillé et photo à :
SOPAD, 7, rue Euryale-Dehaynin
75940 - PARIS CEDEX 19

Place stable pour MALAKOFF

Opératrices

sur COMPOSPHERE IBM EXPERIMENTEES

Téléphoner à M. Aberico : 655-09-50.

Recherchons

DIRECTEUR USINE

Confection féminine
Centre FRANCE. Logement ass.
Ecrire : S.I.M.K. - B. P. 305 92102 - Boulogne.

Rech. COLLABORATEURS niveau élevé, possib. rémunération très intéressante.
Tél. de 10 à 13 h. et 14 h. 30 à 17 h. 233-74-28 ou 236-68-59.

Offres d'emplois Cadres, Ingénieurs, Techniciens pour l'Amérique latine (Vénézuela, Argentine, Brésil, Colombie, etc.) dans revue spécialisée doc. ALE (E2) B.P. 422 09 Paris

---

COLLABORATEUR gd standg. pour contacts haut niveau. Poss. gains importants. 236-12-30.

CRIT
travail temporaire
E1 E2 P1 P2 mécanique générale
P2 CARROSSERIE
E2 DECOUPE EMBOUTI
P2 ELECTRONIQUE

132, av. d'Italie, Paris-13e. Métro TOLBIAC. 589-40-35.
35 bis, rue des Gaulois, Juvisy. 921-52-73.

INFORMATIS
26, rue Daubenton, Paris-5e.

INGÉNIEURS
Temps réel (Solar, Mitra) Logiciel système SIRIS 3. M. Rivière. 337-99-22/72.

EQUIPE cherche 1 ou une FORMATEUR-ANIMATEUR vente, communication, relat. humaines.
Intéressé (ée) par recherches et mise en œuvre pédagogique emploi salarié à temps partiel.
Envoyer C.V. à Jean-Guy Boin ASFODEL, 11, rue St-Dominique 75007 PARIS.

CHERCHONS

INGÉNIEUR BUREAU D'ÉTUDES
POSITION CADRE

POUR POSTE DE CHEF DE SECTION de BUREAU D'ETUDES

Responsable technique du produit dans une importante société de machines-outils, proche banlieue Nord (spécialisé dans le travail des métaux en feuilles).

Sérieuses références exigées. Rémunération en rapport.

Env. C.V. manuscrit, prétentions et préavis sous le n° 28.514, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Recherchons pour PARIS

UN JURISTE FISCALISTE

Connaissance souhaitée du Droit rural et de la fiscalité agricole. Expérience professionnelle pour participer études de dossiers, rédaction de documents, activités de formation.

Adress. C.V., lettre manuscrite, rémunération souhaitée, photo à n° 28.623 - CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

Société en expansion commercialisant des papiers de grande consommation, recherche pour étoffer son RESEAU COMMERCIAL

REPRÉSENTANTS EXCLUSIFS

Possédant voiture et désirant se créer une situation rémunératr. Il n'est pas indispensable d'avoir exercé dans la branche papetière.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo sous réf. NAM (ment./envel.)
EMPLOIS ET CARRIERES, 30, rue Vernet - 75008 PARIS.

La ville de MONTREUIL recherche pour ses services administratifs, une hôtesse d'accueil résidant dans la région parisienne.
Niveau baccalauréat.
Salaire net mensuel : 2.011 F.
Adresser candidature à M. le Maire de MONTREUIL 93105 CEDEX.

IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICE
Filiale d'un Groupe de Presse, recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

— Dégagés des obligations milit.
— Connaissant bien PL 1.

Envoyer C.V. détaillé, photo + prétentions, sous le n° 1.398 à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 - PUTEAUX

CABINET CONSULTANTS auprès d'industriels et d'organismes publics, rech.

COLLABORATEUR

Il devra avoir :
— une grande habitude des relations à haut niveau avec les collectivités locales
— et une connaissance approfondie de leurs problèmes de développement économique.

Il sera responsable de :
— l'action commerciale
— l'établissement de diagnostics
— l'assistance dans la mise en œuvre de solutions.

Adresser lettre manuscrite av. C.V., photo et prét. à n° 28 416 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Ville de CORBEIL-ESSONNES recherche pour son centre municipal de santé :

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

empl. assim. chef bur. URGENT
Adr. cand. av. C.V. à M. le député - maire de CORBEIL-ESSONNES ou téléphoner pour rendez-vous : 496-92-00 p. 236.

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE
recherche

COLLABORATEURS (TRICES)

25 ans minim. Libre de suite. Dynam., ambit., bonne éloc. et excell. présentat. Voit. souhaitée.
AVANTAGES SOCIAUX
GAINS IMPORTANTS
FORMATION ASSUREE
SITUATION AVENIR
Statut V.R.P.
Tél. : 538-68-66, à M. BELLEC, de 10 h. à 12 h., avant le 25 septembre 1977

Le Monde
INFORMATION-EMPLOI

Afin d'aider nos lecteurs à la recherche d'un emploi, nous publions à nouveau quelques informations pratiques. Elles doivent être, bien entendu, adaptées par chacun à sa situation particulière.

PRÉPARATION DES ENTRETIENS N° 2
PRÉPARATION DES QUESTIONS SUR L'ENTREPRISE ET LE POSTE PROPOSE

Il est souhaitable de se documenter, si possible avant l'entretien avec les responsables du recrutement, sur les caractéristiques de l'entreprise :
- **Situation du secteur d'activité ;**
- **Développement (évolution des effectifs, du chiffre d'affaires, de la part des exportations ; place sur le marché, etc.) ;**
- **Organisation et style de l'entreprise ;**
- **Produits et marchés ;**
- **Politique du personnel.**

Ces informations peuvent être obtenues par exemple auprès de personnes travaillant dans l'entreprise, dans des revues économiques et par la lecture des annonces « offres d'emploi ».

Vous pouvez également, avant les entretiens, passer en revue les questions concernant le poste à pourvoir : la vie dans l'entreprise afin de le mémoriser. Par exemple :

— Le titre qui n'est pas toujours significatif ;
— Les raisons du recrutement (vacances ou création) ;
— Le rattachement hiérarchique ;
— Le résumé des tâches essentielles ;
— La supervision reçue qui permet de déterminer la marge d'initiative du poste. Ces questions amèneront le supérieur hiérarchique à préciser la fréquence et les modalités de ses interventions ;
— La supervision exercée (effectifs et catégories) ;
— La dépendance fonctionnelle, c'est-à-dire les relations existant entre le titulaire du poste proposé et le responsable fonctionnel au sein de l'entreprise : par exemple le chef du personnel d'un établissement dépend fonctionnellement du directeur central du Personnel France, qui, lui-même, peut dépendre du directeur du Personnel Europe ;
— Les moyens disponibles (équipement, budget...) ;
— Les relations fonctionnelles, c'est-à-dire les différents services avec lesquels il est appelé à travailler régulièrement ; par exemple, le chef de produit a des relations fonctionnelles avec le contrôleur budgétaire de l'entreprise ;
— Les relations externes, par exemple avec les banques, les organismes publics, etc. ;
— L'évolution prévisible du poste ;
— Les exigences et difficultés particulières : horaires, déplacements (fréquence, durée, moyen de transport utilisé) ;
— La formation initiale (durée, nature).

Il est souhaitable d'aborder les sujets qui intéressent la gestion du personnel et plus particulièrement :
— La mobilité interne (mutation et promotion) ;
— Les possibilités de formation ;
— La politique des salaires ;
— L'existence des descriptions de fonctions et de leur évaluation ;
— La méthode d'appréciation individuelle des résultats et de potentiel du personnel.

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE
Proche banlieue Ouest
Dans le cadre
de son expansion pour
l'application de l'informatique
temps réel à la médecine
cherche

UN INGÉNIEUR

ANALYSTE

Deux ans d'expérience minimum souhaitée dans la pratique des mini-ordinateurs.
(Connaissance MITRA apprec.)

Envoyer C.V. détaillé sous le nº 28.908 - CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

IMPTE SOCIETE
PARIS 16e recherche
pour sa DIVISION

CLIMATISATION
et MATERIEL de BUREAU

TECHNICO-COMMERCIAUX
BTS - DUT ou équivalent

Anglais indispensable.

Adr. C.V. et prét. à nº 28.359, Contesse Publicité
20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

CADRE

TECHNICO-

ADMINISTRATIF

PLOMBERIE
recherché par notre Société à la fois plomberie générale et prestataire de services. Il fera partie de la cellule de direction et aura la responsabilité des ouvriers, du matériel, des chantiers. La connaissance des lois sociales et le goût des rapports humains sont indispensables.
L'expérience d'entreprises moyennes est souhaitée.

Adresser C.V., photo, prétent. et date disponibilité à nº 7866, P.M.P., 69, rue de Provence, 75009 Paris, qui transmettra.

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes
rech. stagiaire DECS complet
Ecr. av. C.V. : Cabinet DECUP
32, bd des Batignolles, Paris-17e

Place Vendôme
CONSULTANTS IMMOBILIERS
INTERNATIONAUX
recherchent :

NÉGOCIATEUR
BUREAUX de QUALITE
— Pour compléter équipe dynamique et efficace
— Expérience souhaitée

Adresser C.V. et photo, à :
S.I.P. (réf. BR) - 11, rue d'Uzès - 75002 Paris

Impte Société d'Engineering
Chimique et Pétrochimique
recherche pour
son service Génie Civil
UN JEUNE

INGÉNIEUR
GENIE CIVIL
3 à 5 ans d'expérience
engineering béton, V.R.D.
et charpente métallique.
Adr. C.V. détaillé et prét., à nº 1.374, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès - 92807 PUTEAUX.

Dans le cadre de son expansion
MAJOR S.A.
premier distributeur
Haute Fidélité en France

recherche
pour la création de sa division
HIFI AUTO

CHEF DE PRODUITS
AGRESSIF
connaissant le monde
de l'auto-radio

REPRÉSENTANT
HAUTE FIDELITE
Super introduit, sect. Paris pr :
FANSUI, KEF, LENCO, etc.

Envoyer C.V., à M. DANKER, MAJOR S.A., rte nationale 307, 78310 FEUCHEROLLES

ECOLE SECONDAIRE PRIVEE
LAIQUE

12 MN GARE DU NORD
recherche

PROFESSEUR
SCIENCES PHYSIQUES
Classes de seconde, 10 h hebdo.
Ecr. nº 81.391 M. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

Place Vendôme
CONSULTANTS IMMOBILIERS
INTERNATIONAUX
recherchent

COMPTABLE
Connaissant gestion immobilière
et la langue anglaise

Adresser C.V. et photo, à :
S.I.P. (sous réf. KR), 11, rue d'Uzès - 75002 PARIS

secrétaires

Etablissement financier, recherc. pour son agence de LYON :

UNE SECRÉTAIRE
STÉNODACTYLO
DE HAUT NIVEAU
30 ans min., esprit d'initiatives et d'équipe. Qualités de jugement et d'organisation. Devant remplacer en son absence le Chef d'agence.
5×8×13. Primes et intéressem.
Env. C.V., photo et lettre man. à M. TAMMI, chef d'agence, 29, rue de Bellecombe 69006 - LYON.

SECRÉTAIRE
Fonds assurance formation
Connaissance : gest. personnel, législation sociale - Formation professionnelle continue.
Goût. contact. Voiture.
C.V. + gain actuel + photo à :
M. CERVENKA - La Musse
27023 Evreux.

représent. offre

STE FABRICAT. ET DISTRIB.
REPRÉSENTANTS
EXCLUSIFS, introduits auprès industries et collectivités, pour vte produits entretien spéciaux et courants. Ns offrons possib. devenir dépositaire exclusif av. perspective indép. et responsabilités. Ecrire en précisant la réf. nº 969 à Publicité BANCE, 13, rue Marivaux, PARIS (2e), qui transmettra.

Société de photocomposition
à façon Paris recherche
REPRÉSENTANT
PARIS ET PROVINCE
possédant clientèle. — Envoyer C.V. et prétent. ss nº 13.670 B, Bleu, 17, r. Lebel, 94-Vincennes.

traductions

Demande

J.F. Néerlandaise d'origine, cherche travaux de traduction à domicile, Néerlandais, Anglais, Allemand, Mme WENDEL
12, rue Léo-Lagrange
26200 Montélimart. T. (75) 01-11-93

Traductrice dipl., all., angl., expér., ch. trad. techn., jur. comm., litt. Tél. 826-12-24

capitaux ou proposit. com.

Pour l'introduction en France d'une nouvelle ligne de produit pour

Soins dentaires

nous recherchons
une maison bien introduite prospectant plusieurs niveaux de la distribution.

Budget de publicité disponible.

Offre s/chiffre nº 707428 M. à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75081 PARIS qui tr.

propositions diverses

Offre à jne fille chbre indép. + cab. de toil. contre garde un garç. 7 a. de 18 à 21 h. 642-97-77

cours et leçons

Franç. Orthog. Allem. par prof. spécialiste rattrapage.
250-77-71

MATH. Rattrap. par Prof. expérimenté
Tél. 278-77-71

enseignem.

Ecole Secondaire privée. Primaire 1er cycle sous contrat second cycle, hors contrat. Internat complet, places disponibles. Tél. (51) 31-34-86 ou (51) 57-22-03

autos-vente

5 à 7 C.V.

Part. vd Peugeot 104 ZS, 1-1977, 13.000 km., impec. Tél. h. bur. 267-20-00 p. 25-60 ou 027-59-00 soir.

+ de 16 C.V.

MERCEDES 280 SE
DE DIRECTION
4.000 km., gris métal, cuir noir. Garantie totale. — Tél. 546-97-69.

1977, boîte automat., toit électr. ouvr., peint. marron métall., intérieur luxe, radio, cassettes, antenne auto, 17.000 kilomètres. 85.000 F. Téléph. heures repas (53) 30-05-13.

demandes d'emploi

DIRECTEUR DE L'INFORMATIQUE
35 ans
INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
ayant beaucoup d'affinité pour les problèmes d'organisation et des contacts humains,
Considérant l'ordinateur comme un outil devant s'adapter aux besoins de chaque service.
Attaché à la participation et à l'information du personnel de l'entreprise.
Dirigeant actuellement un service de 40 personnes avec un ordinateur UNIVAC, série 1100.

Recherche
POSTE A RESPONSABILITE
NIVEAU DIRECTION SERVICE.
ORGANISATION ET INFORMATIQUE
ou DIRECTION GENERALE P.M.E.

Ecrire nº T 81.387 M REGIE-PRESSE.
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

CADRE SUPÉRIEUR
40 ans. 20 années références professionnelles.
GESTION :
— contrôle budgétaire ;
— direction par objectifs.
MARKETING :
— études de marché ;
— plan marketing ;
— Publicité - Promotion - Vente.
SCIENCES ECO + I.C.G.

recherche

DIRECTION GÉNÉRALE
ou
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
d'entreprise de moyenne importance.

Ecrire sous le nº T 81.404 M. à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transmettra.

H.E.C. - 32 ans
anglais, allemand, italien
Large expérience développement produits de luxe au niveau mondial
recherche

POSTE HAUTES RESPONSABILITÉS
aux ÉTATS-UNIS
ou en liaison avec le marché U.S.

Ecrire nº 1.576 « le Monde » Publicité.
5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

RESPONSABLE PAIE
Fme, 44 a., cadre, libre suite. Paies, charges sociales, compt. générale, connaissant système informatique, anglais, plan comptable américain.
Ecr. nº 1.581 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. format. artistiq. + science de l'éducation, cherche situation ayt intérêt culturel ou éducatif. 324-05-66, à partir de 16 heures.

CADRE FINANCIER
Sc. Po (Ecofi), droit + I.C.G., 38 a., expér. confirm. (Banque et entrepr.) ds contrôle de gest. études de rentabilité, gestion financière, cherche situation.
Ecr. nº 1.551 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H., 29 a., doct. 3e cyc. histoire art mod., ch. empl. temps part. Ecr. nº 1604 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

LIBRE IMMÉDIATEMENT
PUBLICITAIRE COMPLET
39 ans - 5 ans AGENCE
2 ANS ANNONCEUR
Expérience campagnes grand public et produits industriels

Connaissant bien achat d'espace et fabrication.
Violon d'Ingres : Relations Publiques

Ecrire sous le nº 1.619 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e), qui tr.

CHEF DE SERVICE ADMINISTRATIF
31 ans
DIPLOMÉ SC. PO - LICENCIÉ EN DROIT
EXPERIENCE BANCAIRE 3 ans. CREDIT IMMOB. aux entreprises + 2 ans promotion immobilière, chef du service administration des ventes dans société utilisant financements sociaux.
Recherche SITUATION dans secteur immobilier, bancaire.
DISPONIBLE RAPIDEMENT.

Ecrire nº T 81.388 M. REGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

MERCEDES

Nous transférons, courant novembre 77, notre Siège Social en dehors de Paris

Certains collaborateurs ne pouvant (principalement pour des raisons de domicile) accepter cette modification de leur lieu de travail, nous soumettons leur candidature aux Sociétés qui pourraient être intéressées par des éléments qualifiés dans les emplois suivants :

- EMPLOYÉS ADMINISTRATIFS
- MAITRISE D'ADMINISTRATION
- DACTYLOS et STÉNO-DACTYLOS
- DACTYLOS-FACTURIÈRES
- SECRÉTAIRES
- SECRÉTAIRES DIRECTION BILINGUES
- AIDES-COMPTABLES et COMPTABLES
- CHEFS DE GROUPE COMPTABLES
- STANDARDISTES et TÉLÉXISTES
- CHAUFFEUR DE DIRECTION
- PERFOS et PERFOS-VÉRIF
- PROGRAMMEURS et ANALYSTES
- CHEFS DE PROJETS
- ARCHIVISTES

Nous recherchons des postes stables, hors sociétés d'intérim.

Les offres seront reçues téléphoniquement au :
380-34-40 - 755-71-80 - 380-26-60, par :
Jean-Pierre ROUSSEAU (poste 806),
Isabelle COULET (poste 332),
ou par courrier à l'adresse suivante :
MERCEDES - BENZ - FRANCE
Direction des Relations Humaines.
Boîte Postale 486-17.
75830 - PARIS, CEDEX 17.
Avec nos sincères remerciements.

demandes d'emploi

CADRE EXPORT
30 ans
9 ANS D'EXPERIENCE COMMERCIALE ACTIVE
HAUT NIVEAU
Afrique et Moyen-Orient
Bilingue anglais
recherche poste à responsabilités
biens de consommation
biens d'équipement

Ecrire à C.G.P. ss le nº 519, au 25, rue Cavendish, 75019 PARIS, qui transmettra.

DOCUMENTALISTE
J. F., 25 a., 3 a. d'expérience commerce distribution.
Anglais courant.
Notions allemand, espagnol, ch. poste stable Paris.
Ecr. nº 1.627 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 24 a., dég. O.M. Maîtrise aménagement Géo, agrégatif, prép. 3e cycle, expér. tourisme et enseignement, cherche place en rapport (Paris).
Ecr. nº 1.534, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Chef départ. Génie civ. ds const. complexes indust., rech. poste équivalent de responsabilités Afrique du Nord de préférence.
Ecr. nº 1.489, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

J.H. 25 ans, Allemand, maîtrise Mathémat., tril, angl., français, not. russe, étud. ttes proposit.
Ecr. : Ulrich Sommer, Uhlandstrasse 20, D 2800 Bremen 1.

J. Fme allemande, part. triling., docteur ès lettres, licenciée psychologie, expér. enseignement supérieur et secondaire, cherche poste d'enseignante et donne leçons particulières. - Czybulka. 20, rue Emile-Desvaux, Paris-19e

---

H. 37 a., Vietnam., DOCTEUR ES SC. PHYS. (théorie), excel. cult. gén. et math., connais. et pratiq. informat. (Fortr., Ass., I.B.M.), angl. cour., imagination et faculté d'adaptat., étud. ttes prop. ens., rech., édit., industrie.
Ecr. nº 1.592, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRETAIRE COMMERCIALE confirmée, sér. réf., 29 a., dactylo, CAP compt., ch. p. stable av. respons., cont. hum. P.M.E.
Ecr. nº 1.613, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jne homme 32 ans, expérience titre Bourse, analyse financière, gestion de portefeuille et capitaux, bon contact clientèle tout niveau, recherche poste gestion de portefeuille et animation réseau commercial Paris, province.
Ecrire nº 1.610,
« le Monde » Publicité,
5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Spécialiste de gestion administrative et sociale de l'entreprise
35 ans
- 12 a. expér. prof. (exc. réf.)
- CNOF+CNAM+IEP/ADSSA : Angl., All.

recherche
fonctions ht niveau : directeur, secrétariat gén. cabinet conseil.
110/140.000 F annuels.
Ecr. nº 1608 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE 36 ans, 3 ans expér.
ADMINISTRATION DES VENTES
recherche
POSTE IDENTIQUE ou SUP.
DANS DIRECTION COMMERC.
REGION PARISIENNE
accepte déplacem. France et étanger, étudier. ttes proposit.
Ecr. nº T 81392 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

CADRE FÉMININ, 44 ANS
recherche poste
CHEF COMPTABLE
expérience 20 ans, confirmée par formation récente.
— Niveau D.E.C.S.
— Disponible 1er octobre 1977.
— Paris, banl. Nord-Ouest préf.
Ecr. nº T 81.413 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

DIRECTEUR
ADMINISTRATIF
ET COMPTABLE
Gde expérience gestion entreprise, budget, trésorerie personnel, assurances, recherche situation dans P.M.E. Ecrire : HAVAS CONTACT, 156, boulev. Haussmann, 75008 - PARIS sous la référence nº 67.783.

CADRE dessinateur expériment. en automatisme industriel électronique médicale et petite mécanique, recherche emploi dans la région de NICE. Ecr. Charles LAUGERY, 21, av. H.-Dunant, 06340 - LA TRINITE.

J. Fme, 26 a., licenc. Sc. ECO. + formation à la fonction personnel, ch. emploi ou stage dans gestion du personnel.
Ecr. nº 76.371 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

DOCTEUR 3e cycle chimie-physique
30 ans, ayant dirigé labo
cherche poste
recherche, fabricat. ou adminis. évent. recyclage.
G. LABBE, Belchat 09160, Prat et Bonrepaux. T. (61) 66-00-95.

DOCUMENTALISTE 25 ANS
2 ANS
expér. cinémathèque, licenciée histoire, connais. anglais, allem. cherche SITUATION
Ecr. nº T 081405 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

UNIVERSITAIRE, 29 ANS
DOCTEUR 3e CYCLE
CHIMIE, PHYSIQUE
TRILINGUE anglais, espagnol
EXPER. RECHERCHE
ENSEIGNEMENT
disponible immédi. pour poste ds
SERVICE RECHERCHE ou
FORMATION
France ou étranger.
Ec. nº T 081435 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Ingénieur électro-énergéticien tril. français, anglais, allemand. Actuell. ds service marketing, désire pour raisons personnelles nouveau champ d'activité à Paris.
Ecr. nº 15 225 Centrale d'Annonces, 121, r. Réaumur, Paris-2e.

J.H. 24 a., dég. O.M., libre rap., B. T. S. traitements thermiques, étudie toutes propos. SERRE, 702, rue de la Monnerie, 45400 SEMOY. TÉL. (38) 86-48-73.

J. H. 26 ans, libre de suite, MAITRISE de BIO-CHIMIE, certif. CHIMIE ORGANIQUE et MICRO BIOLOGIE, ch. poste.
TEL. : (16-38) 37-09-62.

Secrétaire diplômée secrétariat chambre de commerce, licenciée lettres, expérience animation sociale cherche poste Paris secrét. branche sociale. Tél. : 787-48-83.

INGENIEUR GRANDE ECOLE
RETRAITE mettrait ses connaissances des problèmes juridiques et contentieux à disposition direction de Sté moyenne importance
pour Assistance et Etudes préparation dossiers.
Ecr. nº 28 901, CONTESSE Pub. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SECRETAIRE JURIDIQUE
2 a. expér., bne not. angl., ch. emploi environ Nation, pr. RER, libre rapidement. Mlle BRAKA, 5, avenue du 5-Août 1944, 94600 CHOISY-LE-ROI.

SECRET. DIRECTION CADRE, 35 a., expérim., active, sér. réf., ch. situat. stable av. respons., libre ste, préf. 14e-15e-7e-8e arrt.
Ecr. J. Garzoli, 30, av. de la République, 92120 MONTROUGE

Chef Boucher, 30 a., cadre 10 a., expér. outre-mer, respons. prod. carnés, ch. poste simil. ds rég. parisienne dans impte société.
Téléphone : 912-24-37.

J. H., 27 a., Sc. + D.E.S. droit + Sc. Po., stages entreprises et banq., expér. sect. privé, 3 a. en cabin. préfect. et ministér., étudierait toutes proposit. Ecr. nº 7.588, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

MI-TEMPS
téléph., réception chez médecin, Paris, de préf., 5 × 8. 828-01-33.

CADRE FRANÇAIS - 32 ANS
Vivant Moyen-Orient, angl. + arabe, rech. Sté franç inter. par étud. de marché, implantation, représentation. Tél. : 331-23-49.

J. F., 27 ans, comptable, dactylo, 5 a. expér. : négoc. immobil., formation juridique ICH, cherche emploi stable assistante. — Ecrire à OPP, sous le nº 986, 12, rue de l'Isly, 75008 PARIS, qui transmettra.

Homme, 35 ans, Polonais, diplôme d'architecte, 8 ans expérience, recherche emploi sous contrat, dessin architecture, ligne de suite. Ecr. A. Kobik, 81, bd Suchet, PARIS 75016.

LICENCIE Droit privé, 27 ans, expérience immobilier, crédit, étudierait toutes propositions service juridique, société, banque, cabinet jurid. et ttes offres en relation avec formation univ. Ecrire AGENCE HAVAS 06011 NICE Cedex. Référence 0579.

L'immobilier

appartem. achat

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète, urgt, STUDIO, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e - 873-23-55

Achète directement, COMPT., URGENT, 2 à 4 pièces, PARIS. Avec ou sans travaux, préfér. près FACULTE - 873-20-67

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. PAIEMENT COMPT.

URGENT, RECHERCHE
4 à 7 p., tout confort, 16e, 8e, rive gauche, Neuilly.
MICHEL et REYL - 265-90-85

locaux commerciaux

Local usage professionnel à vendre, rez-de-chaussé, 45 m2 + cave, près Sénat, 20, rue Tournon. Pour traiter : T. 742-08-47.

Sq. Vintimille (Mº Pl. Clichy), petit local neuf, cft. facilités. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

locaux indust.

SEVRES-LECOURBE, bail à céder usage professionnel et habitation atelier d'artiste, 90 m2 loggia, verrière.
306-20-57 ou soir 602-96-68

hôtels-partic.

DIRECTEUR
DE SOCIETE ETRANGERE
recherche
GRAND APPARTEMENT
ou
HOTEL PARTICULIER
de préférence
NEUILLY-SAINT-JAMES
ou
PARIS-7e OU 8e ARRDT.
minimum 4 chbres, 2 salles de bains, salle à manger, salon, jardin privatif ou terrasse.
Long bail.
Tél. : 261-56-12, H. B.

constructions neuves

POUR FIN 1977 et DEBUT 1978
PRIX NON REVISABLES
A LA RESERVATION

LUXEMBOURG
Quartier des
grandes écoles et universités.
Dans petit immeuble
grand liv. + chbre, 61,58 m2,
cave, possibilité de parking.

LE NOUVEAU XVe
à 300 m. du front de Seine.
Métro CHARLES - MICHEL
Studios 30 m2 .... 204 000 F.
3 p. 69 m2 + b., 4e ét. 444 200 F.

XVe MÉTRO LOURMEL
Studios 25,70 m2 .... 187 300 F.
2 pièces 55,59 m2 .... 405 800 F.
3 p. 66,62 m + b. .. 525 000 F.

IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. Friedland : 225-93-69.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. La Michodière. Mº Opéra
Frais abonn. 310 F. 266-52-04

VOIR LA SUITE
DE NOTRE
IMMOBILIER
PAGE SUIVANTE

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

URGENT part. vend répondeur enregistreur téléphonique état nf. Prix exception. Tél. : 774-71-15.

A vendre très belle collection « Sport universel illustré » de 1896 à 1912.
Forte document. sur le cheval et le sport équestre.
Ecr. nº 6 553, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

VENDS POUR ENFANTS manteau très belle imitation fourrure, couleur fauve, capuche, bon état, taille 10 ans. Valeur 620 F, prix 250 F.
2 robes longues pour cérémonie, portées une fois, 7/8 a., 100 F. Tél. : 959-15-08, le soir.

VENDS CLARINETTE 400 F.
LAROUSSE ONZE VOL. 1 400 F.
TEL. : 655-94-76.

Vd coll. lamp. et lant. pétrole, huile, boug., 400 p. d'un bloc. Ecr. nº 1 609, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

A vendre landau velours marine avec bloc poussette 400 F. Lit 1 personne laqué blanc avec sommier 190 × 90 : 350 F. Sommier 1 personne : 100 F. PLUMET : 990-53-20.

Animaux

Je suis une jeune chatte vaccinée, opérée. J'ai grandi, j'ai cessé de plaire.
Qui veut m'adopter ?
TEL. : 206-19-55.

REFUGE pour ANIMAUX souhaiterait recevoir aide pour RECONSTRUCTION CHENIL.
TEL. : 466-51-36.

Arts

A vendre de part. primitifs flamands, école d'Anvers, fin du 15e siècle, maître inconnu. Panneau sur chêne 72 × 85 cm, Jésus-Christ montré au peuple. 3 pers. px 158 000 F.F. « La Fille de Jefta » 17e s., panneau sur chêne 50 × 64 cm attribué à Frans Francken prix 43 900 F.F. Chambre fin 19e s. sculpture unique, prix 28 500 F.F. Adresse

DE SMET VIJFHUIZEN,
4-B-9410 ERPE (BELGIQUE).
Tél. : 053/779456.

Cours

KHAGNEUX donne cours franç. latin, grec, hist., géo. de la 6e à la term., éventuell. précepteur.
TEL. : 541-79-51.

AMPHI V
— Cours de langues ;
— Méthode individuelle bilingue ;
— Cours particuliers ;
— Cours intensifs ;
— Formation et stages professionnels
Inscriptions toute l'année :
40, r. des Boulangers 75005 Paris.
TEL. : 033-72-53.
Métro Cardinal-Lemoine-Jussieu.

L'INFORMATIQ. vous intéresse
JE DONNE DES COURS DE PUPITREUR. Tel. : 350-22-55.

ANGLAIS MRS THOMPSON
dipl. OXFORD. Tél. : 633-17-16.

CENTRE KLÉBER
- LECONS PIANO
- COURS DANSE CLASSIQ. ET MODERNE
- ART DRAMATIQUE
- CHANT
- SEANCES DE YOGA.

Consultat. GRATUITE sur R.-V.
TÉL. : 704-53-59.

APPRENDRE
L'AMÉRICAIN
à
L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, 14e. T. 633-67-28.
Cours de conversation, le soir.
INSCRIPTIONS IMMEDIATES.
DEBUT : LE 10 OCTOBRE.
COURS PRIVES, cess. intensiv.

Rencontres

CÉLIBATAIRES, VEUFS, DIVORCÉS
Ce sont les meilleurs d'entre nous qui, de n'importe quelle rencontre ; font quelque chose d'unique

Maître RUCKEBUSCH
RELATIONS DANS LA MEILLEURE SOCIÉTÉ

Une prestation hors du commun

5, rue du Cirque
PARIS 8ème
Rond-Point des Champs-Elysées
720-02-97 / 78

4 et 6, rue Jean-Bart
59000 LILLE
54-86-71
77-42

Organisons réunions amicales, soirées dansantes, débats.
Contact, Accueil.
TEL. : 747-12-67.

NE REVEZ PLUS D'AMIS avec qui partag. vos joies, vos goûts, quels qu'ils soient, artistiques, touristiques, sportifs, etc. Vous les trouverez grâce à « GOUTS COMMUNS ». Colette LESURE.
TEL. : 548-95-16, Paris.

SEGOLÈME
attend votre appel.
293-39-17
POUR RENCONTRES
AMITIÉS - LOISIRS

Réussissez un mariage heureux

Ne laissez pas le hasard se charger de votre mariage, de votre bonheur.

L'Equipe Marie Gély met à votre disposition ses connaissances en psychologie, sociologie, sexologie, pour vous aider dans la recherche d'un amour durable.

Refusez la solitude, refusez l'aventure, découvrez avec Marie Gély qu'un amour véritable est à votre porte.

marie gély
Conseil psycho-matrimonial
95, rue Saint-Lazare 75009 Paris
Tél. 280.09.18 - 280.35.60 +

Pour l'envoi d'une documentation gratuite sous pli neutre et fermé.
Nom Prénom ____
Adresse ____
____ Code postal ____
Age ____ Profession ____

M.1

---

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, PARIS-4e. Téléph. : 033-00-83.

Décoration

Pose de tentures murales
52 F TTC/m2 tissus 100 coloris molleton, galons teintés. Pose comprise. Téléph. : 580-77-83.

Fourrures

FOURRURES OCCASION
DEPOT-VENTE
exclusivement de fourrures
gd choix vêtements part. état, 91, rue du Théâtre, Paris-15e.
TEL. : 575-10-77.

Garde d'enfants

Ds pavillon av. 6 000 m2 terrain famille ch. pensionnaires de 0 à 15 ans, nationalité indiff. Pour rens. Tél. : 486-40-16.

Instruments de musique

PIANOS D. MAGNE
Sélection meilleures marques : neuf, occasion, location, vente, achat, réparation, entretien. 10 ans garantie crédit, location-test, livraison, 50, rue de Rome, 75008 PARIS.
TEL. : 522-30-90 et 522-21-74.

ACHETE VIOLONS
VIOLONCELLES et HARPES.
TEL. : 770-37-95.

Vends **PIANO** GRANDE QUEUE
ERARD, époque Empire, ébène avec incrustations, tr. bon état.
TEL. : (25) 03-00-97.

Moquette

Lots de moquette anglaise petites et grandes largeurs, pure laine T3-T4, label Woolmark, plusieurs coloris 70 F le mètre carré.
LA MOQUETTERIE,
334, r. de Vaugirard, Paris-15e.
TEL. : 842-42-62.

DISCOUNT 30 A 60 %
sur 10 000 m2, moquette toutes qualités. Téléphone : 757-19-19.

Numismatique

POUR COLLECTION, ACHETE TTES PIECES DE MONNAIE.
TEL. : 527-11-88.

Spécialités régionales (vins)

A. CHAPEAU, viticulteur à HUSSEAU, 37270 MONTLOUIS, vs fera connaître sa production de blanc appell. contrôlée, sec, 1/2 s., moell., champagnisé brut et 1/2 s. (exp. 12 ou 25 bouteill.).

Vacances Tourisme Loisirs

TENNIS ROYAL COURT
LOCAT. TENNIS COUVERT
reste
QUELQ. HEURES pr sais. 77-78.
Tous renseignements : 631-09-58.

Yachting

Vd 1/3 voilier RHODES reliant pour effectuer 1/3 t. du monde. Téléph. SAWICKI 627-65-00 H.B.

L'immobilier

bureaux bureaux bureaux

SOCIÉTÉ DE TOURISME
recherche
CENTRE DE PARIS
800 m2
de BUREAUX
avec lignes de téléphone
TÉL. : 246-56-04

PALAIS-ROYAL
2, 4 ou 6 beaux burx X 20 m², meublés ou non. Téléphone. Bel emplacement. SOUS-LOCATION 1 an minimum.
Téléph. 260-37-17, poste 38.

PROPRIETAIRE
loue 1 ou plusieurs bureaux, refaits à neuf. - Tél. : 723-55-18.

DOMICILIATION, TEL., SECR., TELEX. Frais 100 F par mois. APEPAL. Téléphone : 228-56-50.

Recherche, OPERA et limitrophes, bureaux de 200 m2 environ, standing. — Tél. 742-99-09.

E. Chombart propose en exclus. exceptionnel. Censier-Daubenton, ss pas-de-porte, r.-de-ch. 330 m² en 15 burx aménagés, standard 6 lign. + 6 individ. Lib. immédiatement. - Deguelt : 926-91-88.

Les Halles. - Cinq bureaux dont trois exposition plein sud, bail neuf. — Téléphone : 924-92-45.

EPINAY. 10 minutes gare du Nord, à louer un ensemble de 4 immeubles, 18.000 m2 dispon. Lots à partir de 50 m2, archi. ves, parking, restaurant, téléph. Prix : 250 F le m2 H.T. l'an BOURDAIS BUREAUMATIQUE, 227-11-89.

8e SAINT-AUGUSTIN
ds imm. gd standing
sur un seul niveau
A LOUER 32 BUREAUX
293-62-52.

CHAMPS-ELYSEES Cède Droit au bail BUREAU 500 m², loyer très modéré. Faire offre sous no T 081172 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

MADELEINE
3 bureaux, rez-de-chaussée, sur cour ouverte. 2.500 F mensuels. JEAN FEUILLADE, 566-00-75.

locations non meublées Offre

Paris

Près Montparnasse, MAISON particulière, 6 P., 2 bains, tout confort, impeccable. Poss. libéral. Tél. 4.800 F - 734-98-87

Région parisienne

SAINT-GERMAIN Limite
Belle maison 1900, grand living, 2 ch., 2 bns. Jard. 900 m2, gar. Agence 976-18-18

locations non meublées Demande

Région parisienne

Recherche 1-2-3 pièces avec ou sans confort.
Tél. : 754-68-48

Etude cherche pour CADRES, villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4.000 F max. - 283-57-02

locations meublées Offre

Paris

SEMAINE, QUINZAINE OU MOIS - MACSON
loue du STUDIO au 5 P. stand.
43, rue Saint-Charles
75015 Paris. Tél. 577-54-84

locations meublées Demande

Paris

Etudiant ch. chambre, cft et indépend., 6e ou 5e arrdt. Tél. : 326-18-98, mercredi et jeudi

immeubles

MAIRIE 15e, luxueux bureaux récemment aménagés, cft, moquette. Avons clients en puissance pr 9 % rapport, tél., bel immeuble. - 531-85-56

SORAIPA vd directement 6 studios, deux 2 Pces, gros rapport. Gérante. - 531-85-56

Centre Lyon pr. rue piétonne très bel imm. 6 étages bon état. Simon Choffée, 17, rue Neuve. Tél. (78) 28-94-38 Lyon 1er

maisons de campagne

30 KILOMETRES MER
HÉRAULT
1) Maison de poupée
35.000 F.
2) DANS HAMEAU
MAISON + JARDIN
BORDURE RIVIERE
120.000 F.
TEL. (67) 72-12-79.

PRÈS DOURDAN
Particulier vend petite maison de campagne, de construction récente, living, cuisine, salle de bains, garage, chauff. central. Terrain 600 m². Prix 225.000 F. Téléph. 589 - 95 - 99.

Région touristique du
VAL DE LOIR
5 km gare Château-du-Loir
Ravissante maison de campagne séjour, cuis., 3 chbres, s. d'eau, chff. cl, dépend., sur 1.200 m2. Prix 160.000 F av. 40.000 F cpt.

REGION SAINT-CALAIS
FERMETTE avec dépendances, bon état, sur 2.000 m2, eau sous pression, élect. Prix 95.000 F avec 20.000 F comptant.
C.I.O. 8, rue Gambetta, (72) LE MANS
Tél. : (15) 43-28-79-16

échanges

Echange Appt 165 m2 av. chbre de bonne, grd standing, loyer ancien, quartier Madeleine ctre 3 Pces, 90 m2 envir. Paris bien situé.
Etudierai toutes propositions.
Tél. 233-60-17 heures bureau.

Boutiques

Centre commercial gros potent. BOUTIQUES tous commerces CERI. Tél. 359-68-70

19e, BOUTIQUE, 60 m2, état nf Loyer 1.800, bail sans pas de porte. C.F.T. 607-36-54

fermettes

Rég. NOGENT-LE-BERNARD ancien. FERME, état impecc. 4 gdes Pces, habit. de suite + 4 possib., bel. dép., Eau. Elect. terr. 1 500 m2. Px : 140 000 F. Créd. 80 %. SOMBIM a Champrond. Tél. 700-46-21

6 KM VENDOME
160 KILOMETRES PARIS
Vd fermette en bon état, compr. 2 p. avec poutres, grange, grenier, écurie, cellier, eau, électr. Terrain 700 m². Prix 92.000 F acte en main. Possibil. crédit.
S.A. IND. VENDOMOIS,
41100 VENDOME. (54) 77-35-91.

domaines

YONNE PROCHE AUXERRE
DOMAINE 25 ha av. CHATEAU BON ETAT GENERAL
Prix : 1.400.000 F
LEIGNIEL et Cie, 13, rue de l'Horloge - 89003 AUXERRE
TEL. (86) 52-14-09

propriétés propriétés

PROVENCE
Campagne aixoise, 5 minut. du centre, très belle propriété sur 10 ha parc, terres, étang. Gde récept., 5 chbres et sal. de bns, mais. d'amis 5 chbres et sal. de bns. Tennis, pisc., mais. de gardien. Tél. int., éclairage extér. gén., arros. autom. 3.800.000 F.

JOHN CHEETHAM,
2, route d'Aix-en-Provence,
13410 LAMBESC. T. (42) 28-00-14

SOULIGNE-FLACE (SARTHE). Vds ferme rénov. av. anc. chapelle 13e siècle, libre. 300.000 F. Tél. de 9 à 11 h. : (43) 84-02-96.

45 kilomètres Paris
près Rambouillet
vente directe belle propriété sur 4.000 m² clos murs, 7 pièces, dépend. aménagées. 800.000 F. Téléph. 483-16-51.

65 KM. DE PARIS - VEXIN. Propriétaire vend directement sur 6.000 m² terrain propriété environnement exceptionnel. 4 pièces, cuisine, salle de bains, chauff. mazout, téléph. 470.000. Pour renseignements : 887-45-79 ou le soir 553-75-76. Visible samedi et dimanche. 16 (32) 52-02-13.

NORMANDIE - entre ROUEN et LYONS-la-FORET, bel. propr. 8 Pces, tt cft, 1.800 m2 terrain. PRIX SACRIF. VU URGENCE. Téléphone : 225-89-19.

AXE : CANNES - VENCE très beau moulin XVIe siècle, gd caractère, gd conft, 12 Pièces, 4 bains, 1 hectare boisé, rivière, avec 1 million comptant. Téléphone, PARIS, au 544-57-45.

Part. vend, Cévennes, propriété 1 ha, mais., bois, vigne, pré : 300.000 F. Tél. : 66-86-17-35.

Bazoche (78), belle propriété, 9.000 m2, habitation caractère, hall, réception, cheminée, poutres, chambre, cuisine, bains, cave, chaufferie, 1er étage à aménager. Téléphone : 489-04-47.

105 km. Paris, 6 km. gare Sens. Propr. 2.850 m2 env., amé. fruit., décor. et clôture, gar., atel. et s.-sol dur. habit., eau, électric. Tél., pr visiter : (86) 65-48-13.

TRÈS BEAU MOULIN
ORNE, 130 KM PARIS-OUEST, 9 P. tt cft, garages, beau bief + rivière sur 600 m avec 1 ha parc, jardin près.
CAYREL, tél. : (33) 26-46-46
51, crs Clémenceau, ALENÇON

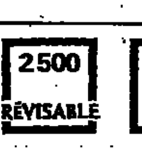
15 KM PARIS-SUD
120 m2 X 3 NIVEAUX
demeure XIXe siècle av. tout cft, gdes pièces, parc 950 m2. Emplacement idéal pour profes. libérale. Prix : 1.500.000 F. Cab. POULAIN - 928-00-69

L'ORDINATEUR de la
MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.

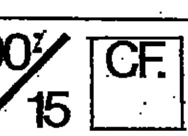
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers,
75017 PARIS. 757-62-02.

LE MONDE IMMOBILIER PARIS.


N° Arr.


Prix moyen du m²


Prix moyen du m² ferme et définitif


montant des prêts cumulés et durée


prêt du Crédit Foncier


année de livraison et trimestre


Nombre d'app.


Parkings en surface

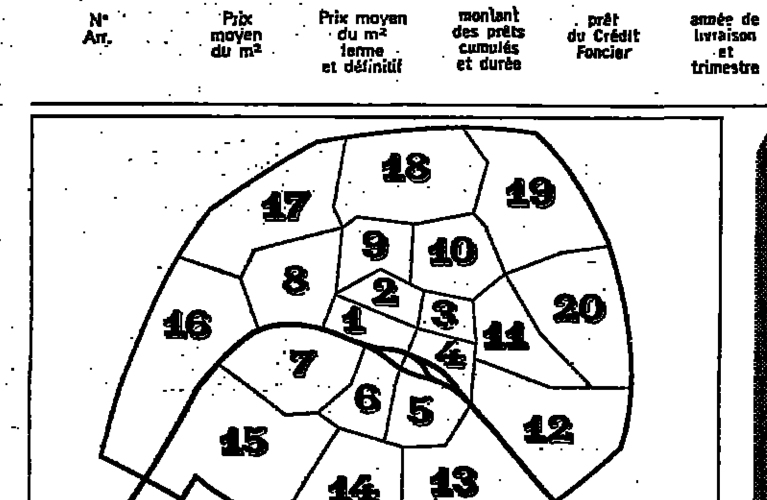

Garages en sous-sol ou box


Métro


Autobus


R.E.R. Station

Autoroute ou périphérique

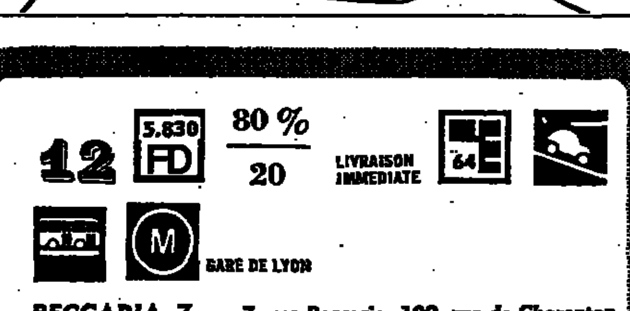


12 5.900 FD 80 %/20 1979 104
62 46 29 — GENERAL MICHEL BIZOT, PORTE DOREE, PORTE CHARENTON

Enfin un immeuble au calme sur une voie privée
LES JARDINS DE WATTIGNIES - 78, rue de Wattignies - Le Bois de Vincennes est à 500 mètres. Bureau de vente sur place de 11 h. à 13 h. et de 14 h. à 19 h. (sauf mardi et mercredi) - Tél. : 340-24-29.
SERCO 14, rue Magellan PARIS (8e) **723-72-00**

12 5.200 FD 80 %/20 LIVRAISON IMMEDIATE 38
29 — GARE DE LYON, REUILLY-DIDEROT

21, RUE CROZATIER - Un petit ensemble dans une rue large, bordée d'arbres, à proximité de la Gare de Lyon - Studio à 5 pièces - Exposition plein soleil - Balcons - Terrasses - Livraison immédiate - Appartement témoin tous les jours (sauf mardi) de 14 h 30 à 18 h 30.
PROMEX 65, rue Rennequin, Paris-17e Tél. 755-82-10



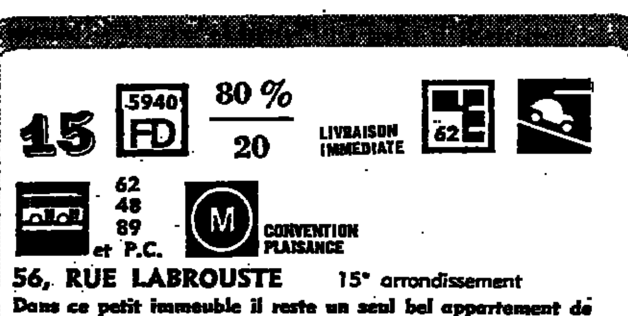
BECCARIA 7 - 7, rue Beccaria, 109, rue de Charenton
2 immeubles de Classe proposant des appart. (4 et 5 p.) tant pour l'habitation que pour l'investissement. Appt témoin ts les jours de 14 h. à 19 h. (sauf mardi et mercredi).
SERCO 14, rue Magellan PARIS (8e) **723-72-00**

13 5.860 FD 80 %/20 LIVRAISON IMMEDIATE 285 RESTE 86
27 47 57 67 83 — 3 LIGNES PL. ITALIE — A 800 M

GALAXIE - 20, pl. d'Italie, « **AGATE** » - Un tout nouvel imm. au calme, sur une dalle jardin, avec grds balc. loggia. St. à 5 pces et ch. Centre com. avec grds magasins. Jeux d'enfants. Sur pl. t.l.jrs, 10 h à 12 h 30 et 14 h à 19 h, merc. toute la journée et lund. mat. 580-32-92 ou
SPEI SPEI, 14, av. Roosevelt-8e - 256-55-11.
Réalisation S.E.I.I.

13 5.950 FD 80 %/20 LIVRAISON IMMEDIATE 125
21 57 62 67 P.C. — CITE-UNIVERSITAIRE

A la limite du 13e et du 14e arrondissement
102, boulevard Kellermann
Petits imm. autour d'un merveilleux jardin intér. Appt tém. ouv. ts les jrs de 14 h. à 19 h. sf mardi, mer. Tél. 580-59-55.
SERCO 14, rue Magellan PARIS (8e) **723-72-00**



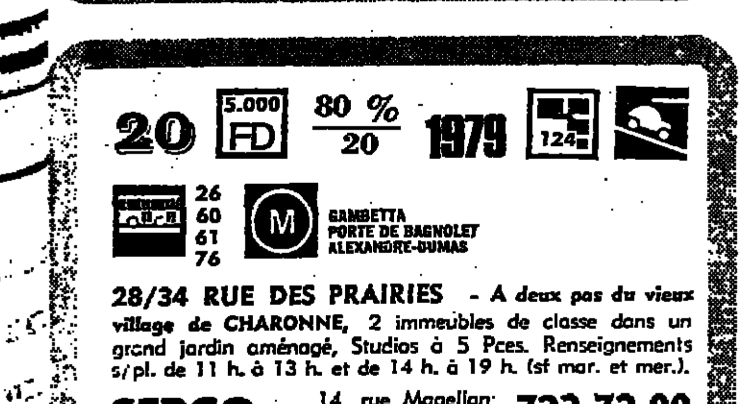
56, RUE LABROUSTE 15e arrondissement
Dans ce petit immeuble il reste un seul bel appartement de cinq pièces (107 m2), avec double exposition et balcons. Conviendrait parfaitement pour profession libérale. Visite sur rendez-vous, téléphoner.
SERCO 14, rue Magellan PARIS (8e) **723-72-00**

16 8.814 FD 80 % PERSONNALISE LIVRAISON EN COURS 27
52 — EGLISE AUTEUIL, JASMIN — OUEST à 1.500 m

LES JARDINS DE POLYMNIE - 21-23 av. François-Gérard, angle av. Théophile-Gautier - Imm. de tr. gd stand. aut. d'un jard. de 3.000 m2. Du stud. 34 m2, au 6 p. 180 m2. S. pl. t.l.j. sf dim., lun. et vend. mat. 10-12 h. 30, 14-19 h., tél. 525-89-94 ou S.P.E.I.,
SPEI 14, av. F.-Roosevelt, Paris-8e, 256-55-11
Réalisation : MAZET & VALLETTE

19 4.665 FD 80 %/20 LIVRAISON IMMEDIATE 156
LAUMIERE

20, rue Euryale-Dehaynin - 72, quai de la Loire
A proximité des Buttes-Chaumont
Appartements avec vastes loggias, Appt témoin ouvert de 14 h. à 19 h. (sauf mardi et mercredi).
SERCO 14, rue Magellan PARIS (8e) **723-72-00**



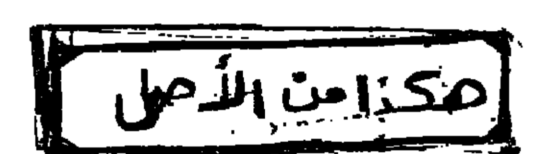
28/34 RUE DES PRAIRIES - A deux pas du vieux village de CHARONNE, 2 immeubles de classe dans un grand jardin aménagé, Studios à 5 Pces. Renseignements s/pl. de 11 h. à 13 h. et de 14 h. à 19 h. (sf mar. et mer.).
SERCO 14, rue Magellan PARIS (8e) **723-72-00**

« Le Monde Immobilier »

est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs.
Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.

...et un prêt CDE financera votre achat :

cde
Comptoir des Entrepreneurs
6 rue Volney Paris 2e - Tél.: 260.35.36.
Tous les financements immobiliers depuis 1848.



ÉQUIPEMENT

Les premiers succès du Conservatoire du littoral

Le Conservatoire du littoral aura-t-il enfin les moyens de sa politique ? Créé il y a deux ans à peine, cet organisme public est chargé d'acheter, pour les sauver définitivement, les dernières parcelles sauvages du littoral. Fidèle à ses promesses — et au VIIe Plan, — le gouvernement a décidé de doubler les crédits du Conservatoire en 1978 : 39 millions de francs sont inscrits dans le projet de budget au lieu de 21 millions cette année, auxquels s'ajoutaient, il est vrai, 10 millions de francs du Fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire (FIAT). M. Robert Poujade, président du conservatoire, qui fut, en 1971, le premier ministre de l'environnement, nous a déclaré qu'il considérait cette décision comme l' « expression d'une volonté politique ».

Le jeune organisme peut aussi, il est vrai, recevoir des donations. La première, signée en août, vient d'être approuvée par le Conseil d'Etat, car elle implique le paiement par le conservatoire de 400 000 F de droits de succession dus par la donatrice. Il s'agit d'une propriété de 15 hectares à Cavalaire, dans le Var, qui sera ouverte au public par la suite, mais qui reste d'usage privé, du vivant de la donatrice, Mlle Mireille Foncin, que Jean Rambaud a rencontrée.

Enfin, il reste, selon M. Poujade, à « susciter un mouvement d'opinion ». L'association Espaces pour demain (7, rue du Laos, 75015 Paris), animée par le journaliste Louis Bériot, fait de son côté appel à la générosité publique. L'association vient de faire sa première acquisition : quelques hectares à Saint-Coulomb, en Ille-et-Vilaine, terrain qui sera géré par des associations bretonnes. C'est un début, mais on est encore loin des 600 kilomètres de côtes que possède le National Trust, en Grande-Bretagne, et de ses cinq cent mille adhérents.

Un entretien avec M. Robert Poujade

« Regardez cette plage si vous voulez la conserver intacte, faites un effort... »

« Qu'allez-vous faire de cette première donation ?

— Par la suite, la propriété sera ouverte au public. Puis la maison deviendra le lieu de présentation des efforts faits en faveur du littoral, une sorte de maison du conservatoire. La donatrice, Mlle Foncin, intelligente et énergique, me paraît exemplaire. Elle veut que d'autres retrouvent le plaisir qu'elle a éprouvé dans un paysage qu'elle a toujours connu et dont elle souhaite qu'il ne change pas. La donation est une preuve de confiance et devrait avoir un heureux effet auprès de ceux qui s'interrogent sur le conservatoire. Grâce à la valeur entraînante de l'exemple, Mlle Foncin aura rendu un grand service en donnant cette propriété, d'autant plus qu'elle est située sur une côte où le terrain vaut souvent cher. Je suis persuadé qu'il y en aura d'autres, et je suis prêt à envisager des acquisitions autour de donations importantes.

— Etes-vous satisfait de votre budget pour 1978 ?

— Notre budget, s'il est accepté par le Parlement, devrait presque doubler, c'est-à-dire passer de 21 à 39 millions de francs. Je considère qu'étant donnée la conjoncture le président de la République et le gouvernement ont fait là un geste symbolique. J'ai attendu jusqu'à présent l'expression d'une volonté politique. Elle s'est manifestée. J'en prends acte.

» Si nous maintenons une progression raisonnable d'année en année, en partant de ces 40 millions, je pense que nous pourrons respecter le programme d'action prioritaire du VIIe Plan, qui prévoit 200 millions sur cinq ans. Cet investissement devrait permettre l'acquisition de 10 000 hectares. C'est un bon chiffre.

— Et la gestion de ce nouveau domaine public ?

— Il faut écarter résolument l'idée d'une gestion centralisée. C'est absurde, irréalisable sur le plan pratique et détestable dans le principe. Le contrôle à distance n'est pas possible. Nous envisageons donc de passer des contrats de gestion avec les collectivités locales, ou l'Office des forêts, ou éventuellement des associations sérieuses. Sinon, il faudrait créer un office de gestion, ce qui n'est pas souhaitable.

— Les documents d'urbanisme, qui édictent des règles de protection et donc abaissent la valeur des terrains, facilitent-ils vos interventions ?

— Notre rôle n'est pas de remettre en cause les documents d'urbanisme qui sont le fait — du moins, je veux le croire — des collectivités locales. Ce que nous souhaitons, c'est qu'ils soient bien faits. Si les plans d'occupation des sols littoraux se font dans la démagogie, le littoral souffrira.

» Les collectivités locales sont représentées au conseil d'administration du conservatoire. Nous n'avons rien fait sans les consulter, et nos programmes d'acquisitions sont d'ailleurs établis sur la proposition des conseils de rivage. Jusqu'à présent, nous avons travaillé sans heurts. Au lieu d'avoir en face d'elles un grand office foncier très centralisé, elles ont donc affaire à un organisme dont les décisions partent de leurs avis. Pour la première fois depuis vingt-cinq ans, nous donnons l'exemple sur le terrain de la vraie décentralisation.

— Quelle aide attendez-vous des directives nationales sur l'aménagement du littoral ?

— La directive de l'été 1976 (1) a vraiment marqué la journée du 4 août des routes littorales, pour ne prendre que cet exemple. Pour ce qui concerne la protection du littoral, je suis par principe opposé à l'idée que le seul moyen de protéger c'est d'acquérir. Il faut user d'abord, et surtout, de la réglementation. Mais il arrive toujours un moment où seul l'achat peut assurer une véritable protection. Certes, la protection assurée par les achats du conservatoire est entière et définitive (il faut l'accord des trois quarts du conseil et un décret en Conseil d'Etat pour aliéner), mais elle n'empêche pas l'utilisation des terrains. Il s'agit de faire profiter les Français de possibilités qu'on risquait d'abandonner à quelques privilégiés. Notre but, c'est la démocratisation de la jouissance des espaces naturels. Voilà qui est plus fondamental que la protection au sens strict.

— La fréquentation intensive par le public ne risque-t-elle pas de dénaturer ces espaces fragiles ?

— Bien sûr, nous serons amenés à distinguer les zones largement accessibles et celles où il faudra limiter les entrées. Dans certains cas, nous achetons des terrains d'une valeur écologique telle, comme le marais de Brouage, que leur statut devra être proche de celui des réserves naturelles.

— Quelles sont vos dernières acquisitions ?

— Nous avons acheté les dunes de Wimereux, dans le Pas-de-Calais : 80 hectares qui appartenaient à un sablier, dont l'exploitation avait été arrêtée par le préfet. Cela nous a coûté moins de 1 million de francs, selon le prix fixé par les domaines, que nous ne dépassons jamais. Et un domaine de 500 hectares, à Roccapina, en Corse, pour la somme de 2 millions de francs. Enfin, le domaine de la Palissade, dans les Bouches-du-Rhône (plus de 700 hectares acquis pour la somme de 8 millions avec l'aide du FIANE et du FIAT). C'est un milieu écologiquement fragile. On ne peut y faire de grandes installations d'accueil. Le parc naturel pourrait en être le gestionnaire.

— Que pensez-vous de l'initiative prise par l'association « Espaces pour demain » pour susciter les dons du public, afin d'acquérir des propriétés sur le littoral ?

— C'est une excellente initiative. Il reste en effet à susciter un mouvement d'opinion. Espaces pour demain » pourrait mener des actions auprès du grand public, par exemple en organisant des plages pendant l'été. On dirait aux gens : « *Regardez cette plage » autour de vous. Si vous voulez » la conserver intacte, faites un » effort.* » Et les gens donneraient facilement. J'ai moi-même connu autrefois une plage de Vendée où l'on accédait directement à travers les pins. Aujourd'hui, elle est bordée d'une route à quatre voies flanquée d'immeubles. Pour moi, c'est, en quelque sorte, une plage « disparue »... »

(1) La circulaire signée par le premier ministre le 4 août 1976 demandait notamment l'abandon des routes de bord de mer et la réduction des programmes de construction sur le littoral.

Mireille Foncin offre son « paradis »

Bien sûr, tout le monde n'a pas dans son patrimoine un château et 15 hectares de paradis à offrir à la communauté, à la nation... Mais d'autres possèdent infiniment plus et cela reste éternellement « dans la famille ». *La demoiselle de la Maison blanche, fille du géographe Foncin, fondateur de l'Alliance française, ami de Jean Brunhes et de Vidal de LaBlache, n'est pas pour autant prolixe sur son geste. Il « va de soi ». Il est la suite presque naturelle d'une histoire d'amour pour le pays commencée au dix-neuvième siècle par une famille mi-lorraine, mi-bordelaise.*

Les Maures insolites avaient bien de quoi séduire un géographe. Il s'enflamma pour ce massif sombre (1) — terrains primitifs, gneiss et micaschiste — qui, surgissant dans la Provence calcaire, se souvient des temps lointains où la Corse et lui ne faisaient qu'un. Dès 1893, M Foncin fit élever sur un piton, au bord de l'eau, son « castèu soulèu », qu'on appelle ici le Château, *la Maison du géographe ou — plus souvent — la Maison blanche. On voit de partout cette tache blanche et les marins au large en ont fait un repère. Tous les passereaux d'alentour, bien qu'illettrés, ont repéré sur le portail l'inscription « refuge des oiseaux ». Quinze hectares de chênes verts, de chênes-lièges, d'arbousiers — la végétation d'origine — d'eucalyptus, de mimosas, dégringolent jusqu'aux calanques où l'eau, verte et bleue, claire comme source, a l'air de rire de tous les rapports sur la pollution. Jadis, dès 1908, bien avant les néo-écologistes, M. Foncin avait créé une société pour l'étude et la protection des Maures.*

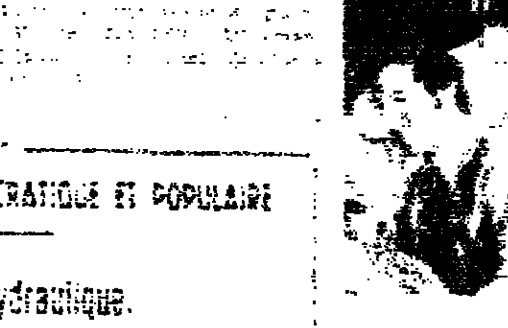
Pour Mlle Mireille Foncin, c'est la maison d'enfance. Il fallut naguère la relever — après l'un de ces pénibles incendies de forêt attisé par le mistral — au prix de la vente d'une villa mentonnaise, héritée d'ailleurs de l'auteur du Tour de France par deux enfants. *Fillette, la « demoiselle du géographe » allait, à pied, « aux commissions » jusqu'à Cavalaire. Aujourd'hui, à quatre-vingt-deux ans, mince, vive et volontaire, elle escalade toujours avec ses chiens les sentiers de chèvre qui vont et viennent de la mer.* « C'est le paradis ». *A le quitter un jour pour un autre, elle a voulu le préserver au-delà d'elle-même :* « A la fois l'ouvrir et le défendre ». *Elle dit non, bien sûr, au bétonnage qui massacre la côte voisine des Alpes-Maritimes — ici, c'est inconstructible —, et non aussi à la privatisation. Pas de vente — cinq millions minimum — à un quelconque propriétaire fortuné amateur de clôtures et d'interdictions.*

La maison sera plus tard celle du Conservatoire du littoral — bibliothèque pour études, vastes salles pour colloques, hauts plafonds, hautes cheminées, vingt-cinq pièces — et les quinze hectares seront ouverts à tous... sous la direction, toutefois, d'un gardien-guide-éducateur, et à l'exclusion de trois hectares autour de la maison.

Car ils sont si nombreux, hélas, ces « amoureux de la nature » qui la ravagent ou la transforment après pique-nique en dépôt d'ordures ! D'autres ordures furent précisément le cauchemar des Foncin. « Cette affaire, *dit la demoiselle de la Maison blanche,* a emporté ma sœur », *laquelle était conservatrice du département cartes et plans de la Bibliothèque nationale.* « A deux pas du paradis, on installe une usine de traitement d'ordures ménagères ! » *Fumées, odeurs et noria sans fin des camions-bennes bloquant le « boulevard des vacances »... Le soutien de l'Union régionale pour la sauvegarde de la nature (U.R.V.N.) qui proposait des lieux plus retirés, les procès en cascade, les promesses au niveau gouvernemental n'y ont rien fait. Pour un ultime combat — au nom de son père, au nom du site — Mlle Foncin met dans la balance le poids du don merveilleux qu'elle fait à tous. Allons ! Si Paris valut une messe, le paradis vaut bien une concertation.*

JEAN RAMBAUD.

(1) La Montagno mauro : la Montagne noire et non pas des Maures, malgré les assauts et les conquêtes sarrazines durant des siècles.



هكذا من الأصل

ÉQUIPEMENT

ENVIRONNEMENT

Pour sauver le Mont-Saint-Michel

Cinq ans et encore beaucoup d'études...

Dans cinq ans, le Mont Saint-Michel pourrait être sauvé de l'ensablement. (*Le Monde* du 21 septembre. Telle est la conclusion que M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, a tiré de sa visite, mardi 20 septembre, au laboratoire de Maisons-Alfort (Val-de-Marne), où ont été menées sur maquette des études très poussées sur les mesures propres à sauver le site. Le calendrier des opérations de sauvetage sera le suivant : dans trois mois, les experts fourniront une première estimation des travaux qu'ils proposent (probablement plus de 100 millions de francs) ; au cours de 1978, des études continueront, en particulier pour s'assurer que les remparts résisteront à l'action des courants (coût : 600 000 francs s'ajoutant aux 2 millions et demi déjà consacrés aux études).

Le ministère devra ensuite décider comment le Mont sera relié au parking (par un pont routier, une navette sur rail, un métro sous-terrain ?) et mettra au point un mode de financement (une loi-programme sera-t-elle nécessaire ?) Après enquête publique, les travaux pourraient débuter en 1979 et continuer jusqu'en 1982.

Les travaux pourraient débuter en 1979

Leurs conséquences sur l'ensemble de la baie devront être évaluées par une « étude d'impact ». Faudra-t-il interdire les promenades à marée basse en raison de la réapparition des sables mouvants ? Où iront brouter les milliers de moutons de présalés si leurs pâturages s'amenuisent ?

Les oiseaux migrateurs, qui, par dizaines de milliers, font escale dans la baie, continueront-ils à venir chaque hiver ? La faune marine, les parcs à huîtres et à moules (production 6 600 tonnes par an) ne seront-ils pas perturbés ? Le sauvetage esthétique du Mont pose de multiples questions auxquelles des études poussées et l'adoption d'un schéma d'aménagement de la baie permettront sans doute de répondre.

● *Cher : défoliants sur potagers.* — Trente-cinq potagers de Soye-en-Septaine (Cher) ont été ravagés par un produit défoliant qu'un hélicoptère et des tracteurs spéciaux avaient, le 20 septembre, répandu sur un champ de tournesol voisin vaste de 200 hectares. Les propriétaires des jardins devront être indemnisés par les industriels du tournesol, qui estiment « indispensable » l'usage des défoliants.

● *La pointe du Grand-Mont, site classé.* — Les rochers de la pointe du Grand-Mont, à Saint-Gildas-de-Rhuys, dans le Morbihan, sont désormais un site clasé, en vertu d'un arrêté du ministre de la culture et de l'environement, publié au *Journal officiel* du 20 septembre. La pointe du Grand-Mont, située à 1 kilomètre de l'agglomération de Saint-Gildas, commande un vaste panorama et fait face aux îles de Belle-Ile, de Houat et de Hoëdic.

PÊCHE

● *Les pêcheurs soviétiques dans les 200 milles.* — Le Communauté économique européenne a décidé, le 20 septembre, de prolonger pour deux mois les licences de pêches, accordées à l'Union soviétique dans la zone communautaire des 200 milles. Les ministres des affaires étrangères ont, en outre, prolongé de trois mois l'ancien système de licences de pêches, octroyées à l'Allemagne de l'Est, la Finlande et la Pologne. En revanche, rien n'est encore réglé pour l'Espagne et la Suède. — *(A.F.P.)*

TRANSPORTS

● *Avignon-Miramas électrifié.* — La ligne de chemin de fer Avignon-Miramas, via Salon-de-Provence (68 kilomètres) vient d'être électrifiée. Il s'agit de la première étape d'une opération de grande envergure visant à augmenter la capacité de transport des lignes de la vallée du Rhône qui figurent parmi les plus fréquentées.

Seront ensuite électrifiées les sections : Villeneuve-lès-Avignon-La Voulte (fin 1978), Miramas-L'Estaque par Port-de-Bouc (avant 1985).

SOCIAL - ÉCONOMIE

ÉNERGIE

D'ici à 2020 les besoins mondiaux seront multipliés par trois ou quatre

De notre envoyé spécial

Istanbul. — Les besoins énergétiques de la planète seront multipliés par trois ou quatre dans les quarante années à venir. C'est ce qui ressort d'un rapport sur la demande mondiale d'énergie jusqu'en 2020, préparé pour la conférence mondiale par un institut de recherches de Cambridge. Comme pour illustrer les inconvénients de la rareté énergétique, l'électricité est coupée plusieurs heures par jour dans la plupart des quartiers d'Istanbul.

Par simple extrapolation de la tendance des quinze dernières années (1960-1975), la demande serait, avec 44 milliards de tonnes d'équivalents pétrole, sept fois supérieure en 2020 à la consommation de 1975. Or, l'offre, à cette époque, ne dépassera guère 25 milliards de tonnes d'équivalents pétrole.

Fort heureusement, plusieurs facteurs ont infléchi cette évolution. Le taux de croissance des économies, les politiques de conservation d'énergies et l'amélioration dans leur utilisation seront d'autant plus efficaces que les prix croîtront et que certaines pénuries apparaîtront ; malgré tout, la consommation augmentera pour toutes les formes d'énergie. Il en sera ainsi pour le pétrole jusqu'au moment où la demande sera limitée par les ressources potentielles. Il faudra alors, souligne le rapport, réserver le pétrole au profit d'usages prioritaires, tels que les transports et l'industrie chimique.

Une partie importante de la nouvelle demande pour des combustibles fossiles sera satisfaite, directement ou indirectement, par le charbon, dont la consommation atteindra en 2020 quatre à six fois son niveau actuel. Les 15 % d'énergie primaire couverts actuellement par des ressources renouvelables (hydraulique, bois, solaire) ne changeront pas en pourcentage, mais cela signifie qu'en 2020 le soleil fournira une énergie égale à celle de l'électricité en 1977. Si l'on considère enfin la répartition géographique de cette consommation il ne fait aucun doute que la part des pays en développement s'accroîtra : avec 50 % de la population mondiale en 1976, ils n'absorbent que 15 % de l'énergie de la planète ; en 2020, 65 % de la population consommeront 25 % d'énergie.

Fondée sur une série d'hypothèses, dont la moindre n'est pas l'absence, dans les décennies à venir, de désastres naturels, politiques ou économiques, cette étude n'a d'autre prétention que de fournir un certain nombre de scénarios pour une croissance économique forte ou faible. Toutefois, deux conclusions s'imposent à sa lecture. La première, c'est que l'énergie ne sera plus jamais bon marché. Les chercheurs de Cambridge supposent que le prix moyen réel en doublera au cours des vingt-cinq années à venir et se demandent « *si une telle modification peut évoluer d'une manière douce et naturelle, par le jeu normal des forces du marché résultant des prévisions de pénurie* ». La seconde, c'est le recours inévitable à l'énergie nucléaire, qui, pour satisfaire la demande, représentera 57 % de la production électrique.

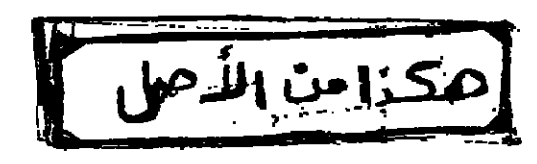
Cela paraît à ce point inéluctable aux experts britanniques qu'ils ne s'interrogent même pas sur l'opposition grandissante des populations des pays industrialisés d'Occident, à cette source énergétique. Alors peut-être faudrait-il dire, comme le ministre turc de l'énergie, M. Man, lors de de la séance d'ouverture de cette sixième conférence mondiale : la meilleure des ressources d'énergie, c'est l'espoir.

BRUNO DETHOMAS.

« TABLE RONDE » SUR LE PLATONISME

Plusieurs pays, dont l'Allemagne fédérale et la France, ont, lors de la réunion du conseil exécutif de la conférence mondiale de l'énergie, le 17 septembre, demandé et obtenu de réserver une « table ronde » « aux conditions régissant l'utilisation du plutonium ». Depuis la décision du président Carter, ont-ils dit, la question du plutonium est étudiée dans tous les milieux officiels. Aussi la conférence mondiale doit-elle jeter des lumières techniques sur ce sujet.

Lors du débat, les délégués soviétiques, bulgares et polonais n'ont pas caché leur inquiétude de voir débattre d'un sujet sur lequel les points politiques ne peuvent être distingués des aspects techniques et économiques. Cela n'a pas empêché un académicien soviétique, M. Styrikovitch, de préciser, le 19 septembre, que le plutonium « ne présente pas plus de danger que de nombreuses techniques utilisées quotidiennement dans l'industrie ou le transport ». Affirmant que la majorité des savants soviétiques partageaient son avis, il a ajouté : « Tous les problèmes techniques du surrégénérateur peuvent être résolus en temps utile. »



ÉCONOMIE - SOCIAL

BANQUE A PART

(Suite de la première page.)

Un analyste de la banque privée Ferrier-Lullin et Cie, établissement qui, sur la place de Genève, jouit d'une réputation parfaite, précise qu' « *il ne faut pas attacher une signification trop absolue à la classification des banques d'après leurs activités économiques. Ces distinctions procèdent souvent de subtilités statistiques, car, contrairement à celles de la plupart des pays développés, les banques suisses ne sont pas spécialisées, et chaque établissement, quelle que soit sa forme juridique, peut exercer les opérations les plus diverses.* »

Cependant, le fait qu'elles pratiquent, en principe, toutes les opérations usuelles ne veut pas dire que les banques suisses exercent toutes la même activité. Il existe des différences importantes d'un groupe à l'autre, aussi bien en ce qui concerne l'origine que l'utilisation des fonds. Ainsi, les trois grandes banques, qui ont des avoirs en dépôt considérables, font peu de placements hypothécaires, mais totalisent 42 % des engagements envers l'étranger, alors que les banques cantonales et caisses d'épargne assurent à elles seules près de 90 % des placements hypothécaires et que leurs engagements envers l'étranger ne représentent que 3,2 % du total des engagements des banques suisses. Quant aux banques privées, elles se consacrent à la gestion de portefeuilles et aux services annexes qui en découlent. On estime que les sept banquiers privés de Genève gèrent actuellement des fortunes dont le total est évalué à 30 milliards de francs suisses, soit plus de 10 % de la fortune que l'on estime gérée par l'ensemble des banques suisses.

Si la croissance des banques suisses a été rapide depuis 1945, elle s'est encore accélérée à partir du rétablissement de la convertibilité des monnaies en 1959. Elle connaît une ascension continue, les capitaux ne cessant d'affluer depuis 1960, avec des pointes remarquées en 1968 et du fait que certains pays d'Europe, comme l'Espagne et le Portugal, ont changé de régime politique, tandis que d'autres amorçaient des évolutions qui paraissent devoir les conduire, comme la France, à des gouvernements de gauche.

D'autre part, depuis 1975, la Suisse ayant reconquis la première place dans le palmarès mondial de la stabilité, l'épargne des ménages y a augmenté, pendant que diminuaient les besoins de financement du commerce et de l'industrie.

Et c'est peut-être bien parce que la banque suisse a grandi très vite qu'elle a connu ces derniers temps des déboires. A vouloir jouer trop de parties à la fois, il arrive que l'on perde sur un tableau plus que l'on ne gagne sur tous les autres. Le Crédit suisse et la famille du banquier Leclerc en ont fait l'expérience.

VIENT DE PARAITRE

ATLASECO
l'atlas économique et politique
observateur

en vente, 25 F,
chez tous les marchands de journaux.

On cherche des hommes

En dix ans, de 1967 à 1977, les effectifs du personnel des banques ont doublé, passant de 35 000 employés à 70 000 environ. Dans le même temps, les progrès accomplis dans la rationalisation et la mécanisation du travail ont permis de presque doubler également la rentabilité du personnel, puisque l'employé qui faisait, au cours de l'année 1967, 17 660 « écritures », en assuré, en 1977, plus de 30 000 !

Cela signifie que le nombre des opérations bancaires a pratiquement quadruplé depuis dix ans. On est en droit de penser que le volume des affaires a suivi la même expansion.

« *Attention*, m'a dit un banquier, *la rentabilité des banques suisses est peut-être la chose au monde la plus difficile à mesurer. Les bénéfices qu'elles publient n'ont en général qu'un lointain rapport avec la réalité, étant donné la possibilité qui leur est laissée par la loi de constituer des réserves latentes et l'importance que revêt l'autofinancement sous cette forme* ». D'autre part, tout le monde sait, dans les milieux bancaires, que les recettes des opérations sur or et sur devises sont considérablement minorées et que « *l'attribution aux réserves cachées d'une partie des recettes nettes, qu'il est pratiquement impossible de distinguer des dotations aux prévisions, permet entre autres d'éviter toute variation excessive des bénéfices publiés* ».

C'est donc dans ce climat d'afflux de capitaux et d'affairisme intense que les banquiers au cours des années écoulées tentaient de recruter avec difficulté un personnel de plus en plus rare et de moins en moins qualifié.

En effet, un cadre supérieur de banque suisse doit posséder parfaitement trois langues : anglais, allemand, français. Les subalternes, suivant les secteurs géographiques où ils œuvrent, doivent parler au moins le français et l'allemand, ou le français et l'italien, ou l'italien et l'allemand.

« *Pendant les années de surchauffe*, explique un banquier, *les recruteurs de certaines banques ont passé leur temps à débaucher des fonctionnaires du secteur public. On a vu aussi des employés de boucherie ou de pharmacie entrer dans les banques. On connaissait même à Genève un cadre d'une des trois grandes banques qui faisait la tournée des bars promettant aux barmaids pas trop sottes, six mois de cours gratuits et une situation dans une succursale du Tessin !* »

Si l'on peut, au plan professionnel, former en quelques semaines des guichetiers acceptables, est-il possible dans une société laxiste qui dit mépriser l'argent tout en s'efforçant d'en avoir davantage, de conditionner de nouveaux serviteurs du veau d'or pour relever les vieux esclaves résignés, lesquels osaient trouver le bonheur dans le sentiment du devoir accompli et la monnaie honnêtement rendue ?

Même au niveau des cadres de rang élevé, dont on a admis dans certains établissements, les comportements fantaisistes et les goûts dispendieux, la sélection est de moins en moins sévère. « *Un fossé sépare les dirigeants des banques suisses, avant et après 1960* », constate un expert. Les nouveaux venus sont capables d'initiatives audacieuses. Ils conçoivent des opérations immobilières, engagent de fonds dans le tiers-monde, imaginent des gros coups sur les monnaies pour satisfaire les actionnaires, épater les conseils d'administration et brûler les étapes d'une carrière comme si l'impatience n'était pas un des péchés que les Suisses détestent le plus ! Les anciens, toujours attachés aux placements de pères de famille, aux « premières adresses » (1), comme l'on dit rue de la Corraterie, font figure de timorés.

Les nouveaux banquiers ont rappelé aux capitalistes qu'ils devaient être des spéculateurs, que le profit vaut le risque. Là où les anciens n'offrent que la sécurité du rentier, ils proposent l'émotion du joueur. Là où les uns expliquent : « *Voilà ce que je vous propose* », les autres lancent simplement : « *Faites-moi confiance !* »

« Dynamisme » était ainsi devenu le maître-mot chez les jeunes loups. Un mot jamais entendu jusque-là dans une banque suisse.

Les sages banquiers privés, eux qui, de par la loi, « *sont responsables indéfiniment sur leur fortune et leurs biens de l'argent à eux confié par des tiers,* » hochaient la tête, dans leurs fauteuils capitonnés aux cuirs lustrés par des générations d'hommes circonspects, comptables-confesseurs des familles nanties, gardiens des héritages à distribuer, détenteurs sans ostentation ni vanité des chiffres secrets de fortunes qui ne datent pas de la dernière guerre !

Dans leurs établissements aux moquettes moelleuses, aux boiseries de palissandre, meublés en Chippendale et où les téléphones grelottent de connivence en fa dièse plus qu'il ne sonnent, ces messieurs bien renseignés considéraient les symptômes et diagnostiquaient les scandales à venir.

Pendant ce temps, en Thurgovie, dans un château romantique au bord du lac de Constance, en face de l'île de Rathenau, les cadres de l'Union des banques suisses venaient pendant six semaines chaque année subir un recyclage culturel. Le banquier moderne doit savoir ce que signifie la formule E = Mc2, être capable de disserter sur l'amitié de Beethoven et de son neveu Karl, et reconnaître du premier coup d'œil une sculpture de Calder ou une partition de Malher avant de choisir un pomerol pour accompagner les bécasses !

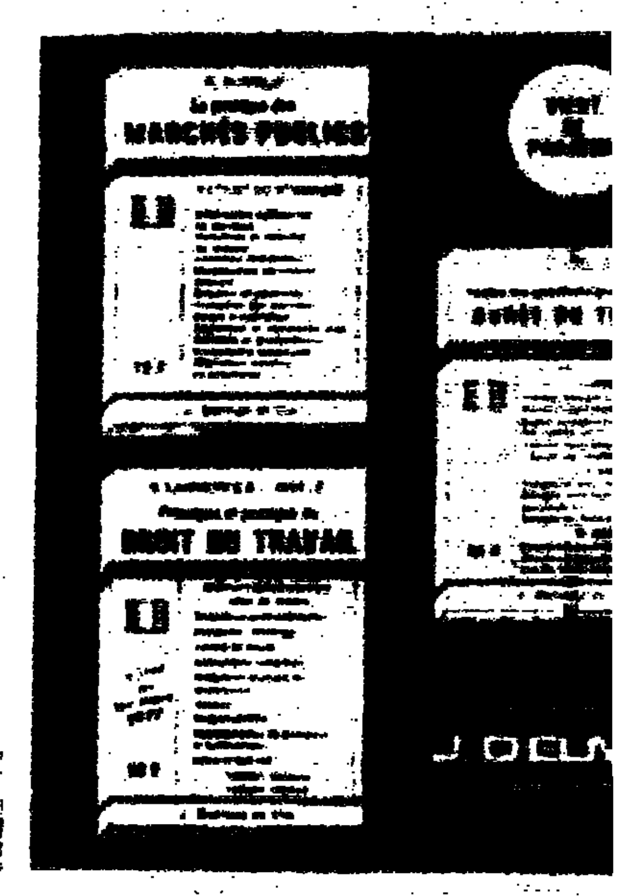
Il y a un siècle, on ne lui demandait que de savoir si telle mine d'or du Pérou existait bien et si les chemins de fer à voie étroite de Sarapang étaient susceptibles de développement ! En ce temps-là, la banque, c'était sérieux.

MAURICE DENUZIÈRE.

(1) Ce sont les établissements dans lesquels on considère que les fonds placés sont en parfaite sécurité : La Bank of America ; la Barclay's Bank ; la Morgan Guaranty et la Deutsche Bank.

Prochain article :
LES GENS DE CHIASSO





L'ANGLETERRE A TRAVERSÉ LA MANCHE.

Cornemuses en tête les Anglais ont débarqué dans tous les Printemps. Ils parlent l'anglais que vous parlez: "Pulls Shetland, duffel coat, tweed, blazer, cashmere, jersey, liberty, kilt et cardigan". Ils ont même appris quelques mots de notre langue : "parapluie, écharpes, casquettes, gants, chemises, jupes plissées, corsages, manteaux, tailleurs et costumes". Et pour nous prouver qu'ils sont fins gastronomes, quoi qu'on en dise, ils ont amené : des pâtisseries, des fromages, de la charcuterie et des alcools, of course !

Au Printemps Haussmann sous l'œil de vrais "bobbies", se tient une exposition de reproductions des bijoux de la couronne, de costumes royaux et d'un autre joyau : l'Austin mini de British Leyland. Les meubles ont aussi pris un air anglais, tantôt Regency, tantôt Chippendale.
Fortnum and Mason étaient du voyage. Ils tiennent boutique à l'alimentation. Mary Quant qui a secoué la mode avec la mini-jupe les a accompagnés avec ses derniers modèles. Des artisans sont venus aussi : des tricoteuses, une décoratrice de poterie et un orfèvre vous feront des confidences sur leur art. Et vous pourrez même repartir avec eux.

Après une pinte de bière au pub Chester Brown, allez au stand de tourisme britannique. British Airways vous y attend. Elle connaît la Grande-Bretagne mieux que personne. Volez British Airways.

EXPOSITION GRANDE-BRETAGNE DU 21 SEPTEMBRE AU 17 OCTOBRE.







SOCIAL - ÉCONOMIE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

LES SYNDICATS VEULENT RETARDER L'APPAREILLAGE DE TOUS LES PÉTROLIERS FRANÇAIS

La Fédération nationale des syndicats maritimes C.G.T. appelle les équipages des navires pétroliers français à *« retarder l'appareillage, dans un premier temps, de soixante-douze heures, dans tous les ports français et européens »*. Le syndicat des marins C.F.D.T. a lancé un mot d'ordre identique. Motif avancé par les syndicats : la société maritime Shell refuse d'ouvrir *« des négociations sérieuses »* sur les revendications de ses équipages. Cet appel a été décidé après échec de la réunion organisée le 9 septembre dans la soirée entre les représentants de la direction et ceux des syndicats pour tenter de résoudre le conflit qui a éclaté le 8 septembre à bord des pétroliers de la compagnie.

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de marins et d'officiers de la Shell demandent, pour les équipages, une augmentation des jours de congé si la durée d'embarquement dépasse cent jours. Des accords d'entreprise allant dans ce sens ont été conclus, par exemple, chez Esso, chez Mobil et chez B.P.

Actuellement, trois pétroliers de la Shell sont immobilisés aux postes de déchargement, au Verdon, à Fos et à Rotterdam, contrariant ainsi l'approvisionnement de ces ports en pétrole brut.

● *Des travailleurs de l'Aérospatiale et des transports C.G.T.* ont décidé d'occuper, ce mercredi 21 septembre, le Musée de l'air au Bourget, pour *« protester contre les tergiversations des juridictions américaines qui empêchent l'atterrissage de Concorde à New-York et exiger du gouvernement français qu'il prenne dans ce domaine toutes ses responsabilités. »*

CONDITIONS DE TRAVAIL

● *L'amélioration des conditions de travail.* — Quatre-vingt-dix entreprises qui, depuis un an, ont engagé des opérations *« exemplaires »* pour améliorer les conditions de travail, ont reçu des subventions de l'État, a indiqué le 21 septembre M. Lionel Stoléru, secrétaire d'État au travail manuel et aux immigrés.

Parlant à l'occasion du sixième Salon international de la prévention et de la sécurité, au Bourget, M. Stoléru a souligné que d'ici à la fin de l'année, les 40 millions de francs à la disposition du FACT (Fonds d'amélioration des conditions de travail) depuis 1976 auront sans doute été distribués. En 1978, de 25 millions à 30 millions de francs seront consacrés à cette aide aux entreprises.

Au total, deux cent cinquante dossiers envoyés par les entreprises ont été reçus par les services de M. Stoléru, cent cinquante ont déjà été examinés, dont quatre-vingt-dix ont semblé suffisamment solides et novateurs pour mériter une subvention.

MONNAIES

UNE PIÈCE DE 2 FRANCS EN 1979

Une pièce de monnaie valant 2 francs sera mise en circulation en 1979. Elle ressemblera à l'actuelle pièce de 1 franc, et sera fabriquée dès l'année prochaine. L'émission d'une telle pièce, précise-t-on au ministère de l'économie et des finances, était prévue dès 1959. Elle devait alors être fabriquée en argent à cent millions d'exemplaires, projet qui n'a jamais eu de suite en raison du renchérissement de l'argent-métal.

AFFAIRES

La C.G.E. signe un contrat de croissance avec l'État

CIT-Alcatel (filiale du groupe de la Compagnie générale d'électricité) a signé un contrat de croissance avec les pouvoirs publics dans le cadre du plan péri-informatique. Ses deux filiales, Sintra et Transac, recevront des crédits publics d'études au cours des trois prochaines années. A charge pour elles de respecter un certain nombre d'objectifs, et notamment d'atteindre une progression annuelle du chiffre d'affaires de 30 % et des exportations de 50 %. Actuellement, les ventes de matériel péri-informatique (hormis les produits militaires) de Sintra et de Transac (qui vont être rapprochées), atteignent 200 millions de francs.

CIT-Alcatel, qui devient un véritable groupe, entend se développer autour de deux grands axes : les télécommunications et l'informatique. A côté des centraux téléphoniques, qu'ils soient minuscules ou très grands, des automatismes industriels, des services informatiques, des terminaux spécialisés (distributeurs de billets de banque), des matériels de visualisation, les dirigeants du groupe souhaitent peu à peu étendre leur champ d'activité. Ainsi, CIT-Alcatel ne cache pas ses ambitions en électronique professionnelle et souhaite s'attaquer à tout ce qui concerne les postes (saisie optique des lettres, affranchissement automatique) et la télécopie (baptisée encore fac-similé).

L'administration des P.T.T. a lancé un appel d'offres pour installer les premiers réseaux de télécopieurs en France. CIT-Alcatel a répondu, ainsi que deux autres sociétés françaises, la Sagem et Logabax. Cette dernière société, spécialisée dans la péri et la mini-informatique, entend ainsi se diversifier. Elle a proposé un matériel japonais qui serait fabriqué en France sous licence. A ceux qui l'accusent de vouloir introduire *« le loup dans la bergerie »* et de nuire aux techniques françaises, Logabax fait valoir que les Japonais ont une incontestable avance technologique dans le domaine du fac-similé : *« Il n'y a pas malheureusement de technique française, et tous ceux qui proposent des télécopieurs aux P.T.T. utilisent, eux aussi, des technologies étrangères, américaines ou allemandes. »*

J.-M. Q.



ENTREPRISES

LES AIDES AUX FIRMES EN DIFFICULTÉ VONT ÊTRE AMÉLIORÉES

Pour accroître l'aide apportée par le gouvernement aux entreprises en difficulté, MM. Barre et Boulin ont décidé d'augmenter la dotation des prêts du F.D.E.S. (le Fonds de développement économique et social est un compte spécial du Trésor) au CIASI (Comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles). En outre, le gouvernement proposera au Parlement, dans le projet de loi de finances rectificative pour 1977, de transférer 100 millions de francs pour augmenter les crédits servant aux opérations de restructuration industrielle.

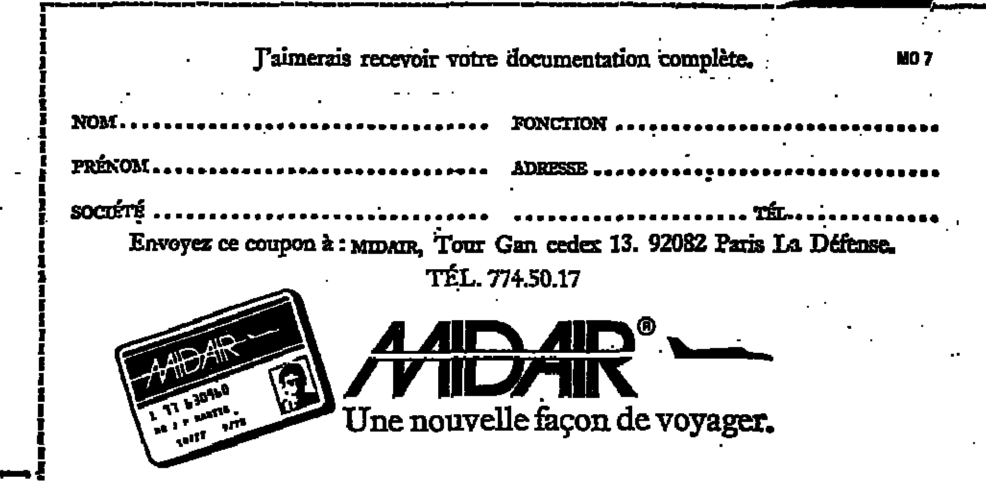
Sur proposition du ministre du travail, indique un communiqué publié par Matignon, le premier ministre a en outre décidé que les règles de prises en charge par le Fonds national de l'emploi de la part patronale de l'indemnisation du chômage partiel pourraient être assouplies au cas par cas, par les préfets, après avis des comités départementaux.

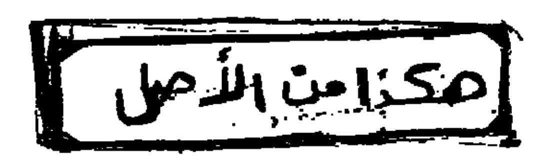
L'USINE DU CREUSOT DU GROUPE CREUSOT-LOIRE POURRAIT ÊTRE DIVISÉE EN CINQ ÉTABLISSEMENTS

Une réunion exceptionnelle du comité d'établissement de Creusot-Loire aura lieu le 23 septembre au Creusot (Saône-et-Loire). A cette occasion, la direction proposera de diviser les usines que possède le groupe au Creusot et qui emploient 9 800 personnes environ (50 000 personnes pour le groupe tout entier) en cinq établissements qui seraient dotés d'une large autonomie.

Ces cinq établissements couvriraient des activités différentes : sidérurgie-métallurgie (4 000 personnes), énergie (2 500 personnes), traction (600 personnes), service entretien (800 personnes), intérêts communs. Cinq comités d'établissements devraient être créés. La direction justifie cette proposition par la nécessité d'adapter le découpage social au découpage industriel.







SOCIAL - ÉCONOMIE

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + Bas	+ Haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		TROIS MOIS Rep. + ou Dép. —		SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	
$ U.S.	4,9230	4,9260	+ 50	+ 120	+ 200	+ 260	+ 450	+ 520
$ can.	4,5900	4,5950	+ 40	+ 70	+ 100	+ 150	+ 250	+ 370
Yen (100)	1,8440	1,8475	+ 50	+ 80	+ 120	+ 160	+ 250	+ 320
D.M.	2,1215	2,1245	+ 70	+ 90	+ 200	+ 260	+ 450	+ 550
Florin ...	1,9960	2	+ 55	+ 80	+ 160	+ 210	+ 320	+ 390
F.B. (100).	13,7460	13,7640	+ 250	+ 370	+ 650	+ 820	+ 1350	+ 1550
F.S.	2,0800	2,0830	+ 90	+ 130	+ 250	+ 330	+ 530	+ 630
L. (1 000).	5,5760	5,5850	— 330	— 260	— 900	— 780	— 1700	— 1500
£	8,58	8,5875	+ 100	+ 180	+ 300	+ 390	+ 550	+ 750

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 7/8	4 1/8	3 3/4	4 1/4	3 3/4	4 1/4	3 3/4	4 3/8
$ U.S.	17 7/8	18 1/8	5 7/8	6 1/4	6 1/2	6 7/8	6 1/2	7
Florin ...	2 1/2	3	4 1/4	4 3/4	4 1/2	5 1/4	4 3/4	5 1/2
F. belge ..	6	7	5 3/4	6 1/2	6 1/8	6 3/4	6 1/2	7
F. suisse .	2 1/4	2 3/4	2 3/8	2 7/8	2 5/8	3	3	3 1/2
L. (1 000).	12	16	14	16	14	16	14 1/2	17
£	5 1/2	6	6 1/4	7	6 3/4	7 1/4	6 1/4	7 3/4
F. français	8	8 3/4	9 1/4	10	9 3/4	10 1/2	10 1/2	11

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

A L'ÉTRANGER

Un plaidoyer britannique pour l'union monétaire européenne

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Est-on sur le point d'assister à un « aggiornamento » des politiques anticrise menées en Europe et à une relance de la coopération économique et monétaire entre les pays de la C.E.E. ? Les indices dans ce sens se font nombreux. Plusieurs documents, qui, coup sur coup, viennent d'être publiés à Bruxelles, peuvent être interprétés comme une sorte de rébellion des technocrates contre les idées en cours depuis deux ans.

La politique de stabilisation et de rigueur prônée avec tant d'insistance par le chancelier Schmidt n'est plus parée de toutes les vertus. Pour la première fois depuis la sortie du franc du « serpent », l'idée également chère au chancelier fédéral selon laquelle les États membres doivent d'abord remettre de l'ordre chez eux avant que la coopération monétaire des Neuf puissent aller de l'avant est contestée. Un ton nouveau, plus volontariste, se fait jour.

Après le tout récent rapport de la Commission donnant la priorité absolue à une croissance forte (*le Monde* du 17 septembre), une autre surprise vient d'un document présenté sous l'autorité de M. Roy Jenkins, lors du week-end de réflexion que la Commission vient de passer à La Roche dans les Ardennes. Le président de la Commission s'y livre, en quinze pages, à un plaidoyer résolu en faveur de l'union monétaire. Le système actuel, caractérisé en particulier par les taux de change flottants et la sensibilité des économies aux mouvements de capitaux, fait que l'Europe est paralysée et que les politiques économiques n'ont plus de prise sur la réalité.

Les industriels allemands, y lit-on, n'investissent plus, parce qu'ils ne voient pas la demande progresser dans le reste de l'Europe ; ils ont raison, car chacun sait que, dans l'état actuel des choses, une relance un tant soit peu énergique en France, en Italie ou au Royaume-Uni va immédiatement déchaîner la spéculation, faire chuter les monnaies de ces pays et, de la sorte, accentuer le dérapage inflationniste.

L'union monétaire — saut qualitatif énorme — est présentée comme le meilleur moyen d'échapper à cet engrenage fatal, aujourd'hui subi. La cause de l'union est bien meilleure que l'opinion publique ne le croit, souligne l'auteur, qui invite la Commission à réactiver immédiatement le débat sur ses implications politiques, économiques et institutionnelles. Il est réconfortant, et important, que des voix anglaises — qui faisaient preuve jusqu'ici à Bruxelles de tant de discrétion et de conformisme — tiennent ce langage de l'action, même s'il ne s'agit que d'intentions. Peu importe que des esprits chagrins y voient la preuve que le vieux lion, au moment où il croit pouvoir relever la tête, n'envisage pas [illegible] opération que pour en prendre la direction et en [illegible] les dividendes.

Moins d'académisme ?

M. Ortoli, le vice-président de la Commission, n'a, quant à lui, nul besoin d'être convaincu de la nécessité de réactiver la coopération économique et monétaire. *« L'union demeure un objectif politique et une méthode de sauvegarde de l'acquis communautaire, [illegible] des plus menacés si la Communauté ne parvenait pas à [illegible] en Europe de l'Ouest une zone de relative stabilité économique et monétaire »*, écrit-il dans le rapport qu'il a soumis à ses collègues à La Roche. Pour aller de l'avant, il leur a suggéré de soumettre aux Neuf, dans la perspective du conseil européen de la fin de l'année, un programme quinquennal d'action articulé autour de quatre ou cinq points : [illegible] mesures de rapprochement des politiques économiques ; achèvement du Marché commun d'ici 1982 (fiscalité, circulation des capitaux...) ; action monétaire ; relance de l'activité (la priorité est donnée ici aux investissements, mais M. Ortoli [illegible] aussi, à l'utilité d'une [illegible] sur l'accroissement [illegible] consommation) ; politique industrielle et politique commerciale.

L'évolution des mentalités porte à croire que le débat du conseil européen de la fin de 1977 sur l'avenir de l'union économique et monétaire pourrait être moins académique et moins décevant que ceux qui l'ont précédé. — Ph. L.

Le chômage a encore augmenté en Grande-Bretagne

De notre correspondant

Londres. — La série des bonnes nouvelles de la semaine passée concernant la balance des paiements et les prix a été interrompue par les dernières statistiques du ministère de l'emploi relatives à une augmentation du chômage. A la mi-septembre, le nombre des chômeurs s'était accru de trente-deux mille six cents, portant leur total à un million quatre cent cinquante mille, soit 6,1 % de la population active (5,6 % en septembre 1976).

Le chômage a augmenté pour le quatrième mois consécutif, au rythme moyen de trente-trois mille personnes par mois. Le seul fait réconfortant est qu'au cours du dernier mois vingt-sept mille jeunes ayant terminé leurs études ont trouvé du travail. Le nombre des offres d'emploi a, quant à lui, baissé en dépit des nombreuses mesures prises par le gouvernement. On évalue à sept cent quatre-vingt-dix mille le nombre des travailleurs qui ont bénéficié de ces programmes spéciaux d'un coût de 900 millions de livres.

Il faut s'attendre que les syndicats et la gauche travailliste accentuent leurs pressions sur le gouvernement pour obtenir des mesures de relance. Mais, jusqu'à nouvel ordre, celui-ci maintient son attitude prudente et n'envisage aucune action dans ce sens tant que ne se précisera pas le niveau de la hausse des salaires pour l'année à venir. Les milieux industriels et bancaires estiment que le gouvernement ne doit pas céder aux pressions afin de ne pas compromettre un redressement qui ne fait que s'amorcer. Néanmoins, pour des raisons politiques évidentes, des mesures limitées seront sans doute prises en vue de réduire le chômage.

H. P.

Au Laos

LES MINES D'ÉTAIN DE PHONTIOU SONT NATIONALISÉES

Le gisement d'étain de Phontiou, au Centre-Laos, exploité par la société française SEEMI (Société d'études et d'exploitation minières de l'Indochine), a été nationalisé sans compensation par le gouvernement de Vientiane. La SEEMI avait conclu un contrat d'assistance technique en 1975 avec le régime socialiste laotien.

Cette mine d'étain constituait une des principales ressources en devises du pays. Les exportations de minerai concentré étaient passées de 300 tonnes en 1962 à 1 887 tonnes en 1972 et la mine, bien que située en territoire contrôlé par le Pathet Lao, avait continué de fonctionner pendant la guerre.

IMMIGRÉS

La situation de mille cinq cents Mauriciens va être régularisée

Les immigrés clandestins originaires de l'île Maurice vont voir leur situation régularisée incessamment, à condition qu'ils soient arrivés en France avant le 1er janvier 1976, c'est-à-dire au plus tard un mois après le rétablissement du visa pour les Mauriciens. Cette mesure, qui concerne au moins mille cinq cents personnes — travailleurs et familles, — est l'un des résultats des conversations qui se sont déroulées à l'Elysée, le 9 septembre dernier, entre M. Valéry Giscard d'Estaing et Sir Seewoosagur Ramgoolam, premier ministre de l'île Maurice.

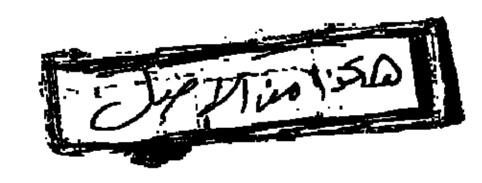
En contrepartie d'une telle opération — que l'on qualifie d'« exceptionnelle » et de « ponctuelle » dans les milieux proches du ministère français du travail, — le président de la République a demandé à Sir Seewoosagur « l'aide efficace du gouvernement mauricien pour enrayer la poursuite de l'émigration clandestine vers la France ».

Qui ne connaît, dans les rues de Paris, surtout dans le vieux quartier du Marais, où se sont multipliés les ateliers de couture et les teintureries, ceux que l'on nomme depuis mars 1968 — c'est-à-dire depuis l'indépendance de leur île, proclamée après l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun — les Mauriciens ? Souvent métissés, mais français de culture — ils parlent aussi l'anglais ou la langue créole de l'ancienne île de France, devenue britannique en 1810, — ils sont plus de cinq mille dans notre pays, la plupart dans la région parisienne. Les autres se sont installés à Strasbourg (plus de trois cents), dans la région lilloise (environ cent cinquante), mais aussi à Colmar, Bordeaux, Rouen et en Savoie.

Près de deux mille d'entre eux, cependant, se trouvaient « sans papiers », entrés en France clandestinement après les dernières mesures de régularisation consenties par M. Georges Gorse, ministre du travail, à la suite d'une grève de la faim de trente-sept immigrés pakistanais, mauriciens et maghrébins au printemps de 1974. Plus tard le visa avait été rétabli, le 12 décembre 1975, au départ de l'ancienne colonie francophone, à la demande du Mouvement des travailleurs mauriciens, organisation dont le siège est situé dans un local de la paroisse Sainte-Odile, à Paris (1). Jusqu'à cette date les agences de voyages et les compagnies d'aviation n'avaient cessé de recruter à Port-Louis des travailleurs à qui l'on promettait monts et merveilles, et que l'on débarquait par charters entiers à Ostende et à Bruxelles. Ces agences ont même redoublé d'activité lors de la fermeture des frontières aux travailleurs étrangers, le 3 juillet 1974. Dix-sept avions d'immigrés sans visa sont signalés entre juillet et décembre 1975 ; la douane franco-belge est franchie sans encombres par des clandestins.

Au fil des mois, la situation de ces « sans-papiers » était devenue plus critique, surtout pour les familles. Longtemps, la préfecture de police eut pour pratique, chaque fois qu'elle se trouvait en présence d'un Mauricien « irrégulier », de lui notifier un refus de séjour et de lui réclamer une amende de 50 F, après quoi l'intéressé s'empressait de reprendre son travail non déclaré, dans les conditions d'exploitation qui sont inhérentes à la clandestinité. Par la suite, on appliqua des mesures dites de « refoulement » : en octobre 1976, une quinzaine de Mauriciens étaient mis de force, sans argent, voire sans bagages, dans l'avion à destination de Port-Louis. La plupart vivaient en France depuis de nombreuses années. Vers la même époque, M. Dijoud avait toutefois obtenu la régularisation d'environ six cents de ces Mauriciens, dont le cas était d'autant plus dramatique qu'ils avaient vendu tous leurs biens pour payer leur voyage en Europe. — J. B.

(1) [illegible] avenue Stéphane-Mallarmé, Paris 17e.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

20 SEPTEMBRE

L'effritement se poursuit

La tendance à l'effritement des cours s'est poursuivie ce mardi à la Bourse de Paris, dans un marché particulièrement calme. Bien que le nombre de valeurs en hausse ait été nettement supérieur à celui de la veille, l'indicateur instantané a perdu 0,58 %.

Hormis les établissements de crédit et les magasins, la plupart des compartiments se sont, en moyenne, mieux comportés qu'au cours de la séance précédente. Cela étant, les baisses relevées ont généralement atteint une ampleur plus grande que pour les hausses. Les meilleures performances ont été inscrites par Cotelle et Foucher (+ 11 %) et Hachette (+ 2,9 %) tandis que Nobel-Bozel, Usinor et Raffinerie Saint-Louis (— 4,5 à 5,7 %) enregistraient les pertes les plus sévères.

Suspendues depuis le 12 septembre, les cotations de Quartz et Silice reprennent le 21 septembre. Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, qui détient déjà 68,89 % du capital de la société, lance une offre publique d'achat sur le reste des titres en circulation, au prix unitaire de 30 F. L'O.P.A. prendre fin le 21 octobre prochain.

Séance d'attente au palais Brongniart où, en cette veille de réponse des primes et à quelques heures d'une nouvelle rencontre des signataires du programme commun, peu d'opérateurs semblaient disposés à s'engager. Prudence, prudence...

Sur le marché de l'or, le lingot a poursuivi son mouvement de hausse, s'inscrivant à 24 650 F contre 24560 F. Le napoléon a coté 247,60 F contre 247 F, tandis que le volume des transactions s'établissait à 9,04 millions de francs contre 5,84 millions.

LONDRES

Irrégularité

Une pause était observée, mercredi matin, sur le marché de Londres après la reprise de la veille, dans l'attente des résultats des grandes sociétés. Bonne tenue des pétroles et poursuite de la hausse des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : ... .. contre 149 38

VALEURS	CLOTURE 20/9	COURS 21/9
Beecham	637	640
British Petroleum	928	930
Courtaulds	123	123
De Beers	300	302
Imperial Chemical	427	428
Rio Tinto Zinc Corp.	235	228
Shell	610	615
Vickers	227	225
War Loan 3 1/2 %	35 1/4	35 1/4
*West Driefontein	24 3/4	24 3/4
*Western Holdings	21 ...	21 5/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	19 sept.	20 sept.
Valeurs françaises	90,7	90
Valeurs étrangères	103,9	103,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	59,5	59,6

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

AUSSEDAT REY. — Pour la premier semestre de l'exercice en cours, la société annonce encore une perte de 16,78 millions de francs, après 26,37 millions de francs d'amortissements. Un an plus tôt, la perte s'élevait à 65,72 millions de francs, après 25 millions de francs d'amortissements. Le redressement de la situation apparaît nettement au niveau de la marge brute d'autofinancement qui s'est élevée à 9,6 millions de francs.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Rolinco, dr. ou c. 18	1 p. 20	0 35
OPB-Paribas a. 50 F c. 61	1 p. 1	7 05
Sicil act. 50 F (c. 18)	1 p. 1	.. ..

NEW-YORK

Pause.

Une pause dans le mouvement de baisse est intervenue mardi à Wall Street, où dans un marché un peu plus actif l'indice Dow Jones est pratiquement resté stable à 851,78 (+ 0,26). Les échanges ont porté sur 19,03 millions de titres contre 16,89 millions.

Sur 1 857 valeurs traitées, 748 ont progressé, 569 ont encore reculé, tandis que 540 demeuraient stables.

A la pause des cours a correspondu, semble-t-il, une pause dans l'actualité économique. Le problème des taux d'intérêt demeure, bien sûr, au centre des préoccupations des boursiers, mais les milieux financiers suivent également avec attention les développement de l'« affaire Lance ». Sur le plan international, les troubles réapparus au Sud-Liban ne laissent pas de les inquiéter. Pour beaucoup d'opérateurs, le moment d'acheter n'est donc pas encore venu. Toutefois, quelques amateurs de « bonnes occasions » se manifestent chaque jour autour du Big Board.

Indices Dow Jones des transports : 214,16 (+ 0,83) ; services publics : 112,13 (— 0,29).

VALEURS	COURS 19/9	COURS 20/9
Alcoa	45 3/4	45 1/4
A.T.T.	62 3/8	62 5/8
Boeing	27 5/8	27 3/8
Chase Manhattan Bank	30 1/4	30 1/8
Du Pont de Nemours	106 3/4	107 3/4
Eastman Kodak	58 3/8	58 3/4
Exxon	48 1/2	48 3/4
Ford	44 1/8	44 1/2
General Electric	53 3/8	52 7/8
General Foods	33 1/2	33 1/2
General Motors	68 5/8	69 ...
Goodyear	19 1/2	19 1/2
I.B.M.	255 3/4	259 ...
I.T.T.	30 1/4	30 1/2
Kennecott	23 ...	23 ...
Mobil Oil	61 3/4	61 5/8
Pfizer	26 3/8	26 3/8
Schlumberger	68 3/8	68 5/8
Texaco	28 1/2	28 1/2
U.A.L. Inc.	17 3/4	18 ...
Union Carbide	44 1/8	43 3/8
U.S. Steel	29 3/4	29 3/4
Westinghouse	18 3/4	18 7/8
Xerox	52 1/2	52 3/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20/9	21/9
1 dollar (en yens)	266 95	266 85

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 1/16 %

BOURSE DE PARIS - 20 SEPTEMBRE - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours	Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
169	U.C.B.	166	164	164	168 70	110	Inco Limited	104 50	103 80	104 ..	104 20
205	Un. F. Bques	213	218	218	215	1330	I.B.M.	1267	1250	1260	1251
68	U.T.A.	70	70 ..	70	71 50	163	I.T.T.	154 10	152 30	151 90	151 90
24	Usinor	24 30	23 10	23 35	23 10	285	Merck	285 ..	285	285	289 60
112	— (obl.)	111 50	110 50	110 50	110	260	Minnesota M.	250	247	247	245 ..
98	Vallourec	94	93	93	94 70	305	Mobil Corp	308	308	308	307 ..
325	V. Clicquot-P	380	380	384	380 ..	7070	Nestlé	7500	7590	7590	7500
320	Viniprix	315	308	306	305 ..	210	Norsk Hydro	229 80	226 50	225 10	228 ..
205	Amax	204	204	204	207 50	560	Petrofina	556	565	558	551
305	Amer-Tel.	307 50	309	309 ..	307 50	390	Philip Morris	305 ..	309	305 60	305 ..
16	Ang. Am. C.	18 ..	18 80	18 80	18 45	54	Philips	53 55	52 60	52 50	52 10
97	Amgold	100 10	101 70	101 50	98 70	52	Prés. Brand	64	64	64 60	63 10
						280	Quilmès	271 50	270 10	271 ..	264 70
295	B. Ottomane	293	295	295	282 50	170	Randfontein	186 ..	187 40	187 50	187 40
355	BASF (Akt.)	316 ..	316	316	320 50						
290	Bayer	286 90	288 00	286 90	289	275	Royal Dutch	271 ..	*272 50	272 50	271 20
61	Buffelsfont.	63 95	63 90	64	64 86	18	Rio Tinto Zinc	19 80	20 16	20 20	20 06
11 50	Charter	11 80	12	12 20	12 ..	48	St-Helena Co	54	53	53 50	54 ..
158	Chase Manh.	148 70	147 10	147 10	147 10	325	Schlumberg.	333 70	335 50	335	336 10
94	Cie Pét. Imp.	92 10	92	91 70	90 60	49	Shell Tr. (S.)	52 50	52 80	52 60	52 10
365	C.F. Fr.-Can.	368 ..	366	366	366 ..	595	Siemens A.S.	580	580	580 ..	580 ..
18	De Beers (S.)	19 90	20 15	20 25	20 05	43	Sony	41 90	41 65	41 60	41 65
825	Deuts. Bank	817	615	615	617	11	Tanganyika	13	12 85	12 85	12 60
250	Dome Mines	268	261 50	261 50	260	245	Unilever	249	248	248	246 20
570	Du Pont Nem.	585	530	532	540	16 50	Union Corp	17 75	18 05	17 90	18
315	East Kodak	297 50	293	293	295 90	121	U. Min. 1/10	118 70	119	119 50	119
12 50	East Rand	15	15	15 20	14 95	100	West Driet.	121 50	120 20	122	120
115	Ericsson	119 ..	117	117	116 60	38	West Deep.	45 80	46	47	45 35
240	Exxon Corp.	239 ..	237 ..	237	236	83	West Hold.	104	105	104 50	103
260	Ford Motor	272 90	270 ..	270	275 10	270	Xerox Corp.	261 20	260 70	260 70	260 50
62	Free State	79 40	81 30	81	80 80	0 94	Zambia Cop.	1 02	1 01	1 ..	1 ..
270	Gen. Electric	264 40	268 50	250 50	260 50						

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

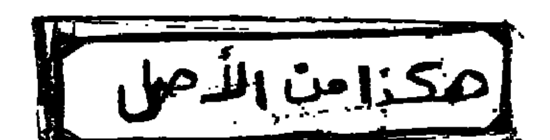
o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/9	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 928	4 928	4 820
Allemagne (100 DM)	212 030	212 230	211
Belgique (100 F.)	13 752	13 765	13 675
Pays-Bas (100 fl.)	200 100	199 740	200
Danemark (100 krd)	79 820	79 890	79 500
Suède (100 krs)	101 610	101 620	101 ..
Norvège (100 k.)	89 870	89 750	89 750
Grande-Bretagne (£ 1)	8 569	8 586	8 660
Italie (1 000 lires)	5 577	5 579	5 600
Suisse (100 fr.)	207 200	207 620	206
Autriche (100 sch.)	29 795	29 800	29 850
Espagne (100 pes.)	5 823	5 828	5 760
Portugal (100 esc.)	12 180	12 190	11
Canada ($ can. 1)	4 587	4 593	4 575

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/9
Or fin (kilo en barre)	24550	24600
Or fin (kilo en lingot)	24560	24650
Pièce française (20 fr.)	247 ..	247 60
Pièce française (10 fr.)	210	217
Pièce suisse (20 fr.)	217 80	219 90
Union latine (20 fr.)	208 90	208 10
Souverain	224 50	224 80
Pièce de 20 dollars	1109 60	1108 60
Pièce de 10 dollars	560 20	565 ..
Pièce de 5 dollars	348 ..	... ..
Pièce de 50 pesos	980	987 50
Pièce de 10 florins	212 50	213 ..



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 21 septembre 1977 a été tiré à 552 049 exemplaires.

A B C D E F G

Le mathématicien soviétique Tchoudnovsky est arrivé en France avec sa famille

Une petite dame frêle aux cheveux blancs poussant un fauteuil roulant où est assis, l'air épuisé et très ému, son fils Grigori (atteint de myasthénie, blocage neuro-musculaire), encadrée par un vieillard et un grand jeune homme, telle est apparue la famille Tchoudnovsky à son arrivée, mardi soir 20 septembre, à l'aéroport d'Orly, venant de Vienne (*le Monde* du 20 septembre). Il a fallu la caution personnelle du professeur Laurent Schwartz et celle de M. Ringot, chef du service administratif de l'Institut des hautes études scientifiques, pour que le jeune mathématicien soviétique d'origine juive et sa famille puissent entrer en France. En effet, malgré les visas français dont étaient munis les intéressés, ils avaient, non pas des passeports, mais de simples laissez-passer. Lorsque l'U.R.S.S. autorise un citoyen soviétique à émigrer vers Israël — ce qu'elle fait couramment, même avec des personnes qui ne sont pas d'origine juive, — c'est pour pouvoir, étant donné qu'elle n'a pas de relations diplomatiques avec Israël, priver *ipso facto* le partant de la citoyenneté soviétique.

Au bout d'un assez long moment, les difficultés administratives ont été réglées et la famille a fait connaissance des membres de la communauté des mathématicines qui étaient venus les accueillir. Elle a gagné ensuite Bures-sur-Yvette pour s'installer dans le pavillon qui lui a été réservé dans la résidence de l'Institut des hautes études scientifiques. Là, une bonne surprise les attendait. Au moment de leur départ de Kiev, les deux frères n'avaient pas été autorisés à emporter dans leur déménagement leurs travaux scientifiques et leurs différentes notes. Ils les ont donc expédiés par la poste. Les paquets étaient arrivés avant eux.

Dès son arrivée, la famille Tchoudnovsky s'est inquiétée de Mme Elena Sakharov, qui se trouve en Italie pour s'y faire opérer d'un glaucome à l'œil droit. Tard dans la nuit, on apprenait de Sienne, que l'opération s'était déroulée normalement et que Mme Sakharov pourrait, sans doute, quitter l'hôpital d'ici une dizaine de jours.

A l'approche de l'ouverture de la conférence de Belgrade, les autorités soviétiques multiplient les autorisations de départ des militants pour les droits de l'homme. Ainsi, l'ingénieur en informatique Valentin Tourtchine est prochainement attendu à Vienne. De plus, l'astronome Kronid Loubarsky, libéré au début de l'année après avoir purgé une peine de cinq ans en prison pour « *diffusion de littérature antisoviétique* » et assigné depuis à résidence à Taroussa, petite ville à cent vingt kilomètres de Moscou, a été autorisé à partir avec sa femme Galia et devra quitter le pays avant le 14 octobre. Il est l'un des trois coadministrateurs du fonds d'entraide aux familles de dissidents incarcérés créé par Alexandre Soljenitsyne. L'astronome compte s'installer aux Etats-Unis où plusieurs postes lui ont été proposés dans l'enseignement supérieur. — A.N.B.

Refusant les propositions du président Carter
LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS SE PRONONCE POUR LE SURRÉGÉNÉRATEUR

Washington (*A.F.P., UPI*). — Allant à l'encontre des recommandations du président Carter, la Chambre des représentants a voté, mardi 20 septembre, à une forte majorité (246 voix contre 162), un crédit de 150 millions de dollars pour la construction du surrégénérateur de 350 MW de Clinch-River (Tennessee).

Le président américain avait annoncé, en avril dernier, que, afin de limiter les risques de prolifération, il reportait *sine die* le retraitement des combustibles nucléaires et le passage des surrégénérateurs au stade commercial. Pour couvrir les frais nécessaires à la mise en sommeil des travaux de Clinch-River, il avait proposé au Congrès de voter une somme de 33 millions de dollars.

En juillet dernier, le Sénat avait repoussé cette proposition ; refusant également de s'aligner sur les conclusions provisoires de la Chambre des représentants, dont le comité de la science et de la recherche technologique s'était prononcé pour un crédit de 150 millions de dollars, il avait voté un compromis de 75 millions de dollars prévoyant que la construction du surrégénérateur serait repoussée d'un an.

DES SALARIÉS DE LA COMPAGNIE DES WAGONS-LITS RETIENNENT UN DIRECTEUR PENDANT PLUSIEURS HEURES

Les conducteurs-accompagnateurs de la Compagnie des wagons-lits ont occupé, mardi 20 septembre en fin de matinée, les locaux de la direction ferroviaire et retenu le directeur, M. Trarieux, dans son bureau. Cette action, menée par un « collectif des conducteurs », soutenu par l'ensemble des syndicats C.F.D.T., C.G.T. et F.O., avait pour but de protester contre la mise en place du « couplage », à compter du 25 septembre sur le train Puerta Del Sol Paris-Madrid. Les conducteurs craignent que cette réorganisation du travail, qui les obligera à assurer leur service sur deux voitures-lits au lieu d'une, ne conduise à une réduction des effectifs et à une dégradation du service.

De son côté, la Compagnie des wagons-lits précise que la décision a été prise en commun avec la S.N.C.F. et la compagnie espagnole RENFE pour abaisser les frais de voyage sur la ligne et que ses conséquences au niveau de l'emploi se limiteront à un ralentissement de l'embauche.

● *Des heurts entre ouvriers agricoles portugais et policiers* ont eu lieu, le mardi 20 septembre à Arraiolos, dans l'Alentejo. Les incidents, qui ont fait, selon les versions, de dix à trente blessés, se sont produits alors que des unités de la garde nationale républicaine, fortement armées, surveillaient le transfert, à une coopérative d'orientation socialiste, d'une partie des terres d'une unité collective de production, contrôlée par des communistes.

A Téhéran
LE CONTRAT NUCLÉAIRE FRANCO-IRANIEN N'EST TOUJOURS PAS SIGNÉ

La signature du contrat franco-iranien portant sur la construction de deux centrales nucléaires en Iran a été repoussée en raison de problèmes complexes de financement, indiquait-on mardi 20 septembre à Téhéran de source informée.

Des difficultés de dernière heure sont apparues sur des questions de financement, notamment le mécanisme des crédits et leur remboursement. L'accord des deux parties a cependant été trouvé sur les clauses techniques, commerciales et politiques du contrat, aux termes desquelles la France livrera à l'Iran deux centrales nucléaires et du combustible pour une valeur de 15 milliards de francs au cours des dix prochaines années. — (*A.F.P.*)

[Le roman feuilleton continue ! Alors que l'on annonçait, pour la énième fois, la signature définitive du contrat pour le dimanche 18 septembre, de nouvelles difficultés sont apparues. Dans un premier temps, on a justifié le report de la signature par l'absence du délégué général à l'énergie, M. Mentré, qui n'avait pu rallier à temps Téhéran (il accompagnait M. Barre à Washington). Or, mardi soir, in indiquait dans la capitale iranienne que les mécanismes de financement restaient encore à préciser. La société Framatome fait simplement remarquer que « ce problème la dépasse ». A Paris, les pouvoirs publics se refusent pour leur part à tout commentaire.

Rappelons qu'en mai dernier, M. Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire et coprésident de la commission mixte franco-iranienne, avait effectué un voyage en Iran. A son retour, il avait particulièrement insisté devant la presse, et à l'occasion d'un conseil des ministres, sur l'accord qu'il venait de conclure avec les autorités iraniennes pour le financement des deux centrales nucléaires.]

RÉUNION DES MINISTRES DES FINANCES DES PAYS DE LA ZONE FRANC

Réunis comme chaque année un peu avant la tenue de l'assemblée générale du Fonds monétaire et de la Banque mondiale, les ministres des finances de la zone franc se sont félicités de l'évolution des marchés des changes au cours des derniers mois, qui s'est traduite par une stabilité de leur monnaie vis-à-vis des autres devises.

HAUSSE DE L'OR BAISSE DU DOLLAR

Pour la première fois depuis le mois d'avril dernier, le cours de l'once d'or sur le marché libre de Londres s'est élevé au-dessus de 150 dollars, atteignant mercredi 150,65 dollars. Le gonflement de la demande, dû en partie à des achats américains, est attribué à la crainte de l'inflation, au malaise régnant à Wall Street et à la baisse du dollar. Celui-ci a fléchi sur tous les marchés, revenant à 4,9250 francs à Paris et à 2,32 deutschemarks à Francfort.

DÉVALUATION DE LA LIVRE TURQUE

Ankara (*A.F.P., S.E.T.*). — La Banque centrale turque a dévalué, mercredi 21 septembre, la livre turque de 9 % environ par rapport au dollar américain. C'est en moins de deux mois le deuxième « ajustement monétaire » auquel procèdent les autorités monétaires turques. Le 3 août dernier, elles avaient abaissé de 2 % la valeur de la livre.

La monnaie turque est dévaluée par rapport à toutes les monnaies occidentales, sauf la couronne suédoise (qui a elle-même perdu 10 % de sa valeur vis-à-vis du dollar au début de ce mois).

Voici les nouveaux taux d'échange publiés mercredi matin par le *Journal officiel* turc (prix d'achat en livres turques, suivi des anciens prix) :

Dollar américain : 19,25 livres au lieu de 17,50 (+ 10 %).

Franc français : 3,902 livres au lieu de 3,575 (+ 9,15 %).

Deutschemark : 8,27 livres au lieu de 7,63 (+ 8,39 %).

LA CRISE DE L'OFFICE DE LA RÉGION PARISIENNE

L'Union nationale des H.L.M. est prête à apporter son concours

La suspension du conseil d'administration de l'Office public d'H.L.M. interdépartemental de la région parisienne et la demande d'une enquête à la Cour des comptes sur la gestion de cet organisme (*le Monde* du 21 septembre) ont suscité plusieurs réactions :

● *L'Union nationale des H.L.M.*, qui avait « *manifesté à diverses reprises son inquiétude sur la situation de cet organisme..., se tient prête à apporter son concours au redressement de l'Office* ».

L'Union voit dans l'absence d'une autorité de tutelle locale (dont bénéficient, eux, les offices départementaux et municipaux) l'une des raisons de la crise. Elle regrette que sa proposition d'un retour à une composition tripartite des conseils des offices (collectivités locales, usagers, Etat) ne soit pas encore passée dans les faits.

● *M. Jacques Barrot*, secrétaire d'Etat au logement, a tenu à rassurer les 55.000 locataires de l'Office. Au micro de France-Inter, il a déclaré : « *Nous allons voir clair dans ce qui a pu se passer concernant sa gestion passée, et la désignation d'un administrateur va permettre désormais d'exercer une gestion rigoureuse.* » Les irrégularités de la gestion passée pourront, le temps venu, être suivies de sanctions, a dit M. Barrot, qui a ajouté : « *Les locataires doivent comprendre qu'ils devront continuer à régler les loyers et les charges qui leur sont facturés.* »

● Enfin les conseillers généraux communistes membres du conseil de l'Office protestent dans un communiqué contre la suspension de ce conseil, « *qui intervient*, disent-ils, *au moment où la commission d'enquête dont ils avaient obtenu la mise en place, avec l'appui des locataires, allait commencer son travail.* »

● *Le financement des programmes H.L.M.* engagés d'ici à la fin de l'année 1977 sera assuré, affirme-t-on au cabinet de M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances.

Les responsables de la Caisse des dépôts et consignations (qui gère la Caisse des prêts aux H.L.M.) trouveront des solutions pour pallier à la diminution prévisible de la part de l'épargne dans le financement de cette caisse. Ils reconnaissent cependant qu'il a été demandé aux organismes d'H.L.M. d'échelonner leurs demandes de financement en les limitant aux tranches de travaux prêts à être engagés.

SE LANÇANT DANS LA COMPÉTITION ÉLECTORALE

M. Furnon cherche « cinq cents Français de bon sens »

Depuis qu'il a eu la « *revélation* », selon le mot utilisé mardi 20 septembre, au cours d'une nouvelle conférence de presse à Paris, que « *le parti communiste, par l'intermédiaire de la C.G.T., a ourdi une machination* » dans son entreprise de Saint-Christol-lès-Alès (1), et « *au-delà cherche à détruire l'économie, la société, la culture libérale et les entreprises libres* », M. Gérard Furnon croit à son destin national. Comme il l'a dit lui-même, le conflit qui l'a opposé à la C.G.T. est « *vraisemblablement l'événement sociopolitique le plus important de ces dernières années* ».

Présentant l'U.F.B.S., le mouvement qu'il vient de créer en vue des élections législatives et qui signifie rien moins que l'Union des Français de bon sens (*le Monde* daté 18-19 septembre), le petit industriel du Gard escompte « *un pourcentage important de réussite* » en mars 1978. Pour cela, il cherche « *cinq cents Français courageux, cinq cents hommes nouveaux, les plus jeunes possible, dynamiques et efficaces, gestionnaires avant tout, ayant la ferme conviction de la notion de vraie justice* ». mouvement apolitique, « *ni de*

L'U.F.B.S. est naturellement un mouvement politique, « *ni de droite ni de gauche* », comme l'a précisé son fondateur.

Le grand mot d'ordre de M. Gérard Furnon est : « *Pour ce qui est bien et contre ce qui est mal.* » Ce qui est mal, pour le patron gardois, c'est le marxisme, le P.C.F., le programme commun, la C.G.T. et la C.F.D.T., « *organisations parasites et destructrices* », et la technocratie. Ce qui est bien, c'est le travail, la famille, la France et l'entreprise libre. Comme l'ajoute le fondateur de l'U.F.B.S. : « *Si la gauche arrive au pouvoir, c'est l'avènement du crétinisme et de la médiocrité culturelle.* »

M. C.

(1) La onzième chambre correctionnelle de Paris a fixé aux 30 et 31 janvier 1978 l'examen de la plainte déposée par M. Gérard Furnon contre MM. Georges Marchais et Georges Séguy pour « *infraction à l'article 411 du code du travail* », qui dispose que « *(...) les syndicats professionnels ont exclusivement pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles* ». M. Furnon estime que la C.G.T. est un « *syndicat politisé* ».



